

Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

État des lieux de l'  
**ALPHABÉTISATION**  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



**SIXIÈME EXERCICE**  
**DONNÉES 2010-2011**



## INTRODUCTION

2

Ce sixième Etat des lieux de l’alphabétisation est publié dans un contexte de crise économique et budgétaire qui frappe la plupart des pays occidentaux industrialisés à l’ère de l’hypernumérisation. Dans un tel contexte de mutation technologique, la lutte contre l’illettrisme est primordiale. Les autorités européennes tirent la sonnette d’alarme constatant l’élargissement du fossé entre ceux qui détiennent le savoir et ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base. Un rapport d’experts de haut niveau constate qu’un Européen sur cinq de plus de quinze ans n’atteint pas le seuil minimal requis de connaissances.

L’existence d’un Comité de pilotage permanent sur l’alphabétisation des adultes en vue de concerter et de coordonner les politiques est un atout en Belgique francophone. Il a créé un espace de dialogue permanent entre différents mondes engagés dans le même combat, la lutte

contre l’illettrisme et l’analphabétisme : monde politique, monde administratif et organismes de formation opérant sur le terrain.

Plusieurs chantiers sont en route, comme celui de la réalisation du formulaire intelligent permettant la collecte harmonisée des données en vue de constituer une base de données transversale à partir de laquelle il sera possible d’affiner le bilan des actions et des politiques d’alphabétisation ainsi que de tirer de nombreuses analyses. L’étude sur l’évaluation des dispositifs commandée au Girsef diagnostique qu’il est indispensable de construire un modèle d’appréhension globale de la politique d’alphabétisation et de concevoir des indicateurs communs pour évaluer la performance des dispositifs mis en œuvre. Même si certaines initiatives ont pris du retard et ne se sont pas encore concrétisées – l’enquête IVQ sur les niveaux de compé-

tence des adultes ou le développement territorial – le Comité de pilotage Alpha continue sa mission de coordination et de suivi des politiques d’alphabétisation en vue d’améliorer la formation pour les personnes les plus démunies.

Depuis 2005, le Comité de pilotage poursuit son inventaire et sa réflexion pour favoriser la prévention de l’illettrisme, la détection des personnes en difficulté face à l’écrit et la remédiation via une offre de formation adaptée. Conformément à la définition adoptée dès sa création, ses travaux concernent les personnes francophones ou non qui ne disposent pas du certificat d’études de base (CEB) ou ne maîtrisent pas les compétences équivalentes à ce niveau correspondant à la fin du cycle d’études primaire.

L’Etat des lieux est composé de trois parties :

- des analyses suivies de conclusions,
- des tableaux et graphiques,
- des annexes.

Cet ouvrage examine l’ensemble des politiques et leurs enjeux en lien avec les budgets. La diversité et le caractère transversal de cette matière située à l’intersection de plusieurs politiques est confirmé. L’action d’alphabétisation est considérée comme un tout qui s’inscrit dans des objectifs plus larges de lutte contre les inégalités sociales, ce qui explique que de nouveaux secteurs, comme la Lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Cohésion sociale en Wallonie, s’y impliquent pour financer des activités complémentaires en lien avec leurs compétences et destinées notamment aux publics en alphabétisation.

Les informations de l’enquête sur les Forces de travail en 2010, réalisée par l’INS, confirment l’hypothèse que le public potentiellement concerné par les actions d’alphabétisation n’est pas homogène, ce qui a un impact en termes de besoins et de réponses à apporter à la demande tandis

que la partie consacrée à l’offre croise les informations sur le secteur associatif fournies par Lire et Ecrire dans le cadre sa dernière enquête annuelle avec celles des Administrations pour avoir une vue globale et nuancée de la situation.

Une contribution identifie la place de l’alphabétisation dans les dispositifs européens (FSE, FEI, AEF-Europe) et les préoccupations des autorités européennes en matière de formation des adultes aux compétences de base.

Suite à une rencontre thématique, un chapitre recense les dispositifs de formation du personnel pédagogique ou non des organismes qu’il soit bénévole ou rémunéré.

Les conclusions balayent les perspectives et les possibilités de développement de l’action d’alphabétisation dont le contexte de difficultés sociales ne fait que souligner la nécessité.



# Table DES MATIÈRES

4

## 1<sup>re</sup> partie – Analyse synthétique, points de vue et mise en perspective

### **1** Chapitre 1 : Politiques, budgets et leurs enjeux

#### 1.1. Cadre des politiques d’alphabétisation en Belgique francophone ..... 10

- Secteurs impliqués ..... 11
- Publics visés ..... 12
- Actions ..... 12
- Certification des formations ..... 12

#### 1.2. Quelques données significatives et évolution des politiques ..... 13

- Enseignement de Promotion sociale – Fédération  
Wallonie-Bruxelles ..... 13

- Education permanente – Fédération Wallonie-  
Bruxelles ..... 14
- Insertion socioprofessionnelle en Wallonie et à  
Bruxelles ..... 15
- Interventions du Forem – La Wallonie..... 19
- Cohésion sociale en Wallonie et à Bruxelles ..... 20
- Action sociale : accueil des personnes d’origine  
étrangère en Wallonie ..... 28

#### 1.3. Nouvelles initiatives ..... 31

- Enseignement à distance – Fédération Wallonie-  
Bruxelles ..... 31
- Lecture publique – Fédération Wallonie-  
Bruxelles ..... 32
- Conventions spécifiques de Lire et Ecrire Bruxelles  
avec Actiris ..... 33

#### 1.4. Budgets ..... 34

1.5. Chantiers du Comité de pilotage.....	38
• IVQ et développement territorial.....	38
• Formation en milieu carcéral .....	38
• Base de données Alpha.....	39
• Etude sur l'évaluation et les indicateurs communs ..	41
1.6. Conclusions .....	45

## **2** Chapitre 2 : Offre et besoins

2.1. Quelques mots sur les besoins .....	48
2.2. Quelques mots sur la présentation de l'offre.....	50
2.3. Enquête de Lire et Ecrire .....	51
• L'enquête 2010 .....	51
• Les apprenants et apprenantes.....	56
• L'encadrement .....	65
2.4. Evolution de l'offre en Wallonie et à Bruxelles.....	69
• Introduction .....	69
• Particularités de l'offre wallonne .....	71
• Particularités de l'offre bruxelloise.....	75
• Particularités de certains organismes actifs en Wallonie et à Bruxelles.....	79
2.5. Cartographie .....	81
2.6. Conclusions .....	88

## **3** Chapitre 3 : Point de vue des bénéficiaires sur les dispositifs de Cohésion sociale en Wallonie

3.1. Lire et Ecrire et la politique de Cohésion sociale en Wallonie.....	91
3.2. Evaluation des actions organisées dans le cadre des Plans de Cohésion sociale.....	92

3.3. Evaluation par les apprenants de l'impact des actions d'alphabétisation menées par Lire et Ecrire dans le cadre des PCS.....	94
3.4. Conclusions .....	99

## **4** Chapitre 4 : Place de l'alphabétisation dans les dispositifs européens

4.1. Fonds social européen – FSE.....	103
4.2. Avenir du projet FSE de lutte contre la fracture numérique de Lire et Ecrire Bruxelles.....	106
4.3. Fonds européen d'intégration – FEI .....	108
4.4. Agence européenne de formation (AEF) - programme Grundtvig .....	110
4.5. Réseau 'Eur-Alpha' .....	112
4.6. Rapport du groupe d'experts de haut niveau de l'Union européenne sur la lutte contre l'illettrisme.....	114
4.7. Conclusions .....	115

## **5** Chapitre 5 : Formation des formateurs, animateurs et personnel des organismes

5.1. Compétences-clés définies par l'Union européenne.....	117
5.2. Enseignement de Promotion sociale.....	117
5.3. Secteur associatif .....	122
5.4. Projets-pilotes de formation d'alphabétiseurs dans le cadre du FSE .....	123
5.5. Charte du réseau 'Eur-Alpha' .....	125
5.6. European basic Skills Network .....	126
5.7. Conclusions .....	127

## **6** Chapitre 6 : Conclusions.....130

## 2<sup>e</sup> partie – B. Tableaux, cartes, graphiques, mises à jour, éléments descriptifs, analytiques et statistiques

### **B** 1. Politiques, budgets et leurs enjeux

1. Politiques d’alphabétisation en Belgique francophone : Tableaux des Administrations ..... 141
- Fédération Wallonie-Bruxelles ..... 141
  - COCOF ..... 153
  - La Wallonie ..... 167
2. Budgets/ Graphiques et tableaux ..... 178
- Evolution des budgets ..... 178
  - Tableau de chaque Administration ..... 179

### **B** 2. Offre et besoins

1. Enquête de Lire et Ecrire : Tableaux et graphiques.... 186
- Organismes et groupes de formation ..... 186
  - Les apprenants ..... 188
  - L’encadrement ..... 193
  - Tableaux de synthèse ..... 196
2. Evolution de l’offre à Bruxelles et en Wallonie ..... 199
- Comparaison des données reprises dans les tableaux 2007-2008 et celles des tableaux 2010-2011 ..... 199
  - Tableaux des organismes actifs en 2010-2011 classés par sièges sociaux
    - Tableau des organismes wallons ..... 204
    - Tableau des organismes bruxellois ..... 240
  - Tableau synthétique des activités de Lire et Ecrire ..... 266
  - Cartographie - Evolution ..... 267

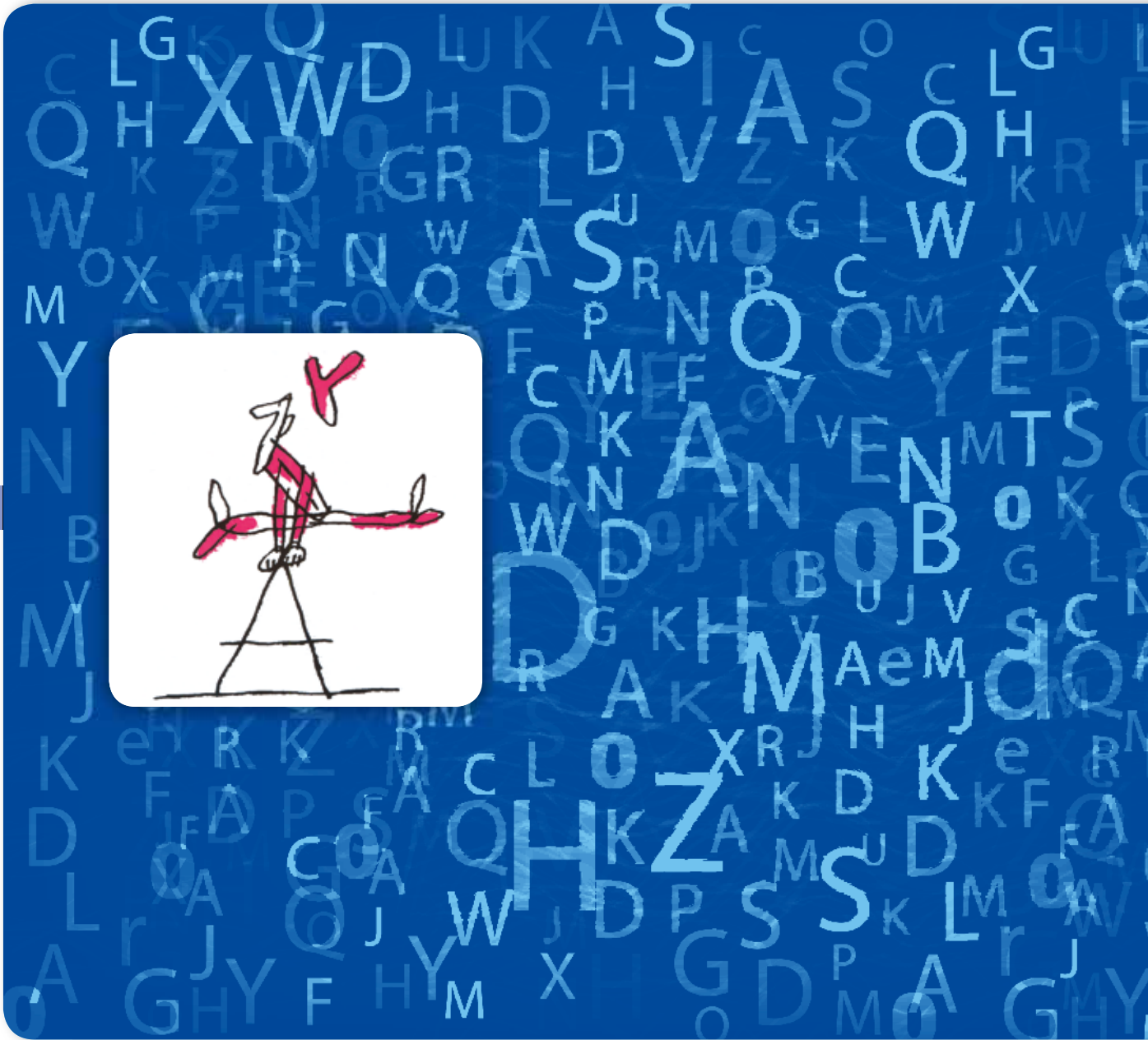
### **B** 3. Place de l’alphabétisation dans les dispositifs européens

1. Tableau FSE ..... 274
2. Tableau FEI ..... 275

## 3<sup>e</sup> partie – Annexes

1. Lexique et liste des abréviations ..... 278
2. Liste des implantations de formation en 2010-2011 pour la cartographie ..... 283
3. Adresses actualisées des sièges sociaux des organismes d’alphabétisation actifs en 2010-2011 en Belgique francophone et des implantations de formation (antennes de formation dépendant d’un organisme) ..... 299
4. Adresses des organismes organisant des formations de formateurs ..... 340
5. Adresses des Agences européennes et des Administrations hors Comité de pilotage, citées dans l’ouvrage ..... 341
6. Composition du Comité de pilotage ..... 342
7. Remerciements ..... 346









1<sup>re</sup> partie

**ANALYSE  
SYNTHÉTIQUE,  
POINTS DE VUE  
ET MISE EN  
PERSPECTIVE**



# POLITIQUES, BUDGETS

## et leurs enjeux

10

### 1.1. CADRE DES POLITIQUES D'ALPHABÉTISATION EN BELGIQUE FRANCOPHONE

Partant du constat que le secteur de l'alphabétisation est hétérogène tant au niveau des politiques que des publics visés, une étude commandée dans le cadre des travaux du Comité de pilotage<sup>1</sup> met en lumière le caractère composite du référentiel politique et conclut qu'il est possible de donner du sens et de percevoir des enjeux communs à la constellation des diverses politiques en jeu :

<sup>1</sup> Le Girsef s'inspire d'une typologie des 'cités idéales' (ces cités étant des ensembles de représentations et de valeurs) qu'on doit à Luc Boltanski, Laurent Thévenot et Eve Chiapelle. Voir un résumé de cette étude dans la partie 'Chantiers' de ce chapitre ou in extenso sur le site internet du Comité de pilotage ([www.alpha-flie.be](http://www.alpha-flie.be)): .Bernard Fusulier et David Laloy, *Evaluation de la politique d'alphabétisation en Région de Bruxelles-Capitale et en Région wallonne, Rapport final*, Girsef, août 2012.

- La multiplicité et la cohérence des objectifs : un secteur pluriel, une approche holistique.
- Les logiques qui structurent le secteur sont, pour reprendre les termes de l'étude du Girsef :
  - logique civique : alphabétiser pour favoriser l'égalité et la participation citoyenne ;
  - logique marchande : alphabétiser pour favoriser l'accès au marché du travail et se faire une place dans la concurrence ;
  - logique industrielle : alphabétiser pour accéder à la maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires pour être efficacement fonctionnel ;
  - logique domestique : alphabétiser pour s'intégrer dans la société ;
  - logique du monde inspiré : alphabétiser pour favoriser l'expression, l'épanouissement et la reprise de confiance de la personne.

Le fond commun de l'action des différents opérateurs en alphabétisation est l'acquisition des compétences de base. Les moyens pour atteindre cet objectif sont variables et rendent compte de la diversité des attentes des bénéficiaires.

En Belgique francophone, **il n'existe pas de dispositif législatif spécifique et unique** pour l'alphabétisation. L'action d'alphabétisation est d'autant plus difficile à cerner que les dispositifs qui l'encadrent ont généralement une portée plus large et traitent de questions aussi diverses que l'éducation permanente, l'insertion socioprofessionnelle ou encore la cohésion ou l'action sociale.

Les différents Gouvernements concernés ont inscrit l'alphabétisation comme une priorité, et ce depuis 2001.

**L'alphabétisation des adultes est mise en œuvre au travers d'un faisceau de politiques qui dépendent d'institutions et d'administrations différentes.**

Depuis plusieurs années, le Comité de pilotage s'est attelé à dresser l'inventaire des politiques menées en la matière. Ce travail a permis d'observer une évolution des politiques et de dégager une série de constats concernant les actions, les publics, les secteurs concernés...

## SECTEURS IMPLIQUÉS

En Belgique francophone, les principaux secteurs impliqués dans les politiques d'éducation et de formation des adultes relèvent de trois entités fédérées : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF).

## 1. ENTITÉS FÉDÉRÉES

Les secteurs, qui dépendent des entités reprises ci-dessous, sont les principales sources de financement des actions de formation ou activités liées à l'alphabétisation :

- **Fédération Wallonie- Bruxelles**
  - Enseignement de Promotion sociale (EPS)
  - Education permanente (EP)
  - Enseignement à distance (EAD)
  - Lecture publique
- **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)**
  - Insertion socioprofessionnelle (Formation professionnelle COCOF + Bruxelles Formation)
  - Cohésion sociale
- **Wallonie**
  - Insertion socioprofessionnelle (DGO 6 – SPW)
  - Politiques transversales Wallonie-Fédération Wallonie-Bruxelles (DGO 6 – SPW)
  - Le Forem
  - Action sociale et Cohésion sociale (DGO 5 - DiCS (Secrétariat général) – SPW)

## 2. AUTRES ENTITÉS

D'autres entités peuvent intervenir dans le financement des activités de lutte contre l'illettrisme :

- **La Région de Bruxelles-Capitale** : Actiris<sup>2</sup>
- **Les communes**

2 Depuis 2009, Lire et Ecrire Bruxelles bénéficie d'une Convention spécifique pour mener un Atelier de recherche active d'emploi (ARAE). Voir chapitre politiques page 33.

- Les provinces
- Le pouvoir fédéral
- L'Europe (FSE, FER, FEI, Grundtvig...)

### PUBLICS VISÉS

Les politiques d'alphabétisation concernent les **publics d'adultes francophones ou non qui ne sont pas détenteurs du CEB ou n'ont pas de compétences équivalentes au CEB.**

**Les publics concernés sont hétérogènes<sup>3</sup>** : le profil des personnes en difficulté face à la langue et à l'écrit est très diversifié, leurs motivations à entrer en formation sont multiples et liées à leurs besoins.

Suivant leur projet et/ou leur situation personnelle, les participants aux formations peuvent être inscrits en Education permanente, (Ré)affiliation sociale (Cohésion sociale - Action sociale), en Insertion socioprofessionnelle ou dans l'Enseignement de Promotion sociale.

### ACTIONS

**Les types d'actions subventionnées varient selon les secteurs de subventionnement, leurs enjeux et les priorités des politiques menées :**

- actions de coordination
- actions de sensibilisation
- actions de détection
- actions de formation Alpha-FLE-CEB
- actions de soutien individuel et/ou collectif
- actions de formation de formateurs et d'intervenants

3 L'enquête de Lire et Ecrire permet d'avoir des informations sur les caractéristiques des publics inscrits dans le secteur non formel (hors Enseignement de Promotion sociale), voir chapitre 2 consacré à l'Offre et aux besoins, pages 56 à 65.

- actions d'évaluation, de recherche et de documentation<sup>4</sup>

Le terme formation peut être pris dans une acception plus ou moins large selon les secteurs et les types de dispositifs :

- **cours d'apprentissage de la langue stricto sensu** : français oral, lecture et écriture ;
- **activités complémentaires à l'apprentissage de la langue orale et écrite** : mathématiques, calcul, sciences, histoire, géographie, actualités, citoyenneté, informatique, technologies de l'information et de la communication, visites culturelles, ateliers créatifs, préparation au permis de conduire,...

Il existe **deux types d'offre de formation<sup>5</sup>** :

- Offre formelle : l'Enseignement de Promotion sociale est habilité à délivrer une certification<sup>6</sup>,
- Offre non formelle : l'Education permanente, la Cohésion sociale, l'Action sociale et l'Insertion socioprofessionnelle

### CERTIFICATION DES FORMATIONS

L'Administration de l'Enseignement est la seule habilitée à fournir une certification officielle.

4 Voir typologie publiée dans Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, *Etat des lieux de l'alphabétisation Fédération Wallonie-Bruxelles, cinquième exercice Bilan Données 2004-2009*, 2011, pp 21-23.

5 Cet Etat des lieux porte principalement d'une part sur la formation des participants (stagiaires en ISP, élèves en Enseignement de Promotion sociale ou apprenants en Education permanente, en Cohésion sociale et en Action sociale) et d'autre part sur la formation des formateurs auxquels le chapitre 5 de cet Etat des lieux est consacré. Voir pages 116 à 128.

6 Le secteur associatif qui prend en charge des adultes non soumis à l'obligation scolaire peut faire appel à l'Inspection de l'Enseignement primaire ordinaire pour organiser une épreuve en vue de l'obtention du CEB pour ses participants qui doivent s'inscrire à titre individuel auprès de l'Inspection de leur domicile – A.GT 03-05-1999 (MB 28-08-1999) – dernière modification : A. GT 27-05-2009 (MB 25-08-2009).

Il existe deux manières d'obtenir le CEB (Certificat d'études de base) :

- soit via l'Enseignement de Promotion sociale : élèves inscrits en UF CEB 'français-mathématique' et en UF CEB 'citoyenneté', ayant réussi les 2 unités de formation. Les établissements de Promotion sociale sont habilités à délivrer le diplôme qui est authentifié par l'Administration avant remise à leur titulaire ;
- soit via l'Inspection de l'Enseignement primaire ordinaire qui peut organiser une épreuve spécifique pour les adultes non soumis à l'obligation scolaire : présentation d'un chef-d'œuvre ou épreuve externe commune à titre exceptionnel pour les participants du secteur associatif qui doivent s'inscrire à titre individuel auprès de l'Inspection de leur domicile.

## 1.2. QUELQUES DONNÉES SIGNIFICATIVES ET ÉVOLUTION DES POLITIQUES

Cette partie présente, à travers quelques tableaux synthétiques<sup>7</sup>, les données significatives et les lignes-forces des principales politiques d'alphabétisation mises en œuvre en Belgique francophone. Elle aborde également les évolutions récentes des législations et les spécificités régionales de certaines politiques dans certains secteurs<sup>8</sup>.

Si certains secteurs connaissent des changements depuis le dernier recensement, d'autres maintiennent le cap en soutenant les mêmes types de dispositifs. Voici un coup de projecteur sur les principaux dispositifs de formation existants et leurs lignes-forces en matière de formation des adultes aux compétences de base.

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

L'Enseignement de Promotion sociale s'adresse à un public qui n'est plus soumis à l'obligation scolaire à temps plein. Les futurs étudiants doivent en outre être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour valide.

Pour accéder aux différentes UF, les conditions varient en fonction des dossiers pédagogiques de référence détaillés plus loin dans cet ouvrage<sup>9</sup>.

Pour ce qui concerne l'Enseignement de Promotion sociale, les formations mises en place au cours des années antérieures sont poursuivies par les 78 établissements recensés en 2010-2011 à Bruxelles et en Wallonie :

- Unités de formation en alphabétisation (niveaux 1 à 4),
- Unités de formation en FLE 'débutant' (niveau A et niveau B),
- Unité de formation 'formation de base en langue française' (niveaux 1 à 3),
- Unités de formation 'remise à niveau-compétences générales',
- Unités de formation 'remédiation en français',
- Unités de formation 'CEB-français-mathématique' et Unités de formation 'CEB-citoyenneté'.

Parmi ces 78 établissements, 18 sont situés à Bruxelles et 60 en Wallonie.

Le décret du 30 avril 2009 relatif aux actions en matière d'alphabétisation et d'insertion dans l'Enseignement de Promotion sociale a permis d'augmenter l'offre dans ces

<sup>7</sup> Les tableaux complets, Administration par Administration se trouvent dans la partie II, pages 140 à 176.

<sup>8</sup> Voir point 3 de ce chapitre, pages 17 à 34.

<sup>9</sup> Voir partie II, tableau de la Direction de l'Enseignement de Promotion sociale, pages 141 à 149.

unités de formation, notamment en milieu carcéral<sup>10</sup>.

Le tableau ci-dessous fait apparaître une augmentation du nombre d'unités de formation organisées<sup>11</sup> :

TYPE UF	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
UF alphabétisation Niveaux 1 à 4	151 UF	163 UF	154 UF	173 UF
UF FLE débutants Niveaux UFDA et UFDB	209 UF	220 UF	274 UF	294 UF
Formation de base Niveaux 1 à 3 + compétences générales de base	45 UF	42 UF	42 UF	42 UF
Rémédiation en français	4 UF	6 UF	9 UF	15 UF
CEB – Français-Mathématique / Citoyenneté	16 UF	19 UF	25 UF	27 UF

L'enseignement de Promotion sociale organise également une section de 'formation de formateurs en alphabétisation'<sup>12</sup>.

### EDUCATION PERMANENTE – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le public visé par le secteur de l'Education permanente est le public adulte c'est-à-dire les personnes de plus de 18 ans.

10 Voir Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, *Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles, 4<sup>e</sup> exercice. Données 2007-2008*, pages 143-144.

11 Voir partie II, page 140 et suivantes.

12 Voir le chapitre 5 de cette édition pages 117 à 122.

Le secteur de l'Education permanente poursuit le soutien d'actions d'alphabétisation à travers la reconnaissance d'associations dans le cadre du décret sur l'action associative dans le champ de l'éducation permanente du 17 juillet 2003 et de conventions spécifiques dont l'objet et les bénéficiaires se renouvellent en fonction de projets particuliers. Le public doit être majoritairement adulte. Aucune autre condition d'accès n'est précisée par la législation. Chaque association définit elle-même son cadre d'intervention en fonction de son projet et de ses publics.

Le nombre d'organismes reconnus dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 qui renseignent une activité d'alphabétisation demeure stable : une trentaine dont le mouvement Lire et Ecrire, Alpha Mons-Borinage et le Collectif d'alphabétisation. Ces asbl mènent un large panel d'actions régulières ou ponctuelles avec un public d'apprenants. Ces actions sont actuellement en cours d'analyse et relèvent des principales catégories d'actions :

- Formation Alpha – Alpha FLE,
- Savoirs de base dont formation de base et FLE de base,
- Intergénérationnel, Alpha familiale, soutien à la parentalité, table de conversation,
- Citoyenneté/compréhension des codes culturels et sociaux,
- Réunions thématiques et groupes de réflexion,
- Activités culturelles-socioculturelles (visites, ateliers créatifs, conférences, promotion de la lecture...),
- Accueil des participants.

L'analyse du tableau détaillé<sup>13</sup> permet d'identifier les asbl ou projets d'alphabétisation soutenus dans le cadre des différents dispositifs d'Education permanente :

13 Voir partie II, pages 150 à 152.

	2008	2009	2010	2011
<b>Décret 17 juillet 2003</b>	33 organismes	33 organismes	35 organismes	35 organismes
<b>Circulaire Formation des cadres culturels</b>	1 opérateur	1 opérateur	1 opérateur	1 opérateur
<b>Circulaire Alpha-Culture</b>	33 projets	31 projets	23 projets	31 projets
<b>Conventions Alpha hors décret</b>	Pas de convention	2 conventions	1 convention	1 convention

Depuis l'entrée en vigueur du décret qui concerne en son axe 2 la formation des animateurs, des formateurs et des acteurs associatifs, les actions de formation de cadres culturels soutenues par le biais de la circulaire ministérielle du 15 novembre 2001<sup>14</sup> continue à soutenir un seul opérateur (Lire et Ecrire), mais le tableau repris dans la deuxième partie montre que les montants des subventions alloués dans le cadre de la circulaire sont en constante diminution.

Existant depuis 2007, l'appel à projets « Alpha-Culture »<sup>15</sup> permet l'intervention d'animateurs artistiques et l'émergence de partenariats entre organismes d'alphabétisation et partenaires culturels dans une optique de développement de démarches artistiques s'intégrant dans la pédagogie de l'apprentissage de la langue.

Par ailleurs, il existe des conventions spécifiques (hors décret) qui peuvent avoir pour objet exclusif un projet d'alphabétisation :

- Convention avec Vie féminine en 2009-2010 renouve-

14 Circulaire ministérielle du 15.11.2001 organisant le soutien des programmes de formation des cadres de l'animation et de l'action socioculturelles.

15 Circulaire ministérielle du 19.07.2007 relative aux subventions de projets 'Alpha-Culture'.

lée jusqu'en 2014 pour développer et coordonner des programmes d'alphabétisation et de français langue étrangère, à Bruxelles et en Wallonie, en visant une stratégie globale d'action pour changer les conditions de vie des femmes, favoriser l'autonomie des participantes et le développement de leur esprit critique ;

- Convention avec Lire et Ecrire Luxembourg en 2012-2013 pour la réalisation de 9 ouvrages de fiction dans le cadre d'une collection de livres destinée à des adultes faibles lecteurs et ce en partenariat avec une maison d'édition.

## INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

### CADRE

Il est indispensable de préciser rapidement le cadre de l'Insertion socioprofessionnelle pour une meilleure compréhension des différentes mesures développées à Bruxelles et en Wallonie.

Les politiques d'ISP concernent toutes les actions qui favorisent l'insertion vers l'emploi : informations, orientation professionnelle, formations, accompagnement du parcours d'intégration...

Les caractéristiques du public en formation concerné varient selon les dispositifs : demandeurs d'emploi/chercheurs d'emploi<sup>16</sup>, travailleurs...

Dans le cadre de cet Etat des lieux, la politique d'alphabétisation concerne :

#### à Bruxelles :

- les **9 organismes d'ISP** qui dispensent des formations en Alpha et qui sont agréés et subventionnés par la

16 A Bruxelles, la terminologie 'chercheur d'emploi' est préférée à celle de demandeur d'emploi.

	2008	2009	2010	2011
<b>Décret 27 avril 1995</b>	221.426 heures conventionnées par Bruxelles Formation	246.728 heures conventionnées par Bruxelles Formation	258.538 heures conventionnées par Bruxelles Formation	267.730 heures conventionnées par Bruxelles Formation
	672 stagiaires	718 stagiaires	872 stagiaires	926 stagiaires

Commission communautaire française sur base du décret du 27 avril 1995 ; de manière plus large, 50 OISP sont agréés et subventionnés : 9 Missions locales, 10 AFT et 31 opérateurs d'insertion parmi lesquels les 9 opérateurs d'Alpha ;

- les **actions conventionnées dans le cadre de l'article 6** de l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 12 mai 1987 par Bruxelles Formation :
  - Lire et Ecrire dans le cadre de la mise en œuvre d'une plateforme pédagogique d'actions d'alphabétisation
  - Adeppi pour des formations en alphabétisation de personnes détenues
  - Alpha-Signes pour des actions d'alphabétisation de personnes sourdes ou malentendantes (demandeurs d'emploi et travailleurs).

#### en Wallonie :

- les **OISP** pour des actions de formation dans le cadre du décret du 1<sup>er</sup> avril 2004 relatif à l'agrément et au subventionnement des OISP et EFT ; parmi les 90 OISP agréés, 24 dispensent des formations en Alpha ;
- des **opérateurs d'Alpha** (reconnus aussi comme OISP) pour des actions de coordination, sensibilisation et formation dans le cadre de conventions non structurées et d'une convention-cadre (cette dernière jusqu'en 2010).

Au cours des années, la définition de l'Alpha s'est précisée. Certains organismes ne sont pas/plus repris parce qu'ils ne font pas/plus d'Alpha/FLE. Ils proposent, par exemple, uniquement du français de base. Ces heures de formation ne sont plus comptabilisées. Ces variations dans la définition de l'Alpha doivent conduire à une interprétation prudente des données du tableau.

	2008	2009	2010	2011
<b>Décret 1<sup>er</sup> avril 2004</b> entré en vigueur en 2008	26 OISP 575.173 heures / stagiaires 2.771 stagiaires	26 OISP 653.492 heures / stagiaires 2.662 stagiaires	24 OISP 834.288 heures / stagiaires 2.904 stagiaires	24 OISP 702.981 heures / stagiaires <sup>17</sup> 2.783 stagiaires
<b>Subventions hors décret Forem SPW-DGO 6<sup>18</sup></b>	4 conventions	4 conventions	3 conventions	1 convention

#### ENTITÉS FÉDÉRÉES CONCERNÉES

**A Bruxelles**, la Commission communautaire française (COCOF) agréée les OISP sur base de conventions établies entre Bruxelles Formation et les OISP.

La COCOF attribue les budgets liés aux opérations de formation et Actiris – anciennement Orbem - subventionne le volet guidance.

Bruxelles Formation octroie un budget pour les actions conventionnées dans le cadre de l'article 6.

<sup>17</sup> Comme indiqué dans les tableaux budgétaires, le nombre d'heures pour 2011 est une donnée provisoire car il se base, contrairement aux autres années, non pas sur les heures de formation prestées mais sur les heures de formation agréées qui généralement sont inférieures au nombre d'heures de formation prestées. La correction sera apportée en 2013.

<sup>18</sup> Voir plus loin page 18.



**En Wallonie**, les OISP sont agréés et subventionnés par le Service Public de Wallonie (SPW). Les conventions non structurelles, quant à elles, étaient jusqu'en 2010 gérées par le SPW et la convention-cadre par le Forem.

#### SIMILITUDES ET DIVERGENCES ENTRE BRUXELLES ET LA WALLONIE

Les deux décrets OISP sont, en partie, comparables : tous deux privilégient le même objectif : il s'agit d'accroître les chances des demandeurs d'emploi peu qualifiés de trouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'Insertion socioprofessionnelle. Les décrets proposent d'inscrire les différentes actions dans un parcours d'insertion. Dans cette vision, l'alphabétisation est une première étape. D'autres axes que l'action de formation sont développés : le soutien individuel/collectif et l'accompagnement psychosocial individuel des stagiaires. D'autres objectifs sont définis : développement des compétences, retissage des liens sociaux et lutte contre les discriminations.

Cette variété d'objectifs révèle le caractère composite des dispositifs d'ISP et la diversité des modes d'action mis en œuvre.

Les **conditions d'admission des publics Alpha** sont différentes :

#### A Bruxelles :

- en ce qui concerne les formations relevant du décret du 27 avril 1995, il s'agit des demandeurs d'emploi inoccupés n'ayant pas le CEB ;
- l'article 6 de l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 12 mai 1987 permet de travailler avec un public qui n'est pas celui du décret : détenus, travailleurs, personnes handicapées.

#### En Wallonie :

- dans le cadre du décret EFT/OISP, les formations s'adressent aux demandeurs d'emploi inoccupés ne disposant pas du CESS et non soumis à l'obligation scolaire<sup>19</sup> ;
- dans le cadre des conventions non structurelles et de la convention-cadre, les formations s'adressent à un public plus large : (travailleurs, demandeurs d'emploi, personnes en (ré)-affiliation sociale).

Au plan du **financement** des différences apparaissent entre les deux Régions :

- à **Bruxelles**, les OISP actifs en Alpha bénéficient d'un financement FSE en plus des subsides régionaux ;
- **en Wallonie**, les OISP disposent, depuis 2008, d'un financement structurel renforcé à concurrence des moyens octroyés précédemment par le FSE.

19 Les OISP accueillent en tant que stagiaires :

Les demandeurs d'emploi inoccupés, inscrits au Forem n'étant plus soumis à l'obligation scolaire et ne disposant pas d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur.

Toute personne qui répond à une des conditions suivantes :

- 1) être inscrit au FOREM, depuis au moins 24 mois, comme demandeur d'emploi inoccupé ;
- 2) être demandeur d'emploi qui réintègre le monde du travail (toute personne qui n'a pas exercé d'activité professionnelle pendant les trois années précédant son entrée en formation et qui n'a pas bénéficié d'allocations de chômage, d'attente ou d'interruption pendant la période de trois ans qui précède son inscription comme demandeur d'emploi) ;
- 3) être incarcérée ou internée susceptible, dans les deux ans, d'être libérée, en régime de semi-liberté ou en régime de liberté conditionnelle, d'un établissement pénitentiaire ou d'un institut de défense sociale ;
- 4) être considérée comme personne étrangère séjournant légalement sur le territoire belge, conformément à la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, y compris dans le cadre des recours prévus par les dispositions contenues dans le titre III de la loi précitée.

Certains stagiaires peuvent faire l'objet d'une dérogation :

- soit dans le cas où le demandeur d'emploi inoccupé dispose du certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un titre équivalent ou supérieur,
- soit dans le cas où il s'agit d'un bénéficiaire d'indemnités d'incapacité de travail (moyennant l'accord préalable du médecin-conseil de l'INAMI) qui dispose du certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un titre équivalent ou supérieur.

## EVOLUTION

Tant en Wallonie qu'à Bruxelles des efforts ont été consentis pour simplifier les dispositifs, que ce soit au niveau de leur organisation ou de leur fonctionnement.

### A Bruxelles

En Région bruxelloise, l'intervention de multiples partenaires publics rend complexe l'organisation et le subventionnement du dispositif de formation en Insertion socioprofessionnelle.

Actiris, la COCOF et Bruxelles Formation soutiennent les actions de formation organisées par les organismes d'Insertion socioprofessionnelle. Ces derniers, parmi lesquels les 9 opérateurs d'alphabétisation, sont donc confrontés à une lourde charge administrative.

Afin d'alléger celle-ci, des démarches entre ces trois institutions ont été entamées depuis plusieurs années déjà. Ce travail de collaboration a abouti à l'élaboration :

- d'un dossier d'appel à projets commun à Bruxelles Formation et à Actiris permettant à la fois le conventionnement des heures de formation et du volet accompagnement (à partir des projets de l'année 2009) ;
- d'un dossier financier commun à Actiris et à la COCOF ;
- d'un rapport d'activités commun à Bruxelles Formation, à Actiris et à la COCOF (à partir de l'année 2011).

C'est donc en 2012 que sont rentrés les premiers rapports d'activités et financiers communs ; les services publics concernés ont prévu une évaluation de ces outils.

### En Wallonie

Le Gouvernement wallon a demandé aux Ministres concernés par l'alphabétisation un redéploiement rationnel de la

politique globale en la matière. Le cadre général a donc été simplifié en vue de la mise en œuvre des axes prioritaires.

La convention-cadre 'Forem-Lire et Ecrire-Funoc' n'a pas été renouvelée et le budget de 2.880.000 euros a été transféré au Service public de Wallonie. Une partie de ce montant (2.140.000 euros) est destinée à soutenir les actions de qualification (OISP). Le solde du budget (740.000 euros) est affecté aux autres missions prioritaires, dans le cadre **d'une seule convention pluriannuelle avec Lire et Ecrire** dont question ci-après.

Les trois anciennes conventions non structurelles arrivées à échéance ont été réorganisées en une seule convention pluriannuelle. Le budget global s'élève à 1.360.916 euros. Le budget supplémentaire reprend l'enveloppe « Funoc » pour la formation des travailleurs. A celui-ci sont ajoutés des points APE antérieurement mis à disposition de Lire et Ecrire.

Cette nouvelle convention unique intègre également une ancienne convention dépendant de la Direction de l'Action sociale (et donc, hors ISP) dont le public bénéficiaire est un public en (ré)affiliation sociale (175.000 euros).

Quatre axes d'action sont spécialement identifiés :

- la détection de l'analphabétisme (y compris l'appui à l'émergence de la demande) ;
- le renforcement de l'offre de formation des publics en (ré)affiliation sociale ;
- le renforcement des formations en faveur des travailleurs occupés ;
- l'appui au développement de la logique des plans d'action territoriaux (mise en réseau des opérateurs etc.).

Cette nouvelle approche permet une vision plus globale de la stratégie d'actions en faveur de l'alphabétisation en ISP (un seul rapport est réalisé par les opérateurs). Elle permet aussi de mieux différencier la part du budget consacrée aux

actions de coordination et de sensibilisation de celle consacrée directement à la formation.

### INTERVENTIONS DU FOREM – LA WALLONIE

Depuis 2011, le Forem n'intervient plus spécifiquement sur l'Alpha. En effet, il n'y a plus de plan PST-3 ni d'actions visant uniquement l'alphabétisation telle que la convention-cadre avec Lire et Ecrire.

Cependant, toute une série de projets, dans lesquels le Forem intervient, comprennent des modules liés à l'alphabétisation :

- par exemple, dans la **convention-cadre conclue entre la Fédération des CPAS, la Wallonie et le Forem**, des CPAS demandent à des opérateurs d'alphabétisation (Lire et Ecrire OISP, Alpha 5000,...) de venir dispenser des formations relatives à l'alphabétisation. Celles-ci sont intégrées dans des projets globaux liés à l'Insertion socioprofessionnelle de près ou de loin. Il s'agit donc de modules d'alphabétisation (au sens large, intégrés dans un parcours plus global) pris en charge par le Forem via la convention-cadre.

Le Forem intervient financièrement dans les prestations sociales des stagiaires en OISP, via le **contrat de formation F70bis**. Cette intervention est une obligation décrétales (Arrêté du Gouvernement wallon du 8 février 2002).

Les stagiaires sous contrat de formation (F70bis) bénéficient des avantages suivants:

- maintien de leurs droits sociaux (allocations de chômage s'ils y ont droit, assurance maladie, allocations familiales,...) ;
- dispense de l'Onem pour les demandeurs d'emploi ayant le statut de chômeur sur la base de l'article 91 de la réglementation au chômage ;

- indemnité de formation (1 euro/heure) pour chaque heure de formation (ou de stage) prestée ;
- intervention forfaitaire dans les frais de déplacement entre leur domicile et le lieu de formation (ou de stage) principal (toute autre forme de déplacements est à charge de l'opérateur) ;
- remboursement forfaitaire pour les frais de crèche et de garderie ;
- couverture d'assurance (sur le lieu de formation et en stage), en vertu des polices d'assurances souscrites auprès d'ETHIAS par le Forem.

### COHÉSION SOCIALE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

En Belgique francophone, les décrets des entités fédérées relatifs aux politiques de Cohésion sociale ont des caractéristiques parfois similaires, parfois différentes :

- le décret portant sur le dispositif de Cohésion sociale du 13 mai 2004 adopté par la COCOF à Bruxelles ;
- le Plan de Cohésion sociale des villes et communes, adopté par le Parlement wallon de 6 novembre 2008.

Ces deux dispositifs se caractérisent par une approche universaliste de respect des droits fondamentaux et poursuivent la réalisation d'objectifs opérationnels identiques dans les deux Régions :

- le développement social des quartiers/territoires ;
- la lutte contre toutes les formes de précarité et de pauvreté.

Un élément fondamental et commun de ces dispositifs régionaux est l'importance accordée au partenariat et au réseau afin de renforcer les complémentarités des actions des pouvoirs publics et celles des secteurs associatifs rendant possible une politique locale intégrée d'offre de services.

## COHÉSION SOCIALE (COCOF)

Avec le nouveau quinquennat Cohésion sociale 2011-2015, on assiste à une augmentation du nombre de projets subventionnés pour des actions d'alphabétisation notamment dans le cadre des contrats régionaux qui pour certaines asbl, comme le Collectif d'alphabétisation, Vie féminine ou Bruxelles laïque, proposent plusieurs lieux différents de formation.

DÉCRET 13 MAI 2004	2008	2009	2010	2011
<b>Contrats régionaux</b>	12 organismes	12 organismes	12 organismes	20 organismes
<b>Contrats communaux</b>	78 organismes	78 organismes	78 organismes	79 organismes
<b>Plan bruxellois pour l'alphabétisation</b>	6 Locales de Lire et Ecrire + 41 opérateurs conventionnés	6 Locales de Lire et Ecrire + 44 opérateurs conventionnés	6 Locales de Lire et Ecrire + 46 opérateurs conventionnés	6 Locales de Lire et Ecrire + 44 opérateurs conventionnés
<b>Conventions Alpha hors décret</b>	Pas de convention	2 conventions	1 convention	1 convention

### DÉFINITIONS DU CONCEPT DE COHÉSION SOCIALE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

**En Région de Bruxelles-Capitale** et plus particulièrement à la Commission communautaire française (COCOF), le décret portant sur le dispositif de Cohésion sociale du 13 mai 2004 définit la Cohésion sociale *comme l'ensemble des*

*processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quels que soient leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.*

Le texte précise les modalités de mise en œuvre et les objectifs poursuivis :

*Ces processus visent la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques :*

- *d'intégration sociale,*
- *d'interculturalité,*
- *de diversité socioculturelle*
- *de cohabitation des différentes communautés locales.*

*Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau.*

**En Wallonie,** la définition de ce concept est quasi similaire.

Le Plan de Cohésion sociale des villes et communes du 6 novembre 2008 vise :

- à soutenir les communes,
- à promouvoir la cohésion sociale sur leur territoire
- à encourager les processus contribuant à assurer à tous les individus l'accès aux droits fondamentaux de compétence régionale :
  - le droit à un revenu digne,
  - le droit à la protection de la santé,
  - le droit à l'aide sociale et médicale,
  - le droit à un logement décent et un environnement sain,
  - le droit au travail,
  - le droit à la formation,
  - le droit à l'épanouissement culturel et social.

## MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE COHÉSION SOCIALE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

**Le dispositif de Cohésion sociale bruxellois** consiste à mettre en place des initiatives en faveur du vivre ensemble sous l'impulsion de la COCOF en partenariat avec les communes et plus de 270 associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. Ces quartiers ont été recensés dans 13 communes sélectionnées sur base d'une part des difficultés sociales rencontrées par leur population et d'autre part des espaces prioritaires tels que définis par le Plan Régional de Développement (EDRLR – Espace de développement renforcé du logement et de la rénovation). A côté des 13 contrats communaux, le décret permet le financement de projets régionaux qui ont une portée régionale ou intercommunale ainsi que des projets non retenus dans un contrat communal. Pour définir les priorités à Bruxelles, ces dispositifs se réfèrent à des évaluations ou études permettant de diagnostiquer tantôt des zones géographiques à soutenir, tantôt des objectifs à promouvoir, tantôt des manques à combler ou encore des attentes du milieu associatif ou de la population.

Les priorités de Cohésion sociale peuvent être redéfinies à chaque nouveau quinquennat. Pour arrêter les priorités du quinquennat 2011-2015, le Collège de la COCOF s'est appuyé sur les évaluations réalisées par le Centre régional d'appui à la cohésion sociale (CRACS) et sur les éléments statistiques, rassemblés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) et l'Observatoire de la Santé et du Social (OSS), relatifs aux problèmes et besoins dans les quartiers de Bruxelles.

**En Wallonie, le Plan de Cohésion sociale 2009-2013** concerne 147 communes (sur les 253 communes de langue française), mais ne compte que 140 plans, certaines d'entre elles ayant déposé un projet en association avec d'autres communes.

Le PCS est un dispositif transversal, élaboré pour répondre aux besoins locaux. Un indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)<sup>20</sup> estimé par l'IWEPS rend compte de l'accès de la population de la commune aux 6 droits fondamentaux et de facteurs de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale. Cet indicateur permet d'objectiver l'octroi des subsides et de renforcer le soutien aux communes qui en ont le plus besoin. Il est complété par le diagnostic de cohésion sociale qui doit être effectué par les communes, avec les associations, services et institutions concernés, afin de faire apparaître les atouts, les faiblesses et les besoins locaux. Ce diagnostic recense les initiatives publiques et privées déjà mises en œuvre sur le territoire communal, les attentes de la population et les manques à satisfaire. Le PCS doit alors identifier les axes de travail et les actions qu'il portera dans un ensemble cohérent.

Près de 1.700 actions recensées se déclinent autour de quatre axes, à savoir :

- 1. L'insertion socioprofessionnelle ;
- 2. L'accès à un logement décent ;
- 3. L'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- 4. Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Les actions d'alphabétisation et d'apprentissage du français peuvent s'inscrire dans les axes 1 et 4.

Une commission d'accompagnement (concertation locale pilotée par la commune), veille au bon déroulement des dispositifs de Cohésion sociale, en assure la coordination, l'articulation, la promotion et l'évaluation des actions menées. En Wallonie, l'accompagnement méthodologique des PCS est assuré par la Direction interdépartementale de

<sup>20</sup> Pour en savoir plus sur les composantes et les scores obtenus sur l'indicateur ISADF voir le site du PCS : [http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id\\_rubrique=173](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php?id_rubrique=173)

la Cohésion sociale du Service public de Wallonie-Secrétariat Général qui assiste à la CA locale et fait le lien avec les Directions générales qui contribuent au financement et au contrôle financier.

En effet, pour mener ces politiques, des subventions sont octroyées dans le cadre d'une enveloppe budgétaire allouée aux communes. Ces enveloppes sont calculées sur base d'une série d'indicateurs sociodémographiques (en Wallonie, les subventions sont fonction de l'ISADF et de l'importance démographique de la commune) et permettent d'objectiver l'octroi des subsides en renforçant le soutien aux communes qui en ont le plus besoin.

Les communes wallonnes doivent assurer un cofinancement du plan à hauteur de 25% de cette subvention contrairement aux communes bruxelloises qui, en fonction de leurs priorité et de leurs moyens budgétaires, peuvent cofinancer ce dispositif que ce soit par la mise à disposition de locaux, de personnel, de financement... De plus, en Wallonie, il est intéressant de souligner que le Ministre de l'Emploi accorde 473 points APE spécifiques aux PCS et la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances octroie un budget supplémentaire dédié à des associations qui œuvrent dans le cadre du Plan et qui sont situées dans les communes le plus en difficultés (= dont l'ISADF est supérieur à la moyenne régionale). En tout, le PCS mobilise près de 34 millions d'euros par an et 670 travailleurs à temps plein.

#### FOCUS SUR L'ALPHABÉTISATION EN RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE

##### Priorités

La volonté de mener une véritable politique d'alphabétisation à Bruxelles a été réaffirmée pour ce quinquennat

2011-2015 en recentrant les priorités de Cohésion sociale sur trois thématiques prioritaires:

- 1. le soutien et l'accompagnement scolaire ;
- 2. l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés ;
- 3. l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants.

Dans l'appel à projet du quinquennat 2011-2015, la COCOF décline ses attentes en matière d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française de la façon suivante :

*L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est indispensable si l'on veut devenir citoyen à part entière dans notre cité. La maîtrise de la langue permet en outre d'améliorer l'insertion sociale et l'implication de tous dans notre société, elle est un levier évident pour s'insérer dans le monde du travail, faciliter l'apprentissage et le suivi scolaire des enfants, s'approprier les clefs pour mieux investir la ville, atteindre plus facilement une égalité entre hommes et femmes... Une meilleure connaissance de la langue permet de contribuer à un mieux-vivre ensemble en encourageant une cohabitation harmonieuse des différentes communautés locales et en évitant une 'ghettoisation'.*

Par ailleurs, l'asbl Lire et Ecrire Bruxelles a été désignée depuis 2010 comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage de la langue française pour adultes ou Centre bruxellois pour l'alphabétisation (décret du 15 janvier 2009 relatif à la Cohésion sociale). Ses principales missions sont tant l'accueil et l'orientation du public que la formation.

##### Mise en œuvre de la priorité 'alphabétisation et apprentissage du français'

Le public visé est celui des adultes peu ou non scolarisés, peu importe leur nationalité. Ces personnes ne maîtrisent

pas, et ce dans aucune langue, les compétences et savoirs de base correspondant au niveau de fin d'études primaires ou certificat d'enseignement de base, voire du premier degré de l'enseignement secondaire.

L'objectif final des actions de formation est de s'approprier la langue française afin d'acquérir de meilleures possibilités de participation dans la société, une plus grande responsabilisation, et un accroissement de ses capacités d'autonomie et de socialisation et ce en respectant les durées d'apprentissage propres à chaque parcours personnel. La question de l'alphabétisation ne se résume pas à la formation stricto sensu, mais il s'agit d'organiser le passage vers une autre formation qualifiante, un emploi, une nouvelle orientation de vie... Il existe un réel travail en synergie et en réseau afin d'élargir l'offre et d'assurer le plus de complémentarité dans les niveaux de formation afin que les apprenants puissent évoluer dans leur apprentissage (notamment par les réunions de zone proposées par les Locales du Centre bruxellois pour l'alphabétisation).

Cet apprentissage doit être proposé avec les moyens les plus adaptés, dans une approche collective et participative, en visant à amener l'apprenant à acquérir un niveau de connaissance du français oral et écrit correspondant à celui du certificat d'enseignement de base pour l'alphabétisation, voire du premier degré du secondaire pour l'apprentissage du français :

- apprentissage de la langue,
- apprentissage de la lecture,
- apprentissage de l'écriture,
- apprentissage du calcul,
- apprentissage des technologies de la communication,
- apprentissage de prise de parole,
- prise de pouvoir sur sa vie, son milieu et son environnement,
- ...

L'offre doit répondre à des exigences qualitatives et quantitatives. Ainsi, l'opérateur est tenu :

- d'assurer ses cours par des formateurs formés ;
- d'organiser un test de positionnement linguistique en français pour chaque candidat lors de son inscription ;
- d'assurer une orientation du candidat vers une autre structure associative ou vers le Centre bruxellois pour l'alphabétisation en cas de groupes complets ou non adaptés au profil de l'apprenant et de garantir une offre variée correspondant aux demandes d'un public hétérogène :
  - cours du jour et du soir,
  - cours intensifs et cours plus légers,
  - cours mixtes en majorité,
  - cours s'adressant à un public féminin en minorité ;
  - ....
- de respecter les critères de qualité en offrant aux apprenants :
  - des locaux adaptés,
  - du matériel de formation de qualité ;
- de faciliter l'accueil des enfants pendant les cours ;
- d'organiser une procédure d'évaluation des acquis à la fin de chaque module de formation ou au moins une fois par an.

Les formations sont organisées par groupe d'une durée minimale de 7 heures hebdomadaires en journée et/ou de 4 heures en soirée, en tenant compte au-delà des cours de français, des ateliers divers, visites, activités socioculturelles et/ou sociosportives, activités visant une initiation citoyenne faisant partie intégrante de l'apprentissage.

#### **Circulaire interprétative du 4 mai 2010.**

La circulaire interprétative du 4 mai 2010 pour ce nouveau quinquennat apporte également de nombreuses nuances et précisions relatives notamment à :

- la mise en place des actions de Cohésion sociale en veillant à la mixité ;
- une reconnaissance différente des projets de Cohésion sociale en tant que :
  - projets prioritaires,
  - projets complémentaires,
  - projets transversaux.

Même si la majorité des projets subventionnés s'inscrivent dans le cadre des projets prioritaires, les projets complémentaires sont également repris comme opérateurs d'alphabétisation dans cet Etat des lieux.

**Les projets prioritaires** sont sélectionnés en premier lieu et répondent « de manière stricte » à l'apprentissage de la langue.

**Les projets complémentaires**<sup>21</sup> n'y répondent pas « de manière stricte » mais complètent le dispositif en contribuant à la cohérence globale du contrat communal ou du dispositif régional de cohésion sociale. Ils viennent renforcer par le cadre d'un partenariat formel un/des opérateur(s) de Cohésion sociale qui rencontre(nt) les objectifs prioritaires de l'alphabétisation en proposant des :

- activités socioculturelles,
- activités socio-artistiques (ateliers théâtre, chant, vidéo pour favoriser l'expression orale des apprenants...),
- activités sociosportives,
- projets favorisant l'insertion socioprofessionnelle.

**Les projets transversaux** développent des actions de type « fête de quartier », « publication », « journée des associations », « formation de formateurs ».... qui s'intègrent dans les objectifs prioritaires.

21 Les organismes identifiés menant des actions complémentaires avec les publics en alphabétisation sont identifiés dans le chapitre consacré à l'offre, voir page 78.

**Rencontrer la mixité sociale, culturelle, d'âge et de genre** à travers les initiatives soutenues est un des objectifs que souligne la circulaire interprétative du 4 mai 2010.

**La problématique du genre** et plus particulièrement de la mixité, de l'émancipation et de l'égalité hommes-femmes n'est plus une priorité (contrairement au quinquennat précédent) mais doit être présente dans toutes les actions. Il faut veiller à ce que tous les publics soient touchés. Afin de favoriser cette mixité dans les actions, il est apprécié qu'il y ait au minimum une action accueillant tant des hommes que des femmes.

L'objectif est de permettre une réelle mixité pour la majorité des actions proposées. Une attention particulière est portée par les opérateurs pour atteindre le public masculin adulte (moins présent dans les actions menées dans le précédent quinquennat).

### Evaluation des actions de Cohésion sociale

La circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2011-2015 précise que *l'association remet un rapport annuel spécifique en matière d'alphabétisation au Centre bruxellois pour l'alphabétisation qui, après analyse, pourra en retirer des éléments destinés à l'Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française.*

Le « questionnaire harmonisé » actuellement finalisé par le Comité de pilotage Alpha<sup>22</sup> remplacera l'essentiel du rapport d'évaluation annuel des organismes d'alphabétisation en Cohésion sociale et le questionnaire de Lire et Ecrire utilisé jusqu'en 2010 pour réaliser une analyse statistique et l'élaboration de recommandations.

22 Voir les chantiers du Comité du pilotage dans ce chapitre, pages 39 à 41.



Pour 2011, année de lancement du nouveau quinquennat de Cohésion sociale, c'est le CRACS qui a effectué le dépouillement des questionnaires d'évaluation, dont le volet quantitatif, pour tous les opérateurs de Cohésion sociale, alphabétisation comprise. Dans un deuxième temps, le Centre bruxellois pour l'alphabétisation sera sollicité pour cette mission en ce qui concerne les opérateurs d'alphabétisation. Cette contribution des acteurs de Cohésion sociale vise à alimenter une vue d'ensemble des opérateurs Alpha et de l'offre qu'ils assurent en vue d'en analyser l'organisation et, le cas échéant, d'envisager des améliorations. Elle vise également à favoriser davantage de complémentarité entre les différents acteurs de cette politique.

### Perspective budgétaire

On peut remarquer que l'estimation du budget destiné à l'alphabétisation a plus que doublé pour le volet régional, passant de 194.816 euros à 474.177 euros, et presque doublé pour le volet communal, passant de 891.935 euros à 1.600.677 euros, en 2011. Ces chiffres restent des estimations<sup>23</sup> car il est impossible d'identifier avec exactitude la part du budget destinée uniquement à l'alphabétisation du fait que les projets proposent souvent d'autres actions également subventionnées mais qui ne concernent pas du tout l'alphabétisation comme une école de devoirs, une permanence sociale pour primo-arrivants... Parallèlement à l'augmentation des moyens budgétaires destinés à ce dispositif, le renforcement de cette politique s'inscrit dans la durée puisqu'il s'agit d'un programme quinquennal de Cohésion sociale.

D'autres dispositifs comme le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) ou des arrêtés d'initiatives permettent d'apporter un soutien aux projets émergents, de façon ponctuelle, impulsions essentielles pour répondre à des nouvelles problématiques ou à des nouveaux publics ou pour soutenir de nouveaux opérateurs.

### FOCUS SUR L'ALPHABÉTISATION EN WALLONIE<sup>24</sup>

L'alphabétisation constitue l'une des dimensions incontournables du Plan de Cohésion sociale qui découle notamment de l'application du droit à la formation et à l'épanouissement culturel et social. Le PCS contribue à la promotion de l'alphabétisation à son échelle.

Pour rappel, les actions soutenues dans le cadre du PCS s'inscrivent dans un des quatre axes suivants :

- 1. L'insertion socioprofessionnelle ;
- 2. L'accès à un logement décent ;
- 3. L'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- 4. Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

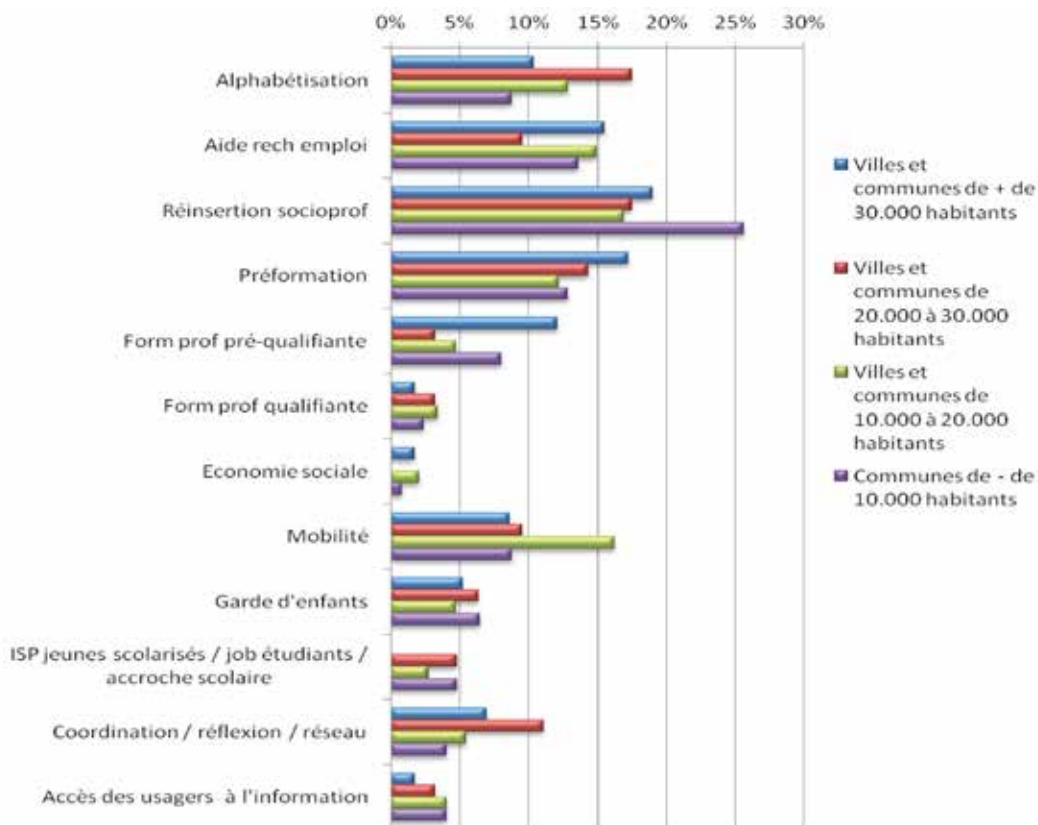
Le graphique ci-dessous fait référence à une analyse de l'Insertion socioprofessionnelle développée dans le cadre du PCS à partir des données sur l'activité de 2010. Ce document permet de visualiser la répartition des différentes thématiques de l'axe 1 (ISP) en fonction de la population des communes<sup>25</sup>.

23 Voir partie II, page 178, l'exposé de la méthode de calcul de ces estimations.

24 Une contribution de Lire et Ecrire se trouve dans le chapitre 3 consacré aux dispositifs de Cohésion sociale et donne le point de vue des bénéficiaires sur les actions d'alphabétisation menées dans le cadre des PCS wallons. Voir pages 90 à 100.

25 Ce document n'a pas été publié à ce jour.

## RÉPARTITION DES THÉMATIQUES DES ACTIONS PCS DE L'AXE 1 (ISP) EN FONCTION DE LA POPULATION DES COMMUNES



26

Les actions d'alphabétisation et d'apprentissage du français peuvent s'inscrire dans les axes 1 et 4 :

- près de 12% des actions menées dans l'axe 1 (ISP) rejoignent cette thématique,
- les actions menées dans l'axe 4 sont plus difficilement identifiables mais bien présentes.

En ce qui concerne plus largement les actions développées dans l'axe « insertion socioprofessionnelle » du PCS, celles-ci viennent en amont d'un processus de formation ou de mise à l'emploi par le biais de la mise en place d'un réseau des opérateurs disponibles sur le territoire communal de manière à améliorer l'offre de services, par des actions qui diminuent les freins à l'emploi (mobilité et garde d'enfants)

ou par une aide individualisée qui normalise les prérequis nécessaires à une mise à l'emploi ou à l'entrée en formation. Le public visé est majoritairement un public très éloigné de l'emploi.

En 2010, un budget de 468.000 euros a été alloué aux actions d'alphabétisation. Cela représente 8,37 % du budget total de l'axe 1 (ISP) du Plan. Ces chiffres sont néanmoins à considérer avec précaution étant donné qu'ils constituent des estimations sans pouvoir attester que ces prévisions sont en parfaite adéquation avec les consommations budgétaires réelles des subsides. Il faut aussi tenir compte d'actions menées dans l'axe 4, difficilement identifiables mais bien présentes.

### Actions d'alphabétisation et publics

Les actions d'alphabétisation s'adressent majoritairement à un public en démarche d'insertion socioprofessionnelle, mais aussi dans une moindre mesure à destination d'un public en processus de réaffiliation sociale.

Dans le cadre des PCS, différents types d'actions sont initiées et soutenues :

- atelier d'alphabétisation orale ;
- atelier d'écrivain public ;
- cours de FLE (Français Langue Étrangère) ;
- alphabétisation familiale ;
- soutien à la parentalité ;
- mise en place d'une plateforme d'alphabétisation comme outil de développement culturel et personnel par le biais d'ateliers et d'activités diverses ;
- accompagnement dans les démarches administratives de la vie courante ;
- campagnes d'information ;
- sensibilisation du personnel communal ;
- ateliers d'écriture et de lecture ;

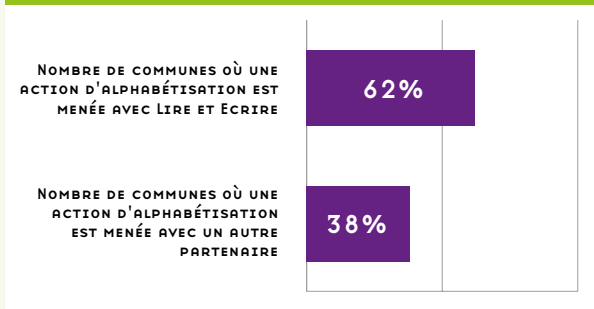
- accès à l'information et la formation ;
- remises à niveau ;
- développement de l'estime et de la confiance en soi ;
- développement du lien social ;
- formation des travailleurs sociaux en alphabétisation et animations au sein des quartiers ;
- création d'un groupe d'experts en vue de mutualiser les savoirs pour ensuite organiser un processus de formation grâce aux subsides récoltés ;
- insertion socioprofessionnelle des stagiaires, demandeurs d'emploi ;
- facilitation de l'émergence de la demande d'un public difficile à toucher.

Ces actions sont développées majoritairement en collaboration avec Lire et Ecrire dont les 8 Régionales wallonnes œuvrent depuis plusieurs années à établir des partenariats avec les communes dans le cadre du PCS et mènent :

- des actions de sensibilisation de secteurs spécifiques ou du grand public et des actions de partenariat ;
- des actions de formations en alphabétisation et d'accompagnement méthodologique d'opérateurs à la formation / animation en Alpha ;
- des actions d'alphabétisation intégrée consistant à aller à la rencontre des personnes en difficultés de lecture et d'écriture par l'intermédiaire des organismes et relais associatifs avec lesquels elles sont en contact au quotidien et à intégrer l'utilisation de la langue écrite dans les projets de ces organismes.

D'autres opérateurs locaux, publics et/ou associatifs sont également actifs dans le PCS comme : les administrations communales, les CPAS, les bibliothèques, la Croix-Rouge, les régies des quartiers, les centres régionaux d'intégration, l'asbl Vie féminine, les centres culturels ou encore les maisons de l'emploi.

## ACTIONS D'ALPHABÉTISATION



### Evaluation des actions et thématiques liées à l'alphabétisation

Le Plan de Cohésion sociale wallon fait actuellement l'objet d'une co-évaluation par la DiCS, en collaboration avec l'IWEPS, l'Université de Liège et le Conseil de l'Europe, dans l'optique de mesurer l'impact du PCS sur le bien-être et la cohésion sociale à l'échelle de la commune, mais aussi de la Wallonie, sur la base d'un processus participatif impliquant les communes, leurs partenaires et les citoyens. Le résultat de l'évaluation sera disponible fin 2012-début 2013 pour le lancement du nouvel appel à projets PCS 2014-2019 et fera donc l'objet d'un focus dans le prochain état des lieux sur l'alphabétisation

Selon Lire et Ecrire, les actions menées dans le cadre des PCS offrent des plus-values à plusieurs titres :

- développement de la mise en réseau et du partenariat ;
- échanges de bonnes pratiques ;
- émergence d'une responsabilité collective face à la problématique de l'illettrisme ;
- moyens complémentaires alloués au-delà des financements structurels aux acteurs ;
- meilleure approche du public en situation d'illettrisme, souvent isolé ;

- atouts spécifiques des actions d'alphabétisation intégrée.

De plus, le fait d'inscrire formellement la problématique de l'illettrisme dans le PCS confère une légitimité supplémentaire à l'importance de traiter celle-ci au niveau local en suscitant également l'intérêt de nouveaux acteurs pour intégrer cette dimension dans leurs activités.

### ACTION SOCIALE : ACCUEIL DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE EN WALLONIE

Le tableau publié ci-dessous reprend le nombre d'opérateurs subventionnés pour une action en lien avec l'apprentissage du français langue étrangère, la compréhension des codes sociaux et culturels ainsi que la connaissance des institutions du pays d'accueil en référence à l'axe 1 du décret explicité plus bas. Parmi ceux-ci, certains réalisent une action d'apprentissage du français de manière ciblée, d'autres intègrent cette action parmi un ensemble d'autres activités.

	2008	2009	2010	2011
<b>Décret 4 juillet 1996 (modifié par le décret du 30 avril 2009)</b>	48 orga- nismes	52 orga- nismes	64 orga- nismes	40 orga- nismes

La définition donnée au concept d'« intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » préconisée au sein de la Direction de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et de l'Égalité des chances s'inscrit dans un schéma de Cohésion sociale.

La politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère est actuellement organisée en Région wallonne par le Code wallon de l'Action sociale partie

décrétales (livre 2)<sup>26</sup> – (anciennement décret du 4 juillet 1996 relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère modifié par le décret du 30 avril 2009). L'intégration se décline en quatre axes :

- les lois en vigueur dans un pays doivent être respectées par tous ;
- les valeurs sont des dimensions en évolution dans une société mais ce sont des notions fondamentales de cohésion sociale qui doivent être respectées ;
- la participation de l'ensemble des personnes vivant dans un pays doit être promue à tous les niveaux ;
- la diversité culturelle, dans le respect des normes et valeurs en vigueur dans la société, est source de richesse : elle doit être promue, soutenue et valorisée.

Ainsi, le Code prévoit l'agrément et le subventionnement des **Centres régionaux d'intégration**, structures gérées paritairement par le secteur public et le monde associatif, qui sont actuellement au nombre de sept et dont les missions sont les suivantes :

- l'accompagnement des initiatives locales de développement social ainsi que la coordination des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;
- la promotion de la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des échanges interculturels ;
- la coordination de l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'intégration des personnes étrangères installées depuis peu en Région wallonne ;
- la formation des intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et le dialogue interculturel, ainsi que la for-

mation du personnel des services s'adressant même partiellement à eux ;

- la récolte sur le plan local de données statistiques disponibles ;
- sur proposition de leur Conseil d'Administration, et moyennant l'avis favorable de la Commission, l'organisation, pendant une durée déterminée, d'activités d'intégration de première ligne indispensables à la réalisation du plan local d'intégration au cas où les associations et pouvoirs publics partenaires ne les organisent pas ou à leur demande, en particulier en ce qui concerne l'offre d'apprentissage du français et la connaissance des institutions belges.

Le texte prévoit également le subventionnement **d'initiatives locales de développement social**.

Les projets sont subventionnés soit sur base annuelle, soit s'inscrivent dans une convention pluriannuelle de trois ans (moyennant le respect de certaines conditions), soit sont agréés en tant qu'initiative locale de développement social. Suite aux modifications apportées au texte réglementaire en 2009, les domaines d'activités privilégiés sont les suivants :

- l'apprentissage du français langue étrangère, la compréhension des codes sociaux et culturels ainsi que la connaissance des institutions du pays d'accueil ;
- l'aide à l'exercice des droits et obligations des personnes étrangères ou d'origine étrangère quel que soit le domaine concerné, en particulier les primo-arrivants ;
- l'orientation, l'accompagnement et le soutien aux démarches d'intégration notamment socioprofessionnelles et philosophiques ;
- l'amélioration de la compréhension et connaissance mutuelle en vue d'une société interculturelle par la promotion des échanges et de la connaissance, la médiation sociale et interculturelle, ainsi que l'interprétariat en milieu social ;

<sup>26</sup> Le Code wallon de l'Action sociale est entré en vigueur le 31 décembre 2001. Il rassemble toute la législation en matière de Santé et d'Action sociale en vigueur en Wallonie.

- la lutte contre les discriminations et la promotion de la vie sociale, économique, culturelle et politique, les projets s'inscrivant une démarche de co-développement.

Sur base d'un appel à projets annuel, des subventions sont ainsi octroyées à des initiatives locales de développement social qui s'inscrivent dans les domaines cités plus haut.

Une part importante des projets soutenus dans ce cadre cible « l'apprentissage du français langue étrangère, la compréhension des codes sociaux et culturels ainsi que la connaissance des institutions du pays d'accueil ». Les projets subventionnés sont, en général, portés par des asbl, parfois un CPAS ou une administration communale. Les projets associatifs sont portés par soit des lieux de formation et d'apprentissage linguistique, des associations de quartier (projets multidimensionnels), des associations issues de l'immigration, des services sociaux spécialisés... Ils développent généralement un ensemble d'activités, destinées à favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et à créer ou à renforcer le lien social.

En 2011, environ un quart du budget a été consacré à des actions visant l'apprentissage de la langue française et la compréhension des codes sociaux du pays d'accueil. Au total, une cinquantaine de promoteurs ont réalisé des actions de ce type. Elles ciblent majoritairement un public adulte hors Union européenne.

Les actions menées visent prioritairement un public de primo-arrivants ne disposant pas des connaissances linguistiques de base nécessaires à une bonne intégration.

Les cours proposés visent un apprentissage de base de la langue française, soit pour des personnes peu ou pas scolarisées dans leur langue maternelle, soit pour des personnes scolarisées dans leur langue d'origine, qui disposent, pour

certaines d'entre elles, d'un niveau de qualification plus important.

Les cours de français sont, en général, associés à des modules d'orientation à la citoyenneté et découverte du pays d'accueil.

Ces actions d'apprentissage de la langue française sont souvent envisagées, pour le public cible, comme une première étape dans le processus d'intégration. Pour certains, elles permettront la poursuite de formations qualifiantes, voire l'intégration dans le monde du travail.

Les actions proposées visent le développement de l'autonomie, la participation sociale et citoyenne, la promotion des échanges et la valorisation de la dimension interculturelle. Le partenariat et la mise en réseau sont largement encouragés, notamment via les plateformes « Alpha-FLE » coordonnées par les Centres régionaux d'intégration.

Ces trois dernières années ont permis, notamment via une augmentation des budgets consacrés à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et la mise sur pied du dispositif d'agrément, d'assurer une consolidation et une pérennisation de certains projets.

Les débats et travaux en cours sur la définition et la mise sur pied du futur parcours d'accueil des primo-arrivants permettront sans nul doute de davantage structurer l'offre en matière d'apprentissage du français à destination d'un public de primo-arrivants.

A terme, le travail mené devrait aboutir à une certaine harmonisation des pratiques et des exigences en termes qualitatifs, notamment le lien avec les tests de positionnement, la formation des formateurs, la structuration des contenus d'apprentissage liés aux modules citoyenneté...

### 1.3. NOUVELLES INITIATIVES

#### ENSEIGNEMENT À DISTANCE – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

L'Enseignement à distance (EAD) est de retour comme acteur de l'alphabétisation. Cette Administration dépend de la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette forme particulière d'enseignement propose de multiples formations destinées à tous publics : informatique, langues, remise à niveau en français, mathématiques, histoire, sciences administratives... L'objectif poursuivi est de permettre aux usagers d'apprendre selon leurs propres disponibilités. 10.000 apprenants/an sont concernés par cette forme d'enseignement à la carte qui est offerte seule ou en complément des autres filières.

Au sein de la Direction de l'Enseignement à distance, une cellule pédagogique est chargée de produire des cours et d'organiser un encadrement pédagogique des apprenants sur base des missions définies dans le décret du 18 décembre 1984 :

- organiser un enseignement qui prépare aux épreuves organisées par le Jury de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- organiser un enseignement à l'intention des élèves de nationalité belge d'expression française résidant en dehors du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- organiser des cours destinés à la formation continuée des enseignants ;
- organiser des cours jugés nécessaires au développement de la personnalité pour une meilleure insertion sociale, professionnelle et scolaire.

Les motivations du public qui s'inscrit à ce type de formation par correspondance sont multiples : envie d'apprendre, besoin de se remettre à niveau, désir de se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle, nécessité de se perfectionner, volonté de préparer des examens ou d'obtenir une certification...

Le coût d'inscription est de 37,50 euros quel que soit le nombre de cours suivis. Les demandeurs d'emploi et les allocataires sociaux (CPAS) sont exemptés.

#### LE COURS *ALPHA 203*

Proposé il y a quelques années, un premier cours d'alphabétisation avait ensuite été retiré de l'offre de formation de l'EAD. En 2011, un nouveau cours complètement repensé et mieux adapté aux besoins des apprenants est réintroduit suite à des demandes émanant d'organismes-relais et de personnes de proximité, actives notamment sur le terrain de l'Insertion socioprofessionnelle.

Le nouveau cours *Alpha 203* est une méthode d'auto-apprentissage à distance. Il est destiné à toute personne qui ne peut pas ou ne désire pas entrer en formation collective, mais souhaite avoir accès à une formation qui s'adapte à ses besoins et fonctionne de manière souple dans le temps et dans l'espace.

Si l'EAD s'adresse à tous, le cours *Alpha 203* vise plus spécifiquement des publics qui accèdent parfois difficilement à des groupes de formations :

- personnes habitant dans certaines zones rurales ;
- personnes incarcérées ;
- personnes qui voyagent : Roms, bateliers, forains...

Il peut aussi s'adresser à des personnes en attente d'entrée dans un groupe de formation.

Il peut être utilisé de deux manières :

- dans le cadre d'une démarche de type individuelle ;
- dans le cadre d'une demande de type collectif en partenariat avec un CPAS, EPN...

L'inscription au cours *Alpha 203* peut être réalisée par téléphone par la personne elle-même et éventuellement avec l'aide d'un proche.

À l'entrée en formation, un test oral de pré-requis est proposé. Il est destiné à vérifier la maîtrise passive du français (connaissance des chiffres, des lettres isolées) et le degré d'autonomie du candidat (capacité d'auto-apprentissage et d'autocontrôle). Remarquons que ce cours ne convient pas pour un public FLE.

Si les résultats obtenus au test oral sont positifs, un test écrit, destiné à mesurer les compétences pré-acquises de l'apprenant, est alors envoyé. Ce test est accompagné d'un premier CD d'introduction reprenant l'entièreté des consignes nécessaires à la réalisation de celui-ci.

La méthode d'enseignement est basée sur un fascicule papier accompagné d'un support audio où toutes les consignes sont expliquées oralement. Le support est conçu de manière réaliste et accompagné de dessins et d'une signalétique type BD. La méthodologie privilégie une méthode originale de lecture basée sur une combinaison de la méthode syllabique et de la méthode globale (aspect macro, mémoire visuelle de l'écrit).

Les thématiques retenues dans le cours privilégient des situations de vie quotidiennes : les rendez-vous, la famille, les vacances et le logement.

La durée de formation complète préconisée est de 4 à 5 mois (1 fascicule thématique par mois). Elle peut toutefois s'étendre sur une durée variable en fonction du rythme

d'apprentissage de l'apprenant, de ses besoins, de ses disponibilités. Les devoirs réalisés par l'apprenant, retournés auprès de l'EAD, entraînent l'expédition du fascicule de cours suivant. Le professeur évalue le travail effectué et fournit, lorsque cela est possible, un feedback téléphonique à l'apprenant. Cet accompagnement téléphonique permet au professeur de s'assurer que l'élève garde sa motivation, mais également de répondre à ses questions éventuelles.

L'EAD dispose d'un réseau d'accompagnateurs et de tuteurs, et en recrute régulièrement. Ce sont des professeurs de l'enseignement de plein exercice qui reçoivent une formation spécifique à la pédagogie de la formation à distance.

## LECTURE PUBLIQUE – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### NOUVEAU DÉCRET POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Depuis les années quatre-vingts, la situation de la lecture publique a fortement évolué. D'une part, le niveau qualitatif des bibliothèques n'a cessé d'augmenter et d'autre part, la société a changé avec l'arrivée d'Internet et la multiplication des sources d'information. Parallèlement, le secteur ayant atteint un haut niveau de professionnalisme, il pouvait se tourner vers des chantiers nouveaux, notamment en ce qui concerne l'accès à la lecture pour tous et le développement des capacités langagières.

#### **2009 : un nouveau décret**

Le décret relatif au développement des pratiques de lecture est organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques (MB 5/11/2009). Il substitue la bibliothèque projet à la bibliothèque institution de prêt. Il cherche à rendre possibles toutes les initiatives visant à améliorer l'efficacité des bibliothèques dans leur mission de



rencontre de la demande de lecture, qu'elle soit exprimée ou pas. Il est accompagné d'un refinancement non négligeable du secteur.

### **Partenariats**

Au cours de ces trente dernières années, le secteur de la Lecture publique s'est développé en autonomie, en interagissant peu avec les centres culturels, les associations d'Education permanente, etc. Cette situation a conduit non seulement à une méconnaissance mutuelle des secteurs mais aussi à des situations de concurrence voire au développement de logiques antagonistes.

Le décret prévoit explicitement l'intégration du rôle des partenaires de l'action des bibliothèques dans le plan de développement. Il dispose qu'un Conseil de développement de la lecture sera créé au niveau local qui associera les différents acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire.

### **Conclusion**

Le décret intègre intimement la bibliothèque au tissu social et culturel de son territoire. Il impose de construire un plan de développement axé sur les besoins de lecture, en partenariat avec les forces vives des territoires desservis. Ce faisant il donne une nouvelle légitimité à la bibliothèque en la mettant au service du développement de la lecture.

## **BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET ASSOCIATIONS D'ALPHABÉTISATION**

Depuis de nombreuses années, avant même l'arrivée du nouveau décret, les bibliothèques publiques se sont ouvertes à des gens avides d'apprendre le français ou simplement de commencer ou recommencer un processus d'alphabétisation. En effet, la bibliothèque, lieu du livre et des lettres, reste un endroit central pour l'apprentissage du français et un grand nombre de collaborations sont nées

avec des associations s'occupant d'alphabétisation.

En 2010, 58 réseaux parmi les 144 que comptait la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mené des activités liées à l'alphabétisation. Ces réseaux ont développé 168 projets avec 114 partenaires.

Les professionnels des bibliothèques et des acteurs du secteur de l'alphabétisation se sont associés pour créer des synergies et permettre aux personnes illettrées de bénéficier de leurs actions. Des outils leur ont été proposés via une brochure spécialisée, réalisée par le Miroir Vagabond et le Collectif Alpha<sup>27</sup>, et diffusée dans les bibliothèques dès 2010.

En outre, un programme de sensibilisation a été réalisé en Wallonie et à Bruxelles, ce qui a permis l'émergence et la création de partenariats entre les bibliothèques et les intervenants Alpha. Depuis 2012, un site géré par Lire et Ecrire reprend les actions menées en partenariat avec les bibliothèques et le secteur de l'alphabétisation : [www.alphabibliotheque.be](http://www.alphabibliotheque.be). Des capsules vidéo disponibles en ligne décrivent les moyens pédagogiques mis en œuvre.

### **CONVENTIONS SPÉCIFIQUES DE LIRE ET ÉCRIRE BRUXELLES AVEC ACTIRIS**

Depuis 1998, Lire et Ecrire Bruxelles est conventionné avec l'ORBEm devenu Actiris dans le cadre de l'ARAE (Atelier de Recherche Active d'Emploi) et depuis le 1er juillet 2009 dans le cadre du partenariat APS (Accompagnement de Publics spécifiques).

<sup>27</sup> Outil bibliothèque qui favorise l'intégration des personnes éloignées de l'écriture et de la lecture et des populations étrangères dans les bibliothèques, à l'initiative de la Communauté française de Belgique en collaboration avec le Collectif Alpha et le Miroir vagabond.

Le service Alpha-Emploi de Lire et Ecrire Bruxelles poursuit le conventionnement ARAE entamé en 1998, renouvelé en 2008 et en 2011. Un nouvel appel à projets est attendu pour avril 2013.

Par an, ce cadre prévoit, d'une part au niveau de l'ARAE, l'organisation de 3 formations collectives en groupes de 12 personnes chacun et d'autre part au niveau de l'APS, le suivi individuel de minimum 35 chercheurs d'emploi (au travers de minimum deux actions différentes).

Le taux de sorties positives imposé par Actiris est de 55%. Par sortie positive on entend : l'emploi, comme salarié ou indépendant (emploi subventionné ou non de minimum 28 jours calendrier consécutifs); emploi dans le cadre d'une activation (art. 60, PTP, SINE...); la reprise des études ou le démarrage d'une formation (un module de formation de minimum 20 heures par semaine).

Quant à l'APS (Accompagnement de Publics spécifiques), il s'agit d'une activité proposée pour un public analphabète dans le cadre d'un parcours adapté, individualisé et divisé en phases et actions, en vue de l'insertion du public cible sur le marché du travail. Sur 2 ans maximum, le parcours global doit permettre au demandeur d'emploi de bénéficier des phases d'accompagnement suivantes : Accueil et information - Bilan et/ou projet professionnel - Suivi des actions portant sur une (pré)formation - Recherche de travail - Suivi et maintien du travail.

La convention avec Actiris stipule également un quota de 40% de « sorties positives », à savoir : l'emploi, comme salarié ou indépendant (emploi subventionné ou non de minimum 28 jours calendrier consécutifs); emploi dans un atelier protégé (minimum 28 jours calendrier consécutifs); emploi dans le cadre d'une activation (art. 60, PTP, SINE...); la reprise des études ou le démarrage d'une formation (un module de formation de minimum 20 heures par semaine); la recherche active d'emploi, uniquement dans le cadre d'actions collectives au sein des Ateliers de Recherche Active d'Emploi.

L'engagement de 2 conseillers supplémentaires (1,5 ETP) a permis d'organiser une permanence bihebdomadaire et de réaliser une meilleure orientation d'un public en recherche d'emploi et/ou d'une formation intensive.

Ce nouveau conventionnement APS s'étale désormais sur 4 années (2012-2015) contre 3 ans auparavant.

Vu l'augmentation constante des demandes dans les 2 dispositifs, le service Alpha-Emploi est en sous-financement et donc manque d'effectifs. Le temps d'attente pour bénéficier d'un premier entretien s'allonge et est actuellement de l'ordre de 6 mois.

#### 1.4. BUDGETS

Compte tenu des diverses politiques communautaires et régionales qui encadrent les actions d'alphabétisation, plusieurs entités et administrations concourent à leur financement. De ce fait, l'identification des budgets affectés à l'alphabétisation qui font partie de financements plus globaux, nécessite la mise au point de méthodes pour estimer la part des budgets consacrée à l'alphabétisation.

Les moyens budgétaires exposés dans ce chapitre sont établis sur la base des informations communiquées par les Administrations communautaires et régionales représentées au Comité de pilotage.

**En 2010<sup>28</sup>, les budgets alloués à l'alphabétisation s'élèvent à 21 millions d'euros<sup>29</sup>.**

28 Pour l'année 2011, les données budgétaires ne sont pas disponibles pour toutes les Administrations du fait que les estimations se basent sur le volume de l'activité de l'année écoulée. C'est pourquoi, l'analyse des budgets porte principalement sur l'année 2010.

29 Les tableaux détaillés des budgets de chaque Administration sont repris dans la partie II. On y trouvera également des précisions sur le mode de calcul des estimations budgétaires établies par chaque Administration, dans les cas où les budgets identifiés ne sont pas intégralement consacrés à l'alphabétisation.

A la lecture du tableau, on constate que la répartition des moyens entre les différents niveaux de pouvoir s'établit comme suit :

- 24% pour la COCOF (4.996.571 euros) ;
- 37% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles (7.738.309 euros) ;

- 39% pour la Wallonie (8.312.610 euros).

Les deux dernières entités participent de manière presque égale au financement des actions d'alphabétisation, alors qu'en 2009, la Wallonie contribuait à leur financement à raison de 43% et la Fédération Wallonie-Bruxelles à raison de 35%.

#### SUBVENTIONNEMENTS DE L'ALPHABETISATION PAR SECTEUR ET PAR ADMINISTRATION 2004 - 2011 (EN MILLIERS D'EUROS)<sup>30</sup>

SECTEUR/ ADMINISTRATION	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		2011		EVOLUTION 2009-2010	
							UNITÉS	%	UNITÉS	%	UNITÉS	
ENSEIGNT. PROMOTION SOCIALE	1.928,554	2.423,996	3.540,670	4.098,437	4.970,822	5.171,243	5.195,775	67,14%	ND	0,47%	24,532	
EGALITE DES CHANCES	146,000	93,000	91,367	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00%	0,000		0,000	
EDUCATION PERMANENTE	1.081,083	1.126,809	1.192,725	1.963,818	2.214,083	2.523,774	2.491,551	32,20%	2.684,529	-1,28%	-32,223	
LECTURE PUBLIQUE	0,000	0,000	0,000	0,000	50,983	50,983	50,983	0,66%	0,000	0,00%	0,000	
<b>Total FEDERATION WALLONIE-BXL</b>	<b>3.155,637</b>	<b>3.643,805</b>	<b>4.824,762</b>	<b>6.062,255</b>	<b>7.235,888</b>	<b>7.746,000</b>	<b>7.738,309</b>	100,00%	<b>36,77%</b>		-0,10%	-7,691
COHESION SOCIALE	1.150,000	1.150,000	1.856,760	1.794,042	1.809,042	1.882,751	1.882,751	37,68%	2.888,855	0,00%	0,000	
INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	2.157,507	2.352,259	2.598,631	2.575,543	2.451,252	2.428,819	2.644,382	52,92%	ND	8,88%	215,563	
BXL FORMATION	373,003	400,539	402,496	411,245	401,751	455,340	469,438	9,40%	446,490	3,10%	14,098	
ISP+ BXL FORMATION	2.530,510	2.752,798	3.001,127	2.986,788	2.853,003	2.884,159	3.113,820	62,32%	ND	7,96%	229,661	
<b>Total REGION BXL</b>	<b>3.680,510</b>	<b>3.902,798</b>	<b>4.857,887</b>	<b>4.780,830</b>	<b>4.662,045</b>	<b>4.766,910</b>	<b>4.996,571</b>	100,00%	<b>23,74%</b>		4,82%	229,661
ACTION SOCIALE DGO 5	371,819	299,368	195,800	411,350	379,050	444,900	621,900	7,48%	734,150	39,78%	177,000	
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DGO 6	1.407,543	1.563,387	2.079,559	2.605,672	4.049,182	4.799,677	4.810,454	92,52%	6.088,669 <sup>31</sup>	0,22%	10,777	
FOREM	2.350,000	2.350,000	2.350,000	4.005,781	3.932,481	4.090,044	2.880,256		0,000	-29,58%	-1.209,788	
<b>WALLONIE</b>	<b>4.129,362</b>	<b>4.212,755</b>	<b>4.625,359</b>	<b>7.022,803</b>	<b>8.360,713</b>	<b>9.334,621</b>	<b>8.312,610</b>	100,00%	<b>39,49%</b>	<b>6.822,819</b>	-10,95%	-1.022,011
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10.965,509</b>	<b>11.759,358</b>	<b>14.308,008</b>	<b>17.865,888</b>	<b>20.258,646</b>	<b>21.847,531</b>	<b>21.047,490</b>			<b>100,00%</b>	<b>-3,66%</b>	<b>-800,041</b>

30 Les subventions octroyées dans le cadre des programmes de résorption du chômage (ACS à Bruxelles et APE en Wallonie) et du Fonds Social Européen – FSE ne sont pas reprises dans ce tableau.

31 Montant provisoire : l'estimation du budget se base sur les heures de formation agréées en 2011, alors que, pour les autres années, elle se base sur les heures de formation prestées.

Les budgets consacrés à l’alphabétisation sont largement sous-estimés car on n’a pas pris en compte les financements du Fonds Social Européen et les subventions octroyées dans le cadre des programmes ACS à Bruxelles et APE en Wallonie<sup>32</sup>. Par ailleurs, il n’a pas été possible, dans certains cas, d’identifier les budgets annuels affectés à l’alphabétisation. C’est le cas pour les subventions globales FIPI (COCOF – Cohésion sociale) et les subventions octroyées en Education permanente aux associations qui ne sont pas spécialisées en alphabétisation.

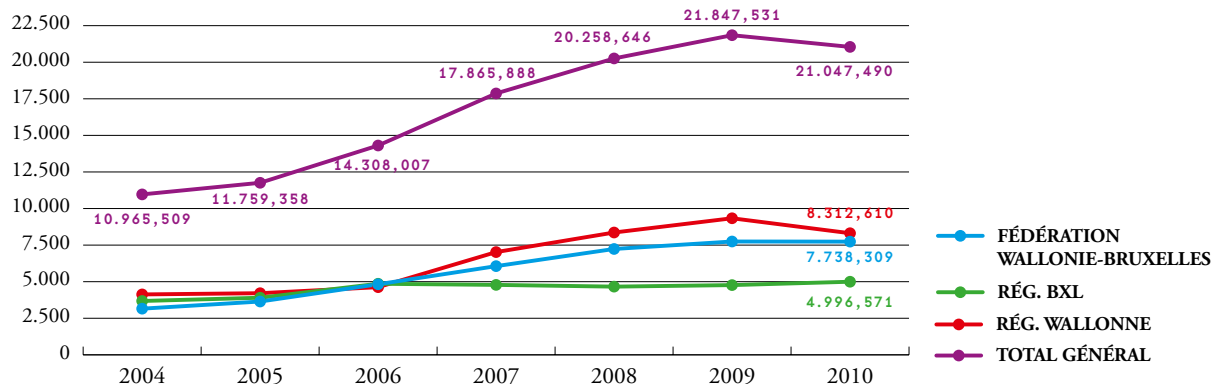
Toutefois, on a pu réaliser une estimation partielle<sup>33</sup> des budgets ACS/APE et FSE affectés à l’alphabétisation.

#### BUDGETS ACS/APE ET FSE AFFECTES A L'ALPHABÉTISATION EN 2010

	FEDE BXL/WALL	BRUXELLES	WALLONIE	TOTAL
ACS (uniquement L&E)		2.487.303 €	-	2.487.303 €
APE	-	-	3.001.927 €	3.001.927 €
FSE	924.535 €	380.950 €		1.305.485 €
<b>TOTAL</b>	<b>924.535 €</b>	<b>2.868.253 €</b>	<b>3.001.927 €</b>	<b>6.794.715 €</b>

Si on cumule les montants des subventions PRC/FSE (7 millions d’euros) et les subventions des Administrations

#### EVOLUTION DES BUDGETS EN ALPHABÉTISATION 2004-2010 (EN MILLIERS D'EUROS)



Sources : Les Administrations communautaires et régionales représentées au Comité de pilotage de l’alphabétisation. Les budgets repris dans ce graphique ne sont pas exhaustifs. Ils ne reprennent pas les subventions ACS/APE et FSE..

32 On estime à 55% le nombre d’emplois du secteur associatif qui sont subventionnés par des programmes de résorption du chômage. En 2010, le nombre de travailleurs rémunérés occupés dans les activités d’alphabétisation s’élève à 899 personnes correspondant à 654 équivalents temps plein. Pour plus de détail, on se reportera utilement au chapitre 3 sur l’offre de formation.

33 Cette estimation est très partielle car elle ne prend pas en compte les subsides de toutes les administrations communautaires et régionales. Ne sont comptabilisés que les subsides ACS pour L&E et les subsides APE pour l’ISP. Pour les subsides FSE, on ne dispose pas de données pour l’EPS et le milieu carcéral. De son côté, la Wallonie a rapatrié le financement FSE dans le cadre des subventions annuelles allouées au secteur de l’ISP. A Bruxelles, les subsides FSE à destination des organismes d’insertion socioprofessionnelle actifs en alpha sont intégrés dans le subside annuel global repris dans le tableau de la page.

représentées au Comité de pilotage (21 millions d'euros), les budgets alloués en **2010** à l'alphabétisation se montent à **28 millions d'euros**.

L'évolution des budgets reprise dans le graphique de la page 36 fait apparaître une diminution de 3,7% (moins 800.041 euros) par rapport à 2009. Cette diminution survient après une période de croissance continue des budgets de 2004 à 2009 qui avaient pratiquement doublé en 5 ans.

Cette baisse du budget global alloué aux actions en alphabétisation en 2010 par rapport à 2009 renvoie à des disparités d'évolution des moyens des différents niveaux de pouvoir :

- stagnation pour la Fédération Wallonie-Bruxelles : moins 7.691 euros ou 0,1% ;
- augmentation pour la COCOF (Bruxelles) : plus 229.661 euros ou 4,8% ;
- diminution pour la Wallonie : moins 1.022.011 euros ou 11%.

L'évolution négative en Wallonie<sup>34</sup> est due essentiellement à la non reconduction du Plan Alpha du PST<sup>35</sup>, mis en œuvre par le Forem de 2007 à 2009. Au cours de l'année 2009, le budget de ce programme consacré à l'alphabétisation s'élevait à 1.209.788 euros. Cette évolution négative n'est que très partiellement compensée par une augmentation des budgets consacrés à l'Action sociale (plus 177.000

euros) et par les OISP actives en alphabétisation (plus 10.777 euros<sup>36</sup>).

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les moyens mobilisés par l'Enseignement de Promotion sociale restent stables (plus 24.532 euros ou 0,5%), mais ils sont en légère diminution pour l'Education permanente (moins 32.223 euros ou 1,3%).

Pour la Région bruxelloise, l'augmentation des budgets se localise dans le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle (plus 215.563 euros ou 8,9% pour la COCOF et 14.098 euros ou 3,1% pour Bruxelles Formation).

La différence observée en Wallonie et à Bruxelles dans le financement des politiques d'Insertion sociale<sup>37</sup> tend, malgré un léger redressement en Wallonie, à persister en 2010.

En Wallonie, le budget de l'Action sociale est en augmentation : 7,5%<sup>38</sup> en 2010 (621.900 euros) et 11% (734.150 euros) en 2011 contre 5% (444.900 euros) en 2009 du budget que consacre la Région à l'alphabétisation. Toutefois, le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle absorbe toujours en 2010 l'essentiel (92,5%) du budget régional.

36 Voir tableau de la partie II, page 184.

37 Ces politiques sont destinées principalement à des personnes en grande difficulté, aux femmes qui élèvent leurs enfants seules, aux demandeurs d'asile et aux personnes de 50 ans et plus.

38 L'impact des plans de Cohésion sociale (Décret du 6/11/2008), gérés par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale – DiCS, renforcent quelque peu les moyens dévolus à l'Action sociale en Wallonie, soit un montant global en 2010 de 1090 milliers d'euros (622 milliers pour la DGO 5 et 468 milliers pour la DiCS), ce qui représente 13% du budget de la Wallonie affecté à l'alphabétisation. On se reportera utilement au point 1.2 du présent chapitre 1 qui expose le contenu et les orientations du décret du 6/11/2008 sur le plan de la Cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie.

34 On trouvera dans la partie II l'évolution détaillée des budgets en alphabétisation de chaque Administration pour la période 2004-2010.

35 L'axe 4 du 'Plan Stratégique Transversal Inclusion sociale' intitulé lutte contre l'analphabétisme prévoyait au-delà de la détection, l'augmentation du nombre de places en alphabétisation. Cette offre de formation s'adressait à tout demandeur d'emploi et plus particulièrement à un public infrascolarisé.

Le secteur de l'Action sociale a connu, en Wallonie, une amélioration de son financement dans le cadre du décret du 30 avril 2009<sup>39</sup> qui prévoit un financement pluriannuel destiné aux promoteurs de projets qui entrent dans les critères établis.

A Bruxelles, le budget des actions de Cohésion sociale représente, comme en 2009, 38% des financements de l'alphabétisation contre 62% pour le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle.

Toutefois, le secteur de la Cohésion sociale connaît, en 2011, une augmentation très nette des financements destinés à l'alphabétisation (plus 1.006.104 euros ou 53,4%). Le budget a plus que doublé pour le volet régional<sup>40</sup> (plus 279.361 euros ou 143 %) et a presque doublé pour le volet communal (plus 708.742 euros ou 79,5 %). Il s'agit d'un renforcement et d'une stabilisation de la politique de Cohésion sociale en matière d'alphabétisation<sup>41</sup> au travers de la mise en œuvre de contrats quinquennaux (2011-2015) autour d'un recentrage des priorités au niveau notamment de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés ainsi que de l'accueil et de l'accompagnement des primo-arrivants.

Au travers de ces évolutions, on voit bien que les politiques menées par les différentes entités ont un impact sur l'évolution des moyens budgétaires consacrés à l'alphabétisation.

39 Ce décret, qui modifie le décret du 4 juillet 1996 relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère fixe notamment les conditions d'agrément et de subventionnement des initiatives de développement social, notamment dans l'apprentissage du FLE.

40 Voir tableau, partie II, page 178.

41 On trouvera dans le point 1.2 de ce chapitre, l'exposé des priorités du nouveau quinquennat 2011-2015 en Cohésion sociale et de leur modalité de mise en œuvre arrêtées par la COCOF.

## 1.5. CHANTIERS DU COMITÉ DE PILOTAGE

Plusieurs chantiers sont en route. Certains n'ont pas encore pu se concrétiser et requièrent toute l'attention du Comité de pilotage. Dans d'autres, des avancées sont enregistrées et les perspectives sont encourageantes comme la formation des personnes incarcérées ou l'étude sur l'évaluation réalisée par le Girsef.

### IVQ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'enquête pour mesurer les besoins via une étude sur les compétences des adultes<sup>42</sup> ou l'organisation territoriale de l'alphabétisation sur base des bassins de vie sont deux dossiers toujours à l'étude. Le Comité de pilotage demeurera vigilant et contribuera à apporter des solutions constructives pour tenter que ces projets puissent se développer selon des modalités à convenir.

### FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL

Compte tenu du nombre de personnes incarcérées en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, cette question intéressait au plus haut point le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes qui avait consacré une rencontre thématique à ce dossier en 2008.

Fin 2010, une Conférence interministérielle sur l'aide aux détenus se réunissait afin de préparer l'entrée en vigueur de la loi de principe concernant l'administration des établissements pénitentiaires ainsi que le statut juridique des détenus. Cette loi du 12 février 2005<sup>43</sup> instaure un plan de

42 Il s'agit de l'enquête couramment appelée IVQ (Information Vie Quotidienne). Cette étude statistique sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne est réalisée en France par l'INSEE. Il était envisagé de mener en Wallonie et à Bruxelles une enquête sur ce modèle.

43 Publication MB 1-2-2005.

détention dans lequel peut s'insérer un plan de formation. Pour faciliter l'application de cette loi fédérale qui implique différents niveaux de pouvoir, des groupes de travail composés d'acteurs de terrain, de représentants d'Administrations et de représentants de l'Autorité politique se sont réunis pour envisager le pilotage de ces réformes.

Suite aux travaux du groupe formation, une attention particulière a été portée aux cours généraux et notamment à l'alphabétisation afin de faciliter l'accès aux formations de base aux détenus infrascolarisés qui ne parviennent pas à suivre les programmes de formation socioprofessionnelle, faute de maîtrise suffisante de la langue et de l'écriture.

L'objectif de ces rencontres est de renforcer la coordination et la concertation entre les acteurs des différents secteurs impliqués pour faciliter, entre autre, l'entrée en formation des détenus dans un contexte difficile de surpopulation carcérale, mais aussi augmenter, diversifier et réorganiser l'offre en tenant compte de moyens budgétaires limités. L'Enseignement à distance<sup>44</sup> pourrait jouer un rôle-pivot, intervenant de manière autonome ou en complément d'une formation existante, afin de renforcer le projet pédagogique du détenu.

Les discussions vont se poursuivre en 2012 afin de tenter de faciliter l'entrée en formation des détenus : harmonisation et simplification des démarches administratives pour bénéficier de l'accès à la formation, garantie d'une offre minimale de cours généraux et professionnels dans chaque prison, incitant pécuniaire (prime accordée quelle que soit la formation suivie), suppression de la concurrence financière entre travail et formation, mesure pour faciliter l'assiduité du détenu aux cours, problèmes liés aux transferts

<sup>44</sup> Voir la partie consacrée au cours *Alpha 203* dans ce chapitre, pages 31 et 32.

interrompant une formation, sensibilisation des agents pénitenciers et des intervenants extérieurs, coordination des opérateurs, établissement de ponts entre formation intramuros, validation des compétences et poursuite de la formation hors prison.

Le Comité de pilotage Alpha continuera à suivre ce dossier de près, la formation des personnes incarcérées étant une condition indispensable à leur réinsertion et un droit fondamental des détenus encore davantage fragilisés compte tenu de leur situation d'illettrisme.

### BASE DE DONNÉES ALPHA

Fin 2011, Lire et Ecrire passait le relais au Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes pour assurer la récolte des données relative à l'alphabétisation. Le projet de base de données Alpha est sur le point de démarrer en 2013. Le Comité de pilotage a développé le **projet d'un formulaire** et a préparé sa mise en œuvre en visant à simplifier la collecte des données. La première collecte portera sur 2012 et sera précédée de réunions d'information et de formation. Il est prévu de mettre en place un dispositif d'aide et d'accompagnement par téléphone.

L'objectif de ce formulaire est d'alimenter **une base de données commune** et harmonisée pour l'ensemble des **organismes d'alphabétisation en Wallonie et à Bruxelles** qu'ils s'adressent à des **publics francophones ou allophones**.

La participation des organismes d'alphabétisation à ce projet est indispensable. Elle permettra aux pouvoirs publics de disposer d'un outil de référence et de pilotage des politiques en matière d'alphabétisation afin de pouvoir les adapter, les affiner et les améliorer.

## Une base de données pourquoi ?

Cet outil de récolte de données en ligne permettra :

- **de traiter annuellement les informations** concernant l'offre de formation, les organismes, les participants et le personnel affecté aux actions d'alphabétisation ;
- **de rendre plus lisible le paysage de l'alphabétisation :**
  - avoir une vision globale et fiable de l'offre de formation et du type d'activités liées directement ou indirectement à l'alphabétisation ;
  - suivre l'évolution de l'alphabétisation en Wallonie et à Bruxelles ;
  - disposer de données sur les publics et établir les profils des participants aux formations permettant d'anticiper les besoins ;
  - réaliser des études et l'Etat des lieux de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
  - répondre aux différentes questions posées sur l'alphabétisation par les parlementaires et instances internationales (Unesco, Union européenne...) ;
- **de mettre à disposition la synthèse des données** concernant les organismes, leurs actions d'alphabétisation, leurs publics, leur personnel mais aussi des cartes et données plus globales sur la situation à l'échelle de bassins de vie ;
- **de disposer d'un monitoring permanent des politiques d'alphabétisation** qui tienne compte notamment des profils des participants aux actions de formation et des critères d'évaluation communs de la performance des dispositifs ;
- **de mieux coordonner les politiques dans une optique de simplification administrative.**

## Quel type d'information ?

Le questionnement portera sur :

- l'organisme,
- les activités de formation des organismes mais aussi les activités liées à l'alphabétisation ou complémentaires hors formation,
- les agréments, reconnaissances, sources de financement et de subventionnement,
- la description des actions de formation réalisées,
- le nombre et les caractéristiques des participants aux formations,
- le nombre et les caractéristiques du personnel.

## Qui est concerné ?

Les organismes invités à remplir le formulaire peuvent être :

- des **asbl**,
- des **établissements d'Enseignement de Promotion sociale**,
- des **associations de fait**.

Les organismes subventionnés qui **doivent** participer à la récolte de données sont **les organismes subventionnés par la COCOF, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles** soit de manière structurelle, soit de manière ponctuelle (conventions pluriannuelles, appels à projets, aides ponctuelles extraordinaires). Les **organismes non subventionnés** sont également invités à participer à cette enquête.

**Sont concernés** par ce questionnaire, **les organismes qui réalisent au moins une action de formation en l'alphabétisation (Alpha écrit-Alpha FLE)** c'est-à-dire une action de formation avec un public francophone ou non qui n'a pas obtenu le CEB ou ne maîtrise pas les compétences correspondantes au certificat d'étude de base.



**Ne sont pas concernés** les organismes qui ne réalisent pas au moins une action de formation en alphabétisation (Alpha écrit-Alpha FLE), même s'ils réalisent par ailleurs des actions liées directement à l'alphabétisation.

PUBLIC VISÉ	FRANCO-PHONE (OU PARLANT FRANÇAIS)	NON FRANCO-PHONE
N'a pas le CEB <certificat d'étude de base> (ou ne maîtrise pas les compétences correspondantes)	Alpha écrit	Alpha FLE (oral/écrit)
A le CEB et les compétences correspondantes, mais pas de diplôme au-delà	Formation de base	FLE de base (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

**Pour l'Enseignement de Promotion sociale** sont à prendre en considération les unités de formation suivantes :

- **UF alphabétisation** : niveaux 1 à 4 ;
- **UF FLE** : niveaux débutant UFDA et UFDB ;
- **UF Formation de base** : niveaux 1 à 3 + compétences générales de base ;
- **UF CEB** : français/mathématiques + citoyenneté.

## ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS COMMUNS

L'objectif initial de l'étude commandée au Girsef-UCL dans le cadre des travaux du Comité de pilotage Alpha et coordonnée par l'Observatoire des politiques culturelles du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles est d'appro-

fondir le processus d'évaluation de la politique d'alphabétisation en Belgique francophone<sup>45</sup>.

L'intention est double :

- évaluer la complémentarité et la cohérence des objectifs, des modes d'action et des mesures en vigueur ;
- construire un référentiel et proposer des critères d'évaluation communs de la performance des dispositifs.

### L'ÉTUDE

Les chercheurs sont partis du constat que l'alphabétisation est un domaine hétérogène et complexe et ce d'autant que les publics, leurs besoins et attentes sont loin d'être homogènes, que les dispositifs légaux qui la cadrent ont une portée plus large. En effet, ils relèvent de différents secteurs tels que l'Insertion socioprofessionnelle, de l'Education permanente ou de la Cohésion sociale, secteurs dont les compétences sont réparties entre Régions et Communauté. En outre, en se référant aux travaux de Bernard Lahire qui constate que « les pratiques d'écriture et de lecture ne se limitent pas à quelques situations bien délimitées, mais sont presque coextensives à l'ensemble des pratiques sociales. »<sup>46</sup>, il est établi que la réalité de l'alphabétisation s'inscrit dans une logique de lutte contre les inégalités sociales, ce qui permet de comprendre pourquoi les opérateurs Alpha favorisent une approche « holistique » du problème en développant souvent d'autres actions que la formation en tant que telle et en se situant dans des dispositifs aux objectifs divers.

<sup>45</sup> Cette étude est mise en ligne sur le site de l'Observatoire des politiques culturelles : [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be) et sur le site du Comité de pilotage Alpha : [www.alpha-fle.be](http://www.alpha-fle.be).

<sup>46</sup> Bernard LAHIRE, *Cartographie de la pluralité des mondes de l'écrit*, in BELISLE, R., BOURDON, S. (dir.), *Pratiques et apprentissage de l'écrit dans les sociétés éducatives*, Presses de l'Université de Laval, 2006, page 35.

Diagnostiquant d'une part que la diversité des dispositifs n'est pas incompatible avec l'idée d'un système d'action cohérent et d'autre part qu'il est indispensable de construire un modèle d'appréhension globale de cette politique d'alphabétisation et de concevoir des indicateurs communs pour évaluer la performance des dispositifs mis en œuvre, le Girséf a pris le parti de :

- fournir des outils permettant de prendre des décisions en termes de coordination et de concertation des politiques ;
- privilégier une analyse cognitive des référentiels de sens qui sous-tendent les dispositifs et les secteurs.

L'étude s'est déroulée en deux phases :

- phase 1 : A travers une analyse descriptive et compréhensive de l'action d'alphabétisation, scannée sous l'angle institutionnel et sous l'angle organisationnel, cette phase visait à évaluer la complémentarité et la cohérence des principes de sens et d'action au cœur des différents dispositifs ;
- phase 2 : S'appuyant sur les enseignements de la première phase, il s'est agi de coupler un inventaire des indicateurs existants à une analyse épistémologique de ceux-ci pour repérer de quel univers cognitif ils relèvent ou les référentiels de sens qui les sous-tendent, l'objectif étant d'élaborer un référentiel suffisamment étendu et souple pour représenter l'ensemble des dimensions, principes de sens et logiques d'action de l'alphabétisation.

La méthodologie mise en place a croisé différentes sources d'information qui assurent la triangulation et solidifient la congruence des analyses menées sur un laps de temps très court :

- travaux du Comité de pilotage ;
- textes législatifs cadrant la politique d'alphabétisation ;
- rapports d'activités d'organismes ;

- études et recherches ;
- entretiens exploratoires avec différents acteurs dont ceux de terrain ;
- analyse des sites internet des opérateurs ;
- focus group constitué de représentants du monde politique, du monde administratif et du monde des opérateurs : séances collectives d'entretiens ciblés pour mettre à l'épreuve des hypothèses et faciliter l'émergence d'idées novatrices ;
- Comité d'accompagnement de l'étude constitué de représentants du Comité de pilotage.

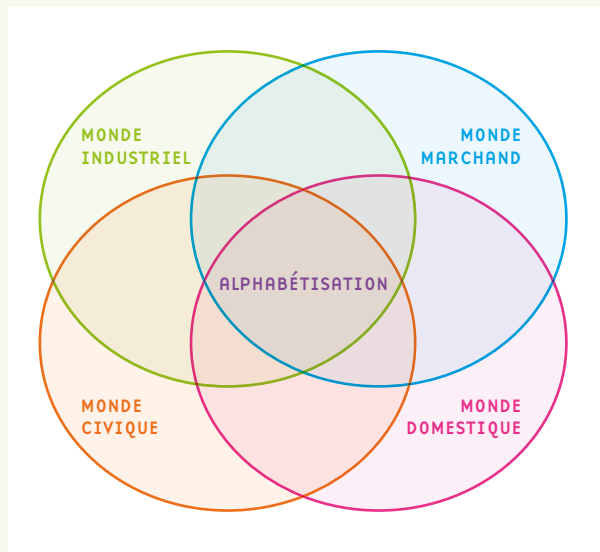
Une approche théorique basée sur les économies de la grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991)<sup>47</sup> a permis de relier les logiques « pures » qui structurent l'alphabétisation à quatre mondes :

- Monde civique/ logique civique : alphabétiser pour favoriser l'égalité et la participation citoyenne ;
- Monde marchand/ logique marchande : alphabétiser pour favoriser l'accès au marché du travail et se faire une place dans la concurrence ;
- Monde industriel/ logique industrielle : alphabétiser pour accéder à la maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires pour être efficacement fonctionnel et progresser dans l'espace de qualification ;
- Monde domestique/ logique domestique : alphabétiser pour s'intégrer dans la communauté d'accueil ou d'appartenance.

Les quatre mondes et logiques sont potentiellement en tension. La politique d'alphabétisation se retrouve au milieu de ces tensions. Les opérateurs et les apprenants doivent se frayer un chemin entre ces différents mondes.

<sup>47</sup> BOLTANSKI, L. & THEVENOT, L., *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Ed. Gallimard, 1991.

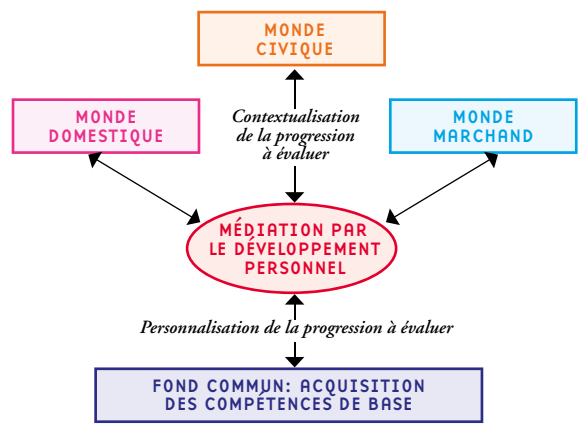
L'alphabétisation, objet pluriel et hétérogène, suppose l'articulation de plusieurs logiques. Il y a, sur le terrain, et au vu des objectifs des différents secteurs qui cadrent l'alphabétisation, une hybridation de ces logiques. Il semble donc plus pertinent de représenter schématiquement les rapports entre les mondes et, donc, les conceptions « pures » de l'alphabétisation de la façon suivante :



Ce schéma a suscité une adhésion de la part des participants du focus group qui estiment qu'on retrouve bien les quatre grands référentiels qui sous-tendent le découpage du monde tel que les autorités politiques l'appliquent. La vision d'articulation des quatre mondes proposée par le schéma est d'autant plus pertinente qu'elle correspond aux attentes des acteurs eux-mêmes qui peuvent articuler plusieurs problématiques qui relèvent de plusieurs mondes.

Les chercheurs ont observé qu'un cinquième monde (et donc logique) était présent au niveau organisationnel et

opérationnel – le monde inspiré –, dans la mesure où les impacts relevant de l'expressivité, de la confiance en soi et de l'épanouissement personnel ont une grande importance sur le terrain. Ils proposent alors une reconfiguration du schéma de l'alphabétisation tenant compte de la médiation des politiques et actions par les bénéficiaires eux-mêmes.



Ce schéma souligne que si l'acquisition de compétences linguistiques constitue un fond commun de l'action d'alphabétisation, elle est personnalisée en fonction de ce qui est important pour l'apprenant. Cette personnalisation est également importante d'un point de vue pédagogique, selon certains intervenants du focus group : tenir compte de la personnalité et des caractéristiques des apprenants permet d'adapter la formation et de rendre l'apprentissage plus efficace. Les points d'appui, c'est-à-dire la source de la motivation à s'engager dans un processus de formation ne sont pas identiques chez les différentes personnes. Si le participant en formation progresse dans ce qui est important pour lui, cela permet un développement personnel qui lui permettra ensuite de progresser dans d'autres dimen-

sions de sa vie. Le transfert des compétences se fait également à travers un processus de contextualisation des savoirs linguistiques en fonction des objectifs de l'apprenant et des opérateurs. En effet, les indicateurs de progression n'ont aucun sens s'ils ne sont pas rattachés à des éléments de contexte. Lorsqu'on interroge une personne en formation concernant l'impact de l'alphabétisation sur sa vie, elle va toujours illustrer l'acquisition de ses compétences en faisant référence à son vécu, son expérience personnelle. Toute progression doit être évaluée à l'aune des expériences de vie propres à la personne. Ces objectifs peuvent relever du monde domestique (intégration sociale), du monde civique (participation citoyenne) ou du monde marchand (insertion professionnelle).

Le référentiel global devrait donc :

- rassembler des indicateurs génériques qui ont trait à l'ensemble de ces cinq mondes : industriel, civique, marchand, domestique et inspiré ;
- être personnalisé et contextualisé en fonction des objectifs de l'opérateur et de l'apprenant ;
- servir de carte d'orientation dans laquelle l'opérateur peut puiser des indicateurs qui lui importent ;
- être flexible et en même temps représenter la complexité et la multidimensionnalité de l'alphabétisation.

#### ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

De cette analyse plurielle, les chercheurs mettent en lumière :

- **le caractère composite du référentiel politique** qui semble recouvrir les différentes logiques pures de l'alphabétisation ;
- **la diversité et le caractère transversal de l'action d'alphabétisation contribuant à couvrir, au moins au niveau des principes, un large éventail de besoins des apprenants et des finalités poursuivies par les**

**opérateurs ;**

- **certaines difficultés qui fragilisent l'action des opérateurs :**

- la hiérarchisation des subventionnements qui entraînent une inégalité d'accès des publics en fonction de leur statut administratif ;
- le cloisonnement des secteurs et de catégories administratives qui induisent la définition de statuts et de catégories d'action, lesquelles peuvent déterminer le parcours des apprenants ;
- le manque chronique de places et la nécessité de reconfigurer les mécanismes d'allocation des heures de formation, constat établi en lien avec des quantités d'heures prescrites dans certains secteurs n'étant pas toujours adaptées aux besoins des apprenants ;
- le décalage entre temporalité de l'action et temporalité du financement ;
- le manque de visibilité et de connaissance entre opérateurs compte tenu notamment d'une offre qui évolue rapidement et de la nécessité d'un travail d'actualisation constant.

Malgré les difficultés identifiées, le Girsef indique :

- **le caractère transversal et la diversité de la politique d'alphabétisation qui doivent être conservés ;**
- **la nécessité de poursuivre le travail engagé et d'agir en vue de renforcer la coordination sur deux plans :**
  - la coordination entre les opérateurs via des dispositifs territoriaux ;
  - la coordination des politiques ;
- **la nécessité de poursuivre une réflexion sur un référentiel commun** qui pourrait se décliner sous deux formes :
  - référentiel permettant de définir un fond commun des actions d'alphabétisation ;
  - référentiel d'évaluation.

Pour la **construction d'un référentiel commun** dont l'objectif n'est pas la standardisation de l'action d'alphabétisation, les chercheurs préconisent :

- la conception d'un outil apte à capter l'ensemble des impacts que peut produire une action d'alphabétisation dans ses différentes dimensions : **carte d'orientation** dans laquelle chaque opérateur pourrait trouver des indicateurs adaptés à sa situation quitte à en créer et à en rajouter pour faire évoluer l'outil ;
- la nécessité que ce référentiel soit l'objet d'une **co-construction entre les différents niveaux impliqués** :
  - niveau politique (décisions et dispositifs légaux mis en place par les acteurs institutionnels) ;
  - niveau organisationnel (organisation de l'action au niveau des associations et administrations) ;
  - niveau opérationnel (mise en œuvre concrète par les opérateurs, formateurs et participants aux formations) ;
- la nécessité de construire ce référentiel dans un **modèle 'bottom up'** ;
- la construction d'un référentiel à double visée permettant :
  - l'évaluation de chaque opérateur en fonction de la spécificité de son action et de ses finalités ;
  - la vision globale de l'action d'alphabétisation en vue de son pilotage.

De manière générale, l'étude du Girsef conclut que toute décision afin d'améliorer l'action d'alphabétisation devrait avoir le souci d'articuler les différents types de couvertures :

- couverture des modes d'action ;
- couverture des publics ;
- couverture temporelle ;

- couverture géographique.

Il s'agit de réfléchir sur l'impact d'une décision ou d'une politique en articulant en permanence les différents types de couverture.

Un outil de type **rubik's cube**<sup>48</sup> de l'**Alpha** devrait permettre d'avoir une vision d'ensemble et d'anticiper les conséquences d'une décision. Les chercheurs relèvent la nécessité de prendre en compte la dimension temporelle de l'action dans l'adaptation des financements et des dispositifs.

Il serait indispensable de pouvoir **poursuivre cette étude** afin de **disposer d'un référentiel** qui proposerait une vue globale de pilotage tout en permettant à chaque protagoniste de l'alphabétisation de s'y retrouver. Ce référentiel proposerait à chaque opérateur de faire son évaluation en fonction de **la spécificité de son action et de ses finalités**, mais également de **voir la globalité de l'action d'alphabétisation** et de quelle manière chacun se situe et contribue à cette action multidimensionnelle. Cela lui permettrait également d'envisager plus aisément le type de collaboration et de partenariat qu'il pourrait développer avec d'autres opérateurs, d'autant plus si la base de données en cours d'élaboration permet de situer chaque opérateur au sein de ce référentiel.

## 1.6. CONCLUSIONS

**L'examen des diverses politiques démontre à nouveau que la diversité et le caractère transversal de l'action d'alphabétisation est une réalité en Belgique francophone.** Mais on ne peut que se réjouir que l'illettrisme soit

48 Cube inventé par Erno Rubik.

l'affaire de tous.

S'il est crucial qu'un grand nombre d'acteurs soient conscientisés et engagés dans la promotion de l'alphabétisation, il est important aussi d'articuler ces différentes politiques.

En **2010**, les budgets identifiés et alloués à l'alphabétisation s'élèvent à **21 millions d'euros, ce qui correspond à une légère diminution (-3,7%) des moyens disponibles** par rapport à 2009. Ce constat survient après une période de croissance continue des budgets qui avaient pratiquement doublé en 5 ans, de 2004 à 2009. Leur répartition entre les différents niveaux de pouvoir s'établit comme suit :

- 24% pour la COCOF ;
- 37% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 39% pour la Wallonie.

Si on cumule les montants des subventions PRC/FSE (7 millions d'euros) et les subventions identifiées par les principales Administrations (21 millions d'euros), les budgets consacrés à l'alphabétisation en **2010** se montent à **28 millions d'euros**.

**On constate une recomposition du paysage de l'alphabétisation en Belgique francophone depuis l'édition du premier Etat des lieux en 2005.** Certains dispositifs sont

en pleine évolution qui rencontre les préoccupations et objectifs du Comité de pilotage :

- renforcer les complémentarités des actions des pouvoirs publics et celles des acteurs associatifs ;
- maintenir une diversité dans l'approche de l'alphabétisation ;
- étendre l'action de lutte contre l'analphabétisme à l'ensemble des politiques notamment celles liées à l'emploi, l'enseignement fondamental, le logement...

Si l'intervention de la plupart des secteurs qui font partie

du Comité de pilotage se conforte en faveur de la lutte contre l'illettrisme et se stabilise pour soutenir les organismes d'alphabétisation et leur action – tels sont, par exemple, les cas de l'Enseignement de Promotion sociale et de l'Education permanente qui maintiennent leur cap en Fédération Wallonie-Bruxelles ou du secteur de la Formation professionnelle de la COCOF – d'autres ont arrêté, voire réduit, leur implication dans les politiques d'alphabétisation : le secteur de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou le Forem par exemple.

Certaines Administrations se sont concertées pour coordonner leur intervention. A titre d'exemple en Wallonie où la Direction des politiques transversales de la DGO 6 gère une convention pluriannuelle qui reprend les missions de trois Conventions autrefois gérées par la DGO 6 (Direction de la formation professionnelle), la DGO 5 (Direction de l'Action sociale) et le Forem.

L'évolution montre que **de nouvelles politiques ont été initiées**. Celles-ci viennent compléter l'offre de formation existante en proposant des alternatives innovantes et de nouveaux dispositifs de formation ou de coordination. Certaines d'entre elles interviennent en complément pour offrir un environnement 'lettré' ou des aides supplémentaires. :

- le secteur de l'Enseignement à Distance propose un cours par correspondance avec support audio-visuel et accompagnement téléphonique ;
- le secteur de la Lecture publique s'est ouvert aux publics éloignés de la lecture, notamment les personnes en processus d'alphabétisation, favorisant les collaborations entre les bibliothèques publiques et des associations d'alphabétisation pour faciliter l'accès au livre pour les apprenants ;
- l'engagement apporté par la Cohésion sociale au dispositif de l'alphabétisation et de l'apprentissage de la

langue à Bruxelles et l'existence des PCS en Wallonie favorisent au plan local les partenariats publics et privés, un plus grand travail de réseau et de coordination, des financements structurels pluriannuels, davantage de professionnalisme et une formation continuée ;

- la politique d'accueil des personnes d'origine étrangère en Wallonie qui prévoit le subventionnement d'initiatives locales de développement social ainsi que l'agrément et le subventionnement de Centres régionaux d'intégration, structures cogérées par le secteur public et le monde associatif ; des plateformes Alpha-FLE seront coordonnées dans ce cadre ;
- le renforcement de la prise en charge des chercheurs d'emploi en difficulté face à l'écrit dans le cadre de la convention entre Lire et Ecrire Bruxelles et Actiris pour piloter un ARAE et un dispositif APS.

Les évolutions observées au niveau des politiques d'alphabétisation mettent en évidence des initiatives nouvelles et l'implication accrue des secteurs tels que l'Action sociale et la Cohésion sociale qui constituent des avancées pour apporter des réponses adaptées aux besoins de population confrontées à des situations de difficultés au niveaux des apprentissages de base et de conditions de vie précaires.

Face à ce foisonnement d'initiatives, **l'étude commandée au Girsef-UCL en vue d'approfondir le processus d'évaluation de la politique d'alphabétisation** en Belgique francophone a toute sa pertinence. Il serait indispensable de pouvoir **poursuivre ce chantier** afin de **disposer d'un référentiel de pilotage qui proposerait une vue globale articulant les différents dispositifs et initiatives**, mais serait également conçu comme un outil apte à capter l'ensemble des impacts que peut produire une action d'alphabétisation dans ses différentes dimensions.

La collecte harmonisée des informations et la base de don-

nées Alpha sont un autre instrument essentiel pour avoir une vision plus fine de la politique d'alphabétisation. Pour affiner les connaissances sur les besoins, une enquête sur le niveau de compétences des adultes permettrait d'adapter l'offre à la demande.

Ces projets essentiels sont des priorités du Comité de pilotage pour l'année à venir.



# OFFRE et BESOINS

48

L'articulation de l'offre et des besoins est un exercice difficile mais néanmoins indispensable qui nécessite de disposer d'outils de mesure et de recensement de ce qui existe. Il s'agit là d'un chantier majeur du Comité de pilotage pour pouvoir remplir les missions qui lui ont été confiées par la Conférence interministérielle de 2005<sup>1</sup>.

## 2.1. QUELQUES MOTS SUR LES BESOINS

Le Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes a adopté une définition du public auquel s'adressent prioritairement les formations en alphabétisation en proposant de combiner un critère 'objectif' (« n'a pas le Certificat

d'études de base – CEB ») avec une estimation des compétences effectives (« ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB »), que la personne soit ou non francophone. Les statistiques disponibles, administratives ou provenant d'enquêtes non spécifiques, ne rendent compte, au mieux, que de l'obtention, ou non, du CEB. Lorsqu'on se limite au critère du niveau du diplôme le plus élevé, sont considérées comme présentant un risque d'analphabétisme, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme ou étant diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Le postulat de départ est donc que les personnes infrascolarisées sont potentiellement en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.

Les données de l'enquête sur les Forces de travail 2010, menée sur un échantillon de la population, indiquent que près de 700.000 personnes de 15 ans et plus ayant quitté

<sup>1</sup> Voir dans le chapitre 1 consacré aux politiques, la partie 1.5. relative aux chantiers du Comité de pilotage, pages 38 à 45.



## PART DES PERSONNES INFRASCOLARISÉES PARMI LES ADULTES DE 15 ANS ET PLUS AYANT QUITTÉ L'ÉCOLE

	Pas le CEB		CEB uniquement		Total : CEB maximum	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Wallonie Hommes	71.000	6,0	151.000	12,0	222.000	18,0
Wallonie Femmes	113.500	8,5	196.000	15,0	309.500	23,5
<b>Wallonie Total</b>	184.500	7,0	347.000	13,5	531.500	20,5
Bruxelles-Capitale Hommes	32.000	9,0	38.000	10,0	70.000	19,0
Bruxelles-Capitale Femmes	46.000	11,5	44.000	11,0	90.000	22,5
<b>Bruxelles-Capitale Total</b>	78.000	10,0	82.000	11,0	160.000	21,0

Source : DGSIE, *Enquête Forces de travail 2010* (calculs IWEPS).

l'enseignement et vivant en Fédération Wallonie-Bruxelles, compte tenu de leur faible niveau de diplôme (ou de leur absence de diplôme), sont susceptibles de connaître des difficultés en lecture-écriture et dans la maîtrise des compétences de base. Le tableau ci-dessus synthétise les informations pour trois critères : pas de Certificat d'études de base (CEB), critère le plus proche de celui adopté par le Comité de pilotage ; Certificat d'études de base (niveau primaire) uniquement ; et l'addition de ces deux critères, soit les personnes qui ont au maximum le CEB.

En Wallonie, 6% des hommes et 8,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 185.000 adultes. Environ 350.000 Wallons et Wallonnes de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 531.500 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

En Région de Bruxelles-Capitale, 9% des hommes et 11,5% des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'ensei-

gnement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, soit près de 80.000 adultes. De même, un peu plus de 80.000 Bruxellois et Bruxelloises de 15 ans et plus n'ont qu'un diplôme d'école primaire. Soit une population estimée à un total de 160.000 adultes qui ont obtenu au maximum le CEB et sont susceptibles d'être concernés par une formation d'alphabétisation.

D'après cette enquête, tant en Région bruxelloise qu'en Wallonie, un peu plus d'un cinquième de la population de 15 ans et plus ayant quitté l'enseignement (soit 21%) sont diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Dans chaque Région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette situation. Entre 2008 et 2010, le nombre de personnes infrascolarisées, tel qu'estimé par l'enquête, a légèrement diminué. Cette observation est vraisemblablement surtout liée à la disparition progressive de personnes très âgées qui ont eu peu d'opportunités de fréquenter l'école. En Wallonie, cette tendance à la baisse se marque parmi les personnes ayant obtenu au maximum le CEB. En Région bruxelloise, par contre, ce nombre semble rester stable mais le nombre de personnes n'ayant jamais fréquenté l'école diminue.

Le public potentiellement concerné par des actions d'alphabétisation n'est pas homogène<sup>2</sup>. L'utilisation de données d'enquête pour en mesurer l'ampleur et les caractéristiques limite les possibilités d'analyse, notamment d'une évolution des besoins au niveau des territoires.

## 2.2. QUELQUES MOTS SUR LA PRÉSENTATION DE L'OFFRE

En guise d'introduction, quelques mots sur la **méthodologie de recensement de l'offre**.

Le recensement des organismes d'alphabétisation et de leurs implantations a été réalisé sur base du siège social<sup>3</sup> à partir de deux sources :

- l'enquête annuelle de l'asbl Lire et Ecrire ;
- les informations communiquées par les Administrations représentées au Comité de pilotage.

La confrontation de ces sources a permis de réaliser une liste unique<sup>4</sup> des organismes d'alphabétisation et d'éliminer les doubles comptages.

Si la collecte des données s'est élargie à d'autres secteurs et d'autres pouvoirs, il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif. Certains organismes peuvent échapper à ce recensement, soit qu'ils n'ont pas répondu à l'enquête de Lire et

Ecrire, soit qu'ils fonctionnent sans aucune aide publique, soit encore qu'ils disposent de reconnaissance ou de moyens provenant d'Administrations qui ne sont pas représentées au Comité de pilotage.

Ce recensement porte sur une **période** de deux années (2010-2011) pour le secteur associatif<sup>5</sup>. Pour les établissements d'Enseignement de Promotion sociale<sup>6</sup>, le recensement porte sur l'année scolaire 2010-2011.

Les organismes d'alphabétisation sont ceux qui mènent au moins une **formation** en alphabétisation et/ou une **autre activité** liée à l'alphabétisation. Les organismes développent souvent à côté ou en dehors de la formation d'autres activités avec les apprenants tels que des apprentissages spécifiques, des formes d'expression (écriture, peinture, etc.) ou encore des activités de participation ou d'implication citoyenne. Cette diversité des modes d'implication des organismes dans le champ de l'alphabétisation a conduit le Comité de pilotage à élaborer une typologie des actions qui a fait l'objet d'une présentation lors du précédent état des lieux<sup>7</sup>.

Le **public** ou les personnes visées par les formations ou les autres activités sont les adultes qui éprouvent des difficultés face à l'écrit et qui ne maîtrisent pas les compétences de base équivalentes au Certificat d'Etudes de base (CEB).

2 Pour une présentation plus détaillée des données disponibles en Fédération Wallonie-Bruxelles, voir les Etats des lieux précédents et le *Journal de l'Alpha* n°185, septembre-octobre 2012 : « Des chiffres pour l'alpha... ». Ce numéro détaille également les méthodologies mises en œuvre dans les régions et pays voisins pour collecter des données sur les besoins en alphabétisation. Les partenaires représentés au Comité de pilotage ont soutenu le projet d'une enquête à large échelle sur les compétences de base des adultes. Cet outil n'a malheureusement pas pu être finalisé.

3 Commune où se situe le siège principal d'activité d'un organisme d'alphabétisation.

4 Les tableaux bruxellois et wallons se trouvent dans la partie II, pages 204 à 265.

5 L'enquête annuelle de *Lire et Ecrire* porte sur l'année civile 2010 ou l'année scolaire 2009-2010 suivant la période à laquelle se réfèrent les organismes. La plupart des tableaux et graphiques se trouvent dans la partie II, pages 186 à 198. Les Administrations membres du Comité de pilotage ont fourni des listings reprenant leurs opérateurs pour les années 2010 et 2011. L'analyse de l'évolution de l'offre établit une liste unique qui croise les différentes sources disponibles tant pour le secteur associatif que pour l'Enseignement de Promotion sociale.

6 Recensement directement réalisé par la Direction de l'Enseignement de Promotion sociale.

7 Cette typologie est reprise dans la partie des annexes du présent document.

La présentation et l'analyse de l'offre d'alphabétisation sont structurées comme suit :

- **l'enquête 2010 de Lire et Ecrire** : situation et évolution de l'activité des organismes d'alphabétisation hors Enseignement de Promotion sociale, des profils des apprenants et de l'encadrement des formations. Les résultats de l'enquête 2010 seront mis en relation avec les observations générales sur les besoins identifiés en alphabétisation ;
- **l'évolution du nombre d'organismes sur base du recensement du Comité de pilotage** pour 2010-2011 : apparition/disparition d'organismes, leur importance, leurs activités et les soutiens financiers dont ils bénéficient ;
- **la localisation des lieux de formation** : répartition et évolution des implantations de formation sur les territoires bruxellois et wallons.

### 2.3. ENQUÊTE DE LIRE ET ECRIRE

Les résultats 2010<sup>8</sup> présentés ici ont pu être rassemblés grâce à la collaboration des opérateurs d'alphabétisation qui participent régulièrement à l'enquête que Lire et Ecrire Communauté française réalise chaque année, depuis maintenant plus de vingt ans.

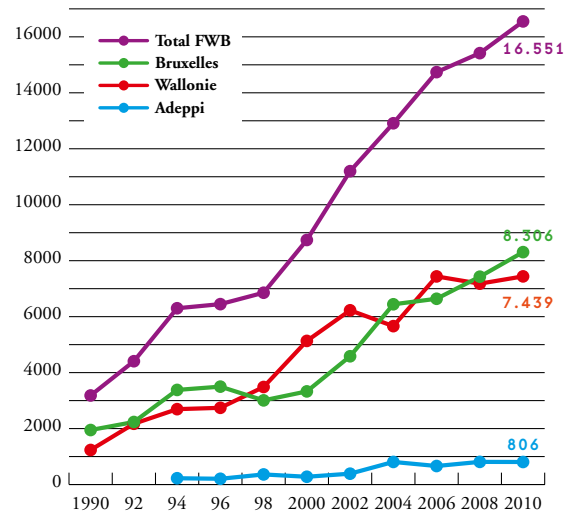
#### L'ENQUÊTE 2010

Les organismes participants à la collecte de données par Lire et Ecrire relèvent du *secteur non formel* : ce sont soit

des organismes du milieu associatif (asbl ou parfois associations de fait), soit des organismes publics ou parapublics dont la mission première n'est pas l'enseignement ou la formation (CPAS ou autres services communaux, centres culturels, bibliothèques, etc. – organismes qui peuvent prendre la forme d'asbl, mais sont néanmoins d'initiative publique).

L'enquête de Lire et Ecrire concerne donc exclusivement ce *secteur non formel*, majoritairement associatif, qui fut pionnier et reste prépondérant en matière d'alphabétisation des adultes, tandis que les données concernant le *secteur formel*, l'Enseignement de Promotion sociale, sont établies par cette Administration<sup>9</sup>.

#### CROISSANCE DU PUBLIC 1990-2010



<sup>8</sup> Les réponses au questionnaire portent soit sur l'année civile 2010, soit sur l'année scolaire 2009-10 ; pour la commodité, l'année civile est mentionnée mais il faut donc lire : 2010 = 2010/ 2009-10. Les tableaux statistiques détaillés sont disponibles auprès de Lire et Ecrire Communauté française (02 502.72.01 ou [lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be](mailto:lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be)). La présente étude est également en ligne sur le site [www.lire-et-ecrire.be](http://www.lire-et-ecrire.be).

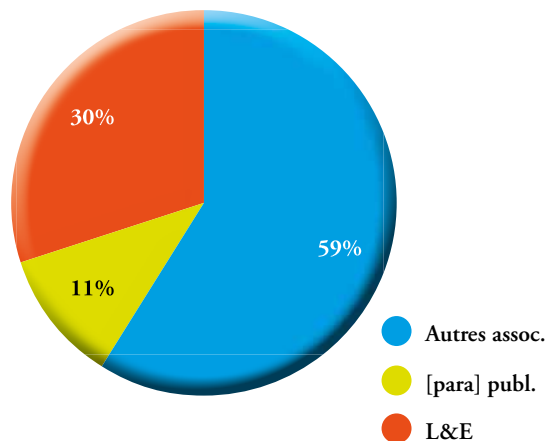
<sup>9</sup> La Promotion sociale identifiait, pour 2007-08, 6.000 élèves inscrits dans des unités de formation visant le public peu ou pas scolarisé. Il n'y a pas d'informations disponibles sur le profil de ces élèves, ni sur leur nombre pour les années ultérieures.

L'enquête 2010 de Lire et Ecrire dénombrait 16.551 apprenants ayant suivi des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'Alpha : 8.306 à Bruxelles (50%), 7.439 en Wallonie (45%), et 806 apprenants auprès de l'Adeppi (5%)<sup>10</sup>.

Après un tassement du nombre d'apprenants relevé lors des deux dernières enquêtes (on comptait en effet, pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 16.210 apprenants en 2007, mais 15.417 en 2008 et 15.516 en 2009), le volume du public est donc reparti à la hausse.

Le tassement observé en 2008 et 2009 tenait essentiellement à la diminution du public, enregistrée en Région wallonne, mais celui-ci était en partie imputable à la dimi-

#### APPRENANTS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISMES [EN DISTINGUANT L&E DES AUTRES ASSOC.]



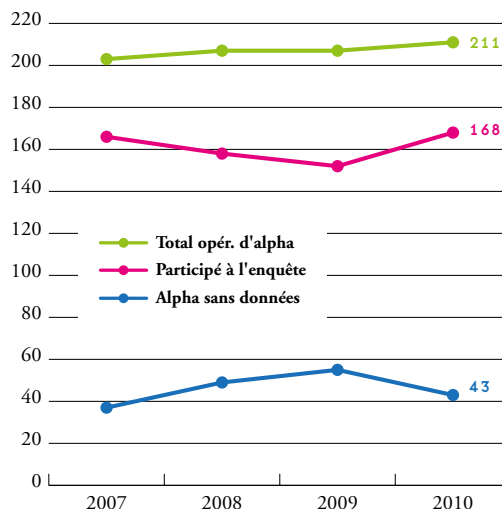
10 L'Adeppi (Atelier D'Education Permanente pour Personnes Incarcérées) organise des formations pour les détenus dans des prisons et maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie.

nution du nombre de répondants wallons à l'enquête ces deux années-là. On notera par ailleurs que si le nombre d'apprenants est moindre en Wallonie qu'à Bruxelles, ils suivent généralement un horaire plus important, si bien que le volume des actions (compté en heures/apprenants) est fort proche dans les deux Régions.

168 organismes ont participé à l'enquête 2010 : 96 à Bruxelles, 70 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Fédération Wallonie-Bruxelles, à savoir Lire et Ecrire Communauté française et l'Adeppi.

Ces organismes sont majoritairement des associations d'initiative privée (asbl, associations de fait), mais on compte aussi 18% d'organismes ou services d'initiative publique (CPAS, maisons ou régies des quartiers, foyers culturels, bibliothèques, centres pour réfugiés, etc.).

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ORGANISMES PARTICIPANT / NE PARTICIPANT PAS À L'ENQUÊTE



Au total, Lire et Ecrire identifiait cette année 211 opérateurs d'Alpha (hors Promotion sociale).

Si l'enquête n'est donc pas exhaustive, le taux de participation (168 organismes sur 211, soit 80%) garantit cependant que ses résultats sont représentatifs de l'ensemble de l'activité et du public du secteur. L'an passé, ce taux était de 74% (154 organismes participant à l'enquête sur 209).

### LE 'PÉRIMÈTRE' DE L'ALPHABÉTISATION

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les formations du secteur de l'Alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Les nombres d'apprenants mentionnés ci-dessus surévaluent donc dans une certaine mesure le 'public Alpha' proprement dit, c'est-à-dire les personnes analphabètes ou en grande difficulté par rapport à l'écrit, quelle que soit leur langue maternelle.

L'enquête s'adresse en effet aux opérateurs organisant **au moins une formation Alpha** : formations « Alpha francophones » ou « Alpha-FLE » telles que définies dans l'encadré ci-dessous. Mais d'une part certains opérateurs qui organisent (outre l'Alpha) des formations ciblant un public plus scolarisé ne disposent pas de données leur permettant de distinguer leurs différents publics. Et d'autre part certains opérateurs intègrent dans les mêmes formations des publics de niveaux scolaires différents, soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de constituer des groupes homogènes (c'est le cas notamment dans les petites structures, ou en zone rurale), soit, plus rarement, parce que les groupes sont constitués autour d'un projet et non par niveau.

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'Alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas ou peu scolarisés.

Dans le public recensé, on retrouve donc dans des proportions diverses des personnes s'inscrivant dans les quatre types de formations décrits ci-dessous.

#### 1. «Alpha francophones» =

apprendre à lire, écrire, calculer, ... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).

#### 2. «Alpha / FLE» =

IDEM, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, ... en français.

#### 3. «Formation de base» / Remise à niveau =

poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).

#### 4. «FLE scolarisés» =

apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une autre langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

FLE = Français Langue Etrangère] / [CEB = Certificat d'études de base, c-à-d les primaires] - Ci-après, 'Alpha francophones' et 'Alpha FLE' sont généralement regroupés en 'Alpha' (sans distinction).

Pour estimer le volume du ‘public Alpha’ proprement dit et de l’offre de formation s’adressant spécifiquement à celui-ci, il faut donc compléter l’information par les données portant sur le niveau de scolarité antérieur des apprenants<sup>11</sup> et par celles concernant les différents groupes selon le type de formation.

Sur l’ensemble des groupes de formation organisés dans le secteur, plus d’un millier au total, 73% sont des groupes Alpha (Alpha francophones, Alpha-FLE, ou groupes Alpha hétérogènes), 6% des groupes de formation de base ou remise à niveau, et 21% des groupes de FLE pour personnes scolarisées dans leur langue<sup>12</sup>. Cette répartition est fort similaire à celle des deux années précédentes.

La proportion de groupes ‘FLE scolarisés’ est très semblable dans les deux Régions, celles-ci diffèrent par contre quant à la fréquence de groupes ‘Formation de base / Remise à niveau’ : moins de 4% des groupes à Bruxelles mais 10% en Wallonie, ce qui réduit en proportion la part des groupes ‘Alpha’ en Wallonie.

Si la catégorie ‘FLE scolarisés’ sort clairement du champ de l’Alpha proprement dit (bien que la plupart des opérateurs d’Alpha organisent aussi de tels groupes, du fait de l’expertise particulière qu’ils ont développée en matière d’enseignement du français), la catégorie ‘Formation de base / Remise à niveau’ mérite de retenir toute notre attention.

En effet, cette offre organisée par des opérateurs d’Alpha constitue souvent un chaînon manquant dans l’offre de formation et accueille un public qui ne trouve nulle place ailleurs : un public qui serait pour ainsi dire « trop scolarisé » pour être accueilli en Alpha, mais « trop peu » pour intégrer les formations proposées dans d’autres secteurs.

11 Voir partie consacrée au niveau de scolarité antérieur des apprenants pages...

12 Proportions sans l’Adeppi, tout-à-fait atypique à cet égard ; voir partie II, tableau page. 191.

Ces personnes peuvent avoir le CEB (et parfois plus), mais elles ont cependant perdu l’habitude d’utiliser ces compétences, croient les avoir perdues, et sont en tout état de cause handicapées par leur maîtrise insuffisante de l’écrit, du calcul, etc. Si ce paramètre de compétences linguistiques peut expliquer qu’elles se retrouvent dans le secteur de l’alphabétisation, ces personnes peuvent avoir développé d’autres compétences qui légitimeraient leur place en formation de base dans le secteur de la (pré)formation professionnelle ou de la Promotion sociale – pour autant que des tests à l’entrée n’en limitent pas l’accès.

#### UNE APPROCHE INTÉGRÉE

À côté des formations au sens strict, et souvent en lien étroit avec elles, de nombreux opérateurs d’Alpha développent une foule d’autres activités avec les apprenants<sup>13</sup> : visites (musées, lieux publics...), sorties dans le quartier ou au-delà, rencontres avec des personnes-ressource, ateliers les plus divers. Beaucoup de ces ateliers explorent différentes formes d’expression (ateliers d’écriture, peinture, photo, théâtre, conte, chant, mime, rap...). D’autres visent des apprentissages spécifiques (groupes ‘permis de conduire’, informatique<sup>14</sup>, maths, voire atelier ‘potager’). D’autres encore concernent la participation, l’implication citoyenne (atelier actualité, droits sociaux, comité des apprenants...), la santé et le bien-être (atelier santé, gym, cuisine...), la vie quotidienne (ateliers parents, ‘documents administratifs’, recherche d’emploi,...), les loisirs (ateliers jeux, cercles de lecture...).

13 Sans compter les activités s’adressant à d’autres publics : formation des formateurs, sensibilisation d’agents-relais ou du grand public, etc.

14 Plus de 20% des organismes proposent des ateliers « TIC » où les apprenants peuvent s’initier ou se familiariser avec les nouvelles technologies de l’information et de la communication (Internet, mails, utilisation de didacticiels, etc.).

Cette approche 'holistique' des formations fait écho à une caractéristique majeure de l'offre d'alphabétisation dans le secteur non formel en Belgique francophone : le fait que peu d'opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation (ou à des tâches connexes telles que la formation de formateurs, la sensibilisation, les recherches, etc.). Pour la plupart au contraire, l'alphabétisation et les formations assimilées ne constituent qu'un des pôles de leur activité, qui se déploie par ailleurs dans des domaines fort variés : éducation permanente des adultes, aide ou service social, développement communautaire, insertion socioprofessionnelle et emploi, accueil et intégration des populations étrangères, accueil des réfugiés, aide à la jeunesse, soutien scolaire, culture, aide au logement, etc. Les financements publics souvent multiples reflètent cette approche globale et intégrée.

Les opérateurs d'Alpha sont également nombreux à organiser une école de devoirs (en 2010 : 41 d'entre eux à Bruxelles, 23 en Wallonie, soit respectivement 43% et 33% des organismes), ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'Alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

De plus, ces organismes travaillent rarement isolément : ils agissent généralement en partenariat avec d'autres associations ou organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

On signalera enfin que les opérateurs dispensent souvent les cours dans d'autres lieux que leurs propres locaux : maisons de quartier, CPAS, écoles, bibliothèques, centres culturels, cités sociales...

#### UNE OFFRE QUI RESTE INSUFFISANTE

Malgré la croissance considérable du nombre d'apprenants depuis 20 ans, on observe que chaque année des candidats

aux formations continuent à être « refusés », c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc. En 2010, on en recensait encore 4.787<sup>15</sup> (soit 1.600 en plus qu'en 2009). Ceci sans compter les plus de 2.000 candidats<sup>16</sup> ne correspondant pas au public-cible des organismes, généralement parce qu'ils disposent d'un niveau de scolarité trop élevé – des candidats qu'il est effectivement plus adéquat de réorienter ailleurs.

Le nombre de candidats n'ayant pu être inscrits est plus élevé à Bruxelles (3.698), mais les opérateurs wallons en renseignent aussi plus d'un millier (1.089), dont 37% dans la seule région de Liège. Seuls 18 répondants (3 à Bruxelles, 15 en Wallonie) déclarent n'avoir dû refuser personne, tandis que la grande majorité déplore le manque de moyens, de formateurs, de locaux, pour répondre à toute la demande.

En Wallonie, où l'offre de formation « ISP »<sup>17</sup> est beaucoup plus importante qu'à Bruxelles, les organismes mentionnent plus souvent qu'ils ont dû refuser des candidats car ils ne remplissaient pas les conditions administratives<sup>18</sup> pour entrer dans ce type de formations.

15 Ce chiffre doit être considéré avec prudence, car d'un côté le nombre de « refus » est sous-évalué (tous les organismes ne l'enregistrent pas), mais dans le même temps le nombre de demandes d'inscription est probablement surévalué dans la mesure où les mêmes personnes peuvent frapper à plusieurs portes lorsque leur demande n'est pas rencontrée.

16 L'enquête de Lire et Ecrire demande si les refusés relèvent ou non du public-cible. Plus de 2.000 n'en relevaient pas et le motif généralement invoqué est « niveau trop élevé ».

17 Formations d'Insertion socioprofessionnelle, dans lesquelles les participants bénéficient d'un contrat de formation dans le cadre de conventions avec le Forem (en Wallonie) ou avec Bruxelles Formation.

18 Critères de niveau maximum de scolarité, d'inscription comme demandeur d'emploi, de durée de chômage, etc, tels que définis par le décret du 1<sup>er</sup> avril 2004 relatif aux OISP/EFT (modifié par les décrets du 22 novembre 2007, 6 novembre 2008, 15 décembre 2011 et AGW du 28 juin 2012) ainsi que les PST (Plans Stratégiques Transversaux) ou encore par d'autres dispositifs ou conventions soutenant des actions d'alphabétisation dans le cadre de l'Insertion socioprofessionnelle.

Parmi les motifs qui ont empêché l'entrée en formation, on relèvera encore, dans un registre différent mais tout aussi crucial, les difficultés d'accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et l'absence de garderie d'enfants.

Ces données mettent en évidence que le secteur pourrait se développer encore, par l'augmentation de sa capacité et par l'amélioration des services (internes et externes) permettant à chacun d'accéder aux formations.

## LES APPRENANTES ET APPRENANTS

Quasi toutes les caractéristiques des apprenants qui font l'objet de statistiques permettent de pointer des enjeux du secteur, dont beaucoup constituent de véritables défis. Il en va ainsi du genre, de l'âge, de l'origine allochtone/autochtone, du statut socioprofessionnel, du niveau de scolarité antérieur..., comme on le verra ci-après.

### GENRE

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les apprenants : 62% globalement – mais plus justement 65%, si l'on ne tient pas compte du public des détenus, essentiellement masculin<sup>19</sup>.

La surreprésentation des femmes est plus forte à Bruxelles qu'en Wallonie (respectivement 69% et 60%), et ceci depuis de nombreuses années. Par rapport à l'an passé, cette disparité s'amenuise en Région wallonne (40% d'hommes en 2010, 37% en 2009), alors qu'elle s'amplifie légèrement à Bruxelles (31% d'hommes en 2010, 32% en 2009).

19 En 2010, outre l'Adeppi (806 apprenants, dont 748 hommes soit 93%), les trois autres opérateurs intervenant en prison (Aide et reclassement dans la région de Huy, Lire et Ecrire Luxembourg et CIEP Namur) comptaient au total 85 apprenants détenus, tous hommes.

Cette majorité de femmes pourrait sembler de prime abord liée au fait qu'à Bruxelles de nombreux organismes ont un public exclusivement féminin (37, soit 31%), alors qu'ils sont rares en Wallonie (7, soit 10%). Mais on observera que même au sein des organismes mixtes, on compte plus de femmes que d'hommes et cela dans les deux Régions (62% de femmes dans les organismes mixtes à Bruxelles, 58% en Wallonie).

La répartition des groupes de formation selon le genre (groupes Femmes / Hommes/ Mixtes) offre encore un autre éclairage sur cette problématique.

Mis à part les organismes accueillant exclusivement des femmes, on observera que certains organismes dont l'option première est de travailler avec des groupes mixtes proposent quelques groupes où les femmes peuvent se retrouver uniquement entre elles, parce qu'ils constatent que sans cela ils ne pourraient pas rencontrer une partie du public féminin. C'est le cas pour 5 opérateurs à Bruxelles, 6 en Wallonie.

Mais on observe aussi le phénomène inverse : certains organismes accueillant traditionnellement un public exclusivement féminin tentent une ouverture vers la mixité en créant un groupe mixte, voire un groupe hommes. Cette démarche est fort récente (ces 2-3 dernières années) et s'accompagne d'une réflexion sur les questions de genre avec les participant(e)s<sup>20</sup>.

Les groupes 'uniquement hommes' sont quant à eux très rares ; sauf exception (notamment dans le cas qu'on vient de mentionner), ce sont en fait des groupes de détenus.

20 Un numéro du *Journal de l'Alpha* a été consacré à cette problématique : *questions de genre. La mixité en alphabétisation*, Journal de l'Alpha n°184, mai-juin 2012, Lire et Ecrire Communauté française, 128p.



Ces observations ne suffisent évidemment pas à étayer des hypothèses quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer davantage le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base<sup>21</sup>.

#### AGE

Globalement<sup>22</sup>, 14% des apprenants ont moins de 26 ans, 48% entre 26 et 40 ans, et 38% plus de 40 ans (dont le tiers plus de 50). Une moyenne d'âge donc relativement élevée pour des adultes suivant une formation.

Cette répartition ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre ni d'une Région à l'autre, si ce n'est que la Wallonie présente un profil de public un peu plus 'jeune' que Bruxelles : la proportion d'apprenants dans la tranche d'âge 18-25 ans y est de 15% pour 13% à Bruxelles, et de même les 26-40 ans représentent 49% du public en Wallonie pour 47% à Bruxelles.

La question de la participation assez faible des jeunes est restée jusqu'à présent plutôt en friche dans le secteur de l'Alpha. La réflexion a davantage porté sur les causes en amont de l'illettrisme de jeunes tout juste sortis du système scolaire, moins sur les projets et les collaborations à mettre

21 Si tous âges confondus la proportion de femmes n'ayant pas le CEB ou disposant au maximum d'un tel diplôme est globalement supérieure à celle des hommes, cette situation tient essentiellement au pourcentage de femmes infrascolarisées dans les classes d'âge au-delà de 65 ans ; la situation inverse s'observe dans les catégories d'âge les plus jeunes. On notera encore que parmi les demandeurs d'emploi infrascolarisés (au maximum le CEB), 57% sont des hommes en Wallonie, 54% à Bruxelles (données décembre 2008). Cf *Etat des lieux de l'alphabétisation. 5<sup>ème</sup> exercice. Bilan 2004-2009*, pages 52 à 54.

22 Sans l'Adeppi, car sous l'angle de l'âge également, son public reflète le profil de la population carcérale : moins d'apprenants de plus de 40 ans (15%) et davantage de jeunes de moins de 26 ans (24%).

en place pour produire une offre correspondant à leurs besoins et à leurs aspirations.

#### NATIONALITÉ

Les apprenants de nationalité étrangère constituaient 72% du public à Bruxelles, 66% en Wallonie, où la population étrangère globale est aussi nettement moins importante<sup>23</sup>. Il faut cependant prendre en compte que parmi les apprenants de nationalité belge une large part sont d'origine étrangère, ayant acquis récemment la nationalité<sup>24</sup>. En sorte que les apprenants belges à la naissance ne représentent au total que 8% du public : 17% en Wallonie, mais seulement 1% à Bruxelles. (Cette différence entre Régions était encore plus importante en 2009 : également 1% d'apprenants « Belges de souche » à Bruxelles, mais 23% alors en Wallonie.)

Ceci pose de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche'. En effet, la population habituelle des organismes du secteur de l'Alpha confirme souvent ce public dans l'impression que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

23 En 2008, 28% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (*source : Statbel*). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations. Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

24 Dans l'enquête de L&E, la question relative aux nationalités précise « d'origine étrangère sans remonter de génération » ; il s'agit donc uniquement des personnes ayant acquies elles-mêmes la nationalité.

Les enquêtes antérieures à 2007 ne comportaient pas cette distinction, mais elles montraient qu'une large part des apprenants belges étaient des allochtones ayant acquis la nationalité. Une recherche-action menée par L&E Bruxelles confirma le nombre très faible d'apprenants belges d'origine à Bruxelles, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public – cf. Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise*, 2008.

Cette question n'est apparue que récemment dans le secteur, bien que son slogan le plus fréquent (« Un adulte sur dix... ») fasse référence à la situation d'illettrisme de l'ensemble de la population, dont les personnes étrangères ou d'origine étrangère ne constituent qu'une faible part.

Depuis quelques années, des campagnes ciblées tentent de sensibiliser ou de recruter le public autochtone jusqu'à présent si peu atteint. Elles sont généralement menées avec des apprenants scolarisés en Belgique, dont l'expérience personnelle et collective apporte un pouvoir de conviction plus grand et qui jouent le rôle 'd'ambassadeurs'. On citera à titre d'exemples le groupe verviétois *Osons en parler*, qui fut pionnier en la matière, le groupe 'SoLid'Es' (Solidarité-Liberté-Espoir) en Hainaut occidental, ou le groupe 'Y a pas d'âge' à Namur.

Par ailleurs, les campagnes menées par des agents de sensibilisation auprès 'd'organismes-relais' (administrations communales, CPAS, Offices de l'emploi, mutuelles, ONE, syndicats, etc.) devraient également contribuer à orienter vers les formations un plus large public en difficulté avec l'écrit, en ce compris des personnes dont le français est la langue maternelle.

### Nationalité des apprenants étrangers (et/ou d'origine étrangère)<sup>25</sup>

En ce qui concerne les pays de provenance des apprenants étrangers, les apprenants originaires du Maghreb constituent dans les deux Régions le groupe le plus nombreux (51% du public étranger à Bruxelles, 24% en Wallonie), le deuxième groupe est constitué des apprenants originaires d'Afrique subsaharienne (15% dans les deux Régions). Le troisième groupe en importance diffère selon les Régions :

à Bruxelles, ce sont les apprenants venus de Turquie (8%), en Wallonie ceux en provenance d'Europe centrale et de l'est (14%) mais suivi de peu par le groupe originaire de Turquie (12%). Ces proportions sont très proches de celles de l'an passé.

En proportions moindres, on trouve maintenant dans le secteur de l'Alpha des apprenants issus d'à peu près toutes les régions du monde.

L'enquête 2010 dénombrait au moins 1.434 apprenants en situation de demande d'asile, candidats réfugiés ou candidats à la régularisation. Ce chiffre est très en-deçà de leur nombre réel, car un peu plus de la moitié des organismes ne répondent pas à cette question (ou indiquent 'oui' sans chiffrer), dans un souci de discrétion bien compréhensible.

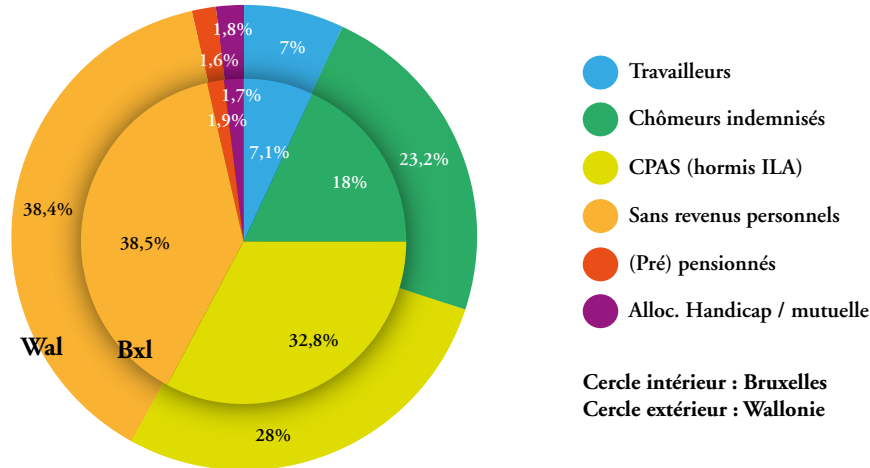
### STATUT SOCIOPROFESSIONNEL (SELON LA SOURCE DES REVENUS)

Sur ce plan, les données confirment le sentiment souvent exprimé par le personnel du secteur, à savoir que les apprenants sont généralement confrontés à de grandes difficultés dans leur vie quotidienne. Ceci renforce la propension des organismes et de leurs travailleurs à s'impliquer dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé, et bien sûr le droit de se former.

La prise en compte de ces conditions d'existence précaires explique également que l'offre d'alphabétisation organisée dans le secteur non formel n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. Les participants disposent ainsi d'un soutien et d'outils pour trouver une issue à leurs difficultés sur le lieu même de leur formation ou dans des services proches vers lesquels ils peuvent être aisément orientés.

25 L'enquête demande la nationalité des apprenants étrangers, mais bien souvent la nationalité d'origine est aussi donnée pour les apprenants belges d'origine étrangère.

## STATUT DES APPRENANTS SELON LA SOURCE DE LEURS REVENUS - WAL ET BXL (SANS ADEPPI)



Le graphique suivant permet de comparer la situation socio-professionnelle des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.

Globalement, le groupe le plus important est constitué des apprenants « Sans revenus personnels » (38,5% tant à Bruxelles qu'en Wallonie), c'est-à-dire sans revenus provenant de leur propre activité ou d'un droit personnel à une indemnité ou allocation.

Cette catégorie comporte elle-même 5 sous-groupes : les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, les demandeurs d'asile en 1<sup>re</sup> phase (hébergés en ILA ou dans les centres ouverts)<sup>26</sup> ou en attente de régularisation, et enfin un sous-groupe

<sup>26</sup> Les demandeurs d'asile en ILA (Initiative Locale d'Accueil) ou dans les centres ouverts sont repris dans cette catégorie car ils bénéficient d'une aide en nature mais pas à proprement parler d'un revenu (ni d'un permis de travail leur permettant de s'en procurer).

'autres' où l'on trouve les autres personnes subsistant grâce à l'aide de proches ou de services d'assistance, notamment les demandeurs d'emploi non indemnisés ou encore les personnes en séjour irrégulier.

NB : Ces statistiques étant données par Régions, on trouve ici peu d'apprenants détenus<sup>27</sup>, la plupart d'entre eux étant en formation auprès de l'Adeppi, organisme transrégional. Globalement, les apprenants détenus représentaient 5,4% de l'ensemble des apprenants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le deuxième groupe en ordre d'importance est constitué des apprenants recevant une allocation ou une aide du CPAS : 33% à Bruxelles, 28% en Wallonie, soit 30% au total.

<sup>27</sup> Un seul opérateur bruxellois compte des apprenants détenus (3, sous surveillance électronique), et trois opérateurs wallons interviennent en prison pour 85 détenus. Voir note 29.

Les chômeurs indemnisés constituent le troisième groupe : 18% à Bruxelles, 23% en Wallonie, soit 21% au total. Comme l'illustre le graphique, les proportions relatives aux différents statuts sont très proches dans les deux Régions, hormis pour les chômeurs et les bénéficiaires du CPAS. La particularité régionale se marque au niveau de ces deux groupes : plus d'apprenants chômeurs en Wallonie et proportionnellement moins de bénéficiaires du CPAS, et l'inverse à Bruxelles.

Cette caractéristique du public est en lien direct avec le fait que les opérateurs d'Alpha de Wallonie sont nettement plus nombreux à être agréés ou subventionnés dans le cadre de dispositifs d'Insertion socioprofessionnelle qu'à Bruxelles, comme on le verra mieux plus loin, à la section *Contrats de formation*.

Les apprenants qui ont un travail régulier sont à peine un millier au total (504 à Bruxelles, 507 en Wallonie, soit 7% dans les deux cas). Cette catégorie s'est amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000. Depuis lors, cette proportion varie peu et reste similaire dans les deux Régions.

L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public (notamment les cours en soirée ou à des moments compatibles avec les horaires de travail) et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Pour les deux dernières mini-catégories, les proportions sont identiques dans les deux Régions : près de 2% des apprenants sont pensionnés ou prépensionnés, et près de 2% encore bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé. Notons que des personnes handicapées peuvent se retrouver dans d'autres catégories (chômeurs indemnisés, travailleurs en ateliers protégés, sans revenus personnels, etc.).

## **APPRENANTS INSCRITS COMME DEMANDEURS D'EMPLOI**

L'enquête recueille une information complémentaire concernant le statut des apprenants, à savoir s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi à Actiris ou au Forem, qu'ils soient ou non indemnisés à ce titre. En plus des chômeurs indemnisés déjà identifiés ci-dessus, cela concerne donc tous les apprenants inscrits comme 'demandeurs d'emploi libres', qui peuvent être des jeunes en stage d'attente, des travailleurs à temps partiel, des personnes 'au foyer', des bénéficiaires du CPAS, etc.

Au total, au moins 33% des apprenants à Bruxelles et 55% en Wallonie sont inscrits comme demandeurs d'emploi<sup>28</sup>. Outre les 18% d'apprenants chômeurs indemnisés à Bruxelles, on y trouve donc au moins 15% de demandeurs d'emploi non indemnisés. En Wallonie, ces proportions sont respectivement de 23% de chômeurs indemnisés et 32% de demandeurs d'emploi non indemnisés.

## **APPRENANTS EN CONTRAT DE FORMATION (ISP)**

L'enquête 2010 relève que, mis à part le public de l'Adeppi<sup>29</sup>, 4.258 apprenants (27%) suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* (dit « F 70 bis ») conclu entre le stagiaire, l'organisme de formation, et

28 Il s'agit là d'une estimation minimum, car le taux de réponse pour cette question est faible (23% des organismes à Bruxelles, 49% en Wallonie). Ce taux de réponse exceptionnellement bas s'explique surtout par le fait que les opérateurs qui ne sont pas conventionnés pour des actions d'Insertion socioprofessionnelle ou qui ne travaillent pas dans cette perspective ne disposent pas de cette donnée. Ils estiment généralement que la question de savoir si les participants sont ou non demandeurs d'emploi est intrusive dès lors qu'elle est sans pertinence par rapport à leur activité ou par rapport aux possibilités concrètes offertes aux apprenants qui suivent une formation auprès d'eux.

29 Les organismes assurant la formation des détenus disposent de conventions spécifiques avec Bruxelles Formation ou le Forem, mais Lire et Ecrire ne dispose pas de données chiffrées concernant les apprenants détenus qui bénéficieraient d'un contrat de formation.

Bruxelles Formation ou le Forem. Ce contrat permet aux stagiaires de bénéficier de certains avantages (rétribution de 1 euro par heure de formation suivie, intervention dans les frais de déplacement ou de garderie, etc.).

La situation est à cet égard nettement moins favorable à Bruxelles qu'en Wallonie, puisque 803 apprenants y avaient un contrat de formation, soit 10% des apprenants (même proportion qu'en 2009 et en 2008), tandis qu'ils étaient 3.455 en Wallonie, soit 46% (49% en 2009, 45% en 2008).

Cet écart s'explique par les politiques très différentes dans les deux Régions concernant l'agrément ou le conventionnement d'opérateurs d'Alpha comme organisme d'Insertion socioprofessionnelle : seulement 11 organismes sont conventionnés à ce titre à Bruxelles<sup>30</sup> (soit 15% des opérateurs ayant participé à l'enquête L&E), alors que l'enquête en dénombre 22 en Wallonie (32% des opérateurs).

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un contrat 'F 70 bis' est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à Actiris ou au Forem (assortie d'autres conditions, dont le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation : 20h/semaine à Bruxelles, 12h en Wallonie).

De ce point de vue, une proportion nettement plus importante d'apprenants en Alpha serait potentiellement éligible à bénéficier d'un tel dispositif, en tout cas à Bruxelles.

En effet, comme on l'a vu ci-dessus, au moins 33% des apprenants à Bruxelles et 55% en Wallonie sont inscrits

comme demandeurs d'emploi (estimation minimum, comme expliqué à la note 28).

Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 71% à Bruxelles et 62% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion d'apprenantes dans chacune des Régions (pour mémoire, respectivement 69% et 60%) et même à la proportion de femmes présentes chez les opérateurs organisant des contrats de formation (68% de femmes chez ces opérateurs à Bruxelles, 59% en Wallonie).

Précisons que la grande majorité des opérateurs d'Alpha-ISP accueillent un public plus large que les stagiaires en contrat de formation : la part des stagiaires ISP par rapport à l'ensemble des apprenants de ces organismes représente en moyenne 45% à Bruxelles, 71% en Wallonie. Seuls 3 opérateurs Alpha-ISP sur 11 à Bruxelles, 6 sur 22 en Wallonie, ont un public exclusivement constitué de stagiaires en contrat de formation.

#### NIVEAU DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUR

On soulignera d'emblée que l'information concernant le niveau de scolarité antérieur des apprenants est assez fragile, d'une part parce que les niveaux ne sont pas toujours connus ou comparables, d'autre part parce que le fait de détenir le CEB ne garantit pas forcément la maîtrise des compétences correspondantes (l'inverse peut être vrai aussi, mais c'est plus rare). Il serait dès lors préférable de pouvoir se baser sur le positionnement des participants par rapport à des tests standardisés, mais de tels tests n'ont été élaborés que très récemment dans le secteur de l'Alpha et hormis les Régionales de Lire et Ecrire, ils ne sont actuellement utilisés que par peu d'organismes.

30 Officiellement, 9 organismes sont conventionnés avec Bruxelles Formation pour des actions 'Alpha-ISP'. De plus, Alpha-Signes a une convention spéciale 'public handicapé'. L'enquête de L&E le compte comme opérateur d'Alpha, ce qu'il est effectivement comme son nom l'indique, et compte trois fois un des organismes conventionnés (Collectif Alpha, qui a 3 centres dans 3 communes différentes) ; par contre un des organismes conventionnés n'a pas participé à l'enquête L&E.

Mis à part le public de l'Adeppi<sup>31</sup>, 59,2% de l'ensemble des apprenants n'ont pas l'équivalent du Certificat d'études de base (CEB, le diplôme de primaire).

En y ajoutant les 18,4% qui possédaient au mieux ce certificat, 78% n'avaient pas dépassé ce niveau élémentaire. Bien que le nombre d'apprenants enregistré par l'enquête 2010 ait augmenté de plus d'un millier par rapport à l'année précédente, ces proportions sont restées identiques.

Si la majorité des apprenants a donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur de l'Alpha, le fait que près d'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques commentaires.

Cette situation s'explique d'une part par l'expertise en matière d'enseignement du FLE (Français Langue Etrangère), qui s'est naturellement développée dans le secteur de l'Alpha puisqu'il accueille depuis l'origine principalement des apprenants étrangers. Cette expertise et sa notoriété continuent de drainer vers ce secteur un public demandeur de FLE, quel que soit son niveau de scolarité. La part du public « FLE scolarisés » décroît cependant depuis le début de la décennie, ce qui témoigne que les acteurs du secteur de l'Alpha se sont recentrés sur la formation des adultes les moins scolarisés. Ce recentrage n'est toutefois possible que s'il existe une offre de formation alternative<sup>32</sup>, pouvant accueillir les apprenants qui s'adressent au secteur de l'Alpha pour ainsi dire par défaut.

31 Comme pour la plupart des données apprenants, le public de l'Adeppi est relativement différent : 58% des participants ont au mieux le CEB, 33% le CESI et 9% un niveau supérieur, un public donc globalement plus scolarisé que celui des opérateurs d'Alpha.

32 L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'Enseignement de Promotion sociale ces dernières années a permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement. Notons toutefois que les critères administratifs pour s'inscrire en Promotion sociale (papiers en règle, etc.) renvoient de fait certains apprenants vers le secteur associatif.

La présence dans le secteur de l'Alpha d'apprenants qui ont obtenu un diplôme relativement élevé reflète aussi le haut niveau exigé pour accéder à l'emploi ou pour suivre d'autres formations, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus manuels. Elle reflète encore que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et à fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies face à l'écrit dans leur vie quotidienne.

Infléchir ces deux derniers facteurs (niveau des prérequis et illettrisme de personnes scolarisées en Belgique) implique évidemment des actions hors du champ de l'alphabétisation : dans le monde du travail, de la formation professionnelle, de l'école et de la formation initiale. Reste qu'au sein même du secteur de l'alphabétisation, c'est un enjeu crucial que les opérateurs maintiennent leur objectif d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé – le risque étant toujours qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Les deux Régions sont assez proches quant à la proportion globale d'apprenants ayant au mieux le CEB (81% à Bruxelles, 73% en Wallonie), mais la répartition au sein de ce groupe diffère nettement, et cette différence se maintient au fil des ans. A Bruxelles, la grande majorité des apprenants n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (64% de l'ensemble du public) et seuls 17% détiennent le CEB (mais pas au-delà). En Wallonie, ces proportions sont moins contrastées : respectivement 53% et 20%.

Cette différence dans les niveaux scolaires les moins élevés est notamment en lien avec les nationalités des apprenants : en Wallonie, où les apprenants « belges à la naissance » ou de nationalité « anciens pays de l'UE » ou « Europe centrale et de l'est » sont nettement plus nombreux qu'à Bruxelles, la probabilité de compter parmi le public des personnes qui

n'ont pas ou quasi pas été scolarisées est forcément moindre.

La différence quant à la proportion d'apprenants ayant un petit niveau de diplôme – CEB mais pas plus / CESI mais pas plus, soit respectivement 17% et 10% à Bruxelles, 20% et 13% en Wallonie – fait écho au fait que les groupes 'Formation de base / Remise à niveau' ne sont pas rares en Wallonie (10%) tandis qu'ils sont une exception à Bruxelles (3,6% des groupes). Cette différence-ci tient probablement à l'importance des formations Alpha-ISP en Wallonie. Comme déjà dit plus haut, celles-ci jouent, pour une partie du public, le rôle de « chaînon manquant » dans l'offre de formation. Un public peut-être « trop scolarisé » pour correspondre strictement au public-cible du secteur de l'Alpha, mais dont la maîtrise des compétences de base est en tout cas jugée insuffisante – à tort ou à raison – pour accéder à l'emploi ou aux formations qualifiantes. La même corrélation peut d'ailleurs s'observer à Bruxelles : plus de la moitié des groupes 'Formation de base / Remise à niveau' qu'on y dénombre (12 sur 22) sont localisés chez des organismes d'ISP.

#### DURÉE ET MOMENT DE LA FORMATION

##### *Nombre d'heures de formation suivies par semaine*

L'horaire suivi par le plus grand nombre de participants est de 4 à 8h par semaine (44% des apprenants), puis de 9 à 12h (24%) ; les horaires très courts, moins de 4h/semaine, sont les moins fréquents (8%). Mais derrière ces tendances générales qu'on retrouve dans les deux Régions, les pratiques en matière d'horaires peuvent varier considérablement. La détermination d'un horaire de formation résulte d'une combinaison de facteurs, dont les plus essentiels sont les options pédagogiques d'une part, d'autre part les choix des participants en fonction de leurs besoins et de leur disponibilité. Les données suivantes montrent qu'y inter-

viennent aussi des facteurs extérieurs, administratifs en l'occurrence, dont l'incidence est ici très forte.

On observera ainsi qu'à Bruxelles l'horaire de 4h à 8h par semaine est largement prépondérant (55% des apprenants) tandis qu'en Wallonie les apprenants suivent des horaires plus variés et aussi plus fréquemment des horaires importants. Ils sont ainsi 17% à suivre de 13 à 17h par semaine et également 17% à suivre au moins 18h, alors que l'horaire 13-17h est très rare à Bruxelles (3%) et que seuls 12% des apprenants y suivent un horaire hebdomadaire de 18h et plus.

Cette situation contrastée s'explique par la proportion très différente de stagiaires en contrat de formation (pour mémoire : 46% en Wallonie, 10% à Bruxelles), lesquels suivent nécessairement un horaire conséquent, mais également par les réglementations différentes quant à l'horaire hebdomadaire minimum dans le cadre de ces formations ISP.

A Bruxelles, ce minimum horaire dans le cadre des formations Alpha-ISP est de 20h/semaine<sup>33</sup> ; en Wallonie il est de 12h/semaine.

Bien que le dispositif ISP wallon n'exerce donc pas une contrainte aussi stricte à l'égard de l'horaire, les deux-tiers des opérateurs Alpha conventionnés avec le Forem proposent cependant des formations d'au moins 18h/semaine. De fait, seuls les organismes conventionnés avec Bruxelles Formation ou avec le Forem comptent des apprenants suivant un tel horaire<sup>34</sup>.

L'inverse n'est toutefois pas vrai : si les opérateurs d'Alpha conventionnés avec Bruxelles Formation organisent tous

33 Depuis la rentrée 2008-2009, Bruxelles Formation a fixé ainsi l'horaire pour les contrats de formation (antérieurement fixé à 18h/semaine), en référence à une réglementation de l'ONEM accordant aux chômeurs indemnisés la dispense de certaines obligations (dont la disponibilité sur le marché de l'emploi) lorsqu'ils suivent une formation de minimum 20h/semaine en moyenne au cours de la formation.

34 A 3 exceptions près : 2 organismes « non ISP » à Bruxelles, 1 en Wallonie.

des formations d'au moins 18h/semaine (obligatoirement 20h, comme on l'a vu), en Wallonie ce n'est pas le cas pour 8 des 22 organismes à être conventionnés avec le Forem. Si bien que sur l'ensemble des opérateurs d'Alpha en Belgique francophone, seuls 15% ont pour pratique un horaire aussi intensif.

Après cette réflexion sur les formations longues, on clôturera l'analyse des horaires de formation en abordant un instant ceux qui se situent à l'autre bout de l'offre : les horaires comptant moins de 4h par semaine, qui sont suivis par 3% des apprenants à Bruxelles (270 personnes) et 13% en Wallonie (près d'un millier).

Moins de 4h/semaine pour acquérir ou renforcer les compétences visées par les formations d'alphabetisation – lire, écrire, calculer, parler, réfléchir, créer... – cela semble évidemment fort peu. Mais c'est peut-être assez pour renouer avec le goût d'apprendre, reprendre confiance, compenser des lacunes... Ou c'est peut-être seulement de ce temps-là qu'on dispose, quels que soient les besoins ou les désirs.

Lire et Ecrire estime de manière générale qu'un horaire aussi minime est insuffisant pour l'alphabetisation, d'autant que le rythme d'acquisition est alors si lent qu'il ne permet pas de soutenir la motivation des apprenants. Mais Lire et Ecrire défend par ailleurs le principe que chacun puisse trouver près de chez soi une formation correspondant à ses besoins et à ses aspirations. La question est dès lors de savoir si les participants adoptent un tel horaire à défaut d'une autre offre ou s'ils en font le choix. Les données de l'enquête sont rassurantes à cet égard : sur les 40 opérateurs d'Alpha comptant des apprenants qui suivent moins de 4h/semaine, seuls 14 proposent uniquement cet horaire, soit 7% de l'ensemble des organismes. De plus, parmi ces 14 opérateurs, 5 travaillent uniquement sur le mode de la formation individuelle (en tête-à-tête ou avec maximum 2-3 apprenants), ce qui modifie évidemment la relation pédagogique, et dans deux autres cas, il s'agit d'une

formation complémentaire (à une formation professionnelle dans l'un, au travail dans un atelier protégé dans l'autre).

Cet horaire très court apparaît donc essentiellement comme une offre de formation au sein d'un éventail plus large, qui permet de répondre à des besoins particuliers. On notera d'ailleurs une certaine coïncidence avec l'offre de cours du soir (dans 30% des cas), bien que ceux-ci comprennent majoritairement un horaire plus long.

#### *Moment de la formation (cours de jour / en soirée)*

En 2010, 26 opérateurs offraient des cours du soir à Bruxelles (22 en 2009 et en 2008), 18 en Wallonie (17 en 2009, 15 en 2008). L'écart entre Régions est plus important quant au nombre d'apprenants suivant la formation en soirée : 14% des apprenants à Bruxelles, 4% en Wallonie. Mais cette différence régionale est en réalité plutôt une différence rural / urbain. En effet, si les cours du soir permettent à un public non disponible en journée (notamment les personnes qui travaillent) d'accéder aux formations, encore faut-il que les participants aient la possibilité de rejoindre leur lieu de formation à ce moment – ce que les transports publics permettent moins voire pas du tout en zone rurale. De fait l'offre de cours du soir en Wallonie est localisée, sauf exception, dans les centres urbains relativement importants.

On soulignera par ailleurs que toutes les associations Lire et Ecrire (les 6 Locales bruxelloises et/ou leurs partenaires conventionnés, et les 8 Régionales wallonnes) organisent des cours en soirée parce que cela participe de la politique globale du mouvement de réaliser une offre accessible à tous.

On comptait à Bruxelles 1.142 apprenants participant aux cours en soirée (en incluant ceux qui combinent un horaire jour/soir), 321 en Wallonie, soit comme déjà dit 14% et 4%.



Au cours des cinq dernières années, la proportion d'apprenants en soirée a fluctué entre 11% et 17% à Bruxelles, tandis qu'elle variait peu en Wallonie (de 4% à 6%).

En comparant l'importance des groupes organisés en soirée avec celle du public accueilli dans ces formations, on observera qu'en Wallonie ces groupes comptent en moyenne nettement moins de participants que les groupes de jour (7% des groupes, pour 4% des apprenants), alors qu'à Bruxelles la proportion de groupes du soir et celle des apprenants suivant la formation le soir sont très similaires (15% des groupes pour 14% des apprenants).

## L'ENCADREMENT

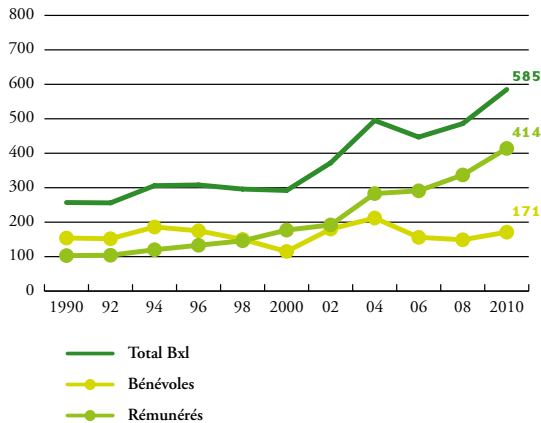
En 1990, l'enquête de Lire et Ecrire dénombrait 462 personnes travaillant en Alpha. Vingt ans plus tard, ce chiffre

a plus que triplé (tandis que le nombre d'apprenants a plus que quintuplé). Derrière cette croissance globale se profilent d'autres changements qui reflètent l'évolution du secteur. Le plus frappant est l'amenuisement de la proportion de travailleurs bénévoles (ou de volontaires, si l'on préfère) par rapport aux rémunérés. Un autre changement majeur, plus qualitatif, est la diversification des fonctions assurées par les travailleurs rémunérés.

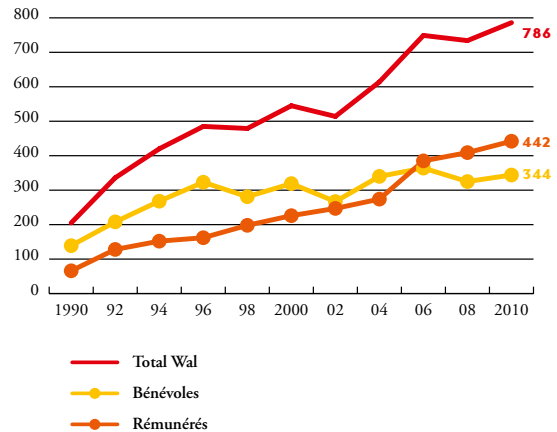
En 2010, parmi les 1.414 personnes travaillant dans le secteur de l'Alpha, 899 étaient des travailleurs rémunérés et 515 des bénévoles. Les 899 rémunérés se répartissent ainsi : 414 à Bruxelles, 442 en Wallonie, auxquels il faut ajouter le personnel, uniquement des rémunérés, de l'Adeppi (28 personnes) et de Lire et Ecrire Communauté française (15).

Si le nombre de travailleurs rémunérés est relativement proche dans les deux Régions, ce n'est pas le cas des bénévoles, bien plus nombreux en Wallonie (344) qu'à Bruxelles

ÉVOLUTION 1990-2010 DU PERSONNEL - BRUXELLES  
En nombre de personnes



ÉVOLUTION 1990-2010 DU PERSONNEL - WALLONIE  
En nombre de personnes



(171), ce qui explique le contraste entre les courbes ‘Total’ des graphiques repris page précédente.

Le graphique qui illustre l’évolution du personnel pour l’ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (inclus l’Adeppi et L&E Communauté française) montre que jusqu’au début des années 2000, les bénévoles étaient globalement plus nombreux que les rémunérés. Bien que cette proportion s’inverse alors, le nombre de bénévoles augmente encore de 2000 à 2005, parallèlement à l’augmentation des rémunérés. A partir de là, le nombre de rémunérés continue de croître, tandis que le nombre de bénévoles s’amenuise, sauf la dernière année.

Les bénévoles représentent actuellement 36% de l’ensemble du personnel (29% à Bruxelles, 44% en Wallonie), alors qu’ils en constituaient plus de 60% au début des années nonante, et cela dans les deux Régions.

Les bénévoles ont donc joué un rôle essentiel dans l’essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d’attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes ou en difficulté par rapport à l’écrit : la proportion de bénévoles parmi le personnel a décliné à mesure que le soutien de l’alphabétisation par les pouvoirs publics permettait d’engager plus de rémunérés. Toutefois, on compte actuellement encore un demi-millier de bénévoles engagés dans des projets d’Alpha, et de nombreuses associations restent très attachées à leur participation, qui témoigne d’une implication citoyenne dans cette problématique.

Sur l’ensemble des organismes ayant participé à l’enquête 2010, 45% des organismes bruxellois et 67% des organismes wallons impliquaient des bénévoles. Mais contrairement à ce qui se passait à l’époque pionnière du mouvement d’alphabétisation, fort peu d’associations fonctionnent encore exclusivement grâce à des volontaires : c’est le cas pour 3 organismes à Bruxelles et 6 en Wallonie.

On soulignera que quasi tous ces opérateurs travaillent sur ce mode depuis de nombreuses années.

Les données bénévoles/rémunérés évoquées jusqu’ici concernent le nombre de personnes. Pour estimer la contribution respective de ces deux catégories de travailleurs, ces données doivent être affinées en tenant compte du temps de travail effectivement presté.

Le temps de travail presté par les 899 rémunérés représente au total 654 équivalents temps plein (ETP) ; celui presté par les 515 bénévoles représente lui 69,5 ETP, soit 10% du temps de travail total presté dans le secteur informel (11,5% en Wallonie et 9% à Bruxelles)<sup>35</sup>. Ces proportions sont quasi identiques à celles des trois années précédentes.

**CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL**

Ces caractéristiques présentent dans l’ensemble fort peu de variations par rapport aux années précédentes ; le cas échéant, elles sont signalées.

*Genre*

Globalement, le personnel de l’Alpha est très majoritairement féminin : 80% des rémunérés et 76% des bénévoles sont des femmes. Une proportion donc encore plus importante que celle des femmes parmi les apprenants, qui représente déjà 62% (65% sans l’Adeppi).

On notera que c’est parmi les bénévoles en Wallonie qu’on trouve la répartition la plus équilibrée sur le plan du genre, avec 29% d’hommes (et même 30% l’an passé).

*Fonction*

De son origine jusqu’au milieu des années nonante, le secteur de l’alphabétisation se caractérisait par une grande

35 Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau « Annexe 2 », page 198.

polyvalence des membres de l'équipe, chaque formateur (on disait alors plutôt 'animateur') contribuant peu ou prou au travail administratif, à l'accueil et à l'accompagnement des apprenants, etc. Ce mode de fonctionnement se retrouvait tant chez les rémunérés que chez les bénévoles ; actuellement, ils diffèrent beaucoup sur ce plan.

Six rémunérés sur dix se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs ou conseillers pédagogiques, animateurs d'ateliers, etc.).

Les autres fonctions (direction ou coordination générale, administration, accueil ou accompagnement du public, sensibilisation, développement des projets, etc.) ont augmenté à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait.

Par contre quasi tous les bénévoles (94%) interviennent principalement comme formateurs. Cette situation, qui semble si évidente dans le secteur tant à Bruxelles qu'en Wallonie, ne l'est pas autant qu'on croit. Ainsi, dans le réseau de Lire et Ecrire Suisse romande, où les bénévoles sont restés bien plus nombreux que chez nous, ils sont beaucoup plus rarement formateurs : on les retrouve davantage dans des fonctions telles que l'accueil, le secrétariat, l'aide à la gestion, l'accompagnement des apprenants, l'organisation de sorties ou d'événements, la maintenance, etc.

#### **NIVEAU DE FORMATION INITIALE ET TYPE D'ORIENTATION**

Les deux-tiers des rémunérés ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 40% sont diplômés du supérieur non universitaire, 26% sont universitaires.

Quant à l'orientation de cette formation initiale, 31% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 21% de type sociale et une minorité (5%) de type psychologique. 43% ont fait d'autres types d'études, ou ont arrêté leur cursus avant de choisir une orientation.

Parmi les personnes dont le niveau de formation initiale est peu élevé, on trouve notamment des anciens apprenants, affectés à des fonctions de formation ou de sensibilisation/accueil des nouveaux apprenants, où leur expérience et leur motivation s'avèrent particulièrement stimulantes.

On notera qu'à Bruxelles, la proportion de rémunérés de niveau CESI (diplôme secondaire inférieur) ou 'CEB au maximum' est nettement plus importante qu'en Wallonie (20% au total, contre 7%), et ceci tient en bonne partie à une politique de recrutement tout-à-fait particulière des rémunérés dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA). Des personnes majoritairement CESI ont été engagées dans ce cadre après avoir suivi une formation spécifique organisée par Lire et Ecrire pour pouvoir assurer la fonction de formateur.

Le niveau de formation initiale des bénévoles est encore plus élevé que celui des rémunérés : 32% d'universitaires et 54% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire. Le nombre de bénévoles n'ayant au mieux que le CESI est infime : 15 personnes, soit à peine 3%.

Les bénévoles ont aussi plus souvent que les rémunérés une formation initiale de type pédagogique (50%), ce qui n'empêche pas qu'ils soient nombreux à avoir suivi un module de formation spécifique avant ou au début de leur entrée en fonction dans le secteur. Et ils sont invités, comme les rémunérés, à poursuivre régulièrement leur formation en participant à de tels modules, qui sont pour l'essentiel organisés par les différentes Régionales de Lire et Ecrire et par la coordination Lire et Ecrire Communauté française.

#### **TEMPS DE TRAVAIL PRESTÉ EN ALPHA – FRÉQUENCE DU TEMPS PARTIEL**

On a vu ci-dessus que le temps de travail presté par les 899 rémunérés représentait au total 654 équivalents temps

plein (ETP) en 2010. Effectivement, sur l'ensemble des rémunérés, 57% travaillent à temps partiel pour les activités du champ de l'Alpha.<sup>36</sup>

Soulignons toutefois que de nombreuses personnes passant à temps partiel pour l'Alpha consacrent une autre part de leur temps de travail à d'autres pôles d'activités du même organisme (par ex. l'école de devoirs, d'autres formations, un service social, etc.). Le fait qu'elles présentent un temps partiel pour l'Alpha ne signifie donc pas nécessairement qu'elles sont engagées à temps partiel par l'organisme.

Le temps de travail moyen presté par les rémunérés est de 0,8 ETP à Bruxelles et 0,7 ETP en Wallonie, ceci de manière constante depuis 2005. On notera ainsi qu'avec un nombre un peu plus élevé de rémunérés en Wallonie (442, pour 414 à Bruxelles), on compte pour eux un temps de travail global légèrement moindre (298,6 ETP, pour 315 ETP à Bruxelles).

Quant aux bénévoles, la grande majorité d'entre eux (79%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation. Seuls 15% y consacrent plus de 6 h/semaine, mais il est encore plus rare que les bénévoles présentent moins de 2h/semaine (31 personnes, soit 6%). Pour rappel, le temps de travail presté par les bénévoles représentait 69,5 ETP, soit 10% du temps total presté dans le secteur.

36 Cette proportion est de 49% à Bruxelles, 64% en Wallonie, 47% à Lire et Ecrire Communauté française et 64% à l'Adeppi.

### AUTRES CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉVOLES

56% des bénévoles collaborent aux activités d'alphabétisation depuis plus de deux ans, 25% depuis six mois à deux ans, et 18% sont des 'nouveaux', engagés depuis moins de six mois.

La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (64%) ; 10% travaillent par ailleurs ; 6% sont chômeurs et 19% ne travaillent pas par ailleurs, tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, etc.).

### FINANCEMENT DES RÉMUNÉRÉS

On mentionnera enfin cette 'caractéristique' qui tient moins aux personnes qu'à la possibilité matérielle de les engager : la majorité du personnel rémunéré travaillant en Alpha (57%) est embauchée dans le cadre des programmes de résorption du chômage (principalement ACS à Bruxelles, APE en Wallonie)<sup>37</sup>. La proportion de ce personnel PRC est de 54% à Bruxelles, 60% en Wallonie ; elle monte à 86% pour l'Adeppi. Les programmes PRC constituent de ce fait la principale source de financement du secteur non formel de l'alphabétisation.

37 Les divers programmes de résorption du chômage (TCT, PRIME, FBIE, etc.) ont été regroupés sous le nom d'ACS (Agents Contractuels Subventionnés) à Bruxelles et APE (Aides à la Promotion de l'Emploi) en Wallonie. Ces dispositifs octroient une intervention financière aux employeurs engageant des demandeurs d'emploi inoccupés pour des tâches relatives au secteur non marchand.

## 2.4. ÉVOLUTION DE L'OFFRE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

### INTRODUCTION

Le croisement des données de l'enquête menée par Lire et Ecrire en 2010 et des informations fournies par les Administrations membres du Comité de pilotage<sup>38</sup> sont à la base des constats opérés ci-dessous. La confrontation de ces deux sources a permis d'établir une liste unique des organismes en les classant par Région et en identifiant les secteurs de subventionnement (identifiés pour les seules Administrations du Comité de pilotage<sup>39</sup>) et le soutien financier dont les organismes bénéficient pour leur action de formation en alphabétisation visant les publics francophones ou non<sup>40</sup>.

La nomenclature adoptée en 2007 par le Comité de pilotage a servi de fil conducteur pour la sélection, même si parfois la frontière entre l'alphabétisation et la formation de base est difficile à cerner. Pour identifier et classer leurs formations, les organismes et les secteurs n'utilisent pas tous les mêmes critères, ceux-ci reposant sur des réglementations différentes. L'hétérogénéité des publics accueillis dans certains groupes, qui se manifeste notamment par une mixité de niveaux de compétences, peut être liée à des exigences en termes de nombre minimum de participants permettant l'éligibilité de l'action. Certains organismes choisissent par contre de travailler avec des groupes hétérogènes de participants par choix pédagogique. La nomenclature implique que les organismes sélectionnés organisent au moins un cours d'alphabétisation en français pour des personnes francophones ou non qui n'ont pas le CEB ou les compétences équivalentes.

### NOMENCLATURE DES FORMATIONS

PUBLIC VISÉ	FRANCOPHONE (OU PARLANT FRANÇAIS)	NON FRANCOPHONE
N'a pas le Certificat d'études de base (ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB)	Alpha écrit	Alpha FLE (oral/écrit)
A le Certificat d'études de base et les compétences correspondant au CEB, mais pas de diplôme au-delà	Formation de base	FLE de base (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

38 Il faut rappeler ici que tous les pouvoirs publics impliqués à un titre ou à un autre dans les politiques d'alphabétisation ne sont pas représentés au Comité de pilotage Alpha.

39 Si un opérateur est subventionné par un pouvoir local ou par une Administration non membre du Comité de pilotage, il est indiqué 'financement non identifié'. Ce peut être un organisme qui ne reçoit aucun financement public.

40 Les tableaux complets se trouvent pages 204 à 265.

### NOMBRE D'ORGANISMES SUR BASE DE LEUR SIÈGE SOCIAL

La liste des organismes d'alphabétisation reprend à la fois :

- les établissements de l'Enseignement de Promotion sociale (offre formelle),
- les opérateurs du secteur associatif et/ou du secteur parapublic (offre non formelle).

Plusieurs organismes d’alphabétisation reconnus comme mouvements d’Education permanente mènent leur action à la fois en Wallonie et à Bruxelles à travers des Régionales pour certains : Lire et Ecrire, CIEP du MOC, CAL et Vie Féminine<sup>41</sup>.

Ce recensement porte sur une **période de deux années** (2010-2011) pour le secteur associatif<sup>42</sup>. Pour les établissements d’Enseignement de Promotion sociale<sup>43</sup>, le recensement porte sur l’année scolaire 2010-2011.

Sur base du recensement opéré en classant les organismes par siège social<sup>44</sup> pour les années 2010 et 2011, on

compte :

- **202 organismes wallons dont 53 nouveaux opérateurs** par rapport à la liste publiée dans l’Etat des lieux consacré aux données 2007-2008
- **136 organismes bruxellois dont 32 nouveaux opérateurs** par rapport à la liste publiée dans l’Etat des lieux consacré aux données 2007-2008

**Le nombre d’organismes recensés sur base de leur siège social est de 338 pour la période 2010-2011** contre 288 repris dans la liste de l’Etat des lieux précédent recensant les données 2007-2008, soit 50 organismes supplémentaires pour la Belgique francophone<sup>45</sup>.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ORGANISMES D'ALPHABETISATION					
	SITUATION		EVOLUTION		
	2007-2008	2010-2011	NOUVEAUX	DISPARUS	SOLDE
BRUXELLES	121	136	32	17	15
WALLONIE	167	202	53	18	35
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>	<b>338</b>	<b>85</b>	<b>35</b>	<b>50</b>

41 Une contribution plus loin dans ce chapitre met en avant l’action de ces organismes.

42 L’enquête annuelle de *Lire et Ecrire* porte sur l’année civile 2010 ou l’année scolaire 2009-2010 suivant la période à laquelle se réfèrent les organismes. La plupart des tableaux et graphiques se trouvent dans la partie II, pages 186 à 265. Les Administrations membres du Comité de pilotage ont fourni des listings reprenant leurs opérateurs pour les années 2010 et 2011. L’analyse de l’évolution de l’offre établit une liste unique qui croise les différentes sources disponibles tant pour le Secteur associatif que l’Enseignement de Promotion sociale.

43 Recensement directement réalisé par la Direction de l’Enseignement de Promotion sociale

44 La situation varie d’un organisme de formation à l’autre. Un organisme peut avoir une seule ou plusieurs implantations de cours. Le lieu de cours est parfois le siège social, mais peut être aussi délocalisé ailleurs. Par exemple, le Cati a son siège social à Etterbeek, mais les formations se donnent à Schaerbeek. Pour rappel, voir les annexes, la liste des adresses des organismes reprenant les sièges sociaux et les implantations de formation pages 299 à 339.

**Si 85 nouveaux organismes ont été identifiés en Wallonie et à Bruxelles, 35 organismes ont disparu** par rapport à la liste 2007-2008 : 18 en Wallonie et 17 à Bruxelles.

Les raisons de ces disparitions sont multiples :

- certains organismes ne sont plus répertoriés car aucune action d’alphabétisation n’a pu être identifiée pour la période 2010-2011 ;
- d’autres continuent leur action, mais se retrouvent dans

45 Ce calcul tient compte des organismes qui ont disparu ou n’organisent plus de formation en alphabétisation et des nouveaux pour la période de référence.

la liste des lieux d'implantation comme antennes décentralisées de formation d'organismes porteurs avec qui ils ont conclu une convention ou dont ils sont une Locale. Ces organismes porteurs peuvent être le CAL ou une de ses Régionales, le CIEP du MOC, ou une de ses Régionales Vie féminine ou une de ses Fédérations régionales, Lire et Ecrire et ses Régionales, Harmonisation sociale schaerbeekoise...

- d'autres ont une convention avec Lire et Ecrire, mais plus d'activités propres en matière d'alphabétisation des adultes.
- d'autres encore ont cessé toute activité, comme le Nadi.

La liste des lieux d'alphabétisation utilisée pour la cartographie permet d'identifier **543** lieux différents.

Sans enquête harmonisée, adressée à l'ensemble des organismes répondant aux mêmes questions, il est parfois difficile de discerner les sièges sociaux des organismes des lieux d'implantation des formations.

Adeppi est reconnu en Education permanente et repris à Bruxelles où se trouve son siège administratif, mais son action est située tant en Wallonie qu'à Bruxelles compte tenu de la spécificité de son public en milieu carcéral.

## PARTICULARITÉS DE L'OFFRE WALLONNE

Le tableau wallon recense **202 organismes**<sup>46</sup> pour les données 2010-2011.

Parmi ceux-ci, **23 sont reconnus en tant qu'écoles de devoirs par l'ONE**. Cette combinaison permet à ces orga-

nismes de mener un travail de sensibilisation des adultes, de soutien parental et de soutien scolaire pour les enfants.

Lire et Ecrire Wallonie n'est pas repris dans ce tableau puisqu'il ne s'agit pas d'un organisme de formation, mais d'une instance de coordination entre les 8 Régionales wallonnes qui, elles, sont reprises. Le même traitement a été appliqué au CIEP du MOC, au CAL et à Vie féminine, également mouvements d'Education permanente dont certaines Régionales organisent des formations d'alphabétisation.

Un seul chapeau 'Formation professionnelle' couvre le subventionnement des organismes par le secteur de l'ISP (Formation professionnelle – DGO 6) et de la Direction des Politiques Transversales (DPT – DGO 6). Le Forem intervient dans le défraiement des demandeurs d'emploi complet.

Par rapport à la quatrième édition de l'Etat des lieux et à la liste correspondant aux données 2007-2008 où est repris le dernier recensement du Comité de pilotage<sup>47</sup> :

- il n'a pas été possible d'identifier une action d'alphabétisation pendant la période 2010-2011 pour 18 organismes ;
- d'une édition à l'autre, certains organismes peuvent être renseigné dans une autre commune en raison d'un déménagement ou d'un changement de siège social par exemple ou de l'identification plus précise d'une structure porteuse. C'est le cas pour 6 organismes wallons ;
- 53 nouveaux organismes sont identifiés.

<sup>46</sup> Voir le tableau complet partie II, page 204.

<sup>47</sup> Voir partie II, page les listes résultant de l'examen comparatif des données sont reprises pages 199 et suivantes.

**POLYSUBVENTIONNEMENT OU MONOSUBVENTIONNEMENT DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION**

SUBVENTION- NEMENT <sup>48</sup>	ADMINISTRATIONS/SECTEURS	2007 - 2008		2010 - 2011	
		UNITES	%	UNITES	%
<b>MONOSUBVEN- TIONNEMENT</b>	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	49 <sup>49</sup>	29,34%	60	29,70%
	EDUCATION PERMANENTE	11	6,59%	17	8,42%
	ACTION SOCIALE	37	22,16%	57	28,22%
	FORMATION PROFESSIONNELLE	2	1,20%	10	4,95%
	FOREM	10	5,99%	0	0,00%
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>65,27%</b>	<b>144</b>	<b>71,29%</b>
<b>POLY SUBVEN- TIONNEMENT</b>	EDUCATION PERMANENTE + ACTION SOCIALE	4	2,40%	8	3,96%
	EDUCATION PERMANENTE + FORMATION PROFESSIONNELLE	8	4,79%	8	3,96%
	ACTION SOCIALE + FORMATION PROFESSIONNELLE	1	0,60%	5	2,48%
	EDUCATION PERMANENTE + ACTION SOCIALE + FORMATION PROFESSIONNELLE	1	0,60%	2	0,99%
	EDUCATION PERMANENTE + ACTION SOCIALE + FOREM	1	0,60%	Sans objet	
	EDUCATION PERMANENTE + FOREM	2	1,20%	Sans objet	
	ACTION SOCIALE + FORMATION PROFESSIONNELLE + FOREM	1	0,60%	Sans objet	
	EDUCATION PERMANENTE + ACTION SOCIALE + FORMATION PROFESSIONNELLE + FOREM	1	0,60%	Sans objet	
	FORMATION PROFESSIONNELLE + FOREM	3	1,80%	Sans objet	
	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE + FOREM	5	2,99%	Sans objet	
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>16,17%</b>	<b>23</b>	<b>11,39%</b>
<b>FINANCEMENT AUTRE OU NON IDENTIFIE</b>		<b>31</b>	<b>18,56%</b>	<b>35</b>	<b>17,33%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>167</b>	<b>100,00%</b>	<b>202</b>	<b>100,00%</b>

48 Ce tableau reprend les organismes subventionnés par une ou plusieurs Administrations membres du Comité de pilotage. Dès que deux Administrations interviennent dans le financement d'un organisme, on considère qu'il y a polysubventionnement.

49 Dans le cadre du PST3, le Forem soutenait des projets menés par certains établissements de Promotion sociale en 2007-2008.



En 2007-2008, plusieurs organismes cosubventionnés bénéficiaient d'une subvention du Forem, notamment dans le cadre des appels à projets des Plans stratégiques transversaux (PST), ce qui n'est plus le cas aujourd'hui<sup>50</sup> : c'était la situation de certains établissements de Promotion sociale et de certaines associations d'Education permanente et d'Insertion socioprofessionnelle.

La diversité des actions d'alphabetisation se reflète dans le subventionnement des organismes : multiples interventions publiques et une même action peut être financée par plusieurs secteurs.

En 2010-2011, près de trois organismes sur quatre sont subventionnés par un seul secteur, principalement l'Enseignement de Promotion sociale (60 organismes) et l'Action sociale (57 organismes).

D'autres organismes (23 unités) sont subventionnés par plusieurs secteurs ou Administrations. Les deux types d'associations les plus fréquentes dans le financement public de l'alphabetisation sont la combinaison de l'Education permanente et la formation professionnelle (8 organismes) et la combinaison de l'Education permanente et de l'Action sociale (8 organismes).

50 L'axe 4 du Plan stratégique transversal « Inclusion sociale » (PST), intitulé lutte contre l'analphabétisme, prévoyait notamment l'augmentation de l'offre de formation en Alpha. Cette offre supplémentaire qui s'adressait à tout demandeur d'emploi et particulièrement au public infrascolarisé, constituait une intervention ponctuelle et limitée aux années 2007 à 2009. Voir *Etat des lieux de l'alphabetisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles. Quatrième exercice Données 2007-2008*, page 73.

Par ailleurs, dans un souci de cohérence et d'une stratégie d'action globale en faveur de l'Alpha en Insertion socioprofessionnelle, les conventions Forem-Lire et Ecrire, arrivées à échéance, ont été réorganisées en une seule convention-cadre et les budgets ont été transférés à la Région wallonne. Toutefois, le Forem intervient encore dans des projets globaux liés à l'Insertion socioprofessionnelle, qui comprennent des formations en Alpha, dans le cadre de la convention-cadre entre la fédération des CPAS, la Wallonie et le Forem, Voir chapitre 1 de cet ouvrage consacré aux politiques, page 19.

Cette situation montre que des organismes inscrivent leur action dans des objectifs qui concilient l'acquisition de savoirs de base et la réalisation d'actions d'intégration sociale.

L'action de Lire et Ecrire s'inscrit dans ces objectifs. Les 8 Régionales wallonnes de cette asbl proposent une offre de formation aux apprenants sur une aire géographique précise de la Wallonie et sont coordonnées par Lire et Ecrire Wallonie, instance coordinatrice située à Namur et soutenue dans le cadre de l'ISP.

Il faut signaler la situation particulière de Lire et Ecrire Namur qui a conclu des conventions avec d'autres organismes locaux : Vie féminine, Alpha 5000, le CIEP du MOC.

#### ORGANISMES DONT LE FINANCEMENT EST AUTRE ET/OU N'EST PAS IDENTIFIÉ PAR UNE ADMINISTRATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

	SOURCE NON IDENTIFIÉE	
	2007-2008	2010-2011
Nombre d'organismes	32	35

Ces organismes ne sont pas subventionnés par une Administration représentée au Comité de pilotage.

Ils peuvent :

- avoir obtenu une subvention dans le cadre d'un appel à projets comme le FIPI ou le FSE pour un projet d'alphabetisation qui ne bénéficie pas d'un financement public récurrent : Accompagnement et sensibilisation aux nouvelles technologies (FIPI), le CLAJ (projet FSE-Portefeuille Culture), Espace Lecture et Langage de Droixhe (projet FSE)... ;
- être soutenus par un pouvoir public non représenté au Comité de pilotage : pouvoirs locaux, pouvoirs provinciaux...

- dépendre d'autres secteurs administratifs, le financement des actions d'alphabétisation est alors assuré à cet échelon ;
- n'être financés par aucun pouvoir public ; il peut s'agir d'initiatives qui reposent sur le volontariat pour venir en appui à d'autres activités d'une asbl : à titre d'exemple : Réussir à l'école à Wanze qui est reconnue comme école de devoirs et qui développe une action d'alphabétisation de manière complémentaire.

**NOUVEAUX ORGANISMES RECENSÉS EN 2010 ET 2011**

L'examen du tableau 2010-2011 permet de constater :

- que certains secteurs, comme l'action sociale, subventionnent un grand nombre d'opérateurs et de projets émergents, parfois dans le cadre de plans annuels ou pluriannuels ;
- que certains opérateurs peuvent renseigner une activité d'alphabétisation ou liée à l'alphabétisation dans leur rapport annuel et que cela peut varier d'une année à l'autre. C'est le cas en Education permanente notamment pour les Régionales de mouvements ;
- que certaines communes voient l'émergence d'un grand nombre d'organismes qui développent une action d'alphabétisation (Alpha-Alpha FLE) en 2010-2011. Verviers arrive en tête avec 10 nouveaux venus, suivi par Liège (6), Mons (4), Arlon (2), La Louvière (2) Couillet (2) et Charleroi (2). On peut déjà noter qu'il s'agit là de centres urbains qui ont subi une importante désindustrialisation et connaissent une crise importante sur le plan de l'emploi.

Communes	Nombre de nouveaux organismes
1330 Rixensart	1
1480 Tubize	2
4000 Liège	5
4020 Liège	1
4031 Angleur	1
4100 Seraing	1
4400 Flémalle	1
4500 Huy	1
4540 Amay	1
4800 Verviers	10
5000 Namur	2
5030 Gembloux	2
5060 Auvélais	1
5336 Assesse	1
6000 Charleroi	2
6010 Couillet	2
6060 Gilly	1
6220 Fleurus	1
6230 Pont-à-Celles	1
6530 Thuin	1
6560 Erquelinnes	1
6690 Vielsalm	1
6700 Arlon	2
6761 Latour	1
7000 Mons	4
7090 Braine-le-Comte	1
7100 La Louvière	2
7160 Chapelle-lez-Herlaimont	1
7340 Colfontaine	1

NOUVEAUX ORGANISMES	Promotion sociale	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Formation professionnelle + Action sociale	Secteur de subventionnement non identifié ou autre
Nombre d'organismes	12	5	26	2	1	7

## PARTICULARITÉS DE L'OFFRE BRUXELLOISE

Le tableau bruxellois recense **136 organismes**<sup>51</sup>.

Parmi ceux-ci, **44 sont reconnus en tant qu'écoles de devoirs** : 36 par l'ONE et 28 par la COCOF. Pour certains, la reconnaissance est double, d'autres ne sont agréés que par une seule Administration.

	ONE	COCOF	ONE + COCOF
<b>Nombre d'organismes d'Alpha reconnus comme Ecole de devoirs</b>	16	8	20

La combinaison entre écoles de devoirs et organismes d'alphabétisation permet une double approche :

- action préventive de l'illettrisme via le soutien scolaire en touchant des enfants et des adolescents dont les parents sont en difficulté avec la langue ;
- soutien et sensibilisation des parents aux possibilités de suivre une formation pour adultes.

Lire et Ecrire Bruxelles est repris dans le tableau en tant que siège social puisqu'il s'agit d'une Régionale d'un mouvement d'Education permanente qui coordonne l'action de 6 Locales. Le même traitement a été appliqué au CIEP du MOC, au CAL et à Vie féminine, également mouvements d'Education permanente dont les Régionales bruxelloises organisent des formations d'alphabétisation.

Bruxelles Formation intervient dans le défraiement des demandeurs d'emploi complet suivant une formation dans un organisme agréé par la Formation professionnelle de la COCOF, mais subventionne aussi directement certains organismes<sup>52</sup>.

Le secteur de la Cohésion sociale intervient également largement pour soutenir l'offre de formation.

Par rapport à la quatrième édition de l'Etat des lieux où est repris le dernier recensement du Comité de pilotage pour 2007-2008<sup>53</sup> :

- pour 17 organismes, il n'a pas été possible d'identifier une action d'alphabétisation, ni de les reprendre comme organismes porteurs pendant la période 2010-2011. Certains peuvent avoir disparu, d'autres ont réorienté leur action ou peuvent avoir changé de statut par rapport à leur action d'alphabétisation, être devenus des lieux de cours d'autres organismes porteurs et poursuivre une action d'alphabétisation en nouant une convention avec un autre opérateur dont il devient une antenne de formation ;
- 3 organismes sont renseignés dans une autre commune en raison d'un déménagement ou d'un changement de siège social, par exemple ou de l'identification plus précise d'une structure porteuse ;
- 32 nouveaux organismes renseignés.

### SIÈGE SOCIAL ET IMPLANTATIONS DE FORMATION

La situation est à géométrie variable. La localisation des organismes par siège social ne coïncide pas toujours avec leur aire géographique d'action.

Certains sièges sociaux ne sont pas situés dans les communes où ils organisent les cours.

A titre d'exemple, citons :

- le Cati dont le siège social est à Etterbeek mais qui organise ses formations à Schaerbeek ;
- Habitat et Rénovation dont le siège social est situé à Ixelles mais qui organise ses formations à Bruxelles-Ville.

Le Collectif Alpha dont le siège est situé à Saint-Gilles a 3 implantations de formations :

- l'une est située au siège social saint-gillois ;
- une antenne est située à Forest ;

51 Voir le tableau complet partie II, pages 240 à 265.

52 Voir chapitre consacré aux politiques, page 15 et suivantes.

53 Voir partie II, pages 200 à 202.

- une antenne est située à Molenbeek.

Lire et Ecrire Bruxelles dont le siège social de la Régionale est situé à Molenbeek est composée de 6 Locales qui interviennent sur une zone géographique et y proposent une offre de formation aux apprenants :

- Locale Nord Est : Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-ten-Noode ;
- Locale Nord Ouest : Molenbeek-Saint-Jean, Berchem-

- Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Koekelberg ;
- Locale Ouest : Anderlecht ;
- Locale Sud : Saint-Gilles, Forest et Uccle ;
- Locale Sud Est : Ixelles, Auderghem, Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.
- Locale Centre : Bruxelles, Laeken et Neder-over-Hembeek.

#### **POLYSUBVENTIONNEMENT OU MONOSUBVENTIONNEMENT DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION**

SUBVENTIONNEMENT <sup>54</sup>	ADMINISTRATIONS/SECTEURS	2007 - 2008		2010 - 2011	
		UNITES	%	UNITES	%
<b>MONO SUBVENTIONNEMENT</b>	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	20	16,53%	18	13,24%
	EDUCATION PERMANENTE	1	0,83%	4	2,94%
	COHESION SOCIALE	45	37,19%	68	50,00%
	FORMATION PROFESSIONNELLE ISP - COCOF) <sup>55</sup>	0	0,00%	0	0,00%
	FORMATION PROFESSIONNELLE (BXL FORMATION) <sup>56</sup>	2	1,65%	2	1,47%
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>56,20%</b>	<b>92</b>	<b>67,65%</b>
<b>POLYSUBVENTIONNEMENT</b>	EDUCATION PERMANENTE + COHESION SOCIALE	16	13,22%	13	9,56%
	EDUCATION PERMANENTE+COHESION SOCIALE+FORMATION PROFESSIONNELLE (BXL FORMATION)	1 <sup>57</sup>	0,83%	1	0,74%
	EDUCATION PERMANENTE + COHESION SOCIALE+FORMATION PROFESSIONNELLE (BXL FORMATION+ISP)	5	4,13%	6	4,41%
	FORMATION PROFESSIONNELLE5 (ISP+Bxl Formation)	4	3,31%	3	2,21%
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>21,49%</b>	<b>23</b>	<b>16,91%</b>
<b>FINANCEMENT AUTRE OU NON IDENTIFIE</b>		27	22,31%	21	15,44%
<b>TOTAL</b>		<b>121</b>	<b>100,00%</b>	<b>136</b>	<b>100,00%</b>

54 Ce tableau reprend les organismes subventionnés par une ou plusieurs Administrations membres du Comité de pilotage. Dès que deux Administrations interviennent dans le financement d'un organisme, on considère qu'il y a polysubventionnement.

55 En ce qui concerne les 9 OISP bruxellois:

- 5 OISP en 2007-2008 et 6 OISP en 2010-2011 sont subventionnés par le secteur de la Formation professionnelle de la COCOF (ISP). Ils le sont également par le secteur de la Cohésion sociale (COCO) et celui de l'Éducation permanente (Fédération Wallonie-Bruxelles). Bruxelles Formation intervient aussi dans la prise en charge des frais stagiaires. Ils sont repris plus bas dans la partie du tableau des organismes polysubventionnés.
- 4 OISP en 2007-2008 et 3 OISP en 2010-2011 sont subventionnés par le secteur de la Formation professionnelle (ISP) de la COCOF. Bruxelles Formation intervient dans la prise en charge des frais stagiaires. Il est utile de rappeler que, dans le cadre du décret de 1995 relatif à l'Insertion

socioprofessionnelle, l'intervention financière de Bruxelles Formation porte sur la prise en charge des indemnités et des frais de déplacement des stagiaires qui ont un contrat de formation F70 Bis avec Bruxelles Formation. Ce contrat implique que les cours soient suivis dans une association reconnue comme organismes d'Insertion socioprofessionnelle par le secteur de la Formation professionnelle de la COCOF (secteur ISP).

56 Bruxelles Formation subventionne 3 associations sans intervention du secteur de la Formation professionnelle de la COCOF : Adeppi, Alpha-Signes et Lire et Ecrire Bruxelles. Adeppi est financé pour ses actions d'alphabétisation dans les prisons bruxelloises. Cet organisme est, par ailleurs, financé notamment par le FSE et Actiris qui ne font pas partie du Comité de pilotage. Il est également financé par le secteur de l'Éducation permanente, mais pour des actions liées à l'alphabétisation et non directement la formation d'alphabétisation proprement dite.

57 La Régionale bruxelloise de Lire et Ecrire est le seul organisme à être dans ce cas de figure.

La diversité des actions d'alphabétisation se reflète dans le subventionnement des organismes : multiples interventions publiques et une même action peut être financée par plusieurs secteurs.

En 2010-2011, 68% des organismes sont subventionnés par un seul secteur, principalement la Cohésion sociale (68 organismes).

D'autres organismes (23 unités) sont subventionnés par plusieurs secteurs ou administrations. L'association la plus fréquente dans le financement public de l'alphabétisation est l'Education permanente et la Cohésion sociale (13 organismes).

Sur les 9 OISP bruxellois, 6 sont également financés par les secteurs de la Cohésion sociale et de la Formation professionnelle ainsi que l'Education permanente.

Cette situation montre que les organismes inscrivent leur action dans des objectifs qui concilient l'acquisition de savoirs de base et la mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et/ou professionnelle

#### ORGANISMES DONT LE FINANCEMENT N'EST PAS IDENTIFIÉ PAR UNE ADMINISTRATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Ces organismes ne sont pas subventionnés par une Administration représentée au Comité de pilotage.

NOUVEAUX ORGANISMES	Promotion sociale	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Education permanente + Cohésion sociale	Secteur de subventionnement non identifié
Nombre d'organismes	1	2	25	0	1	3 dont 2 FIPI

	SOURCE NON IDENTIFIÉE	
	2007-2008	2010-2011
Nombre d'organismes	27	21

Ils peuvent :

- avoir obtenu une subvention dans le cadre d'un appel à projets comme le FIPI pour un projet d'alphabétisation qui ne bénéficie pas d'un financement public récurrent : Centre socioculturel Alevi de Bruxelles, SAAC... ;
- être soutenus par un pouvoir public non représenté au Comité de pilotage : pouvoirs locaux, COCOM... ; le financement des actions d'alphabétisation est assuré à cet échelon ;
- dépendre d'autres secteurs administratifs : Action sociale pour CASG par exemple ;
- n'être financés par aucun pouvoir public ; il peut s'agir d'initiatives qui reposent sur le volontariat : Arc-en-Ville, par exemple.

#### NOUVEAUX ORGANISMES RECENSÉS EN 2010 ET 2011

L'examen du tableau des organismes classés par sièges sociaux permet de constater que :

- la majorité des nouveaux organismes bruxellois ont été agréés par la Cohésion sociale

- Bruxelles, Schaerbeek et Anderlecht sont les 3 communes où il y a eu le plus de renouvellements :

Communes	Nombre de nouveaux organismes
1000 Bruxelles	6
1030 Schaerbeek	8
1040 Etterbeek	1
1050 Ixelles	1
1060 Saint-Gilles	2
1070 Anderlecht	6
1080 Molenbeek	1
1081 Koekelberg	1
1083 Ganshoren	1
1210 Saint-Josse	3

#### ACTIVITÉS ALPHA COMPLÉMENTAIRES EN COHÉSION SOCIALE

Avec le nouveau quinquennat Cohésion sociale 2011-2015, un nouveau type d'opérateurs a été reconnu pour mener des activités formatrices complémentaires, pour la plupart de type socioculturel, avec un public d'apprenants. En 2011, ils sont au nombre de 14.

Sans être des formations d'apprentissage de la lecture et de l'écriture stricto sensu, ces activités s'inscrivent pleinement dans le processus formatif. Parmi ces opérateurs culturels, quatre sont également reconnus comme CEC (Centre d'expression et de créativité) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### ORGANISMES AGRÉÉS EN COHÉSION SOCIALE POUR MENER DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Commune	Organisme	CEC
1000 Bruxelles	Centre culturel de Bruxelles Nord	
1000 Bruxelles	Ecole de cirque	CEC
1000 Bruxelles	Ideal Standard	CEC
1050 Ixelles	Sireas	
1060 Saint-Gilles	Douzerome	CEC
1060 Saint-Gilles	Formation Insertion Jeunes	
1060 Saint-Gilles	Zorobabel	CEC
1070 Anderlecht	Assemblages	
1070 Anderlecht	Cirqu'conflex	
1070 Anderlecht	Musique plurielle	
1070 Anderlecht	Walalou	
1080 Molenbeek	Smoners	
1080 Molenbeek	Solidarités Savoir	
1210 Saint Josse	Brocoli	

#### RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI

Dans le cadre d'une Convention avec Actiris<sup>58</sup>, le service Alpha-Emploi de Lire et Ecrire Bruxelles développe une action spécifique destinée aux chercheurs d'emploi dans le cadre de l'Atelier Recherche active d'Emploi (ARAE) et du partenariat 'Accompagnement de publics spécifiques' (APS).

Dans les partenariats APS, on constate, entre 2011 et 2012, une augmentation constante au niveau de la fré-

58 Voir Chapitre Politiques publiques pages 33 et 34.

quentation des permanences (+18%), du nombre de nouveaux dossiers (34%), du nombre de personnes qui n'effectuent qu'une seule action et que la convention ne prend pas en compte (2011 + 31% ; 2012 + 49%).

Au niveau ARAE, le service Alpha-Emploi suit plus du double de bénéficiaires en suivi individuel que le nombre pour lequel il est conventionné. En conséquence, pour les deux dispositifs, le temps d'attente pour pouvoir bénéficier d'un premier entretien s'allonge. Il est de l'ordre de 6 mois actuellement.

#### PARTICULARITÉS DE CERTAINS ORGANISMES À LA FOIS ACTIFS EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Plusieurs organismes reconnus dans le cadre de la politique culturelle comme mouvements d'Éducation permanente mènent des programmes d'éducation non formelle et des actions complémentaires (groupes de réflexion, activités socio-artistiques...) sur l'ensemble du territoire de la Belgique francophone. Ces asbl sont à la fois actives en Wallonie et à Bruxelles via leurs Régionales qui peuvent elles-mêmes avoir différentes antennes de formation sur un territoire donné. Les actions d'alphabétisation de ces mouvements d'Éducation permanente peuvent être également subventionnées par des dispositifs régionaux soit à Bruxelles par la COCOF, soit en Wallonie par le SPW.

Certaines structures décentralisées d'organismes multisubventionnés peuvent être connues sous leur nom local qui ne permet pas nécessairement de les identifier immédiatement comme faisant partie d'un mouvement plus large. Citons à titre d'exemples le CAL et Bruxelles Laïque (Régionale bruxelloise du CAL), Vie féminine, ses Espaces femmes ou Maisons mosaïques, le CIEP, ses Régionales wallonnes et antennes bruxelloises, Partenariat D+ et Chôm'Hier EP.

#### Vie féminine

VIE FÉMININE BRUXELLES	
1020 Laeken	Maison Mosaïque
1030 Schaerbeek	Maison Mosaïque
1040 Etterbeek	
1050 Ixelles	Espace Couleurs femmes
1090 Jette	Espace Femmes Jette
<b>Vie féminine Fédération Liège-Huy-Waremme</b>	
<b>Vie féminine Verviers</b>	
<b>Vie féminine Namur</b>	
<b>Vie féminine Charleroi</b>	
<b>Vie féminine Centr'Hainaut</b>	

Vie féminine est reconnu comme mouvement d'Éducation permanente et réalise des actions dans le cadre d'une convention spécifique d'alphabétisation féministe, mais est aussi agréé par la COCOF en Cohésion sociale pour ses Locales bruxelloises.

#### CIEP du MOC

CIEP BRUXELLES	
1000 Bruxelles	Régionale
1020 Laeken	Chôm'Hier AID et EP
1030 Schaerbeek	Partenariat D+
<b>CIEP Verviers</b>	
<b>CIEP Namur</b>	
<b>CIEP Ciney-Dinant</b>	
<b>CIEP Luxembourg</b>	
<b>CIEP Hainaut Centre Mons</b>	
<b>CIEP Hainaut occidental</b>	

## Le CAL

CAL	
Bruxelles laïque	
Sambre et Meuse laïque Régionale du CAL Province de Namur	

## Lire et Ecrire

Le plus important de ces organismes, Lire et Ecrire<sup>59</sup> occupe une place particulière dans le paysage de l'alphabétisation en Belgique francophone tant par la portée de son action multiforme uniquement centrée sur la question de l'alphabétisation que par sa présence sur l'ensemble du territoire wallon et bruxellois. Lire et Ecrire est notamment un mouvement d'Education permanente, composé d'une entité fédérante à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de deux structures de coordination régionales composée de Locales à Bruxelles et de Régionales en Wallonie qui travaillent sur un territoire précis.

Lire et Ecrire est présent sur plusieurs terrains : formation des apprenants, formation des formateurs et du personnel des organismes d'alphabétisation, études et recherches, campagnes et actions de sensibilisation, coordination de dispositifs, participation à des projets européens... Ce mouvement associatif joue un rôle important tant sur les plans de la sensibilisation, de l'émergence de la demande, de la coordination de l'offre et de la formation elle-même.

<sup>59</sup> Voir partie II : un tableau complet permet de visualiser l'action et la structure de ce mouvement d'Education permanente. Il reprend le personnel et le nombre d'apprenants ainsi que les particularités de chaque Entité du mouvement.

En 2010, Lire et Ecrire:

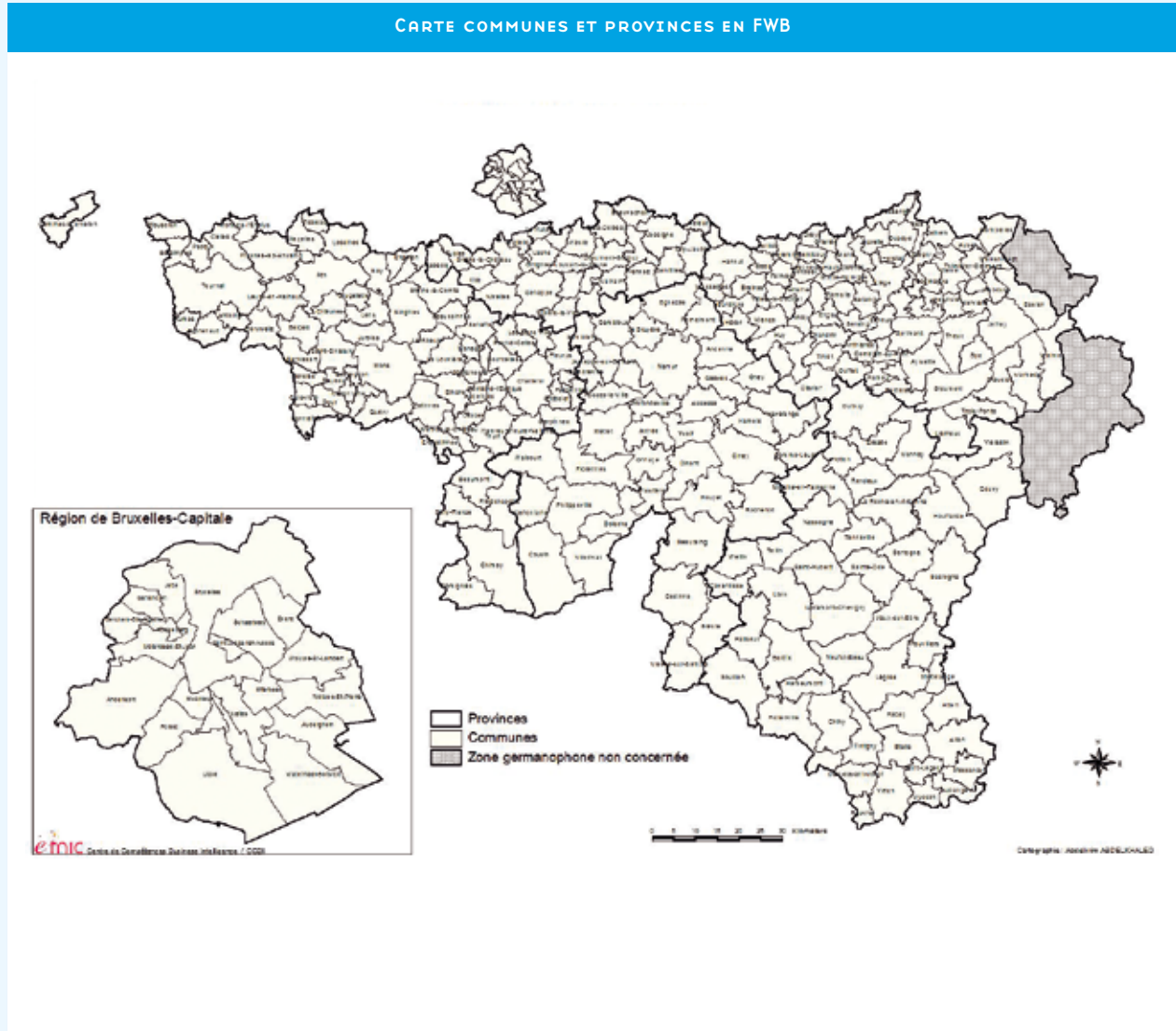
- a conclu 48 conventions à Bruxelles et 3 en Wallonie ;
- prend en charge 4941 apprenants dont 3419 apprenants dans les formations propres de Lire et Ecrire :
  - on comptabilise à Bruxelles :
    - › 1152 apprenants dans ses propres formations
    - › 1221 apprenants dans les formations conventionnées
  - comptabilise en Wallonie :
    - › 2267 apprenants dans ses formations propres
    - › 301 apprenants dans des formations conventionnées

LIRE ET ÉCRIRE	
Lire et Ecrire Communauté française	
Lire et Ecrire Bruxelles	Locale Nord Est
	Locale Nord Ouest
	Locale Sud
	Locale Sud Est
	Locale Centre
Lire et Ecrire Wallonie	Locale Ouest
	L&E Brabant wallon
	L&E Centre Mons Borinage
	L&E Charleroi Sud Hainaut
	L&E Hainaut occidental
	L&E Liège Huy Waremme
	L&E Luxembourg
L&E Namur	
L&E Verviers	



## 2.5. CARTOGRAPHIE

CARTE COMMUNES ET PROVINCES EN FWB

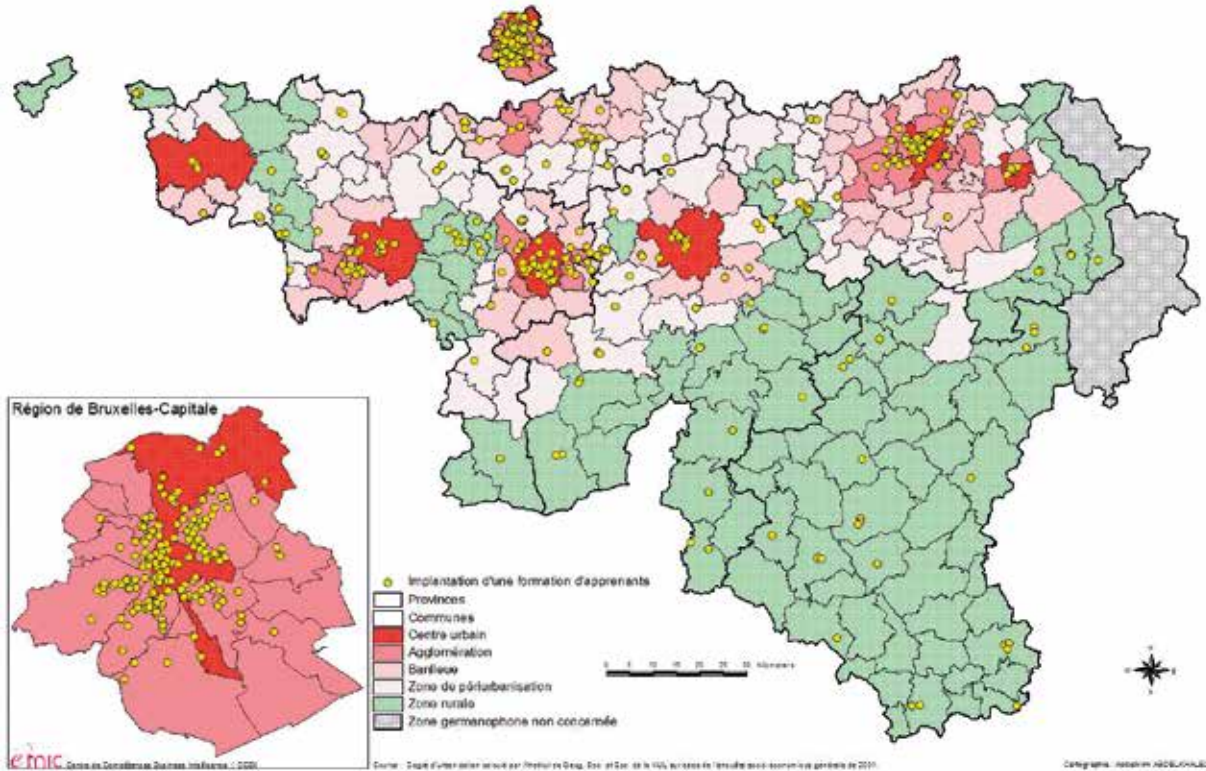


## CARTE COMMUNES, ARRONDISSEMENTS ET PROVINCES

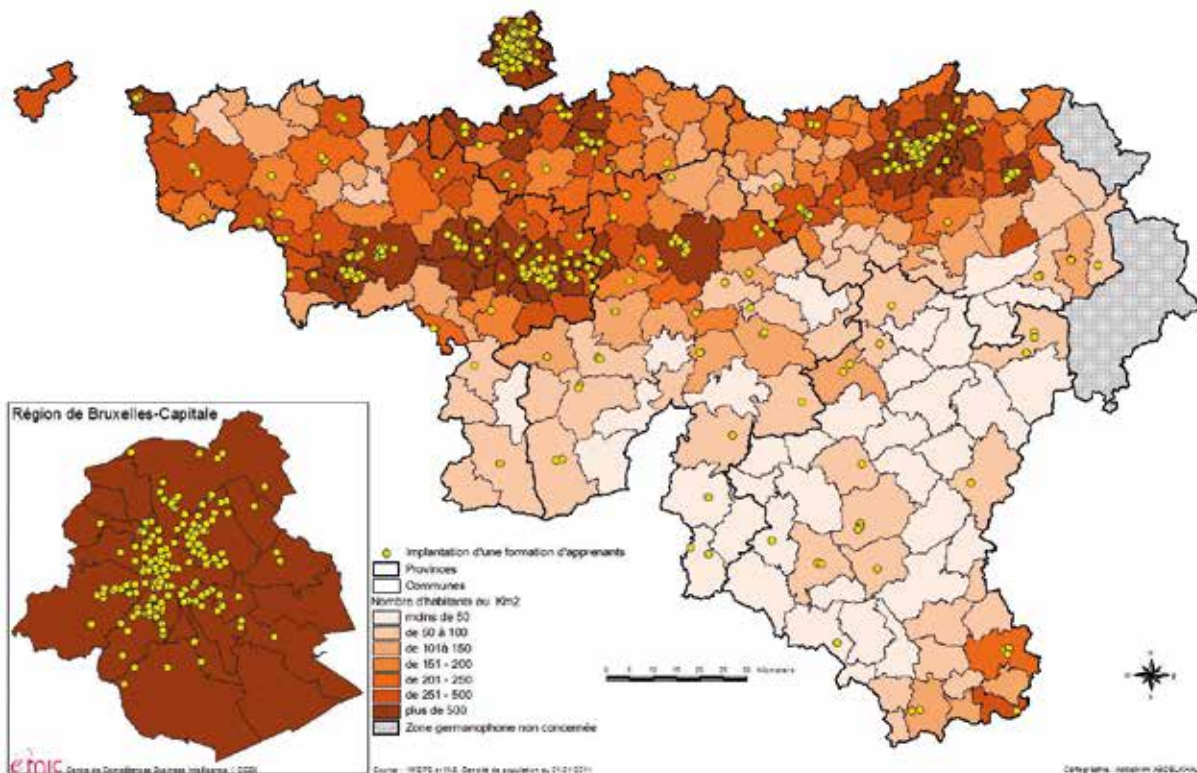


Cartographie **emric** Statistiques

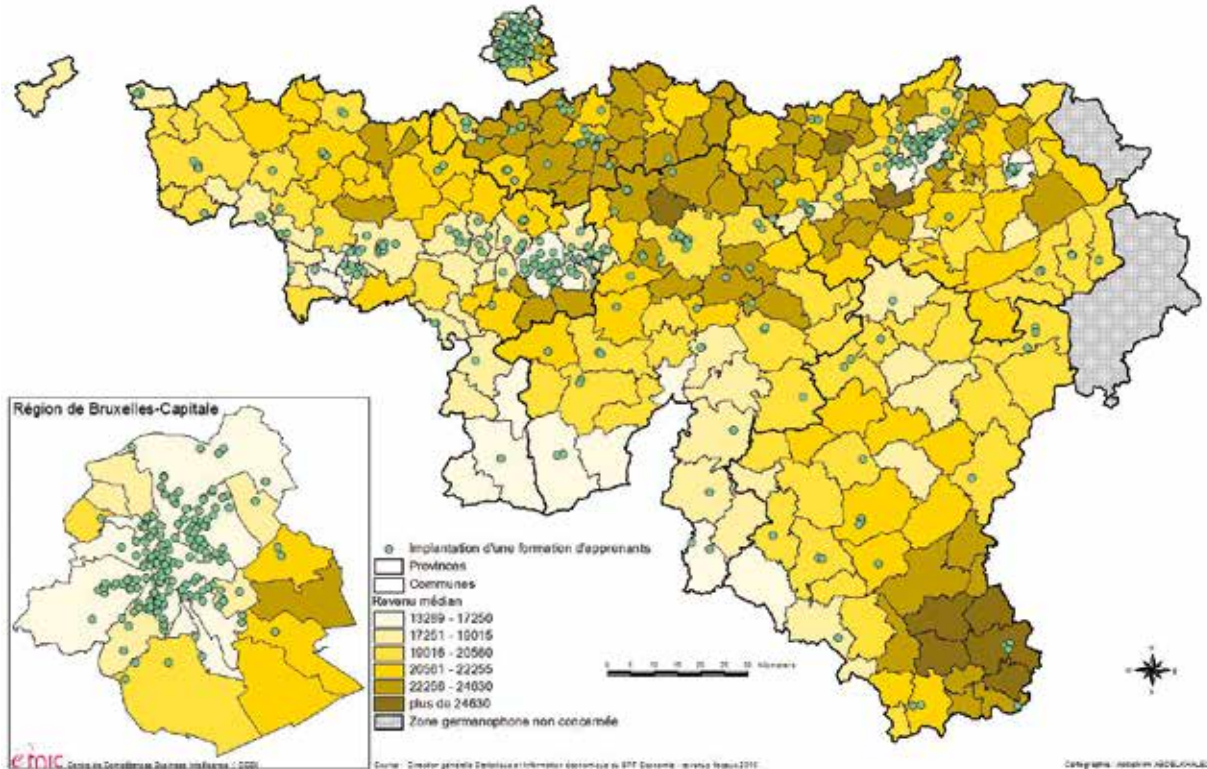
## CARTE DEGRÉ D'URBANISATION



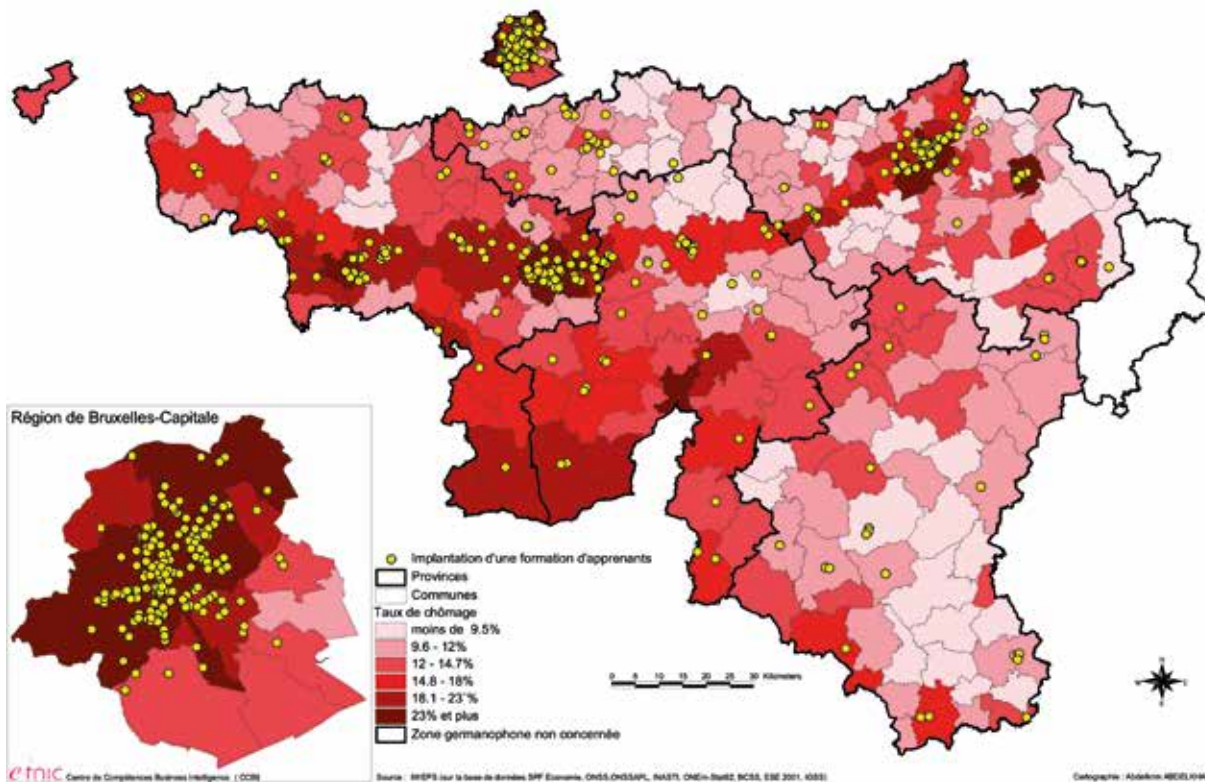
## CARTE DENSITÉ DE POPULATION



## CARTE REVENU MÉDIAN PAR HABITANT ET PAR COMMUNE



CARTE SUIVANT LE TAUX DE CHÔMAGE ADMINISTRATIF PAR COMMUNE



## ANALYSE DES CARTES

L'analyse des cartes se base sur l'inventaire des lieux de formation portant sur la période 2010-2011<sup>60</sup>.

On a recensé **543 lieux de formation** répartis comme suit :

- 194 dans la Région de Bruxelles-Capitale
- 349 en Wallonie

Les principales tendances, observées lors de l'Etat des lieux portant sur les données 2007-2008, sur la localisation des lieux de formation en alphabétisation restent d'actualité.

A la lecture des cartes, on constate que les zones les plus densément peuplées ou les plus urbanisées correspondent à celles où l'offre de formation est la plus dense.

- La Région de Bruxelles-Capitale
- La province du Hainaut et particulièrement les communes de Charleroi et Mons
- Les communes de Liège et Verviers
- Les communes de Namur, Sambreville et Gembloux.

L'implantation des lieux de formation est importante là où les taux de chômage sont élevés. C'est le cas de Bruxelles et des ses communes limitrophes et des communes de Charleroi, Mons, La Louvière, Huy, Liège et Verviers en Wallonie, qui ont toutes des taux de chômage supérieurs à 20%.

Au niveau de la carte de localisation des lieux de formation en relation avec le revenu médian des communes, une corrélation apparaît entre les zones à revenus moyens les plus faibles et l'implantation des lieux de formation. C'est le cas notamment en Région bruxelloise où les formations se concentrent au nord et à l'ouest de la Capitale, le Hainaut et les agglomérations liégeoise et verviétoise montrent aussi une corrélation élevée entre ces 2 facteurs. A l'inverse, le nombre de lieux de formation reste très faible dans des zones à revenus médians élevés tels les arrondissements d'Arlon, Virton et Waremme.

Au niveau de l'évolution de l'offre de formation<sup>61</sup>, au cours de ces 3 dernières années (période 2010-2011 par rapport à la période 2007-2008), le nombre de lieux de formation a augmenté de 87 unités (19,08%) :

- dans la Région de Bruxelles-Capitale (33 unités ou 20%) ;
- en Wallonie (54 unités, 18,31%), essentiellement dans les centres urbains (Charleroi, Mons, Liège, Verviers et Namur). Par contre, le nombre de lieux de formation est en diminution principalement dans les arrondissements ruraux<sup>62</sup> (Mouscron, Thuin, Marche, Virton et Dinant).

LIEUX DE FORMATION EN ALPHABETISATION	DONNEES 2007-2008 (EDL 2009)	DONNEES 2010-2011 (EDL 2012)	ECART EDL 2012-2009	
			UNITES	%
BRUXELLES	161	194	33	20,50%
WALLONIE	295	349	54	18,31%
FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES	456	543	87	19,08%

60 En annexe du chapitre 2, vous trouverez les listes des sièges sociaux et des lieux d'implantation des organismes de formation en alphabétisation ayant servi à la réalisation des cartes sur la localisation des formations en Wallonie et à Bruxelles.

61 Voir tableau en annexe du chapitre 2 : Evolution du nombre de lieux de formation en alphabétisation par commune, arrondissement, province et région.

62 Arrondissements composés d'une majorité de communes rurales : 50% et plus.

L'offre de formation se localise donc majoritairement dans les communes les plus pauvres (taux de chômage supérieur à 20%<sup>63</sup>) et a tendance à se concentrer dans les zones les plus urbanisées, là où les populations présentent un risque plus grand à l'illettrisme. Dans les zones rurales, l'offre de formation a tendance à diminuer ; ce qui soulève des questions sur une offre de formation diffuse et accessible aux populations rurales et sur le renforcement d'actions d'information et de sensibilisation pour lever les obstacles à la participation de ces populations à des formations.

### 2.6. CONCLUSIONS

En comparant les données 2007-2008 et 2010-2011 publiées dans les Etats des lieux, on constate que les besoins des personnes infrascolarisées ont tendance à évoluer à la baisse.

Depuis la publication du premier Etat des lieux, **l'offre de formation se caractérise davantage par une approche intégrée.** Pour la plupart des opérateurs menant des actions d'alphabétisation, les formations ne constituent qu'un pôle de leurs activités, soit parce qu'ils mènent d'autres types d'activités en lien avec l'alphabétisation ou impliquant les publics à alphabétiser, soit parce qu'ils proposent un éventail de formations en aval beaucoup plus large.

Sur le plan du public, après une stagnation du nombre d'apprenants au cours des dernières années, **le volume du public en formation est reparti à la hausse en 2010. Toutefois, le nombre de places disponibles reste insuffi-**

**sant** : chaque année, des candidats aux formations continuent à être refusés.

**L'évolution du nombre d'organismes est marquée par une augmentation** au cours de la période examinée (Comparaison des données 2007-2008 à celles de 2010-2011). Tant en Wallonie qu'à Bruxelles, les nouveaux organismes apparaissent principalement dans les secteurs de la Cohésion sociale et de l'Action sociale qui constituent une pépinière d'organismes émergeant, ce qui s'explique par une politique de proximité permettant de couvrir des besoins exprimés sur le terrain.

Au niveau de l'Enseignement de Promotion sociale, une augmentation apparaît également en Wallonie mais dans une moindre mesure. Le nombre d'organismes soutenus en Education permanente et en Insertion socioprofessionnelle demeure stable.

**Un grand nombre d'opérateurs impliqués dans l'organisation de formations en alphabétisation sont subventionnés par un seul secteur pour cette action, même s'ils peuvent être financés par d'autres secteurs pour d'autres actions :**

- Action sociale en Wallonie
- Cohésion sociale à Bruxelles
- Enseignement de Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles

**D'autres organismes sont subventionnés par différents pouvoirs et secteurs. Telle est la situation d'acteurs majeurs, par exemple les opérateurs 'spécialisés' comme Lire et Ecrire ou le Collectif d'alphabétisation.**

63 46% des lieux de formation sont localisés dans des communes où le taux de chômage est supérieur à 20%. A l'opposé, les communes à faible taux de chômage (moins de 10%) n'abritent que 3% des lieux de formation.

61 Voir tableau en annexe du chapitre 2 : Evolution du nombre de lieux de formation en alphabétisation par commune, arrondissement, province et région.

62 Arrondissements composés d'une majorité de communes rurales : 50% et plus.







## POINT DE VUE DES BÉNÉFICIAIRES

### sur les dispositifs de Cohésion sociale en Wallonie

Dans le cadre de l'évaluation des actions d'alphabétisation portant sur les Plans de Cohésion sociale (PCS), l'objectif poursuivi par Lire et Ecrire était de connaître le point de vue des personnes en formation en mettant en œuvre une évaluation basée sur une méthode accessible aux personnes ne maîtrisant pas l'écrit.

En Wallonie, comme à Bruxelles, l'alphabétisation est au carrefour d'un faisceau de politiques dont les enjeux sont aussi divers que l'insertion socioprofessionnelle, le maintien à l'emploi, l'intégration sociale, qu'il s'agisse de personnes étrangères ou belges. A ces finalités, qui relèvent davantage du parcours individuel, s'ajoutent des finalités plus collectives, plus interrelationnelles, telles que la cohésion sociale et la lutte contre les formes d'exclusion liées à l'illettrisme.

Ces politiques publiques font de plus en plus fréquemment l'objet d'évaluations, destinées à identifier les résultats des actions menées sur le terrain et éventuellement à réorienter les choix. Ces évaluations, qui peuvent être entreprises à différents niveaux - auprès des opérateurs qui mènent les actions, mais aussi auprès des publics bénéficiaires de l'action - posent deux questions méthodologiques :

- Elles supposent, d'une part, de considérer les valeurs et objectifs des différentes parties concernées : le pouvoir politique, les professionnels de terrain et les personnes impliquées dans les actions. C'est la condition pour mener un processus d'évaluation qui soit cohérent pour tous les acteurs impliqués. Comment s'assurer que l'on prend bien en compte les valeurs et objectifs des uns et des autres ?

- Elles supposent, d'autre part, de mettre en œuvre des outils d'évaluation adéquats. La plupart du temps, elles incluent des outils d'enquêtes tels que des questionnaires et/ou listes d'indicateurs destinés à collecter de l'information pertinente pour alimenter la réflexion aux différents niveaux. Ces outils d'évaluation passent par la langue écrite. Que faire lorsque les publics bénéficiaires ne maîtrisent pas suffisamment les compétences de lecture, écriture, langue orale pour les utiliser ?

Lire et Ecrire en Wallonie a mené une réflexion sur ces questions dans le cadre de la mise en œuvre en 2012 de l'évaluation des Plans de Cohésion sociale (PCS).

### 3.1. LIRE ET ÉCRIRE ET LA POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE EN WALLONIE : DES VALEURS ET DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Les Plans de Cohésion sociale visent la résorption des fractures de tous les types au niveau de la population, qu'elles soient liées à des paramètres sociaux, économiques / professionnels, ou encore culturels, et ce via une approche cohérente et globale de l'ensemble des problématiques liées à l'égalité des chances. C'est selon Lire et Ecrire ce que l'on peut lire à travers la définition de la notion de cohésion sociale, développée dans le cadre de cette politique :

La Cohésion sociale y est définie comme « l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions (de vie), l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique,

son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap. »

L'action d'alphabétisation, initialement inscrite dans le cadre de l'axe 1 des Plans de Cohésion sociale, dévolu à l'insertion socioprofessionnelle a ensuite été développée dans le cadre de l'axe 4, portant sur le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels<sup>1</sup>. Et cette inscription rejoint la conception de l'alphabétisation comme « un vecteur d'intégration et de cohésion sociale », telle qu'exprimée dans la Déclaration de Politique régionale du Gouvernement wallon<sup>2-3</sup>.

De son côté, Lire et Ecrire considère que l'illettrisme a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'association inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux ; la transformation des rapports sociaux permettant de sortir de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ; et la participation et l'émancipation de tous<sup>4</sup>.

- 1 L'inscription des actions d'Alpha dans le quatrième axe a en effet été formellement acquise suite à une intervention de la coordination wallonne de Lire et Ecrire auprès de la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), dans le but d'ouvrir les actions d'Alpha menées dans le cadre des PCS à un public en processus de (ré)affiliation sociale, et pas exclusivement au public en démarche d'insertion socioprofessionnelle.
- 2 Gouvernement wallon, *Déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014 – Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire*, 2009
- 3 Les PCS s'inscrivent dans la lignée des grands objectifs formulés en matière d'Alpha par le Gouvernement wallon dans sa Déclaration de Politique Régionale, notamment celui de « renforcer l'offre de programmes d'alphabétisation en portant une attention particulière aux publics qui ne relèvent pas de l'insertion socioprofessionnelle mais de l'intégration sociale », et d'ainsi « mieux faire coïncider les investissements dans les programmes d'alphabétisation avec les besoins réels des personnes concernées ».
- 4 Voir la charte de Lire et Ecrire.

Au niveau des textes de référence, il semble donc que les valeurs et objectifs des politiques et de Lire et Ecrire convergent largement. La seconde étape est d'identifier si ces convergences se poursuivent au moment d'opérationnaliser les actions. Les notions d'égalité des chances, d'accès effectif aux droits fondamentaux et d'accès au bien-être ne conduisent pas toujours, dans la pratique, à la transformation des rapports sociaux. Lorsque ces politiques se traduisent en actions ciblées sur les publics en difficulté, elles s'inscrivent avant tout dans un but de « rattrapage » ou de « seconde chance ». En matière d'illettrisme, cette orientation se traduit par l'organisation de formations pour les personnes en difficulté, sans chercher à modifier le regard ou les attitudes du reste de la population. Or la transformation des rapports sociaux passe non seulement par l'accès de tous ceux qui le souhaitent à la formation, mais aussi par une reconnaissance de l'illettrisme en tant que construction sociale, par une modification des attitudes, notamment celles qui sont influencées par le tabou et les sentiments de honte, d'infériorité/supériorité, et par l'adaptation des modes de communication.

Les financements destinés à l'application des droits sociaux font de manière constante l'objet de réductions. En matière d'illettrisme, cette contrainte conduit très souvent à privilégier l'organisation de formations. Par conséquent, alors qu'en principe, la Cohésion sociale devrait concerner et donc impliquer toutes les couches de la société, dans les faits, certaines actions des PCS ont été focalisées sur un public spécifique, fragilisé. En travaillant seulement avec ce public fragilisé, on risque de se situer davantage dans une perspective de rattrapage que dans un esprit de lutte contre les formes d'exclusion.

A ce stade, on ne peut que s'interroger sur les valeurs et objectifs des personnes ayant participé aux actions mises en œuvre dans le cadre du PCS. La visée participative du pro-

cessus d'évaluation des plans de Cohésion sociale donne l'occasion à Lire et Ecrire d'aborder ce point de vue. Il faut rappeler que ce processus d'évaluation a été conçu pour provoquer au niveau local un débat destiné à réorienter ou renforcer les actions. En plus de l'évaluation globale des impacts de la politique de Cohésion sociale, la Région wallonne visait donc aussi à soutenir le processus d'évaluation au niveau des bénéficiaires et des opérateurs en vue d'encourager la réflexion sur les orientations stratégiques locales en matière de cohésion sociale. C'est précisément cette visée participative qui permet d'approcher les valeurs et objectifs des personnes impliquées dans les différentes actions, et qui leur donne une place cruciale dans l'ensemble du processus.

Ceci posé, on mesure mieux l'importance de mettre en place des outils d'évaluation qui permettent la participation de tous, y compris des personnes qui ne maîtrisent pas la langue écrite. Dans les Plans de Cohésion sociale qui ont été développés par les villes et communes wallonnes, nombreuses sont les actions qui s'adressent à un public susceptible d'éprouver des difficultés liées à la non-maîtrise de la langue, ceci sans compter toutes les actions d'alphabétisation inscrites dans les PCS et qui s'adressent spécifiquement à ces personnes.

### 3.2. ÉVALUATION DES ACTIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DES PLANS DE COHÉSION SOCIALE

Le décret du 6 novembre 2008 relatif au PCS prévoit que soit réalisée, la dernière année de la mandature communale, une évaluation de l'ensemble du PCS aux niveaux local et régional. Cette évaluation porte sur la période s'étendant du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 décembre 2011, et est pilotée par la DiCS, en collaboration avec l'ensemble des

communes impliquées dans le dispositif, ainsi que l'ensemble des partenaires et bénéficiaires des différentes actions mises en œuvre dans le cadre du PCS. A cette fin, la DiCS a mis au point, avec la collaboration du Conseil de l'Europe, une méthodologie dite participative pour l'évaluation du PCS au niveau local, méthodologie basée d'une part sur une grille d'évaluation reprenant 30 indicateurs de bien-être définis avec l'aide de plusieurs communes pilotes, et d'autre part sur l'organisation de tables-rondes avec les bénéficiaires et partenaires impliqués dans les PCS. Les chefs de projet et un partenaire de chaque PCS ont été formés à cette méthodologie et ont ensuite été invités à produire leur propre analyse des résultats et à en tirer des enseignements pour la préparation du prochain Plan<sup>5</sup>.

Lire et Ecrire a accueilli favorablement la volonté exprimée par la DiCS de mener l'évaluation du PCS dans les groupes d'alphabétisation, dans une optique participative. Toutefois, certaines limites liées à l'approche utilisée dans le cadre de l'évaluation auprès des apprenants ont été rapidement observées. Il est apparu aux formateurs que la manière d'amener l'évaluation et de recueillir le point de vue des apprenants était problématique à plusieurs niveaux et présentait le risque de produire des résultats biaisés :

- La formulation des indicateurs était globalement difficile à appréhender pour les personnes en difficultés de lecture et d'écriture ou de communication orale, notamment dans les étapes de lecture individuelle de la liste d'indicateurs et la production individuelle d'écrits d'évaluation.
- Le fait de présenter d'emblée la liste d'indicateurs de bien-être pouvait influencer les éléments d'évaluation apportés par les apprenants, par exemple en raison de phénomènes tels que la désirabilité sociale.

5 Les détails de cette méthodologie sont accessibles via le site Internet de la DiCS : [http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id\\_article=452](http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/article.php3?id_article=452).

C'est pourquoi Lire et Ecrire a proposé à la DiCS de suivre une méthodologie alternative qui avait été construite et appliquée dans le cadre d'une évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes, menée par l'association en 2010<sup>6</sup>. Cette méthodologie a l'avantage d'être accessible aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture et de laisser la place à tous les possibles, sans qu'un cadre prédéfini n'influence les impacts rapportés ou ne limite les réponses. Il s'agit d'un mode d'évaluation qui non seulement permet aux personnes en formation de s'exprimer librement, mais aussi renseigne sur la conception que les apprenants ont de l'action d'alphabétisation.

Concrètement, un entretien de groupe a été organisé pendant le temps de formation, avec les personnes présentes, dans chaque formation évaluée dans le cadre des PCS. Cet entretien a permis de récolter des informations d'une manière très ouverte favorisant les réponses spontanées.

Dans un premier temps, les personnes ont été invitées à répondre à la question « Qu'est-ce que la formation Alpha a changé dans ma vie ? » en choisissant cinq images qui expriment /reflètent/correspondent à ce qu'elles pensent. Les personnes ont ensuite expliqué à tour de rôle ce que représentait pour elles chacune des vignettes choisies, par rapport à la question posée. La trame d'animation utilisée pour recueillir les points de vue des personnes est basée sur l'outil Motus<sup>7</sup>.

6 Anne Godenir, *Évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes*, Lire et Écrire, décembre 2010.

7 Motus : outil de communication développé par l'Atelier de pédagogie sociale Le Grain pour dépasser les dysfonctionnements dans la communication, prendre connaissance de la pensée de chaque participant et vérifier la compréhension du contenu d'un message. Voir : [www.legrainasbl.org/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&cid=83&Itemid=93](http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&cid=83&Itemid=93).

Dans un second temps, et pour se rapprocher de la méthodologie mise au point par la DiCS, les personnes ont été invitées à débattre des différents impacts qui ont été exprimés et à en faire une synthèse. Ensuite, des questions strictement liées aux enjeux de la Cohésion sociale ont été posées pour approfondir le débat. Un questionnement sur les lacunes de la formation ainsi que les éventuels changements à mettre en œuvre a enfin complété l'analyse, permettant de réorienter éventuellement le travail de formation.

Les deux étapes de l'évaluation sont ainsi présentes : le recueil des points de vue personnels et la construction d'un point de vue collectif. La différence majeure entre les deux méthodologies réside dans le fait que la DiCS proposait un questionnement dirigé (via les 30 indicateurs) et basé sur l'écrit, tandis que Lire et Écrire optait pour un questionnement ouvert et accessible à des personnes ne maîtrisant pas l'écrit. La DiCS ayant accepté la proposition de Lire et Écrire, l'évaluation a pu être menée dans tous les groupes de formation organisés dans le cadre des PCS.

L'évaluation s'est déroulée durant les temps de formation. Cette modalité permet de rencontrer un grand nombre de participants à la formation. Elle permet également à l'évaluation de faire partie intégrante de la formation dans la mesure où les résultats peuvent conduire à réorienter les actions de formation.

L'animation a été prise en charge tantôt par les formateurs, tantôt par les coordinateurs pédagogiques ou de projet, tandis que d'autres travailleurs de l'association recueillaient les propos des apprenants via une prise de notes systématique. A partir des points de vue recueillis, une analyse des données a été menée en utilisant la catégorisation retenue par la DiCS (via les 30 indicateurs de bien-être). Cette analyse secondaire permettra à la DiCS de faire des comparaisons entre les données ainsi collectées et les données collectées auprès d'autres publics et auprès des partenaires.

### 3.3. ÉVALUATION PAR LES APPRENANTS DE L'IMPACT DES ACTIONS D'ALPHABÉTISATION MENÉES PAR LIRE ET ÉCRIRE DANS LE CADRE DES PCS

Dans plusieurs communes, les Régionales de Lire et Écrire ont participé à la réalisation de l'état des lieux initial, permettant de définir des pistes d'action. Certaines Régionales ont mené essentiellement des actions de sensibilisation des partenaires ; d'autres ont choisi de développer des actions de formation en Alpha ou d'accompagnement méthodologique d'opérateurs et enfin une Régionale a développé un nouveau mode d'action dénommé « alphabétisation intégrée »<sup>8</sup>. Au total, plus de 40 communes ont été concernées par une action liée à l'alphabétisation et 11 communes ont mis en place une formation en alphabétisation en partenariat avec Lire et Écrire.

L'évaluation a été menée dans le courant du mois de mars 2012 dans 16 groupes en formation (répartis sur les 11 communes), s'adressant au total à 107 apprenants. Pour rappel, l'action de formation de Lire et Écrire s'adresse aux personnes en situation d'analphabétisme/illettrisme, soit aux personnes qui ne maîtrisent dans aucune langue les savoirs de base correspondant au Certificat d'Études de Base. Une part de ce public est débutante à l'oral, ce qui

8 L'alphabétisation intégrée consiste à aller à la rencontre des personnes en difficultés de lecture et d'écriture par l'intermédiaire des organismes et relais associatifs avec lesquels elles sont en contact dans leur quotidien, et d'intégrer l'utilisation de la langue écrite dans les projets de ces organismes (projet de fête interculturelle, projet de comité de quartier, projet d'exposition...). L'écrit y est ainsi mis au service de la décision, de la réflexion, de l'évaluation et de la participation au projet. L'objectif est de prendre en compte les personnes qui vivent l'illettrisme où qu'elles soient et dans tous les aspects de leur vie, et de modifier leur rapport à l'écrit de telle sorte qu'elles prennent conscience que celui-ci n'est pas seulement un outil de contrainte administrative, mais qu'il peut aussi être un outil au service d'un projet individuel ou collectif. Il ne s'agit pas de formation, mais bien d'éducation informelle.

nous a amené à faire appel à des interprètes dans le cadre de l'évaluation des PCS.

Pour l'analyse, les impacts mentionnés par les personnes au moment du tour de table individuel, mais aussi au moment du débat ont tous été classés selon la grille des 30 indicateurs de bien-être. On remarquera que cette grille est relativement large et qu'elle permet de retrouver quelques grandes catégories telles que les droits fondamentaux (accès à la santé, au logement, au pouvoir d'achat, à la formation, à l'épanouissement personnel, etc.), les questions d'égalité des chances, de participation citoyenne, d'intégration sociale. Toujours à des fins d'analyse, les résultats de ces évaluations ont été organisés selon une catégorisation regroupant les différents indicateurs de bien-être en 4 grandes catégories :

- a) accès aux droits fondamentaux,
- b) intégration sociale,
- c) égalité, justice sociale, participation citoyenne
- d) compétences et savoirs de base.

**TABEAU 1: RÉPARTITION DES PERSONNES EN FORMATION SELON LE NOMBRE D'INDICATEURS DIFFÉRENTS CORRESPONDANT AUX IMPACTS MENTIONNÉS.**

Nombre d'indicateurs ciblés par les impacts mentionnés par les personnes	Nombre d'apprenants	Pourcentages
0 indicateur	9	9%
1 indicateur	13	13%
2 indicateurs	14	13%
3 indicateurs	25	24%
4 indicateurs	23	22%
5 indicateurs	12	12%
6 indicateurs	5	5%
7 indicateurs	3	3%

Comme le montre le tableau ci-contre, la plupart des apprenants ont mentionné des impacts relevant de 2, 3 ou 4 indicateurs différents. Vingt personnes ont mentionné des impacts relevant de plus de 4 indicateurs différents. Treize ont mentionné des impacts ne correspondant qu'à un seul indicateur. Neuf personnes n'ont pas mentionné d'impacts.

### IMPACTS RELATIFS AUX DROITS FONDAMENTAUX

Dans la catégorie « accès aux droits fondamentaux », quelques indicateurs de bien-être ressortent particulièrement : l'alphabétisation a un impact sur l'accès effectif à l'information et à la communication (mentionné par 33 % des personnes), à la santé (20 %) et au « pouvoir d'achat » (13 %). Il faut préciser ici que la notion de pouvoir d'achat a été détournée de son sens commun et comprise dans un sens très large, comme la possibilité de mener une transaction commerciale ou, en d'autres termes, le pouvoir d'acheter.

Par ailleurs, 9 % des personnes mentionnent un impact sur l'accès à l'emploi et 13 % un impact sur l'accès à la formation qualifiante. Notons que les réponses correspondant à l'indicateur « accès à une formation » ont été distinguées selon qu'il s'agissait de la question des formations qualifiantes ou de la question de l'éducation. La question de l'accès à l'éducation (10 %) se décline principalement à travers l'amélioration de la communication avec l'école des enfants et la possibilité de suivre les devoirs des enfants. L'accès au logement, à l'alimentation et aux droits sociaux apparaît moins fréquemment. Il en va de même pour l'indicateur « accès équitable face à la justice » qui a été élargi pour intégrer l'amélioration de la communication avec les avocats.

Lorsqu'on compare les données récoltées en 2012 avec celles de l'enquête menée en 2010 dans les groupes qui relevaient déjà alors des Plans de Cohésion sociale, on remarque que les données sont comparables. La situation apparaît donc stable à travers le temps. Elle évolue en ce qui concerne la formation professionnelle et l'éducation. En 2010, le pourcentage de personnes évoquant un impact

**TABLEAU 2 : PROPORTIONS DE PERSONNES EN FORMATION AYANT MENTIONNÉ DES IMPACTS DE L'ACTION D'ALPHABÉTISATION CORRESPONDANT AUX INDICATEURS RELATIFS AUX DROITS FONDAMENTAUX.**

Accès aux droits fondamentaux	2010		2012	
Accès effectif à l'information et à la communication (dont GSM, Internet, TV,...)	19	28%	35	33%
Accès effectif à la santé (état de santé, offre, qualité et coût des soins, accessibilité géographique, ...)	15	22%	21	20%
Accès effectif à un pouvoir d'achat + aux transactions commerciales	10	14%	14	13%
Accès effectif à une <b>éducation</b> de qualité tout au long de la vie (en ce compris : enseignement, formation, éducation parentale, éducation civique)	16	23%	11	10%
Accès effectif à une <b>formation</b> de qualité tout au long de la vie (en ce compris : enseignement, formation, éducation parentale, éducation civique)	2	3%	14	13%
Accès effectif à un emploi (qui permet d'être un acteur dans la société, de se construire dans de bonnes conditions de travail et de s'épanouir)	7	10%	10	9%
Accès effectif à l'alimentation (coût, quantité, qualité)	1	1%	9	8%
Accès effectif à un logement (en ce compris l'accès à l'eau et aux énergies [électricité, gaz, mazout]) adapté aux besoins (taille, coût, accessibilité, ...)	4	6%	1	1%
Traitement équitable face à la justice (fonctionnement de la justice) + possibilité de discuter avec un avocat	2	3%	0	0%
Accès effectif aux droits sociaux (sécurité sociale, aide sociale, avantages sociaux)	5	7%	0	0%

correspondant à ce dernier indicateur était quasi deux fois plus important, mais il convient de se rappeler que c'est surtout les parents d'enfants en âge de scolarité primaire qui évoquent cette question et que la proportion de parents dans le public de l'alphabétisation peut évoluer rapidement.

### Note technique pour la lecture du tableau ci-contre et des tableaux suivants :

Les pourcentages indiquent, indicateur par indicateur, la proportion d'apprenants ayant mentionné à une ou plusieurs reprises un impact relevant de l'indicateur.

Les pourcentages sont établis pour chaque indicateur sur la base du nombre d'apprenants ayant répondu à l'évaluation (107 personnes en 2012, 75 en 2010).

Lorsqu'un apprenant mentionne plusieurs fois un impact relevant d'un même indicateur, il n'est compté qu'une fois.

Les données dénombrent les impacts mentionnés par les personnes au moment de la phase individuelle de l'évaluation, prenant appui sur les vignettes, ainsi que les impacts mentionnés pendant le débat consécutif à l'échange.

### Quelques exemples de réponses :

**Accès à l'information et à la communication :** Les réponses portent sur la possibilité de comprendre la télévision, d'utiliser le téléphone (fixe et mobile), d'utiliser l'ordinateur. Elles donnent une idée de ce qu'est la vie des personnes qui ne maîtrisent pas la langue (écrite et orale).



**Accès à la santé :** Les impacts relatifs à la santé concernent l'accès aux informations liées aux médicaments, la possibilité de dialoguer avec les médecins et le personnel soignant, l'orientation dans les services spécialisés. On conçoit, à partir de ces réponses, l'importance de pouvoir suivre une prescription, d'être autonome pour se rendre chez un médecin, de trouver son chemin dans les hôpitaux.

**Accès au pouvoir d'achat :** l'indicateur a été entendu dans une acception large (pouvoir d'acheter). En effet, le pouvoir d'achat entendu comme la capacité financière de faire ses achats ne suffit pas pour faire des achats : il faut encore se faire comprendre pour choisir les produits, gérer le budget et également utiliser les modes de paiement électronique.

### IMPACTS RELATIFS À L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Dans la catégorie « impacts relatifs à l'épanouissement personnel », trois indicateurs de bien-être sont particulièrement mis en évidence : l'alphabétisation a un impact sur l'équilibre personnel (mentionné par 26 % des personnes), sur la participation aux activités culturelles, artistiques, de loisirs ou de sport (17 %) et sur les relations amicales (16 %). L'indicateur « expression affective et la contribution au bonheur » a été un peu élargi pour y inclure les effets tels que la sortie de l'isolement. Le pourcentage de personnes mentionnant des impacts de ces catégories était relativement similaire en 2010.

**TABEAU 3 : PROPORTIONS D'APPRENANTS AYANT MENTIONNÉ DES IMPACTS DE L'ACTION D'ALPHABÉTISATION CORRESPONDANT AUX INDICATEURS RELATIFS À L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL.**

Épanouissement personnel	2010		2012	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Équilibre personnel (autonomie, liberté, capacité de diriger sa vie et d'avoir des projets, estime de soi, confiance en soi, état d'esprit positif, capacité de se remettre en question, ...)	23	33%	28	26%
Participation aux activités culturelles, artistiques, de loisirs, de sport	7	10%	18	17%
Relations amicales (convivialité, réseau de personnes de confiance sur lesquelles on peut compter)	8	12%	17	16%
Relations familiales (vie de famille, entente, parentalité, qualité des relations, ...)	4	6%	11	10%
Expression affective et contribution au bonheur (fait de donner et/ou de recevoir de l'affection, de l'amour, de l'amitié, tristesse, solitude, ...) + sortie de l'isolement	10	14%	10	9%
Liberté d'expression / de communication (pouvoir penser et s'exprimer librement)	10	14%	12	11%
Capacité de gérer l'information et de se l'approprier	9	13%	4	4%
Équilibre des temps de vie (y compris équilibre entre vie professionnelle et vie privée, temps libre, ...)	6	9%	3	3%
Sentiment de sécurité / insécurité (y compris confiance en l'avenir pour soi et pour ses enfants, paix, tranquillité)	4	6%	4	4%
Accès effectif aux droits sociaux (sécurité sociale, aide sociale, avantages sociaux)	5	7%	0	0%

### Quelques exemples de réponses :

**Participations aux activités culturelles, sportives, artistiques, de loisir :** les réponses des apprenants vont de l'accès aux bibliothèques, à la possibilité de faire du sport, en passant par les découvertes musicales (l'accès à la chanson française) et par l'accès aux informations utiles pour développer un hobby ou un loisir.

## IMPACTS RELATIFS À L'INTÉGRATION SOCIALE

Parmi les indicateurs relatifs à la vie sociale, deux ressortent davantage : la mobilité principalement dans sa dimension autonome avec la capacité de se déplacer seul (32%), la sociabilité, l'ouverture aux autres, indicateur qui inclut éga-

**TABLEAU 4: PROPORTIONS D'APPRENANTS AYANT MENTIONNÉ DES IMPACTS DE L'ACTION D'ALPHABÉTISATION CORRESPONDANT AUX INDICATEURS RELATIFS À L'INTÉGRATION SOCIALE.**

Intégration sociale	2010		2012	
Amélioration de la mobilité pour tous (conditions d'accessibilité aux transports en commun ou alternatifs, mobilité durable, autonomie de déplacement, adaptation de la voirie,...)	13	19%	34	32%
Valeurs éthiques et attitudes de sociabilité (respect de la dignité et de l'intégrité humaine, respect des biens, ouverture aux autres et au monde, tolérance, écoute, confiance en l'autre,...) + capacité d'être à l'heure	10	14%	20	19%
Solidarité, entraide, soutien social (partage, réseaux d'échanges de services, aide apportée aux personnes / quartiers qui sont dans le besoin,...)	2	3%	5	5%
Qualité du cadre de vie (voisinage, propreté, pollution, espaces naturels,...)	0	0%	4	4%
Facilitation des (favoriser les) rencontres entre les personnes (mise à disposition de locaux, aménagement d'espaces publics, organisation d'activités, liens intergénérationnels et interculturels,...)	5	7%	3	3%
Responsabilité écologique : contribution au respect de la nature et de l'environnement par l'adoption de comportements écologiques (réduction des consommations, tri des déchets, mobilité douce, gestion des énergies renouvelables, agriculture respectueuse,...)	2	3%	1	1%
Sentiment d'intégration sociale (sentiment d'avoir sa place dans la société ou d'en être exclu, sentiment de reconnaissance, d'utilité, de honte, de culpabilité,...)	1	1%	2	2%
Services et commerces de proximité (dont services aux personnes, maintien à domicile, maintien de l'activité en milieu rural,...)	0	0%	0	0%

lement la capacité d'être à l'heure (19 %). Les autres catégories d'indicateurs sont nettement moins représentées.

En ce qui concerne les services et commerces de proximité, aucun des impacts mentionnés ne correspond à cet indicateur, sans doute parce qu'on se situe ici dans un champ qui n'est pas atteint par la question posée.

### Quelques exemples de réponses :

**Ouverture aux autres :** « Je rencontre beaucoup de personnes de différentes nationalités, marocain, indien, tchétchène, de tous les pays, guinéen, italien, beaucoup de pays. Maintenant je connais plus la vie là-bas, ce qui se passe dans autres pays, ce qu'il y a de culturel là-bas. C'est que la vie là-bas pas facile non plus, beaucoup de problèmes, ici on n'a pas à se plaindre. »

**Responsabilité écologique :** « Brosser, nettoyer, contrôler l'économie de l'eau, veiller à ce que le robinet soit fermé, acheter des lampes économiques, éteindre le soir. »

## IMPACTS RELATIFS À L'ÉGALITÉ, LA JUSTICE SOCIALE, LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les indicateurs relatifs à l'égalité, la justice sociale et la participation citoyenne sont peu représentés, mais ils apparaissent et il ne faudrait pas minimiser ces impacts parce qu'ils sont quantitativement moins présents. On pressent néanmoins que si les personnes mentionnent fréquemment des impacts de type individuel (exprimés en « je »), qu'il s'agisse d'accéder aux droits fondamentaux ou d'être intégrées à la vie sociale, elles s'expriment nettement moins sur les questions plus collectives.

**TABLEAU 5: PROPORTIONS D'APPRENANTS AYANT MENTIONNÉ DES IMPACTS DE L'ACTION D'ALPHABÉTISATION CORRESPONDANT AUX INDICATEURS RELATIFS À L'ÉGALITÉ, LA JUSTICE SOCIALE, LA PARTICIPATION CITOYENNE.**

Egalité/justice sociale, participation citoyenne	2010		2012	
Egalité sociale, justice sociale	0	0%	1	1%
Engagement citoyen (volontariat, défense de ses idées, dynamique collective locale, ...)	0	0%	2	2%
Dialogue / concertation entre les citoyens et les élus (responsabilité sociale partagée, démocratie participative et évolution de la gouvernance)	1	1%	1	1%
Qualité de la gouvernance (transparence, cohérence, gestion des finances publiques, ...)	0	0%	0	0%

#### Quelques exemples de réponses :

**Engagement citoyen :** « *Le cours de français m'a permis de trouver un boulot en tant que bénévole à la garderie. Je participe à d'autres activités : la semaine de la santé, l'espace « femmes », j'ai donné un coup de main lors du repas des aînés en décembre. »*

#### IMPACTS SUR LES COMPÉTENCES, SAVOIRS DE BASE

A la question « qu'est-ce que l'alphabetisation a changé ou change dans ma vie ? », une proportion importante d'apprenants répond en mentionnant une évolution de leurs compétences ou savoirs de base relatifs à la langue orale ou écrite. Ces impacts, spécifiques à l'alphabetisation, n'étant pas retenus dans les 30 indicateurs de bien-être, ils ont été regroupés dans la catégorie « autres ». Cette proportion augmente nettement lorsqu'on compare les données 2010 et 2012, ce qui s'explique peut-être par le fait qu'en 2010, lorsque la première évaluation a eu lieu, certains des groupes de formation venaient d'être mis en place.

**TABLEAU 6: PROPORTIONS D'APPRENANTS AYANT MENTIONNÉ DES IMPACTS DE L'ACTION D'ALPHABÉTISATION CORRESPONDANT AUX INDICATEURS RELATIFS AUX COMPÉTENCES / SAVOIRS DE BASE**

Indicateurs autres	2010		2012	
Autre: compétences et savoirs de base tels que savoir parler, savoir dire des mots, savoir lire, écrire, compter	16	23%	45	42%

### 3.4. CONCLUSIONS

Qu'apprend-on de cette expérience d'évaluation menée par des personnes inscrites dans des formations en alphabetisation mises en place dans le cadre des Plans de Cohésion sociale de 11 communes wallonnes ?

D'une part, on apprend que même si les personnes ne maîtrisent pas les outils linguistiques généralement utilisés pour mener une évaluation (questionnaires écrits, listes d'indicateurs, etc.), elles peuvent tout à fait participer à une évaluation du processus pourvu qu'on leur offre les moyens d'expression adéquats. A ce propos, l'outil « Motus » s'avère particulièrement pertinent pour soutenir l'expression. En acceptant d'utiliser cette méthodologie alternative, la DiCS a pris en compte les personnes en difficulté de lecture, écriture ou langue orale et a évité ce qui aurait pu être une forme d'exclusion sociale : la non participation de ces personnes au processus d'évaluation.

D'autre part, on trouve une convergence certaine entre les valeurs et objectifs des politiques, des acteurs de terrain et des personnes en formation. L'action d'alphabetisation organisée dans le cadre des Plans de Cohésion sociale, de l'avis des personnes en formation, a des impacts qui relèvent des objectifs de la politique de Cohésion sociale, mesurés à travers les 30 indicateurs. L'action d'alphabetisation est bien un vecteur d'intégration et de cohésion

sociale selon la définition citée en début d'article. Les impacts majoritairement mentionnés par les personnes sont liés à l'accès aux droits fondamentaux (avec des impacts au niveau de l'accès à l'information, la santé, la formation et un impact très important au niveau de l'épanouissement personnel) et à l'intégration sociale (avec des impacts au niveau de la mobilité et la sociabilité).

La toute grande majorité des apprenants évoque donc des impacts sur des dimensions autres que les compétences et savoirs de base, ce qui nous renvoie à une conception de l'alphabétisation bien plus large que l'apprentissage de la langue orale et écrite, au sens strict. L'alphabétisation est bien un outil pour mener une politique de Cohésion sociale, un vecteur de cohésion sociale.

Cela dit, les impacts mentionnés restent globalement focalisés sur les questions de parcours individuel. Les impacts plus collectifs sont moins présents, qu'il s'agisse de questions d'égalité, de justice ou de participation citoyenne. Faut-il y voir un effet de la question posée (qui porte sur les changements dans « ma » vie) ? Faut-il y voir l'effet de l'individualisme ambiant et du sentiment d'impuissance qui y est généralement lié ? Ou encore l'effet d'une formation en alphabétisation qui hésite encore à se tourner vers l'extérieur ? Les trois facteurs expliquent sans doute ce constat.





L'alphabétisation est un enjeu européen de premier plan dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » dont l'objectif est de tendre vers une société basée sur une croissance durable, intelligente et accessible à tous nonobstant le contexte de récession économique et l'inquiétude qu'il suscite. La formation de base est un prérequis à la participation à la vie culturelle, sociale et politique. Elle vise à favoriser l'intégration et la participation des individus à la société, à promouvoir l'accès effectif aux droits sociaux, économiques et culturels ainsi qu'elle contribue à l'inclusion sociale et à l'insertion professionnelle des personnes allochtones et autochtones. En 2010, une année européenne de lutte contre la pauvreté mettait l'accent sur la nécessité d'endiguer la montée de l'exclusion sociale, notamment via l'éducation des adultes et leur accès à la culture.

## PLACE DE L'ALPHABÉTISATION

dans les dispositifs  
européens

En septembre 2012<sup>1</sup>, le groupe d'experts de haut niveau de l'Union européenne sur la lutte contre l'illettrisme tire la sonnette d'alarme constatant que l'Europe vit un véritable paradoxe à l'ère du numérique. Alors que la société du XXI<sup>e</sup> siècle requiert des niveaux d'alphabétisation toujours plus élevés, des millions d'Européens n'ont pas acquis ou ont perdu la maîtrise des compétences de base. Ils ne parviennent pas à atteindre le seuil exigé en matière de lecture, écriture, calcul et n'ont pas la capacité à traiter l'information, à en analyser les multiples sources avec un regard critique pour jouer pleinement leur rôle de citoyen actif, de parent, de salarié...

1 Voir site de l'UE : [http://ec.europa.eu/education/literacy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/literacy/index_en.htm).  
Un résumé en langue française existe sur ce site.

Les financements européens sont essentiels pour soutenir les organismes d'alphabétisation et inscrire leurs actions dans une dynamique à l'échelle d'un continent. A la veille de l'entrée en application de nouvelles programmations régies par des principes et critères différents, il est important de faire le point sur les apports de la programmation passée et sur les perspectives qui se dessinent.

L'Agence FSE gère le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen d'intégration (FEI) qui soutiennent des projets développés sur le territoire belge par des opérateurs belges dans le cadre d'appels à projets tandis que l'Agence européenne de la formation (AEF) finance des échanges, des partenariats et des projets de mobilité avec des partenaires issus de l'un des 33 pays éligibles.

Ces quelques mots d'introduction montrent que l'intervention des politiques européennes peut prendre différentes formes et répond à des objectifs différenciés selon les programmes, mais tous ces programmes concourent à un renforcement de la qualité des actions et des moyens.

#### 4.1. FONDS SOCIAL EUROPÉEN - FSE

##### INTERVENTION DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN DANS LE SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION

Le Fonds social européen joue un rôle-clé dans le renforcement des politiques d'alphabétisation en Belgique francophone. La contribution du FSE permet en effet une prise en compte globale de ces politiques par un financement ciblé et transversal. Elle représente un montant global de plus de neuf millions d'euros identifiés, exclusivement<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Seuls les projets du portefeuille Alpha et celui de l'organisme d'Insertion socioprofessionnel bruxellois, le Collectif Alpha portent exclusivement sur des actions d'alphabétisation. La part Alpha des autres projets OISP bruxellois et des projets REINSERT n'est pas identifiable.

consacrés pour des projets liés à l'alphabétisation menés par le secteur associatif, sans prendre en compte l'Enseignement de Promotion sociale.

Pour la période 2007-2013, le FSE intervient dans le financement :

- de projets associatifs d'alphabétisation repris dans un portefeuille spécifique<sup>3</sup>,
- des projets d'organismes socioprofessionnels organisant partiellement des actions d'alphabétisation,
- des projets de l'Enseignement de Promotion sociale dont le projet REINSERT en milieu carcéral.

##### PORTEFEUILLES DE PROJETS FSE

En 2010, un Gouvernement conjoint wallon et communautaire définissait des portefeuilles de projets FSE et ce dans une stratégie d'activation des Programmes 'Convergence et Compétitivité régionale et Emploi'.

Le suivi de chacun des portefeuilles est assuré par un Comité d'accompagnement chargé du monitoring des projets en lien avec l'Agence FSE : gestion du partenariat, respect de l'objectif initial, des indicateurs et du chronogramme, état d'avancement financier, évaluation et aspects qualitatifs, analyse des modifications à apporter au portefeuille.

Parmi la vingtaine de portefeuilles de projets constitués, l'un est spécifiquement dévolu à l'alphabétisation et relève des compétences de la Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel. Coordonné par la Direction générale de la Culture, ce portefeuille « alphabétisation- français langue étrangère-formation de base » réunit les projets menés au profit de bénéficiaires directs et intégrant l'apprentissage de base en

<sup>3</sup> Voir point suivant où le concept de portefeuille est expliqué.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	MONTANT
Lire et Ecrire Communauté française	Métier alphabétiseur – Formation continue	620.000,00
Lire et Ecrire Communauté française	Métier alphabétiseur – Formation professionnalisante	221.315,00
Lire et Ecrire Communauté française	Métier alphabétiseur – Formation professionnalisante Hainaut	58.044,00
Lire et Ecrire Hainaut occidental	Alphabétisation numérique et recherche d'emploi	52.280,10
Lire et Ecrire Bruxelles	Alpha et fracture numérique	2.125.200,00
Lire et Ecrire en Wallonie	Sensibilisation 1 et plateformes territoriales	750.000,00
Lire et Ecrire en Wallonie	Sensibilisation 2 et plateformes territoriales	1.500.000,00
PAC Liège	Ecrivain public	194.782,46
PAC Bruxelles	Ecrivain public	174.980,00
PAC Bruxelles	Ecrivain public	174.980,00
Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP)	Ateliers d'intégration	87.998,33
Ville de Liège - Echevinat de la Culture - Service de la Lecture	Esp@ces Lecture & Langage	512.166,00
		<b>6.471.743,69</b>

français et en calcul, l'écriture et le FLE. La décision du Gouvernement prévoit expressément que des synergies soient établies avec le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes.

Le projet de Lire et Ecrire Bruxelles est venu renforcer le portefeuille initial composé comme le montre le tableau ci-dessus depuis 2011.

Par ailleurs, l'agence FSE a identifié 7 autres portefeuilles contenant des projets présentant une dimension d'alphabétisation :

- Réinsertion des détenus ;
- CPAS-insertion professionnelle ;
- Insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;

- Egalité des chances pour les personnes analphabètes ;
- Régie des quartiers ;
- Formation pré-qualifiante ;
- Inclusion sociale et professionnelle Bruxelles.

#### PROJETS D'ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE BRUXELLOIS

Plusieurs projets bruxellois comportent un volet d'actions liées à l'alphabétisation, mais dans le cadre d'un projet d'insertion socioprofessionnel plus global. **Seul le projet du Collectif d'alphabétisation est totalement dévolu à l'alphabétisation.**



ORGANISMES BRUXELLOIS D'ISP DONT UNE PARTIE DU PROJET CONCERNE L'ALPHABÉTISATION	NOM DU PROJET	TYPE	AUTORITÉ	MONTANT FICHE
Promotion de la Formation en Alternance	know how, not out	ISP Bruxelles	COCOF	899.969,00
Maison de Quartier d'Helmet	Helmet formation	ISP Bruxelles	COCOF	603.258,80
Le Piment asbl	Projet Piment	ISP Bruxelles	COCOF	1.793.499,93
La Chôm'Her-AID	Chom'her - Fransman	ISP Bruxelles	COCOF	1.480.969,00
Insertion Socioprofessionnelle Action Travail	Parcours choisi	ISP Bruxelles	COCOF	445.431,00
GAFFI	Formation tremplin	ISP Bruxelles	COCOF	728.224,50
Centre Anderlechtois de Formation	Formations ISP	ISP Bruxelles	COCOF	781.651,00
Ateliers du Soleil	Ateliers du Soleil	ISP Bruxelles	COCOF	478.800,00
Collectif d'alphabétisation	Alphabétisation	ISP Bruxelles	COCOF	2.666.651,00
			Total	<b>9.878.454,23</b>

En Wallonie, le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle, dont l'action de formation ISP est subsidiée à 100% par les pouvoirs publics wallons, n'est plus financé de manière structurelle par le FSE. Par contre, les organismes d'ISP bruxellois continuent à bénéficier largement du financement du Fonds social européen afin de leur permettre de poursuivre la mise en place de formations pour publics infrascolarisés dans ce cadre.

#### PROJETS FSE DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Dans le cadre du projet REINSERT, l'Enseignement de Promotion sociale et la Coordination des associations actives en prison (CAAP) ont conclu une convention de collaboration qui vise à articuler l'action des partenaires actifs en milieu carcéral au sein d'un portefeuille de projets intégrés, centrés sur la formation, l'accompagnement et la guidance en vue de la réinsertion des détenus. Huit

opérateurs sont conventionnés et actifs dans ce cadre. L'apport du FSE concerne les salaires du personnel d'encadrement.

#### PERSPECTIVES DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2014-2010

En 2014, un nouvel appel à projets sera lancé sur base des critères du nouveau cadre stratégique commun européen.

Sur base des premières informations disponibles, trois catégories de Régions sont proposées par les autorités européennes classées en fonction du PIB :

- régions moins développées ;
- régions en transition : par exemple, Liège, Luxembourg, Hainaut ;
- régions plus développées : par exemple, Bruxelles, Brabant wallon.

Selon leur classement, le taux d'intervention du FSE varie.

Les programmes opérationnels devront concourir à rencontrer les quatre objectifs du cadre européen commun qui se déclinent chacun en mesures :

- Promotion de l'emploi et de la mobilité professionnelle ;
- Investissement dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie ;
- Promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté ;
- Renforcement des capacités institutionnelles et mise en place d'une administration publique efficace.

De nouvelles priorités, jusqu'ici peu couvertes en Wallonie et à Bruxelles vont être mises en avant, notamment :

- le vieillissement actif ;
- la mobilité professionnelle ;
- l'abandon scolaire ;
- la qualité de l'enseignement supérieur ;
- l'accès aux soins de santé.

En matière de gestion des projets, leur évaluation sera basée sur des indicateurs de réalisation et de résultats définis par les opérateurs qui devront les réaliser et les chiffrer.

#### **4.2. AVENIR DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE DE LIRE ET ECRIRE BRUXELLES CO-FINANCÉ PAR LE FSE**

Outils de développement social et économique, les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent, par l'accès aux savoirs et à la communication directe, de nombreuses opportunités d'ouverture sur le monde, de rapprochements sociaux et donc d'insertion sociale, d'insertion socioprofessionnelle et de participation citoyenne.

Or la fracture numérique, exclusion de la société de l'information et de la connaissance, touche plus particulièrement les franges les plus précarisées de la population. En effet, selon G. Valenduc, en 2010, les utilisateurs d'internet étaient de 92% dans le quartile des ménages les plus riches contre 48% dans le quartile des ménages les plus pauvres<sup>4</sup>. A cela s'ajoutent deux autres facteurs de discrimination que sont le niveau d'instruction et le genre : 42% des femmes et 29% des hommes n'ayant pas de diplôme secondaire n'ont jamais utilisé internet. Or, le secteur de l'alphabétisation bruxellois touche tout particulièrement ce type de public comme le montre les Etats des lieux annuels de l'Alpha.

Lire et Ecrire Bruxelles a fait de cet enjeu d'accès au savoir et d'ouverture sur le monde une priorité d'action quotidienne dès 2001 dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA). De fait, l'association postule et vérifie qu'au-delà de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, la formation des travailleurs du secteur de l'alphabétisation et des apprenants à la maîtrise initiale de l'outil informatique et d'internet ainsi que des outils multimedia en général est primordiale pour éviter une exclusion encore plus accrue des adultes analphabètes. Dans cette perspective, Lire et Ecrire Bruxelles bénéficie de subides du Fonds Social Européen (FSE) depuis 2002 pour lutter contre le fossé numérique et favoriser ainsi l'accès à ces nouveaux outils d'apprentissage et d'échange pour le public Alpha qui en est toujours exclu.

4 Valenduc, G., « Contre la fracture numérique, l'alphabétisation », Journal de l'Alpha n°182, 2012. Les données statistiques citées proviennent des enquêtes annuelles de Statbel (SPF Economie et statistiques) sur les usages des TIC par les individus et les ménages. Pour consulter les données en détail, voir : G. Valenduc, « La fracture numérique en Belgique. Une analyse des données statistiques existantes », Dossier d'éducation permanente, Fondation Travail-Université ([www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)), octobre 2010.

Grâce à ces subsides, l'association a pu mettre en place une politique de développement des TIC-Multimedia dans ses 6 Locales et dans le réseau bruxellois d'alphabétisation en collaboration notamment avec les asbl Banlieues, Fobagra, CF2m, CF2d, OXFAM-Solidarité et CFS-Collectif Formation Société.

Avec un apport de 303.600 euros/an, les interventions du Fonds Social Européen (FSE 2002-2003, 2004-2006 et transition 2007) ont permis principalement de répondre aux besoins en matériel informatique de plusieurs centres d'alphabétisation bruxellois et en formation du public Alpha via un accompagnement pédagogique soutenu des formateurs et autres travailleurs du secteur. Les 6 Locales de Lire et Ecrire Bruxelles disposent aujourd'hui d'une salle multimédia où des animations 'TIC et Multimédia' en lien avec les cours d'alphabétisation sont proposées aux apprenants. Par la pratique, ces animations ont pour but de sensibiliser les apprenants à l'intérêt du recours à l'outil informatique et multimédia dans le cadre de leur alphabétisation et de les rendre autonomes dans l'utilisation de ces outils tant au niveau de la communication, des apprentissages que de la recherche d'informations. Cette approche prend de plus en plus place dans divers temps de formation au-delà des séances en ateliers TIC.

Par ailleurs, 34 associations du réseau ont pu bénéficier d'un équipement informatique permettant à son public d'accéder à Internet gratuitement : 14 associations disposent d'un EPN (avec le soutien du SPP Intégration sociale et son projet « EPN-Internet pour tous »), 14 associations d'un EAN (Espace Associatif Numérique - 2 PC connectés à internet) et 6 associations ont bénéficié d'un « Kit informatique » (matériel informatique fourni par OXFAM – Solidarité).

Toujours grâce au FSE, Lire et Ecrire Bruxelles organise des formations pour les formateurs de Lire et Ecrire et du

réseau Alpha dans le domaine des TIC, en collaboration avec les asbl Fobagra et CF2M.

Quant à la maintenance de l'ensemble du parc informatique de Lire et Ecrire Bruxelles et des opérateurs Alpha partenaires équipés via Lire et Ecrire, elle est réalisée en partenariat avec l'asbl Banlieues. Tous peuvent donc bénéficier du soutien informatique sur site (PC et serveurs), du soutien téléphonique pour la maintenance, de la gestion des serveurs Internet et de la sauvegarde de fichiers.

Mener un projet récurrent avec des moyens qui ne sont pas structurels est une difficulté. Que se passera-t-il après 2013 ? Les incertitudes concernant le nouveau Cadre Stratégique Commun (CSC) et la poursuite ou non du soutien européen inquiètent le milieu associatif bruxellois très attaché à continuer le développement de ce projet de lutte contre la fracture numérique.

Sans soutien alternatif à hauteur des moyens européens, la poursuite et le développement de cette action est fortement compromise. C'est l'opérationnalisation même de son action globale en interne et avec le réseau ainsi que l'équipe des animateurs TIC dans les Locales qui seraient en danger. Acteurs de première ligne, ces derniers travaillent avec des groupes d'alphabétisation mais soutiennent aussi leurs collègues formateurs dans l'usage des TIC dans leurs groupes respectifs. Qui assurerait la viabilité et le développement du site <http://alpha-Tic.be> qui témoigne de la dynamique du projet et en élargit le rayonnement dans l'ensemble du secteur ?

Le soutien du FSE est d'autant plus important que l'offre d'ateliers TIC est encore loin de répondre à la demande. De fait, même si, 18% des personnes en alphabétisation dans les groupes animés par Lire et Ecrire font part d'une amélioration dans leur utilisation des médias (numérique,

téléphone, télévision)<sup>5</sup>, les apprenants questionnés dans le cadre de l'étude « *Evaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes* » sont nombreux à évoquer des lacunes à cet égard :

« *Au niveau de l'ordinateur, on n'a pas pu assez s'exercer. Manque de cours informatiques.* »

« *Plus d'heures, plus d'ordinateurs disponibles pour travailler dessus et on n'a pas de réponse.* »

« *C'est plutôt l'informatique parce que c'est dans tous les métiers : magasinier, GPS à programmer... Tu apprends aussi à écrire avec un GPS, un SMS, un ordi !* »

Cette réalité se retrouve chez la majorité des opérateurs Alpha avec qui la collaboration ne pourrait se poursuivre sans le soutien du FSE. Même s'ils s'y familiarisent et les intègrent progressivement dans leur pratique professionnelle, les formateurs du secteur Alpha bruxellois utilisent encore trop peu les TIC en formation avec les groupes d'alphabétisation. On constate d'ailleurs que certains EPN sont en difficultés par manque de formateurs qualifiés pour accompagner les apprenants dans l'apprentissage des TIC. Enfin, il y a encore fort à faire quant à l'équipement des associations du réseau. En effet, au-delà de l'investissement de Lire et Ecrire Bruxelles en soutien aux opérateurs Alpha du réseau, un grand nombre d'entre eux ne disposent pas encore d'équipement informatique dans leurs locaux à destination de leur public, voire de leur personnel administratif, le matériel reste encore très onéreux et les locaux souvent inadaptés et insécurisés. Sans compter que, pour ceux qui ont du matériel informatique, celui-ci commence à devenir obsolète.

5 Godenir, A., *Evaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes*, Lire et Ecrire, 2010.

A l'instar de l'avis 100 du 19 juin 2012 de la CCFEE<sup>6</sup>, Lire et Ecrire Bruxelles estime donc que la Région de Bruxelles-Capitale doit pouvoir bénéficier pleinement de la logique compensatoire des Fonds structurels et que l'enveloppe doit être augmentée considérant les spécificités bruxelloises. A côté du boom démographique auquel la Région devra faire face, il y a aussi le faible niveau de qualification d'une grande part des demandeurs d'emploi bruxellois : en 2011, le taux de chômage des personnes ayant un faible niveau de qualification était de 30% contre 8,6% en Flandre et 16,6% en Wallonie.

Pour ces mêmes raisons, et étant donné que le fossé numérique reste particulièrement prégnant pour le public en alphabétisation, Lire et Ecrire Bruxelles espère poursuivre ce vaste projet de lutte contre la fracture numérique, l'accès aux TIC étant un droit pour tous et un enjeu crucial pour le public Alpha.

### 4.3. FONDS EUROPÉEN D'INTÉGRATION - FEI

Le Fonds européen d'intégration (FEI) existe depuis 2007 et est l'un des fonds européens concernés par la question des migrations<sup>7</sup>.

Un programme pluriannuel (MAP) se décline en appels à projets annuels qui couvrent la période 2007-2013 mais sont gérés dans une logique pluriannuelle pour favoriser la continuité et le développement des projets sur le long cours. La particularité du FEI est que le partenaire de référence pour la Commission européenne est le pouvoir fédéral à travers le SPF Intégration sociale et que les Agences

6 Commission Consultative Formation Emploi Enseignement.

7 Il existe 3 autres Fonds concernant cette question : FER (Fonds européen des réfugiés), Fonds retour, Fonds protection des frontières.

FSE francophone et flamande sont des autorités déléguées. Ces trois entités se partagent une enveloppe budgétaire comme suit : 20% (fédéral), 40% (Belgique francophone) et 40% (Flandre).

Le pouvoir fédéral finance directement des cours de FLE dans les cinq plus grands CPAS de Belgique.

### FEI EN BELGIQUE FRANCOPHONE

L'agence FSE francophone gère le FEI pour le compte de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la COCOF.

La Belgique francophone a choisi de s'inscrire dans trois priorités :

- mise en œuvre d'actions destinées à mettre en pratique les principes de base communs de la politique d'intégration des migrants dans l'Union européenne (priorité 1) ;
- mise au point d'indicateurs et de méthodes d'évaluation en vue d'évaluer les progrès réalisés, d'adapter les politiques et les mesures, de faciliter la coordination de l'apprentissage comparé (priorité 2) ;
- renforcement des capacités d'action, amélioration de la coordination et acquisition de compétences culturelles dans les Etats membres à tous les niveaux de pouvoir et dans l'ensemble de l'administration publique (priorité 3).

La priorité 1 permet d'agréer des actions d'aide à l'intégration, des cours de langue, des projets d'interprétariat social, des actions de réciprocité entre pays d'accueil et pays d'origine.

La priorité 2 permet de financer des études, par exemple une étude sur les indicateurs d'intégration menée par l'ULB en collaboration avec l'Université de Liège.

La priorité 3 permet de soutenir la coordination d'un réseau FLE, le développement de formations pour les formateurs et la réalisation d'outils : brochures, mallettes pédagogiques, référentiel et test de positionnement...

Le montant annuel moyen par projet retenu est de 50.000,00 euros, ce qui correspond à l'engagement d'un ETP.

### ORGANISMES SOUTENUS DANS LE CADRE DU FEI

Depuis 2007, on constate que les financements augmentent d'année en année de même que le nombre de projets agréés<sup>8</sup>.

APPEL ANNUEL	NOMBRE DE PROJETS AGRÉÉS	MONTANT GLOBAL
2007-2008	5	434.852,23 €
2009	12	699.996,00 €
2010	13	741.398,31 €
2011	13	932.487,19 €

109

### LES OUTILS CRÉÉS DANS LE CADRE DU FEI

Dans le cadre du FEI, une série de réalisations et un matériel pédagogique spécifique s'articulent et interviennent concrètement pour faciliter l'accueil des migrants dans la perspective d'un parcours d'intégration :

- la brochure « Vivre en Belgique » conçue par l'Agence Alter et distribuée aux primo-arrivants ;
- les formations pour les formateurs dispensées par le DISCRI et le CBAI ;

<sup>8</sup> Voir partie II de cet ouvrage pour la liste détaillée des opérateurs page 275.

- le référentiel 'Vivre en Belgique' du Ciré qui est destiné aux formateurs ;
- la coordination du réseau FLE par le CRIPEL ;
- le test de positionnement et le référentiel pour le FLE conçu par Lire et Ecrire ;
- la transposition par Lire et Ecrire du référentiel encyclopédique, conçu par le Ciré, en huit mallettes pédagogiques thématiques permettant de transmettre les informations indispensables à un public de primo-arrivants peu scolarisés. Ces mallettes contiennent le matériel pédagogique et les supports didactiques permettant de multiplier les animations pour les formations de FLE et de citoyenneté autour de thèmes comme le logement, le vivre ensemble, la sécurité sociale, l'enseignement... Pour accompagner la découverte et l'utilisation de ces produits-phares, deux jours de formation et un troisième de suivi seront organisés par Lire et Ecrire.

Les outils finalisés par Lire et Ecrire seront diffusés gratuitement auprès de l'ensemble du secteur dont les associations d'alphabétisation et les établissements de Promotion sociale.

#### PERSPECTIVES DE LA PROGRAMMATION 2014-2020

Une refonte de la structure actuelle des Fonds qui concernent les migrants est en cours compte tenu de difficultés liées au cloisonnement des publics. L'option envisagée est de prévoir un nouveau fonds regroupant les objectifs du FER et du FEI et un second Fonds pour les problèmes de sécurité et de frontières.

#### 4.4. AGENCE EUROPÉENNE DE FORMATION (AEF), PROGRAMME GRUNDTVIG

L'Agence Education-Formation-Europe est un service à gestion séparée de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui gère les programmes européens au niveau de l'éducation et de la formation. Le 'Lifelong Learning Programme' représente un budget global de 6,9 milliards d'euros sur 7 ans pour l'ensemble des pays participant au programme et se décline en 4 programmes sectoriels :

- Erasmus pour l'enseignement supérieur ;
- Comenius pour l'enseignement obligatoire ;
- Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle ;
- Grundtvig pour l'éducation des adultes.

#### PROGRAMME GRUNDTVIG

Le programme Grundtvig ne représente que 4% du budget du 'Lifelong Learning Programme' et concerne l'éducation des adultes de type formel et non formel à l'exception de la formation professionnelle, ce qui couvre les secteurs de l'éducation permanente, de la formation préqualifiante (formation de base en français et mathématique), le développement personnel, culturel et social. L'acceptation du terme formation est donc très large : des établissements de Promotion sociale, des associations d'éducation permanente, des pouvoirs locaux ou des bibliothèques vont pouvoir rentrer des projets dans ce cadre pour autant que la finalité des projets soit bien sociale et vise à l'amélioration des compétences et des savoir-faire afin de s'adapter aux mutations de la société.

Différents acteurs du secteur éducatif peuvent participer aux projets Grundtvig, ce qui constitue un des points forts de ce programme :

- des organismes d'éducation des adultes relevant des

- secteurs formel, non formel et informel ;
- des personnes impliquées dans l'éducation des adultes : staff bénévole ou rémunéré, apprenants, Administration.

Un des freins à la participation à ces projets, souvent anglophones, est la langue.

Ce programme concerne 33 pays : les 27 membres de l'Union européenne<sup>9</sup>, les 4 pays de l'AELE<sup>10</sup> et 2 pays candidats<sup>11</sup>. Pour les projets centralisés, des pays tiers d'autres continents peuvent être partenaires.

Le programme permet

- de promouvoir la mobilité et la coopération des personnes et des organismes concernés ;
- d'offrir des solutions alternatives de formation aux groupes vulnérables ;
- de favoriser l'innovation dans le secteur ;
- d'utiliser les technologies de l'information et de la communication dans le cadre de l'éducation des adultes ;
- d'améliorer les approches pédagogiques et la gestion des établissements d'éducation des adultes.

Il existe deux grands types d'actions :

- **Actions centralisées**, mobilisant des budgets variant de 100.000,00 euros à 400.000,00 euros, directement gérées par l'Agence exécutive de la Commission européenne et impliquant un cofinancement : projets multilatéraux, réseaux... Lire et Ecrire anime le réseau Eur-Alpha<sup>12</sup>.

9 Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

10 AELE (Association européenne de Libre Echange) : Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

11 Turquie, Croatie.

12 Une contribution est consacrée plus loin à ce projet spécifique.

- **Actions décentralisées**, plus souples dans leur gestion et les délais imposés, gérées par les Agences nationales qui mobilisent des budgets variant de 500,00 euros à 30.000,00 euros et qui n'impliquent pas de cofinancement obligatoire : projets institutionnels, projets de mobilité individuelle et projets ciblant les apprenants.

Les appels à projets sont annuels et prévus à date fixe variable selon le type de projets.

### ACTIONS DÉCENTRALISÉES ET ALPHABÉTISATION

Beaucoup de projets peuvent présenter une dimension d'alphabétisation sans être exclusivement centrés sur cet enjeu.

#### Les projets institutionnels

Parmi les actions décentralisées, les **partenariats éducatifs** représentent 70% du budget Grundtvig et 15 projets par an en moyenne. Deux projets liés à l'alphabétisation ont été réalisés dans ce cadre :

- Projet du Collectif d'alphabétisation qui parti d'un échange entre formateurs autour d'outils pédagogiques a abouti à la traduction en français de matériel pédagogique écossais et à des rencontres entre apprenants ;
- Projet de Lire et Ecrire Bruxelles où des ateliers d'écriture ont permis l'écriture de textes réunis dans une bibliothèque virtuelle.

Il s'agit donc d'un processus de coopération et de rencontre entre minimum trois partenaires européens autour d'un enjeu commun et ce sur une durée de deux ans.

Pour préparer un projet de partenariat éducatif existent des bourses de **visite préparatoire**.

### Les projets de mobilité individuelle

Il s'agit de projets rentrés par des personnes qui sollicitent :

- une **bourse de formation** continue pour s'inscrire dans une des formations dispensées dans l'un des 33 pays concernés (qui sont le plus souvent reprises dans le catalogue en ligne) ;
- une bourse pour un projet de **visite et d'échange du personnel éducatif** afin de faire un stage d'observation, de participer à une Conférence du secteur ;
- une bourse d'**assistanat Grundtvig** permettant d'accueillir ou d'envoyer à l'étranger une personne pour une durée de 3 à 6 mois.

Une cinquantaine de projets de ce type sont financés chaque année dont 12 l'ont été dans le champ de l'alphabétisation.

### Les projets d'ateliers

Il s'agit d'accueillir des apprenants de différents pays pour mener des ateliers autour d'enjeux culturels et de questions de citoyenneté. Lire et Ecrire a accueilli des apprenants de toute l'Europe à Namur et a organisé une rencontre avec des députés européens, membres de la commission formation, dans ce cadre. L'impact de ce type de rencontre se mesure essentiellement en termes d'échange, de mise en perspective et de confiance en soi.

### PERSPECTIVES

La nouvelle programmation 2014-2020 envisage de fusionner au sein du même programme Grundtvig et Leonardo pour que l'éducation des adultes constitue un volet unique du 'Lifelong Learning Programme' repris sous le nom générique 'Erasmus for All'.

### 4.5. RÉSEAU 'EUR-ALPHA'

Le projet européen 'Eur-Alpha' piloté par Lire et Ecrire Communauté française est un exemple concret de réseau européen mené dans le cadre du programme Grundtvig. Il a débuté en 2009 et se termine en 2012. Il rassemble 16 partenaires de 12 pays : Allemagne, Belgique, Chypre, Espagne, France métropolitaine et Guyane française, Grèce, Irlande, Portugal, Royaume-Uni (inclus Irlande du Nord et Ecosse), Slovaquie, Suisse, Turquie.

### ENJEUX ET DIFFICULTÉS

Le projet Eur-Alpha a pour objectif de soutenir et de favoriser la qualité de la formation des adultes en Europe.

Il se développe selon deux axes :

- le soutien des apprenants à la prise de parole et à la participation active ;
- le soutien des formateurs vers des pratiques pédagogiques favorisant l'émancipation, la prise de parole et la participation des apprenants.

L'enjeu de Lire et Ecrire était aussi linguistique. Partant du constat d'un clivage entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord et de la prédominance de l'anglais dans la majorité des réseaux, une volonté de travailler dans toutes les langues a été facilitée grâce à l'animation de modérateurs polyglottes, à l'aide d'assistants Grundtvig ou Leonardo et à l'accompagnement des apprenants par des formateurs bilingues.

Un tel projet exige au minimum la participation de 10 pays européens et demande à la structure coordinatrice d'avoir une assise suffisante puisque, si le subventionnement européen finance l'action, des voyages et un salaire, les frais de fonctionnement internes ne sont pas pris en compte.



La mise en œuvre du projet s'est appuyée sur :

- le consortium des partenaires, organe de pilotage du réseau qui réunit les responsables des associations partenaires ;
- les deux comités scientifiques, l'un pour les apprenants et l'autre pour les formateurs.

Le consortium et les comités scientifiques se retrouvent régulièrement dans différents pays européens : Bruxelles (2009), Paris (2010), Thessalonique (2010) et Lisbonne (2011).

Les comités scientifiques :

- organisent la collecte des informations sur les bonnes pratiques identifiées dans chaque pays, leur mise en forme et leur diffusion ;
- interviennent pour soutenir la mise en place des ateliers.

Pour mobiliser les participants et impulser le dialogue via des rencontres plus larges, le réseau a utilisé les ressources du programme Grundtvig et a organisé des ateliers annuels :

- 2 ateliers pour le volet apprenant, l'un à Namur, l'autre à Barcelone ;
- 2 ateliers pour les formateurs, l'un à Belfast sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le second à Mâcon sur les pédagogies émancipatrices.

Le fait que les priorités varient d'un pays à l'autre constitue l'une des difficultés dans l'utilisation des bourses Grundtvig. C'est pourquoi il n'a pas été possible d'organiser une troisième rencontre pour les apprenants et les formateurs. Une représentante de la Commission européenne a participé à l'une des rencontres avec les apprenants.

Des différences et des clivages sur l'appréhension et la

reconnaissance de la réalité de l'illettrisme sont apparus entre les partenaires, ce qui explique que les priorités et les enjeux diffèrent de pays à pays selon la perception du phénomène.

## RÉSULTATS ET DIFFUSION

Ce qui ressort concrètement est la réalisation de produits, objets d'un consensus de l'ensemble des partenaires :

- une charte de qualité pour les formateurs<sup>13</sup> qui est publiée en 3 langues et diffusée sous forme 'papier' ;
- un manifeste des apprenants reprenant leurs revendications par rapport à la qualité de l'alphabétisation et à la sensibilisation des autorités politiques, diffusé sous forme d'affiche ;
- un recueil de partage et d'échange de bonnes pratiques ;
- un site et une lettre d'information informatique<sup>14</sup>.

Ces réalisations ont été officiellement présentées à Bonn en septembre 2012.

Outre l'enrichissement réciproque, à un niveau plus large, parmi les résultats engrangés, un des plus intéressants est l'émergence de huit associations d'apprenants et la naissance d'un véritable réseau informel intra-européen, déterminé à travailler comme ambassadeurs chargés de sensibiliser un large public mais aussi à faire du lobbying auprès du monde politique.

Compte tenu de la lourdeur de la gestion d'un tel projet, un nouveau projet de réseau n'a pas été réintroduit, mais

13 Voir chapitre 'formation du personnel, des formateurs et animateurs' où ce point est davantage développé, pages 125-126.

14 Voir site [www.eur-alpha.eu](http://www.eur-alpha.eu).

Lire et Ecrire souhaite que la dynamique puisse continuer à infuser, à alimenter le site internet de réflexions et à poursuivre les contacts initiés.

#### 4.6. RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Partant du constat qu'en Europe, un jeune de 15 ans sur cinq, à l'instar de nombreux adultes, est à peine capable de lire et écrire, la Commission européenne met en place, en février 2011, un groupe d'experts de haut niveau afin de s'attaquer aux causes profondes de ces faibles niveaux d'alphabétisation et afin d'atteindre les objectifs « Europe 2020 » pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

114

L'objectif est d'analyser la situation dans différents pays européens et de proposer des pistes et politiques pour améliorer la situation des personnes et leur degré d'alphabétisation.

En septembre 2012, le groupe d'experts dépose son rapport<sup>15</sup> où il préconise d'agir immédiatement tout au long de la vie et d'investir dans la formation de base parce que la lutte contre l'illettrisme est cruciale pour le bien-être des citoyens et justifiée d'un point de vue économique.

Les solutions esquissées portent sur une approche coopérative qui permette une co-appropriation de cette problématique. L'illettrisme ne relève pas exclusivement du système éducatif mais a un impact global sur d'autres secteurs (santé publique, emploi, participation numérique, partici-

pation civique, inclusion sociale...).

Le rapport encourage :

- les partenariats entre acteurs de la société et de l'éducation pour favoriser le développement de la formation de base ;
- l'adoption d'une stratégie d'alphabétisation fonctionnelle globale, couvrant toutes les catégories d'âge, basée sur une élaboration de politiques communes aux divers départements et organisations en plaçant la maîtrise des compétences de base au centre de toutes les politiques publiques concernées ;
- l'organisation d'enquêtes sur le niveau de maîtrise des compétences de base de la population et le suivi des progrès ;
- l'existence de budgets et de structures à long terme encadrant les actions à différents niveaux ;
- un engagement des hautes sphères politiques.

Trois recommandations sont applicables à toutes les catégories d'âge :

- créer un environnement plus lettré : notamment mener des politiques de promotion de la lecture et faciliter l'accès au livre papier et en ligne dans le milieu familial, dans le cadre scolaire et en bibliothèque ;
- améliorer le niveau de l'enseignement des compétences de base et apporter un soutien plus important à la lecture : notamment favoriser la détection de difficultés d'apprentissage et l'appréhension de l'alphabétisation fonctionnelle dans les formations initiale et continuée des enseignants ;
- favoriser la participation et l'inclusion en étant attentif à combler différents fossés :
  - fossé socio-économique,
  - fossé de la migration,
  - fossé des sexes,
  - fossé numérique.

15 [http://ec.europa.eu/education/literacy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/literacy/index_en.htm).

En ce qui concerne plus spécifiquement les adultes, les experts préconisent :

- la mise sur pied de systèmes de contrôle du niveau et de la pratique de formation de base des adultes ;
- la sensibilisation de manière large de la nécessité du développement des compétences de base chez l'adulte ;
- le renforcement de la profession de formateur pour adultes intervenant dans la lutte contre l'illettrisme ;
- la garantie d'un accès global et varié aux possibilités d'apprentissage.

Ce document rencontre plusieurs objectifs du Comité de pilotage, confirme la dynamique mise en place en Belgique francophone et renforce la nécessité de parvenir à concrétiser certains chantiers actuellement en cours.

#### 4.7. CONCLUSION

La crise et la nécessité d'atteindre les objectifs « Europe 2020 » ont mis la formation tout au long de la vie, dont l'alphabétisation, à l'avant-plan des préoccupations des autorités européennes et ce d'autant que des experts ont dressé un constat alarmiste en matière de maîtrise des compétences de base. Cette absence de qualification d'un cinquième de la population de l'Union en âge de travailler a un impact sur l'ensemble de la société en termes de dynamisme économique, mais également sur les plans du bien-être des individus et de leur santé, de l'inclusion sociale, de leur accès aux droits fondamentaux et à la citoyenneté. La participation de tous est une nécessité pour bâtir un environnement stable où chacun puisse trouver sa place et accéder aux savoirs.

Les fonds européens constituent des apports budgétaires indispensables et renforcent les politiques d'alphabétisation en Belgique francophone. L'intervention du FSE, du FEI

ou de l'Agence AEF-Europe permettent de soutenir et de mener une variété de projets-pilotes qui concernent tant les apprenants que le personnel des établissements scolaires et opérateurs du secteur associatif.

Ces moyens sont cependant conjoncturels et interviennent pour compléter une politique. Ils exigent de la part des bénéficiaires des compétences en matière de gestion et sont souvent inaccessibles à de plus petites structures trop peu outillées pour répondre aux exigences et aux attentes de la Commission.



Chaque année, des rencontres thématiques permettent au Comité de pilotage d'appréhender un secteur, d'explorer une question et de l'approfondir. L'objectif est non seulement d'identifier ce qui existe, mais aussi d'impulser une réflexion pour améliorer les dispositifs existants. L'Accord de coopération du 2 février 2005 prévoit que le Comité de pilotage propose à la Conférence interministérielle des recommandations relatives à la coordination des politiques de formation de formateurs et d'animateurs des adultes. Se pencher sur la formation initiale et continuée du personnel des organismes d'alphabétisation est donc bien une mission du Comité de pilotage. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour garantir une alphabétisation de qualité pour un public francophone ou non. Ce volet ne concerne pas que les enseignants, formateurs et animateurs impliqués dans la formation d'adultes, mais bien l'ensemble du personnel qui accueille, oriente ou accompagne ces publics, ce qui requiert également la mise en œuvre de certaines compétences, notamment sur le plan relationnel.

## FORMATION

### des formateurs, animateurs et personnel des organismes

En Belgique francophone, deux acteurs principaux dispensent la formation des formateurs qui soutiennent les processus d'apprentissage des personnes en difficulté avec l'écrit : l'Enseignement de Promotion sociale et le mouvement d'Education permanente Lire et Ecrire. Deux réseaux européens réfléchissent également à la spécificité de cette formation: le réseau 'Eur-Alpha' coordonné par Lire et Ecrire et l'European basic Skills Network (EBSN) initié par l'Agence norvégienne Vox.

Depuis 2006, un cadre de référence européen sur les compétences-clés définies par l'Union européenne constitue un des outils de référence pour appuyer les efforts en matière d'éducation et développer les dispositifs de formation.

Sur base de la rencontre thématique de mai 2011 organisée par le Comité de pilotage Alpha, quelles conclusions opérationnelles peuvent être tirées par rapport spécificités de la fonction et aux

spécificités pédagogiques, aux nécessités de formation prenant un compte les particularités des publics à former ?

### 5.1. COMPÉTENCES-CLÉS DÉFINIES PAR L'UNION EUROPÉENNE

En décembre 2006, le Parlement européen et le Conseil adoptaient une recommandation sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ces compétences constituent l'ensemble des aptitudes, des attitudes et des connaissances que devrait acquérir tout individu afin de garantir son épanouissement, son développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi.

Les compétences clés sont au nombre de huit :

- 1. Communication dans la langue maternelle ;
- 2. Communication en langues étrangères ;
- 3. Compétence mathématique et compétences de base en science et technologies ;
- 4. Compétence numérique ;
- 5. Compétence à apprendre ;
- 6. Compétences sociales et civiques ;
- 7. Esprit d'initiative et d'entreprise ;
- 8. Sensibilité et expression culturelles.

Ces compétences constituent une base indispensable pour de futurs apprentissages et pour l'actualisation et le développement de compétences à acquérir tout au long de la vie. Il s'agit de permettre aux citoyens de développer une capacité à s'adapter à un monde interconnecté en constante évolution.

### 5.2. ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

L'Enseignement de Promotion sociale, régi par le décret du

16 avril 1991<sup>1</sup>, est considéré notamment comme un enseignement de la deuxième chance. Toutefois au regard de ses finalités, définies par ledit décret, qui en son article 7, stipule que :

« *Les principales finalités de L'Enseignement de Promotion sociale sont de :*

- 1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure Insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- 2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels ».

Il permet également d'accueillir des adultes pour répondre à leurs besoins et demandes de formation et ce en s'inscrivant dans une dynamique de formation tout au long de la vie, soit afin de compléter leur cursus, soit afin d'acquérir les compétences nécessaires à réorienter leur carrière. Les formations d'alphabétisation dispensées à des adultes se différencient nettement de l'enseignement du français dans l'enseignement fondamental. La nécessité d'adapter les contenus et les méthodes d'apprentissage a conduit l'Enseignement de Promotion sociale à mettre en place une formation spécifique de formateurs.

En 2005-2006, une formation de formateurs est mise sur pied dans deux établissements d'Enseignement de Promotion sociale, l'un à Namur et l'autre à Bruxelles. Lire et Ecrire s'est associé à l'IRG et à l'EPFC pour mettre sur pied une formation ouverte à un large public qui intègre des modules sur la construction et l'évaluation de programmes spécifiques, des stages d'intégration et d'insertion et sur la méthodologie didactique.

<sup>1</sup> Intitulé complet : « *Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale* ».

## NOMBRE DE DIPLÔMES DÉLIVRÉS À L'ISSUE DE LA SECTION DE « FORMATEUR EN ALPHABÉTISATION »

Etablissements	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Totaux
Institut Roger Guilbert 1070 Bruxelles	8	10	5	10	33
Institut provincial de Formation Sociale 5000 Namur	8	3	0	0	11
<b>Total</b>					<b>44</b>

En 2011, seul l'Institut Roger Guilbert (IRG) organise encore cette formation aujourd'hui suspendue. En effet, en avril 2012, le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale a adopté un nouveau profil de formateurs en alphabétisation pour les raisons suivantes. Le décret adaptant l'Enseignement supérieur de Promotion sociale à l'espace européen de l'Enseignement supérieur (décret dit « de Bologne »)<sup>2</sup> impose que les sections de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale – dont la section 'Formateur en alphabétisation' – soient organisées selon les structures imposées pour l'Enseignement de Promotion sociale. Il faudra probablement attendre 2013 pour que cette réforme soit mise en place compte tenu du travail exigé.

### PROFIL DES ÉTUDIANTS SUR BASE DE L'EXPÉRIENCE DE L'IRG

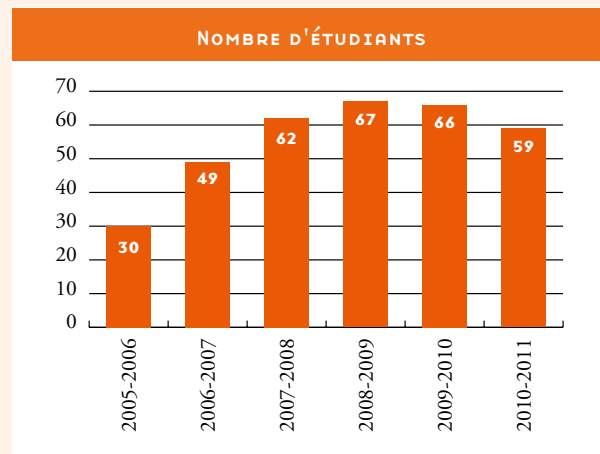
L'Institut Roger Guilbert (IRG) a dressé un bilan de son action au terme des 6 ans d'existence de cette première

2 Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'Enseignement supérieur, article 10. Pour plus de détails, voir la rubrique 'Perspectives' plus loin dans ce chapitre : page 121.

formation dans leur établissement. Une vidéo 'Form'Action' illustre le travail de formation mené dans ce cadre<sup>3</sup>.

Cette formation d'une durée de trois ans s'inscrivait dans une dynamique de capitalisation d'unités de formation et comptait 1620 périodes. Dès 2007-2008, un module « Méthodes de travail » a été mis en place par l'IRG pour accompagner les étudiants dans leur épreuve intégrée présentée à l'issue de la formation pour obtenir un diplôme de formateur en alphabétisation.

Cette école bruxelloise a accueilli 333 étudiants avec une augmentation constante du nombre d'inscrits jusqu'en 2009 puis l'amorce d'une baisse en 2010. Le nombre moyen d'étudiants en première année était de 30.



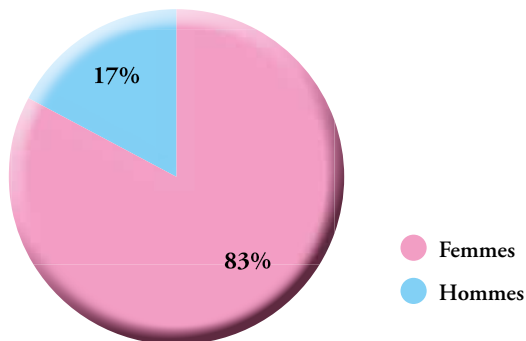
3 En articulation avec le 'Studio Espace Libertés', l'IRG a coproduit un documentaire vidéo sur la section « formation de formateurs en alphabétisation », travail réalisé par et pour les apprenants de la section dans le cadre des 'Learning Outcomes' (acquis de l'apprentissage). Le projet de cette vidéo réalisée par Jean-Philippe Delobel est coordonné par Christiane David, chargée de cours à l'IRG. Ce documentaire existe sous forme de dvd et peut être visionnée en ligne : [http://www.ceria.be/irg.onglet Form'Action](http://www.ceria.be/irg.onglet%20Form'Action).

L'examen des données a permis à l'IRG<sup>4</sup> de dresser un profil de l'étudiant-candidat à cette formation et de l'analyser en termes de genre, d'âge et de statut socioprofessionnel :

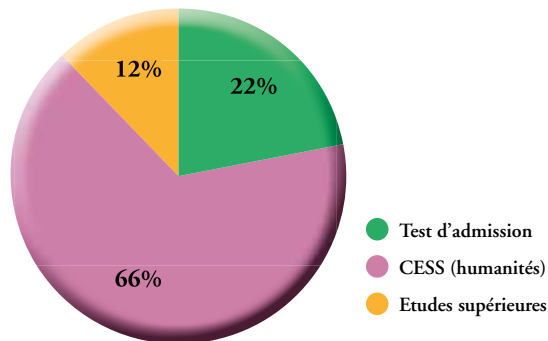
- les femmes étaient majoritaires de même que les Bruxellois (83%) ;

- l'âge moyen du candidat-formateur était 40 ans ;
- la majorité des participants étaient détenteurs du CESS. 22% des candidats n'avaient obtenu aucun diplôme antérieur et ont passé un test d'entrée.

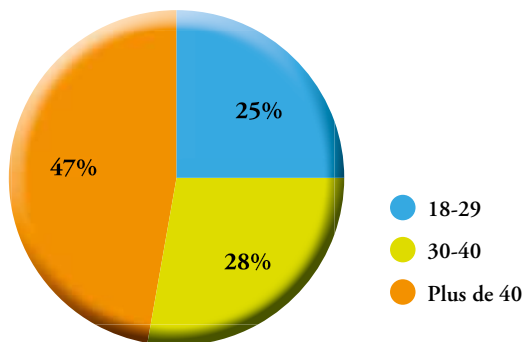
#### LE GENRE



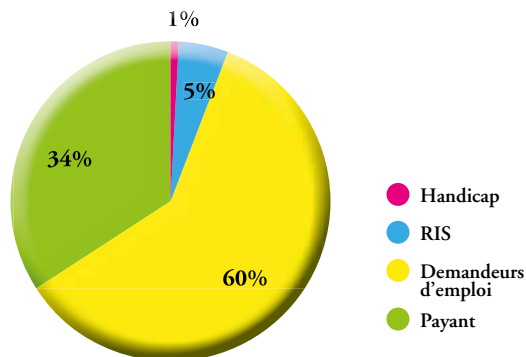
#### NIVEAU D'ÉTUDES



#### TRANCHES D'ÂGE



#### STATUTS



<sup>4</sup> Analyse présentée par la Direction et l'équipe pédagogique de l'IRG lors de la rencontre thématique du Comité de pilotage Alpha organisée en mai 2011.

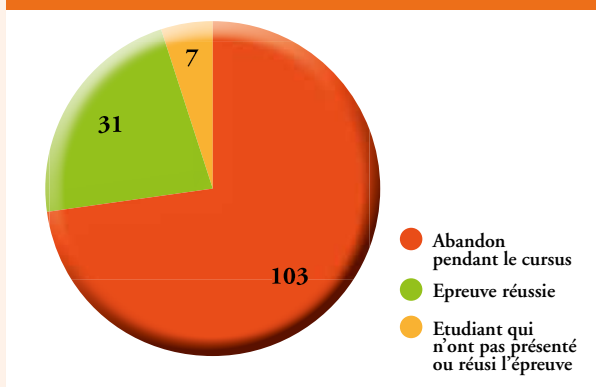
## FIN DE PARCOURS DE FORMATION

Sur un total de 141 étudiants :

- 22% des étudiants ont terminé l'ensemble de la formation et l'ont réussie au terme des 3 ans ;
- une grande majorité de ceux-ci occupent déjà un poste de formateur ;
- plus de la moitié des diplômés ont été engagés par le secteur associatif ;
- 5% des étudiants n'ont pas présenté l'épreuve intégrée ou ne l'ont pas réussie. ;
- 73% ont abandonné la formation en cours de cursus, pour la plupart d'entre eux, dès les premiers cours de la première année. Ce taux élevé d'abandon peut s'expliquer de différentes manières : la découverte de la réalité du terrain et des exigences du métier, le constat qu'ils n'étaient pas prêt à assurer ce type de métier ou en avaient une image idéalisée ne correspondant pas à la réalité du terrain, le constat d'un manque de capacités notamment en ce qui concerne la maîtrise du français, des difficultés liées au statut de demandeur d'emploi et des difficultés liées à la vie familiale.

120

### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SUIVANT LA FINALITÉ DE LEUR CYCLE DE FORMATION



De cette analyse, on peut dégager quelques pistes de réflexions sur le profil du public et sur des mesures qui pourraient améliorer l'accès à ce type de formation professionnalisante :

- Pourquoi cette formation n'intéresse-t-elle pas le public masculin ?
- Partant du constat que la majorité des étudiants sont âgés de plus de 40 ans, comment intéresser les plus jeunes et assurer la relève ?
- Partant du constat que la majorité des étudiants sont demandeurs d'emploi et ne proviennent pas du secteur de l'alphabétisation, comment sensibiliser le secteur associatif au bénéfice d'une telle formation ou la professionnalisation des formateurs passe-t-elle par d'autres filières ?
- Comment améliorer les conditions de travail des formateurs en fonction ?
- Comment favoriser la reconnaissance de cette formation par des organismes comme Actiris pour accroître la motivation des étudiants et ainsi réduire l'importance des abandons ?

## COÛTS D'INSCRIPTION À LA FORMATION

L'inscription à cette formation répond au coût habituellement pratiqué par les établissements d'Enseignement de Promotion sociale :

- droit d'inscription régi par la loi du 29 mai 1959<sup>5</sup> : soit pour l'Enseignement supérieur : entre 20 et 230 euros, sauf cas d'exonération prévu par cette loi pour, entre autres catégories, les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion ;

5 Intitulé exact : « Loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement », voir : article 12 §3.



- minerval direct ou indirect directement perçu par les établissements dont les montants ne sont pas fixés par la loi et qui varient donc d'un établissement à l'autre.

## PERSPECTIVES

Actuellement, cette formation est suspendue en raison d'un passage progressif des sections de graduat vers des sections délivrant un grade de bachelier ou un 'Brevet d'Enseignement supérieur'<sup>6</sup> ('BES' par la suite). Le processus de révision est actuellement en cours et il est probable que la nouvelle section sera accessible en 2013.

La section de «*Formateur en alphabétisation*», doit, en application de la législation adoptée dans le cadre du processus dit «*de Bologne*»<sup>7</sup> être remplacée par l'une des structures résultant dudit processus.

Le profil professionnel du formateur en alphabétisation a été approuvé par le 26 avril 2012 par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

Il revient maintenant à la Commission de concertation d'élaborer les dossiers pédagogiques de la nouvelle section de formateur en alphabétisation et des unités de formation qui la composent.

Cette nouvelle section sera très probablement un BES. Il convient de noter que la section actuelle comporte 1620

périodes pour l'étudiant, sans que cela résulte d'une obligation légale. En revanche, une section de BES doit, en application du décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, article 49 :

- comporter 120 crédits<sup>8</sup> ;
- être organisée sur deux ans au moins ;
- ne délivrer le titre qu'aux étudiants ayant au moins 22 ans accomplis.

Pour faciliter la comparaison, il y a lieu de préciser qu'avant l'adoption des dispositions fixant les durées des études en nombre d'année et de crédits, il était établi que deux années d'études totalisaient 1400 périodes.

En outre, les établissements devront être habilités à organiser cette future section, conformément au décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, article 45, alinéa 3, qui stipule que :

- 8 La définition d'un crédit est la suivante «*unité correspondant au temps consacré, par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage dans une discipline déterminée. Les crédits sont octroyés à l'étudiant après évaluation favorable des compétences et connaissances acquises*; - Décret du 31 mars 2004 définissant l'Enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'Enseignement supérieur et finançant les universités, art. 6, 8°.

En outre, l'article 26, § 2, du même décret du 31 mars 2004, précise que:

«*Le crédit est une mesure relative de l'ensemble des travaux d'un étudiant pour une ou plusieurs activités d'apprentissage au sein d'un programme d'étude.*

*Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, mais comprend d'autres activités associées, tels les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves... (...).*

Ces deux dispositions sont applicables à l'Enseignement de Promotion sociale en vertu du décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, article 41.

6 Titre spécifique à l'Enseignement de Promotion sociale.

7 Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'Enseignement supérieur, article 10: "*Les sections de l'enseignement supérieur de promotion sociale sont organisées selon la structure instaurée par le présent décret et au plus tard pour le 1er septembre 2012.*"

«Les habilitations à organiser les sections visées au présent chapitre et à conférer les grades académiques qui les sanctionnent sont octroyées à des établissements d'Enseignement de Promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française. Ces habilitations sont arrêtées par le Gouvernement de la Communauté française, sur avis du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale visé à l'article 78. (...)»

Les établissements, s'ils veulent dispenser une section de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale pour laquelle ils possèdent un dossier pédagogique approuvé, doivent donc y être habilités par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur avis du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

Cet avis porte, de manière générale, sur l'opportunité d'organiser la section compte tenu, notamment, de l'adéquation de l'offre et de la demande de formation.

### 5.3. SECTEUR ASSOCIATIF

Depuis de longues années, Lire et Ecrire organise des formations de formateurs sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### FORMATIONS GÉNÉRALISTES

Une offre de formations 'généralistes' répondant à des besoins, savoirs et compétences des formateurs en alphabétisation comme de l'ensemble des travailleurs du Secteur associatif constitue un tronc commun de programmes formatifs très diversifiés dont la durée peut varier de quelques jours à deux années.

Ce sont des formations, d'une durée variable<sup>9</sup>, proposées par :

- une vingtaine d'associations d'Education permanente reconnues dans l'axe 2 du décret du 17 juillet 2003 intitulé 'Formation d'animateurs, de formateurs et d'acteurs associatifs' : CESEP, CFS, CBAI, Ligue de l'enseignement... ;
- d'autres associations comme l'Interfédération des OISP, Université de paix... ;
- le Fonds sectoriel (Fonds 4S).

A titre d'exemples de formation longue :

- Formation sociopolitique à la gestion de projets culturels et sociaux – BAGIC Cesepe ;
- Animateur en action collective politique, culturelle et sociale – BES Ciep du MOC.

#### FORMATION INITIALE ET CONTINUÉE DE FORMATEURS EN ALPHABÉTISATION

**Lire et Ecrire propose une offre de formation spécifique pour les formateurs en alphabétisation.** En 2011, l'asbl a organisé 17.680 heures de formations de formateurs (formation initiale et formation continuée) à l'attention des acteurs associatifs et des travailleurs de Lire et Ecrire. 591 personnes y ont participé.

Lire et Ecrire organise différents types de formation :

- **Formation 'de base' initiale, générale et longue :**
  - Cette formation initiale est destinée aux futurs formateurs en alphabétisation qu'ils soient bénévoles ou salariés. Elle est organisée selon diverses modalités.

<sup>9</sup> Le Secteur propose à la fois des formations de courte ou de longue durée, soit en proposant des modules prédéfinis, soit en répondant à une demande précise d'un commanditaire.

tés (de 30h à 120h), de manière décentralisée sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 13 modules ont été organisés en 2011. Ils ont rassemblé 194 participants ;

- Une préformation professionnelle pour demandeurs d'emploi de 600 heures, financée par le FSE, est organisée une fois par an<sup>10</sup>.
- **Formations continues :**
  - Une offre variée d'une quarantaine de modules est proposée chaque année sur des sujets spécifiques. Ces formations d'une durée maximale d'une semaine sont accessibles à tous ;
  - Des formations à la carte peuvent être organisées à la demande ;
  - Une Université de printemps annuelle poursuit l'objectif de rassembler les travailleurs du secteur dans le cadre d'une formation résidentielle où une offre plus pointue et des approches pédagogiques novatrices peuvent être expérimentées et partagées par les formateurs ;
  - En 2011, 24 modules de formations continues ont rassemblé 329 participants (6.738h/participants).

#### LE PLAN DE FORMATION INTERNE DE LIRE ET ECRIRE

Lire et Ecrire a construit, avec le soutien de l'APEF, un plan de formation qui définit les compétences nécessaires à l'association, définit des modules de formations obligatoires et fixe une norme de 10 jours de formation par an.

En 2011, cette politique interne volontariste de formation permet de constater que 84% des travailleurs ont suivi une formation, mais que le temps de formation n'est que de 4 jours en moyenne. Et que la majorité des formations sui-

vies (73%) le sont dans le cadre de Lire et Ecrire, 27% des formations étant suivies auprès d'autres opérateurs de formations.

Depuis 2009, Lire et Ecrire organise certains des modules de formations obligatoires de manière mixte, soit en y associant apprenants et travailleurs. C'est actuellement le cas pour les modules sur la compréhension des causes de l'analphabétisme dans le monde et en Belgique et sur les modèles pédagogiques en alphabétisation. Questions qui intéressent tant les apprenants que les travailleurs.

#### 5.4. PROJETS-PILOTES DE FORMATION D'ALPHABÉTISEURS DANS LE CADRE DU FSE

Dans le cadre du portefeuille de projets FSE « alphabétisation – français langue étrangère- formation de base » qui sont de la compétence de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des Chances du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les projets de Lire et Ecrire Communauté française concernent le métier d'alphabétiseur.

#### FORMATION PROFESSIONNALISANTE DE FORMATEUR-ANIMATEUR (PROJET PILOTÉ PAR LIRE ET ECRIRE NAMUR)

Cette formation a pour objectif d'acquérir une première qualification professionnelle de formateur-animateur en alphabétisation et de pouvoir se diriger vers une formation certifiée ou trouver un emploi rémunéré dans le secteur de l'alphabétisation ou de la formation d'adulte. Elle s'adresse à un public peu diplômé (inférieur ou égal au CESI) mais ayant des compétences de base qui font l'objet d'un test à l'entrée en formation. C'est une formation de type intellec-

10 Voir dans ce chapitre pages 123 et 124.

tuel qui est proposée, ce qui est rare pour ce type de public.

Le groupe est constitué de plus ou moins quinze personnes, majoritairement des femmes « rentrantes », en recherche d'une insertion professionnelle après plusieurs années d'inactivité. D'autres membres du groupe sont en recherche d'une réorientation professionnelle. Certains peuvent vivre des difficultés économiques.

La sélection de départ permet également de discuter des objectifs de la formation et des finalités de l'alphabétisation dans une perspective émancipatrice et de changement social. Lors de l'entretien avec les candidats, Lire et Ecrire aborde les finalités d'éducation permanente. D'une durée de 600 heures réparties sur 8 mois, alternant successivement sur la même semaine, stages et approche théorique, la formation repose sur une interaction sujet/pratiques de formation/public/équipes/contenus théoriques..., interaction qui doit permettre la construction, le développement de compétences, de savoirs et d'actions.

Dans ce cadre, les objectifs de l'évaluation sont de permettre un positionnement de chacun par rapport aux compétences du formateur en alphabétisation, telles que définies par Lire et Ecrire et de pouvoir émettre des pistes afin de faciliter et d'orienter l'apprentissage en cours mais aussi après la formation. En ce sens, une évaluation sommative<sup>11</sup> est proposée, mais aussi surtout une évaluation

11 Evaluation sommative : « Evaluation obtenue en faisant la somme de plusieurs résultats, obtenus à travers diverses prestations (différentes questions ou différentes formes de tests)... Dans l'optique de l'apprentissage par compétences, la tendance actuelle est plutôt de se baser pour l'évaluation sommative sur des situations d'intégration et la mise en œuvre de macro-compétences, c'est-à-dire sur une épreuve comprenant la réalisation de tâches d'une certaine complexité et impliquant la mobilisation et la coordination de plusieurs sous-compétences ou aptitudes. (Article de Francis Tilman, les concepts de l'évaluation, 24/10/05, [http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=113:les-concepts-de-levaluation&catid=54:analyses&Itemid=115](http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=113:les-concepts-de-levaluation&catid=54:analyses&Itemid=115)).

formative<sup>12</sup> afin d'associer le stagiaire à l'appréciation de sa progression en s'inscrivant dans une démarche analytique.

La formation a recours à des formateurs de terrain qui forment leurs futurs pairs. Ils transmettent donc leurs savoirs et leurs compétences sur base de leurs expériences pédagogiques en matière d'apprentissage de la langue orale, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Les formateurs intervenants dans ces modules, où les participants travaillent à la construction de leurs compétences, se réunissent en comité de pilotage où ils questionnent leurs pratiques de manière permanente.

En effet, émettre des pistes pour encourager la progression impose de poser un regard sur le dispositif et le processus de formation dans lequel on est engagé : Comment apprend-on ? Quelles sont les difficultés et les freins ? La motivation est-elle renforcée ? Le rapport au savoir est-il en jeu ? Le dispositif est-il adéquat ou faut-il le renforcer ? Que mettre en place dans le cadre de la formation ou sur le plan personnel ou professionnel pour évoluer ?

Sont retenues l'observation et la co-évaluation comme moyens de pratiquer une évaluation formative dès le démarrage de la formation et ce jusqu'à son terme. Depuis 2008, cinq modules de formation ont été organisés. A chaque fois, une soixantaine de candidats se présentent, 14 à 16 sont sélectionnés. Le public est très diversifié. Il est constitué de personnes originaires de zones urbaines et rurales. Ces personnes sont fragilisées. Toute personne non retenue a été reçue pour lui expliquer les raisons de sa non sélection et la réorienter vers un autre projet de formation.

12 Evaluation formative : « En permettant l'ajustement progressif de la démarche à l'objectif, elle est au cœur même de l'acte d'apprendre, y apporte une dynamique et en garantit l'efficacité » (Meirieu Ph., *L'école : mode d'emploi, des méthodes actives à la pédagogie différenciée*, ESF, Paris, 1985, p.133).

Le problème de la certification se pose en fin de formation. Lire et Ecrire délivre une attestation et essaie de réorienter ces personnes vers l'Enseignement de Promotion sociale où, faute de CESS, elles doivent passer un examen d'entrée.

Le projet atteint 50% d'insertion dont 30% des personnes ont pu se réinsérer dans le secteur de l'alphabétisation (ISP ou Education permanente) au terme de la formation. D'autres se réorientent vers des formations qualifiantes et reprennent des cours en Promotion sociale : formation de formateurs en alphabétisation, formation d'éducateur... Les effets directs en termes de maîtrise des objectifs et d'insertion sont donc bien présents mais le processus d'évaluation invite également à poser un regard sur le processus de formation (ses freins et ses leviers) et sur ses effets indirects (la satisfaction, la conception de soi, la réorientation des projets individuels ou collectifs, la formation continue...).

#### PROJET DE FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS

Ce projet est davantage un travail de recherche sur la formation de formateurs qui a une dimension formative puisqu'il s'agit notamment de produire des outils et de les diffuser, mais aussi de former des personnes-ressources référentes.

Trois groupes de travail se sont mis en place :

- GT centré sur les mathématiques et l'alphabétisation dont l'objectif est de produire des outils et de former des personnes-ressources ;
- GT lié aux aspects linguistiques de l'apprentissage et à la question de l'acquisition du français oral dont l'objectif est la réalisation et la diffusion d'outils multimédias téléchargeables ;

- GT centré sur la méthodologie et les modèles d'action en alphabétisation qui réfléchissent à la mise en place de groupes mixtes de personnes maîtrisant l'écrit et de personnes illettrées et à la manière d'améliorer la formation des formateurs. L'objectif est de formaliser l'ensemble des démarches de formation de formateurs.

#### 5.5. CHARTE DU RÉSEAU 'EUR-ALPHA'

Réalisé dans le cadre d'un projet européen Grundtvig, le réseau Eur-Alpha fédère des partenaires issus de douze pays européens.

Il a pour objectifs :

- de promouvoir les échanges entre tous les acteurs de l'alphabétisation : apprenants, formateurs, chercheurs, administrateurs, pouvoirs publics... ;
- de soutenir et développer la qualité de l'alphabétisation en Europe ;
- d'améliorer les pratiques pédagogiques pour favoriser l'émancipation, la participation et la prise de parole des apprenants.

Le réseau a publié un Manifeste - le MANIFESTO – dans lequel les apprenants expriment leurs revendications pour la prise en compte de l'alphabétisation en Europe et une charte de formateurs qui établit les conditions et les critères pour une formation de qualité adaptée aux besoins des apprenants et basée sur des pratiques participatives et réflexives. Cette Charte constitue un ensemble de principes, recommandations, constats, réflexions pédagogiques et méthodologiques afin de favoriser l'élaboration et le développement de pratiques de formation visant à l'émancipation et à la participation des apprenants.

Dans leur Manifeste, les apprenants demandent **des formateurs spécialement formés pour l'éducation des**

**adultes :**

« *Nous voulons une éducation basée sur le dialogue, les résultats, et une bonne ambiance au sein du groupe. Les formateurs doivent recevoir la meilleure formation possible en ce qui concerne les méthodologies de l'éducation des adultes et les connaissances qui s'y rapportent. Cette formation doit inclure les expériences les plus internationalement réputées dans le domaine de l'éducation pour adultes, comme celle de Paulo Freire.* »

Sur cette base, dans sa Charte présentée à Bonn en septembre 2012, le réseau préconise, entre autres, la mise en œuvre dans la formation des candidats-formateurs des principes qui suivent :

- assurer une formation ad hoc aux formateurs en alphabétisation qui s'adressent à un public peu ou pas scolarisé, mais détenteur de savoirs, de compétences et d'expériences dont il faut tenir compte pour valoriser ces acquis dans une approche pédagogique solidaire de co-construction des savoirs et des compétences clés ;
- garantir la polyvalence et le travail du formateur au sein d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire pour mettre en place des pratiques de formation participatives et réflexives ;
- faciliter l'instauration d'un climat de confiance et de respect au sein du groupe, favorable au renforcement de l'estime de soi et à l'expression de tous ;
- donner les moyens au formateur de concevoir un programme d'apprentissage qui puisse notamment atteindre l'émancipation et la conscientisation des apprenants en développant des pratiques qui stimulent l'analyse critique de la société, le développement d'initiatives citoyennes, l'exercice des droits sociaux, culturels, économiques et politiques dans la perspective d'émancipation individuelle et collective ;
- permettre au formateur d'adopter des attitudes et des comportements adaptés dans son travail avec l'appre-

nant et tout au long de celui-ci, de l'accueil où le premier contact doit être respectueux et humain à l'évaluation finale, étapes qui doivent être formatives et menées en commun ;

- sensibiliser le formateur et lui fournir les outils pour lui permettre de s'interroger constamment sur le sens de la démarche menée, de son action lors de la conception et de la conduite de séquences pédagogiques ;
- sensibiliser le formateurs à la nécessité d'explicitier les démarches aux apprenants et d'obtenir leur validation afin d'emporter leur adhésion à la mise en place de la formation.

## 5.6. EUROPEAN BASIC SKILLS NETWORK

Ce réseau est né de la volonté d'agences gouvernementales en charge de la formation de base de créer un réseau européen d'acteurs de la formation des adultes infrascolarisés sur le plan des politiques d'éducation formelle et non formelle ('policy makers'). Dans un souci d'efficacité et d'articulation entre le niveau décisionnel et celui de la mise en œuvre, ce réseau s'est ouvert aux acteurs majeurs du terrain de l'éducation des adultes ('policy providers') et aux universités. Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Lire et Ecrire font partie du réseau.

Une Conférence s'est tenue à Prague en mai 2012. Elle était centrée sur la formation des formateurs enseignant les compétences de base, ce qui rejoint une des préoccupations du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes. Une représentante de la Commission européenne était présente ainsi qu'une représentante de l'Institut de l'Unesco pour l'éducation tout au long de la vie, ce qui démontre que se préoccuper de la formation des formateurs d'adultes est une nécessité pour parvenir à une société où tous les citoyens accèdent à la connaissance.

L'objectif du réseau est d'impulser une synergie au niveau européen pour encourager la coopération et les initiatives sur le plan de la formation des adultes infrascolarisés, d'impulser des recherches sur les compétences de base à l'échelle européenne et de favoriser la professionnalisation du personnel en charge de l'éducation des adultes pas ou peu scolarisés et en difficulté sur le marché de l'emploi, notamment en utilisant les ressources des programmes européens Grundtvig.

Le projet d'un master européen de niveau universitaire spécifique pour enseigner les compétences de base a été évoqué lors de la conférence de Prague compte tenu des particularités et des enjeux de l'enseignement de ces matières à un public adulte, parfois en rupture avec le système scolaire, public souvent précarisé rencontrant des problèmes de maîtrise de la langue et du calcul et connaissant en outre des difficultés sociales et économiques.

La Conférence s'est conclue sur le constat de :

- l'importance de favoriser et d'encourager les formations de formateurs, EBSN souhaitant impulser des programmes de formation transversaux au niveau européen en utilisant les programmes Grundtvig ;
- la nécessité d'attirer l'attention des autorités sur les enjeux de l'acquisition des compétences de base par l'ensemble de la population adulte et les spécificités que requiert ce type d'enseignement ;
- la nécessité d'encourager et de valoriser les études universitaires sur la formation des publics adultes infrascolarisés et l'acquisition des compétences de base par tous.

L'existence d'un tel réseau est important pour insuffler une dynamique transnationale et attirer l'attention des pouvoirs publics et autorités européennes sur certaines priorités en matière de formation des adultes et de recherches.

La représentante de l'Unesco a informé les membres d'EBSN qu'une Conférence européenne de suivi de Confintea est prévue au deuxième semestre de 2013.

## 5.7. CONCLUSIONS

La formation du personnel et des formateurs en alphabétisation, leur professionnalisation sont bien des nécessités et des enjeux essentiels qui méritent de mobiliser toutes les forces vives en présence. D'une formation adéquate des alphabétiseurs dépend la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement de personnes infrascolarisées.

En ce qui concerne la formation des formateurs en alphabétisation, la difficulté majeure ne réside pas principalement dans l'offre, qui existe de manière suffisante, mais elle réside dans les conditions d'accès aux formations des formateurs (notamment des bénévoles) et les contraintes que rencontrent les organismes.

Les principales difficultés identifiées et relayées lors de la rencontre thématique de mai 2011 sont :

- contrainte pour les formateurs d'articuler temps de travail et suivi d'une formation : la charge de travail des formateurs ne les rend pas toujours disponible pour suivre à un moment déterminé une formation ;
- indisponibilité du personnel pendant le temps de formation entraînant des coûts supplémentaires pour l'organisme et difficulté de dégager du temps de travail des formateurs au vu des contraintes financières des associations ; si la formation des formateurs, comme de l'ensemble des travailleurs, est indispensable à la qualité des actions il serait nécessaire que ce temps de formation puisse être pris en compte dans les financements des associations ; ces coûts peuvent être d'autant plus

élevés que les formations sont longues ;

- accessibilité financière pour certains formateurs et certaines associations, même si les prix pratiqués sont particulièrement bas ;
- motivation à se former et reconnaissance des formations ;
- accessibilité des lieux de formation et questions de moyens de transports et de garde d'enfants.







**D**epuis 2005, les travaux du Comité de pilotage ont permis d'améliorer l'identification et la compréhension des questions relatives aux difficultés rencontrées par des personnes infrascolarisées, francophones ou non. Cet exercice a également soulevé des questions qui nécessitent de disposer d'outils supplémentaires pour augmenter la portée des informations accumulées et atteindre les objectifs initiaux de coordination et de concertation des politiques. De l'aveu des autorités européennes qui ont publié un rapport d'experts de haut niveau, le fossé s'élargit entre les citoyens qui détiennent la connaissance et ceux qui n'en n'ont pas les clés alors que la société globalisée du XXI<sup>e</sup> siècle requiert l'acquisition de compétences de plus en plus larges et pointues et une flexibilité toujours accrue en matière d'apprentissage tout au long de la vie. Au terme de cette sixième publication, il s'agit de passer à la vitesse supérieure et cela dans un contexte de restriction budgétaire.

## CONCLUSIONS

D'édition en édition, en utilisant les moyens disponibles, en cumulant et en exploitant les ressources internes fournies par ses différents membres, le Comité de pilotage est parvenu à affiner sa vision du paysage de l'alphabétisation en Belgique francophone, à mettre en perspectives les problèmes rencontrés par les opérateurs et les bénéficiaires face à la demande, aux exigences et aux nécessités liées à la formation d'une partie du public qui a perdu confiance dans ses capacités d'apprendre et se retrouve fragilisé dans une société en pleine mutation technologique et en récession économique.

Ce processus d'appropriation collective entre Administrations, représentants des Cabinets ministériels et de représentants du Secteur associatif a permis des avancées et créé un espace de dialogue intersectoriel :

- adoption d'une nomenclature commune définissant les notions d'Alpha, Alpha FLE, formation de base et FLE de base ;

- inventaire structuré des politiques d’alphabétisation et de l’offre de formation ;
- réalisation d’une typologie d’actions déclinée en 7 axes : actions de coordination, actions de sensibilisation, actions de détection, actions de formation, actions de soutien (individuel/collectif), actions de formations de formateurs et d’intervenants, actions d’évaluation, de recherche et de documentation ;
- identification d’objectifs et de valeurs partagés par tous les secteurs impliqués : émancipation individuelle et collective, citoyenneté, égalité des chances et participation des publics ;
- réalisation dans un objectif de simplification administrative d’un questionnaire intersectoriel associé au projet d’une base de données centralisée pour récolter, à partir de critères identiques les informations sur les actions, les financements, les acteurs (travailleurs et publics) de l’alphabétisation visant à mieux appréhender la réalité et l’évolution du secteur de l’alphabétisation ;
- identification de nouvelles politiques mises en œuvre et de nouveaux secteurs administratifs s’impliquant dans la lutte contre l’illettrisme ;
- identification de lacunes et de problèmes dans la connaissance des besoins et la couverture de l’offre par rapport à la demande ;
- soutien à la réalisation d’une enquête à large échelle sur les compétences de base des adultes.

Des réunions de travail de groupes spécifiques, la commande d’études, les débats en plénière et les rencontres thématiques ont éclairé le Comité de pilotage, amélioré ses connaissances de la réalité institutionnelle, ont facilité sa compréhension de difficultés rencontrées sur le terrain et ont alimenté ses réflexions qui doivent servir de base à l’élaboration de recommandations relayées vers la Conférence interministérielle.

Au fil des travaux, de nouvelles questions ont émergé. Elles portent notamment sur :

- les publics concernés par l’action d’alphabétisation et l’adéquation entre leurs profils et les critères et conditions liés aux différents dispositifs d’offre de formation ;
- l’articulation des politiques d’alphabétisation et de FLE ;
- la nécessité de renforcer la coordination :
  - par l’adoption d’indicateurs communs d’évaluation des politiques et des dispositifs,
  - par la négociation d’un protocole de coopération intersectoriel dans une perspective d’harmonisation et de simplification administrative à l’égard des organismes,
  - par la mise en place de dispositifs sur le plan territorial en tenant compte des trois angles d’approche de l’alphabétisation : détecter/prévenir/remédier.

Deux types de conclusions peuvent être tirés de cet ouvrage :

- des constats en termes de couverture des besoins, d’évolution de l’offre, de politique et de budget ;
- des perspectives à opérationnaliser à travers des chantiers transversaux et intersectoriels.

## CONSTATS EN TERMES D’ÉVOLUTION

### OFFRE DE FORMATION

En 2010, on peut estimer, en Wallonie et à Bruxelles, à près de 700.000 le nombre de personnes infrascolarisées de 15 ans et plus qui se trouvent en situation d’illettrisme ou d’analphabétisme. En regard de ces besoins, l’enquête de Lire et Ecrire a dénombré, en 2010, 16.551 personnes ayant suivi une formation en alphabétisation. Le public

concerné par des actions d'alphabétisation n'est pas homogène. Il vit souvent dans des conditions de précarité (absence de travail et faiblesse ou absence de revenus personnels) qui rendent son intégration sociale difficile.

En regard des besoins, l'offre de formation se caractérise davantage par une approche intégrée : A côté des formations, de nombreux opérateurs développent d'autres activités avec les apprenants. Pour beaucoup d'organismes, la formation en alphabétisation n'est qu'un pôle de leur activité. Au cours de la période examinée (comparaison des données 2007-2008 à celles de 2010-2011), le nombre d'organismes recensés est en augmentation, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, plus particulièrement dans les secteurs de la Cohésion sociale et de l'Action sociale qui peuvent apporter des réponses adaptées aux besoins de populations aux niveaux des apprentissages de base et de leurs conditions de vie précaires.

L'Enseignement de Promotion sociale connaît également un développement en matière d'alphabétisation en Wallonie, tandis que le nombre d'organismes en Insertion socioprofessionnelle et en Education permanente demeure stable.

Cette évolution du nombre d'organismes de formation se traduit également par une augmentation, au cours de la même période, du nombre de lieux de formation (87 unités ou 19%). En 2010-2011, 543 lieux de formation sont recensés. Ils se concentrent dans les zones les plus urbanisées et à taux de chômage élevé.

Ainsi donc, on voit que l'offre de formation a tendance à se diversifier en vue de répondre à un large éventail des besoins des apprenants.

On voit que le nombre d'organismes subventionnés par un seul secteur est en augmentation quelle que soit la Région :

- à Bruxelles, plus de 67% d'organismes subventionnés par un seul secteur en 2010-2011 (en 2007-2008, ils étaient 56%) ;

- en Wallonie, plus de 71% d'organismes subventionnés par un seul secteur en 2010-2011 (en 2007-2008, ils étaient 65%).

Sur le plan du public, après une stagnation du nombre d'apprenants au cours des dernières années, le volume du public en formation est reparti à la hausse en 2010. Toutefois, faute d'un nombre de places disponibles suffisant, des candidats aux formations sont refusés chaque année.

### POLITIQUES PUBLIQUES

Le secteur de l'alphabétisation est hétérogène et l'action publique est mise en œuvre au travers de dispositifs régionaux et communautaires qui ont généralement une portée plus large et traitent de questions aussi diverses que l'enseignement, l'éducation permanente, l'insertion socioprofessionnelle ou encore la cohésion sociale ou l'action sociale. La diversité et le caractère transversal de l'action d'alphabétisation rendent nécessaires une meilleure articulation et coordination des politiques d'alphabétisation.

La plupart des secteurs, associés au Comité de pilotage, confortent leur intervention en faveur de la lutte contre l'illettrisme et apportent leur soutien aux organismes d'alphabétisation. C'est le cas de l'Enseignement de Promotion sociale et de l'Education permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles ou du secteur de la Formation professionnelle de la COCOF. En ce qui concerne l'implication du Forem en Wallonie dans la politique d'alphabétisation, le Gouvernement wallon a décidé de simplifier le cadre général d'action en vue de la mise en œuvre des axes prioritaires de la politique régionale en matière d'alphabétisation et d'y réserver les moyens adéquats par la conclusion d'une convention unique pluriannuelle conclue entre la Région wallonne et Lire et Ecrire. Cette convention porte actuellement sur la période couvrant 2011 à 2013.

L'évolution montre que de nouvelles politiques ont été initiées ou renforcées. Celles-ci viennent compléter l'offre de formation existante en proposant des actions innovantes et de nouveaux dispositifs de formation et de coordination qui peuvent apporter des réponses adaptées aux situations vécues par les populations qui connaissent des difficultés en lecture et écriture :

- le secteur de l'Enseignement à distance propose un cours par correspondance avec support audio-visuel et accompagnement téléphonique ;
- le secteur de la Lecture publique s'est ouvert aux publics éloignés de la lecture, notamment les personnes en processus d'alphabetisation, favorisant les collaborations entre les bibliothèques publiques et des associations d'alphabetisation pour faciliter l'accès au livre pour les apprenants ;
- l'engagement apporté par le secteur de la Cohésion sociale au dispositif de l'alphabetisation et de l'apprentissage de la langue à Bruxelles et à l'existence des Plans de Cohésion sociale (PCS) en Wallonie favorise au plan local les partenariats publics et privés, un plus grand travail de réseau et de coordination, des financements structurels pluriannuels, davantage de professionnalisme et une formation continuée ;
- la politique d'accueil des personnes d'origine étrangère en Wallonie prévoit le subventionnement d'initiatives locales de développement social ainsi que l'agrément et le subventionnement de Centres régionaux d'intégration, structures cogérées par le secteur public et le monde associatif ; des plateformes Alpha-FLE seront coordonnées dans ce cadre ;
- la prise en charge des chercheurs d'emploi en difficulté face à l'écrit a été renforcée dans le cadre de la convention entre Lire et Ecrire Bruxelles et Actiris pour piloter un atelier de recherche active d'emploi (ARAE) et un dispositif d'accompagnement de publics spécifiques (APS).

## BUDGETS

En 2010, les budgets alloués à l'alphabetisation qui ont été identifiés s'élèvent à 21 millions d'euros, ce qui correspond à une légère diminution (-3,7%) des moyens disponibles par rapport à 2009. Il faut rappeler que certains budgets ne sont pas pris en compte, la part consacrée aux actions Alpha ne pouvant pas être calculée et extraite actuellement de subventions globales. C'est le cas notamment pour les subventions emploi dans le cadre des plans de résorption de chômage (PRC). La mise en place du chantier 'Base de données Alpha' devrait permettre d'affiner les données disponibles.

Cette évolution survient après une période de croissance continue des budgets qui avaient pratiquement doublé en 5 ans, de 2004 à 2009. Leur répartition entre les différents niveaux de pouvoir s'établit comme suit :

- 24% pour la COCOF ;
- 37% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 39% pour la Wallonie.

Si on cumule les montants estimés des subventions PRC/FSE (7 millions d'euros) et les subventions identifiées par les principales Administrations (21 millions d'euros), les budgets consacrés à l'alphabetisation en 2010 se montent à 28 millions d'euros.

L'évolution des moyens budgétaires consacrés à l'alphabetisation traduit le renforcement de certaines politiques, notamment dans le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle à Bruxelles (où la contribution de la Formation professionnelle dans la prise en charge des apprenants est moindre qu'en Wallonie) et de l'Action sociale en Wallonie (où la contribution de l'Insertion socioprofessionnelle reste largement dominante dans le développement de l'offre de formation en alphabetisation).

## FORMATION DU PERSONNEL DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION

Une des rencontres thématiques organisées par le Comité de pilotage en 2011 a abordé le thème de la formation du personnel et des formateurs d'alphabétisation.

Il s'agit d'un enjeu essentiel pour garantir la qualité des actions et des formations.

En Belgique francophone, deux acteurs principaux dispensent les formations : l'Enseignement de Promotion sociale et le mouvement d'Education permanente Lire et Ecrire.

Si l'offre de formation est suffisante, des difficultés se font jour en ce qui concerne les conditions d'accès aux formations (notamment des bénévoles) et les contraintes que rencontrent les organismes d'alphabétisation.

Les principales difficultés identifiées lors de la rencontre thématique sont :

- la contrainte pour les formateurs d'articuler temps de travail et suivi d'une formation. La charge de travail des formateurs ne les rend pas toujours disponibles pour suivre à un moment déterminé une formation ;
- l'indisponibilité du personnel pendant le temps de formation entraînant des coûts supplémentaires pour l'organisme et une difficulté de dégager du temps de travail des formateurs au vu des contraintes financières des associations. Si la formation des formateurs, comme de l'ensemble des travailleurs, est indispensable à la qualité des actions il serait nécessaire que ce temps de formation puisse être pris en compte dans le financement des associations. Ces coûts peuvent être d'autant plus élevés que les formations sont longues ;
- l'insuffisance de moyens financiers pour certains for-

mateurs et certaines associations, même si les prix pratiqués sont particulièrement bas ;

- le manque de motivation à se former et de reconnaissance des formations ;
- l'éloignement des lieux de formation et les problèmes de mobilité liés au manque de transports en commun et de structures de garde d'enfants.

## IMPACT DE L'INTERVENTION EUROPEENNE

La nécessité d'atteindre les objectifs « Europe 2020 » met la formation tout au long de la vie, dont l'alphabétisation, à l'avant-plan des préoccupations des autorités européennes. Le dépôt d'un rapport d'experts de haut niveau vient conforter le caractère incontournable de la lutte contre l'illettrisme à l'intérieur de l'Union. Promouvoir une société de la connaissance où chacun puisse accéder à des socles minimaux de compétences de base est indispensable. Le savoir lire, écrire et calculer en est la première étape. La Commission européenne encourage les Gouvernements à inscrire l'éducation comme une de leurs priorités, notamment partant du constat du faible niveau de qualification d'un cinquième de la population de l'Union en âge de travailler. Cette réalité a un impact sur l'ensemble de la société en termes de dynamisme économique, mais également sur les plans du bien-être des individus et de leur santé, de l'inclusion sociale, de leur accès aux droits fondamentaux et à la citoyenneté. La participation de tous à la société et leur implication sont une nécessité pour bâtir un environnement stable où chacun puisse trouver sa place et notamment accéder aux savoirs. Force est de constater l'émergence du secteur transversal de l'Alpha en Belgique francophone.

Les différents programmes européens mis en œuvre renforcent les politiques d'alphabétisation à Bruxelles et en Wallonie et permettent de développer des projets-pilotes

où les organismes font preuve de créativité et d'innovation, mais aussi de conforter des échanges de pratiques, de savoirs et de compétences en favorisant l'émergence d'actions de formation pour les formateurs et la mobilité intra-européenne des personnes qui participent d'une manière ou d'une autre au secteur de l'alphabétisation. Les interventions du FSE, du FEI ou de l'Agence AEF-Europe permettent de soutenir et de mener un large éventail de projets qui concernent directement les acteurs de terrain : apprenants, personnel des établissements scolaires et opérateurs du secteur associatif. Les budgets alloués par le FSE sont indispensables et complémentaires à l'intervention des pouvoirs publics belges francophones, notamment à Bruxelles dans le cadre de l'ISP et de la lutte contre la fracture numérique. L'intervention européenne en matière d'alphabétisation est un paramètre essentiel eu égard au contexte de globalisation, aux enjeux socio-économiques, au contexte d'austérité et à la période difficile que traverse actuellement le continent, fragilisant encore davantage les personnes en difficulté face à l'écrit.

Ces moyens sont cependant conjoncturels et interviennent pour compléter une politique. Certains projets innovants ne parviennent pas à trouver de relais structurels pour leur poursuite au-delà des appels à projets alors qu'ils ont montré leur intérêt et leur efficacité. Ils exigent de la part des bénéficiaires des compétences en matière de gestion et sont souvent inaccessibles à de plus petites structures trop peu outillées pour répondre aux exigences et aux attentes de la Commission.

## PRIORITÉS ET PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

Malgré le climat global de crise, il est indispensable d'aller de l'avant pour réduire les écarts de formation au sein de la

société et atteindre les valeurs partagées par les différents acteurs impliqués dans les politiques et dispositifs d'alphabétisation. L'intervention des instances européennes dans ce dossier montre combien la formation des adultes infrascarolarisés est primordiale au XXI<sup>e</sup> siècle.

Un des enjeux majeurs de l'Accord de coopération du 4 février 2005 est de renvoyer des recommandations vers la Conférence interministérielle en vue de coordonner les politiques et de les accompagner de propositions concrètes de solutions pour pallier des carences constatées ou pour améliorer la situation.

Ces chantiers interviennent en aval de la récolte des données et sont au cœur des travaux du Comité de pilotage.

## CHANTIER SUR L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DES POLITIQUES

L'étude commandée au Girsef-UCL sur l'évaluation des politiques d'alphabétisation est venue renforcer le constat que le caractère composite du référentiel politique, la transversalité et la diversité des politiques qui président à la politique d'alphabétisation en Belgique francophone sont des richesses à maintenir puisque ces caractéristiques contribuent à couvrir, au moins au niveau des principes, un large éventail des besoins des personnes en formation et des finalités poursuivies par les opérateurs.

L'hétérogénéité des situations et des publics à prendre en considération démontre combien il est pertinent que l'alphabétisation se situe à l'intersection de politiques dépendant d'institutions et d'administrations différentes, mais cette réalité induit certaines difficultés fragilisant l'action des opérateurs. Les points suivants, identifiés par le Girsef, vont requérir un examen plus approfondi :

- l'inégalité d'accès des publics aux formations : leur statut administratif ne correspondant pas aux profils

attendus en regard des critères de subvention de certains dispositifs de formation ;

- le cloisonnement des secteurs et de catégories administratives qui induisent la définition de statuts et de catégories d'action, lesquelles peuvent déterminer le parcours des apprenants ;
- le manque chronique de places et la nécessité de reconfigurer les mécanismes d'allocation des heures de formation ;
- le constat que des quantités d'heures prescrites dans certains secteurs ne sont pas toujours adaptées aux besoins des apprenants ;
- le décalage entre temporalité de l'action et temporalité du financement ;
- le manque de connaissance et de communication entre opérateurs compte tenu d'une offre qui évolue rapidement et nécessite un travail d'actualisation constant ;
- la nécessité d'articuler différents types de couverture :
  - couverture des modes d'action,
  - couverture des publics,
  - couverture temporelle,
  - couverture géographique ;
- la nécessité de poursuivre la réflexion en vue de co-construire deux instruments :
  - un référentiel commun de type 'carte d'orientation' ;
  - un outil du type « rubik's cube de l'Alpha » qui permet de visualiser différents types de combinaisons de critères en fonction de la situation spécifique de chacun des opérateurs.

L'objectif de l'évaluation n'est pas l'uniformisation de l'action d'alphabétisation.

Sa visée est double :

- l'évaluation de chaque opérateur en fonction de la spécificité de son action et de ses finalités ;
- la vision globale de l'action d'alphabétisation en vue de son pilotage.

## CHANTIER SUR LA BASE DE DONNÉES ALPHA

Pour réaliser une de ces missions, l'Etat des lieux annuel, le Comité de pilotage a jusqu'à présent procédé de manière relativement « artisanale » récoltant les données auprès des différentes Administrations et bénéficiant de l'enquête de Lire et Ecrire auprès des opérateurs d'Alpha dont la dernière édition remonte à 2010. Celle-ci ne concernait pas l'Enseignement de Promotion sociale et n'avait aucun caractère obligatoire pour le secteur associatif.

La mise en place d'une collecte transversale, harmonisée et centralisée de données sur l'alphabétisation des adultes est une nécessité et ce d'autant que l'enquête de Lire et Ecrire est terminée.

Ce vaste chantier devrait voir le jour en 2013-2014.

En amont du projet de base de données Alpha, les travaux du Comité de pilotage ont abouti :

- à la détermination du champ de l'alphabétisation en Belgique francophone ;
- à l'élaboration de typologies de publics et d'actions en alphabétisation ;
- à la mise au point de définitions et de références communes partagées par les différents secteurs.

La finalité de cet instrument est de récolter, pour tous les organismes menant au moins une action de formation en alphabétisation (Alpha/Alpha FLE), les données relatives :

- aux profils des organismes concernés ;
- aux secteurs de reconnaissance, d'agrément, de subventionnement et de financement ;
- aux activités des organismes ;
- aux actions de formation en alphabétisation et en formation de base ;
- aux publics de participants aux formations en alphabétisation (publics francophone ou non) : élèves, appren-



nants, stagiaires ;

- au personnel des organismes concernés par l'alphabétisation.

Les objectifs poursuivis sont :

- disposer de données harmonisées récoltées sur une même base et des critères identiques concernant tous les organismes menant au moins une action de formation en alphabétisation ;
- réaliser l'état des lieux annuel en disposant des données indispensables pour tous les secteurs concernés ;
- développer la qualité et la fiabilité des éléments récoltés et formuler des recommandations destinées à la Conférence interministérielle à partir de constats d'ordre statistique ;
- être un outil d'information sur l'offre existante et les budgets pour aider les autorités à la gestion et à la décision ;
- pouvoir répondre aux demandes, notamment des autorités, des politiques et des institutions internationales : questions parlementaires, enquêtes Unesco, OCDE... ;
- être un outil de gestion pour les organismes de formation en leur fournissant leur propre profil et des documents tels que des cartographies... ;
- permettre à terme une simplification administrative via des rapports d'activités utilisables pour justification auprès de plusieurs pouvoirs publics (certains organismes étant subventionnés par plusieurs secteurs : 11% des organismes wallons et 17% des organismes bruxellois sont polysubventionnés).

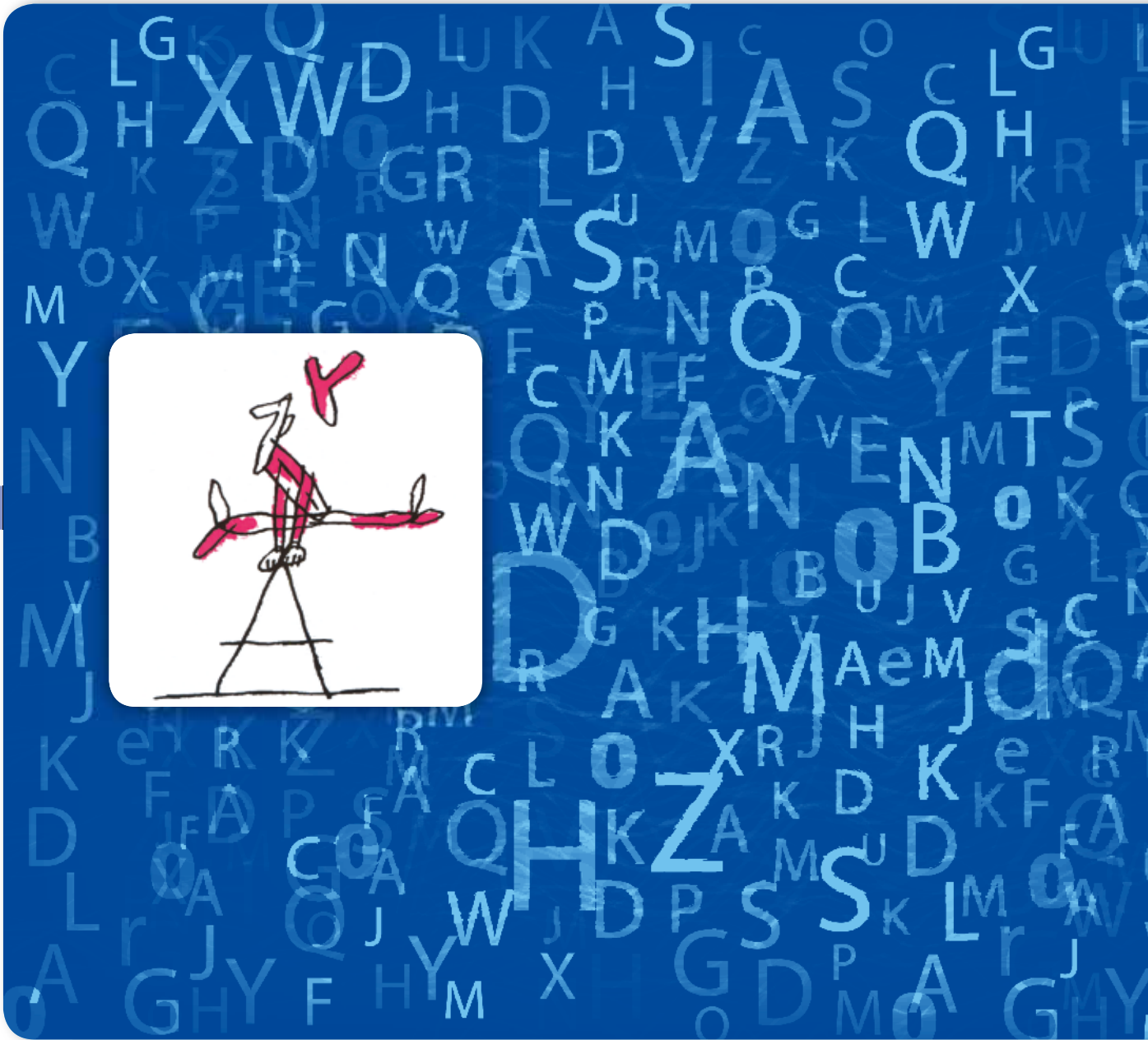
La mise en place de cette base de données Alpha impliquera un accompagnement et une information des organismes concernés par ce projet.

## CONCLUSION GLOBALE

Ces chantiers-phares constituent des enjeux majeurs et sont une priorité à court terme du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes pour améliorer la concertation et la coordination des politiques.

La création d'une base de données Alpha au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles contribuera à une meilleure connaissance de l'offre et des personnes qui en bénéficient. Du même coup, cette connaissance permettra de mieux identifier les ajustements ou innovations nécessaires à apporter aux politiques pour répondre au mieux aux besoins exprimés ou détectés en matière d'alphabétisation.

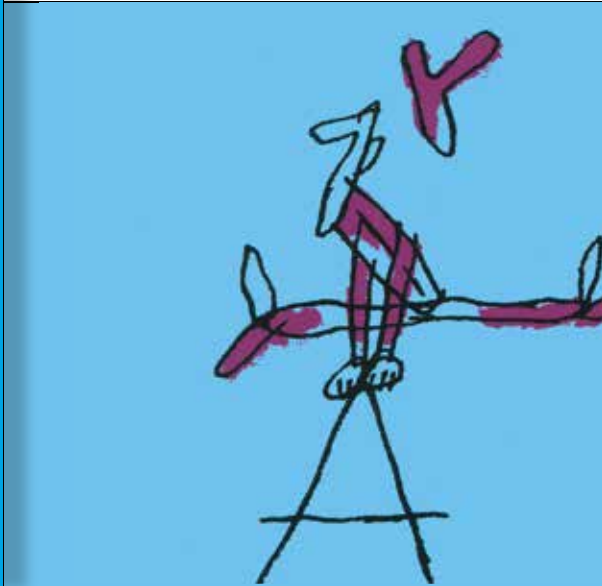
L'évaluation et l'élaboration d'indicateurs communs permettront de cerner plus avant la cohérence et l'impact des politiques et des dispositifs impliqués dans la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme. Cette évaluation servira à alimenter les réflexions du Comité de pilotage et lui permettre de disposer à terme de référentiels communs utiles aux politiques d'alphabétisation et aux actions de terrain pour en améliorer le pilotage.





## B. 2<sup>ème</sup> partie

**TABLEAUX, CARTES,  
GRAPHIQUES,  
MISE À JOUR,  
ÉLÉMENTS  
DESCRIPTIFS,  
ANALYTIQUES ET  
STATISTIQUES**



## B.1. POLITIQUES, BUDGETS

et leurs enjeux

140

Il s'agit ici de reprendre les données chiffrées de manière plus complète. Les informations se réfèrent aux contributions et informations développées dans la première partie :

- politiques d'alphabétisation : Administration par Administration, un tableau récapitulant les données disponibles pour chaque dispositif de subventionnement des principales politiques actives en matière d'alphabétisation.
- budgets : tableaux Administration par Administration avec les données chiffrées disponibles pour chaque dispositif législatif.

## POLITIQUES D'ALPHABÉTISATION EN BELGIQUE FRANCOPHONE : TABLEAUX DES ADMINISTRATIONS

### ADMINISTRATION: MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DONNÉES DES ANNÉES ACADÉMIQUES 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011 COMPARÉES A L'ANNÉE 2007-2008

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	REALISATIONS			
				Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><u>Principales législations:</u></p> <p>- <b>Décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991</b> organisant l'Enseignement de Promotion sociale, ainsi que les arrêtés en exécution de celui-ci;</p> <p>- <b>Loi du 29 mai 1959</b> modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement;</p> <p>- <b>Décrets annuels</b> contenant le budget des dépenses; Voir détails plus bas</p>	<p><u>Traitement des enseignants:</u></p> <p><b>Données 2007-2008</b> - l'année civile 2007:<sup>2</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1.808.982,90 € (UF d'alphabétisation niveaux 1 à 4)</li> <li>• 1.470.721,42 € (Section «Français langue étrangère – niveau débutant»)</li> <li>• 248.450,67 € (Section «CEB» )</li> <li>• 439.340,28 € (UF de formation de base)</li> <li>• 130.941,72 € (Section «Formateur en alphabétisation»)</li> </ul> <p><b>Le total,</b> <b>4.098.436,99 €</b>, représente environ <b>2,8 %</b> des sommes versées en rémunérations des professeurs.</p>	<p><u>Conditions générales:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne plus être soumis à l'obligation scolaire à temps plein;</li> <li>- être en possession d'une carte d'identité belge ou d'un titre de séjour valide.</li> </ul> <p>Conditions d'accès aux différentes UF (d'après les dossiers de référence des différentes UF): voir détails ci-dessous.</p>	<p>- Enseignement</p> <p>- Formation de formateurs</p>	<p><u>Unités de formation:</u></p> <p><b>Données 2007-2008</b></p> <p><b>441 UF</b> organisées et réparties comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <u>Formation de base:</u> 45</li> <li>▪ <u>Alpha:</u> 151</li> <li>▪ <u>Section FLE:</u> 209</li> <li>▪ <u>Section CEB:</u> 16</li> <li>▪ <u>Formateur en Alpha:</u> 20</li> </ul> <p>Détails repris infra.</p>	<p><u>Nombre d'écoles ayant organisé les UF et les sections:</u></p> <p><b>Données 2007-2008</b></p> <p>Voir infra.</p>	<p><u>Nombre d'inscrits</u></p> <p><b>Données 2007-2008</b></p> <p><b>8980</b> inscriptions dans les UF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- alphabétisation</li> <li>- formation de base dans les sections :</li> <li>- FLE</li> <li>- CEB</li> </ul> <p><b>362</b> inscriptions dans les UF de la section Formateur en alphabétisation»</p>	<p><b>Données 2007-2008<sup>3</sup></b></p> <p>année civile 2007: environ <b>116</b> ETP</p> <p>année civile 2008: environ <b>102</b> ETP</p>

141

1 Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE. Il y a lieu de tenir compte des remarques qui suivent:

- Certains établissements ne sont pas susceptibles d'ouvrir des unités de formation (en abrégé «U.F.» dans la suite de l'ouvrage) et sections en rapport avec l'alphabétisation.
- Les établissements, susceptibles de les ouvrir, peuvent décider de ne pas le faire en l'absence de demande de la part du public. Toutefois, pour cet exercice, ce sont les organismes ayant effectivement organisé les formations concernées qui sont mentionnés.

2 Pour rappel, la méthode de calcul est la suivante:

1. recherche, pour une année civile, des valeurs suivantes:
  - 1.1. traitements des enseignants versés pour l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale;
  - 1.2. nombre de périodes-professeurs utilisé pour l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale;

1.3. nombre de périodes-professeurs utilisé pour les formations suivantes: alphabétisation (U.F. 1 à 4), Français langue étrangère niveau débutant (U.F.D.A. et U.F.D.B), Formation de base (diverses U.F.), section «Certificat d'études de base» (composée de 2 U.F.) et section «Formateur en alphabétisation» (composée de 15 U.F.).

2. sur la base des valeurs 1.2 et 1.3., calcul du rapport (exprimé en pourcentage) entre le nombre de périodes-professeurs utilisé l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale et le nombre de périodes-professeurs utilisé pour les formations énumérées en 1.3.

3. Application de ce pourcentage à la valeur en 1.1.

3 L'évaluation des équivalents temps-plein a été effectuée comme suit dans les exercices antérieurs: division de la somme versée pour l'année civile et pour les cours concernés par le salaire annuel brut d'un régent avec 15 années d'ancienneté. Toutefois, à partir de l'année civile 2008, la méthode a été revue: division du nombre total de périodes par 800, 800 périodes étant le nombre de période / année que représente une année civile.

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p>- l'année civile 2008:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ (UF d'alphabétisation niveaux 1 à 4) : <b>2.074.417,76 €</b></li> <li>▪ (Section «Français langue étrangère – niveau débutant») : <b>1.681.237,00 €</b></li> <li>▪ (Section «CEB») : <b>290.817,60 €</b></li> <li>▪ (UF de formation de base) : <b>801.816,98 €</b></li> <li>▪ (Section «Formateur en alphabétisation») : <b>122.532,77 €</b></li> </ul> <p><b>Le total</b> <b>4.104.969,51 €</b> représente environ <b>2,4 %</b> des sommes versées en rémunérations des professeurs EPS (170.101.145,58 €)</p>						
<p><b>Décret du 30 avril 2009</b> relatif aux actions en matière d'alphabétisation et d'insertion dans l'Enseignement de Promotion sociale (Ce décret est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2009).</p> <p>- En exécution de celui-ci:</p> <p>- <b>Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2010</b> déterminant le nombre de périodes à consacrer annuellement aux formations en alphabétisation, en français langues étrangères et donnant accès au certificat d'études de base (Cet arrêté est applicable à l'année civile 2010).</p>	<p>- l'année civile 2009:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ (UF d'alphabétisation niveaux 1 à 4) : <b>1.877.116,56 €</b></li> <li>▪ (Section «Français langue étrangère – niveau débutant») : <b>2.067.523,47 €</b></li> <li>▪ (Section «CEB») : <b>385.334,90 €</b></li> <li>▪ (UF de formation de base) : <b>733.689,71 €</b></li> <li>▪ (Section «Formateur en alphabétisation») : <b>104.796,26 €</b></li> </ul> <p><b>Le total 5.168.460,35 €</b> représente environ <b>3,3 %</b> des sommes versées en rémunérations des professeurs EPS (158.366.675,90 €)</p>						année civile <b>2009</b> : environ <b>111 ETP</b>

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p>- <b>Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 avril 2011</b> déterminant le nombre de périodes à consacrer annuellement aux formations en alphabétisation, en français langue étrangère et donnant accès au certificat d'études de base (Cet arrêté est applicable à l'année civile 2011).</p>	<p>- <b>l'année civile 2010:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ (UF d'alphabétisation niveaux 1 à 4) : <b>1.956.814,84 €</b></li> <li>▪ (Section «Français langue étrangère – niveau débutants») : <b>2.118.468,30 €</b></li> <li>▪ (Section «CEB») : <b>375.853,90 €</b></li> <li>▪ (UF de formation de base) : <b>656.734,86 €</b></li> <li>▪ (Section «Formateur en alphabétisation») : <b>87.903,47 €</b></li> </ul> <p><b>Le total 5.195.415,26 €</b> représente environ <b>3,3 %</b> des sommes versées en rémunérations des professeurs EPS (155.836.753,65 €)</p>						<p>année civile 2010: environ 120 ETP</p>
<p><u>Alphabétisation – niveau 1:</u>  <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 14 août 2002</b> approuvant le dossier de référence de l'UF «Alphabétisation – niveau 1» (code 031001U11D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1.</p>		<p><u>Alphabétisation – niveau 1:</u>            Capacités préalables requises: aptitude à la communication et à l'utilisation d'un outil d'écriture.</p>		<p>Données 2007-2008 57 UF</p> <p>Données 2008-2009 59 UF</p> <p>Données 2009-2010 59 UF</p> <p>Données 2010-2011 76 UF</p>	<p>Données 2007-2008 26 écoles</p> <p>Données 2008-2009 28 écoles</p> <p>Données 2009-2010 28 écoles</p> <p>Données 2010-2011 31 écoles</p>	<p>Données 2007-2008 1047 inscrits</p> <p>Données 2008-2009 1189 inscrits</p> <p>Données 2009-2010 1100 inscrits</p> <p>Données 2010-2011 1760 inscrits</p>	
<p><u>Alphabétisation – niveau 2:</u>  <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 14 août 2002</b> approuvant le dossier de référence de l'UF «Alphabétisation – niveau 2»</p>		<p><u>Alphabétisation – niveau 2:</u>            Capacités préalables requises ou titre pouvant en tenir lieu: attestation de réussite de l'UF «Alphabétisation – niveau 1».</p>		<p>Données 2007-2008 48 UF</p> <p>Données 2008-2009 45 UF</p>	<p>Données 2007-2008 24 écoles</p> <p>Données 2008-2009 24 écoles</p>	<p>Données 2007-2008 891 inscrits</p> <p>Données 2008-2009 815 inscrits</p>	

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
(code 031002U11D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1.				Données 2009-2010 39 UF	Données 2009-2010 24 écoles	Données 2009-2010 822 inscrits	
				Données 2010-2011 39 UF	Données 2010-2011 27 écoles	Données 2010-2011 987 inscrits	
<u>Alphabétisation – niveau 3:</u> <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 7 février 2003</b> approuvant le dossier de référence des UF «Alphabétisation – niveau 3» (code 031003U11D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1.		<u>Alphabétisation – niveau 3:</u> Capacités préalables requises ou titre pouvant en tenir lieu: attestation de réussite de l'UF «Alphabétisation – niveau 2» de l'Enseignement secondaire inférieur de transition.		Données 2007-2008 32 UF	Données 2007-2008 18 écoles	Données 2007-2008 595 inscrits	
				Données 2008-2009 39 UF	Données 2008-2009 19 écoles	Données 2008-2009 691 inscrits	
				Données 2009-2010 33 UF	Données 2009-2010 17 écoles	Données 2009-2010 630 inscrits	
				Données 2010-2011 33 UF	Données 2010-2011 19 écoles	Données 2010-2011 648 inscrits	
<u>Alphabétisation – niveau 4:</u> <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 7 février 2003</b> approuvant le dossier de référence de l'UF «Alphabétisation – niveau 4» (code 031004U11D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1.		<u>Alphabétisation – niveau 4:</u> Capacités préalables requises ou titre pouvant en tenir lieu: attestation de réussite de l'UF «Alphabétisation – niveau 3» de l'Enseignement secondaire inférieur de transition.		Données 2007-2008 14 UF	Données 2007-2008 8 écoles	Données 2007-2008 255 inscrits	
				Données 2008-2009 20 UF	Données 2008-2009 13 Ecoles	Données 2008-2009 371 inscrits	
				Données 2009-2010 23 UF	Données 2009-2010 13 Ecoles	Données 2009-2010 436 inscrits	
				Données 2010-2011 25 UF	Données 2010-2011 14 écoles	Données 2010-2011 496 inscrits	
<u>Français - langue étrangère</u> <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 15 février 1994</b> approuvant le dossier de référence de la section «Français - langue étrangère - niveau débutant»		<b>Section FLE niveau débutant:</b> <u>UF «FLE – UFDA – niveau débutant»</u> «Le candidat ne doit répondre à aucune condition pédagogique»		Données 2007-2008 115 UF	Données 2007-2008 54 écoles	Données 2007-2008 2740 inscrits	
				Données 2008-2009 119 UF	Données 2008-2009 56 écoles	Données 2008-2009 2865 inscrits	



Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché		
(code 730600S10D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1		<u>UF «FLE – UFDB – niveau débutant»</u> Capacités préalables requises : attestation de réussite de l'UF «FLE – UFDA – niveau débutant»		Données 2009-2010 158 UF	Données 2009-2010 46 écoles	Données 2009-2010 4156 inscrits			
				Données 2010-2011 164 UF	Données 2010-2011 60 écoles	Données 2010-2011 4222 inscrits			
				Données 2007-2008 94 UF	Données 2007-2008 49 écoles	Données 2007-2008 2155 inscrits			
				Données 2008-2009 101 UF	Données 2008-2009 42 écoles	Données 2008-2009 2402 inscrits			
				Données 2009-2010 116 UF	Données 2009-2010 48 écoles	Données 2009-2010 2691 inscrits			
				Données 2010-2011 130 UF	Données 2010-2011 51 écoles	Données 2010-2011 3154 inscrits			
<u>Formation de base</u> Ces unités de formation sont organisées sur la base de dossiers pédagogiques propres à chacun des réseaux dont relèvent les écoles. Ces dossiers font l'objet d'un accord donné par l'Administration sur la base d'un avis favorable de l'Inspection.		<u>Formation de base – niveau 1</u> Selon les dossiers, aucune condition pédagogique, capacité d'alphabétisation et de numération minimale		Données 2007-2008 19 UF	Données 2007-2008 10 écoles	Données 2007-2008 399 inscrits			
				Données 2008-2009 14 UF	Données 2008-2009 8 écoles	Données 2008-2009 367 inscrits			
				Données 2009-2010 17 UF	Données 2009-2010 8 écoles	Données 2009-2010 346 inscrits			
				Données 2010-2011 14 UF	Données 2010-2011 8 écoles	Données 2010-2011 247 inscrits			
		<u>Formation de base – niveau 2</u> Test ou attestation de réussite de l'UF niveau 1				Données 2007-2008 16 UF	Données 2007-2008 11 écoles	Données 2007-2008 278 inscrits	
						Données 2008-2009 15 UF	Données 2008-2009 11 écoles	Données 2008-2009 275 inscrits	
				Données 2009-2010 13 UF	Données 2009-2010 10 écoles	Données 2009-2010 446 inscrits			

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
				Données 2010-2011 13 UF	Données 2010-2011 10 écoles	Données 2010-2011 328 inscrits	
		Formation de base – <u>niveau 3</u> Test ou attestation de réussite de l'UF niveau 2		Données 2007-2008 6 UF	Données 2007-2008 4 écoles	Données 2007-2008 104 inscrits	
			Données 2008-2009 7 UF	Données 2008-2009 5 écoles	Données 2008-2009 122 inscrits		
			Données 2009-2010 7 UF	Données 2009-2010 5 écoles	Données 2009-2010 109 inscrits		
			Données 2010-2011 8 UF	Données 2010-2011 5 écoles	Données 2010-2011 129 inscrits		
		<u>Compétences générales de base</u> Capacités requises en français, en communication et en mathématique ou CEB		Données 2007-2008 4 UF	Données 2007-2008 1 école	Données 2007-2008 150 inscrits	
			Données 2008-2009 6 UF	Données 2008-2009 1 école	Données 2008-2009 144 inscrits		
			Données 2009-2010 5 UF	Données 2009-2010 2 écoles	Données 2009-2010 173 inscrits		
			Données 2010-2011 7 UF	Données 2010-2011 2 écoles	Données 2010-2011 165 inscrits		
Section «Remédiation en français»:  <u>Unités de formation</u> : - Remédiation en français - Français-Remise à niveau-connaissances générales		Remédiation en français: Capacités requises : Faire preuve des connaissances de base en mathématique et en français correspondant au niveau de la 6 <sup>e</sup> primaire. Titre pouvant en tenir lieu : CEB ou tout titre supérieur <u>Français – Remise à niveau – connaissance générale</u>		Données 2007-2008 4 UF	Données 2007-2008 3 écoles	Données 2007-2008 69 inscrits	
				Données 2008-2009 6 UF	Données 2008-2009 4 écoles	Données 2008-2009 81 inscrits	
				Données 2009-2010 9 UF	Données 2009-2010 7 écoles	Données 2009-2010 138 inscrits	
				Données 2010-2011 16 UF	Données 2010-2011 10 écoles	Données 2010-2011 299 inscrits	

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché		
		Capacités requises : Comprendre et restituer un message simple. Exprimer, oralement et par écrit, un message simple dans un langage correct (vocabulaire-syntaxe). Titre pouvant en tenir lieu : Certificat d'études de base							
Section «Certificat d'études de base»: <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 30 mai 2002</b> approuvant le dossier de référence de la section «Certificat d'études de base» (code 041503S10D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1, ainsi que des unités de formations constitutives.		<u>CEB – Français/ Mathématique</u> Capacités de compréhension en français et mathématique ou réussite de l'unité «Formation de base – niveau 1»		Données 2007-2008 9 UF	Données 2007-2008 8 écoles	Données 2007-2008 223 inscrits			
				Données 2008-2009 10 UF	Données 2008-2009 8 écoles	Données 2008-2009 144 inscrits			
				Données 2009-2010 14 UF	Données 2009-2010 12 écoles	Données 2009-2010 192 inscrits			
				<u>CEB – Citoyenneté</u> Capacités de compréhension en français et d'orientation temporelle ou réussite de l'unité «Formation de base – niveau 1»		Données 2010-2011 14 UF	Données 2010-2011 11 écoles	Données 2010-2011 196 inscrits	
						Données 2007-2008 7 UF	Données 2007-2008 6 écoles	Données 2007-2008 143 inscrits	
						Données 2008-2009 9 UF	Données 2008-2009 7 écoles	Données 2008-2009 137 inscrits	
				Données 2009-2010 11 UF	Données 2009-2010 10 écoles	Données 2009-2010 192 inscrits			
				Données 2010-2011 13 UF	Données 2010-2011 10 écoles	Données 2010-2011 196 inscrits			

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><u>Section «Formateur en alphabétisation»</u>  <b>Arrêté du Gouvernement de la CF du 11 avril 2005</b> approuvant le dossier de référence de</p> <p>la section «Formateur en alphabétisation» (code 977200S36D1), classée au niveau de l'Enseignement secondaire inférieur de transition de l'Enseignement de Promotion sociale de régime 1</p>		<p><u>Formateur en alphabétisation</u>            1. Capacités préalables requises pour les unités de formation abordées en début de formation suivant le schéma de capitalisation de la section :</p> <p>- résumé critique de texte            - prise de position orale ou titre préalable: CESS            2 Capacités préalables requises ou titre en tenant lieu pour les unités de formation suivantes: en fonction de leurs dossiers pédagogiques, mais en général, attestations de réussite des unités de formation qui les précèdent suivant le schéma de capitalisation de la section</p>		<p><b>Données 2007-2008</b> 20 UF<sup>4</sup></p> <p><b>Données 2008-2009</b> 15 UF</p> <p><b>Données 2009-2010</b> 15 UF</p> <p><b>Données 2010-2011</b> 15 UF</p>	<p><b>Données 2007-2008</b> 3 écoles</p> <p><b>Données 2008-2009</b> 2 écoles</p> <p><b>Données 2009-2010</b> 1 école</p> <p><b>Données 2010-2011</b> 1 école</p>	<p><b>Données 2007-2008</b> 362 inscrits<sup>5</sup></p> <p><b>Données 2008-2009</b> 282 inscrits</p> <p><b>Données 2009-2010</b> 268 inscrits</p> <p><b>Données 2010-2011</b> 249 inscrits</p>	
<p><u>Intervention hors Décret</u>  <b>Offre supplémentaire de formation Alpha/FLE/ CEB</b>            Nouvelle mesure à partir de 2008</p>	<p><u>Année civile 2008</u> 817.564,00 €</p> <p><u>Année civile 2009</u> 157.120,00 €</p> <p><u>Année civile 2010</u> Information non disponible</p>			<p><u>Année civile 2009</u>            Nombre de périodes Alpha/FLE: 18.333 périodes</p> <p><u>Année civile 2010</u>            Nombre de périodes Alpha/FLE: 19.632,5 périodes</p>			

4 15 unités de formation composent la section. Le chiffre mentionné est celui du nombre d'unités de formation de la section qui ont été organisées par l'ensemble des établissements (portés dans la colonne suivante) ayant organisé ladite section au cours de l'année académique concernée. Il y a lieu de rappeler qu'un établissement peut décider de ne pas organiser l'ensemble des unités de formation qui composent la section : vu le caractère modulaire de l'Enseignement de Promotion sociale, un établissement peut décider de ne pas organiser une unité de formation, en l'absence de demande de la part du public, par exemple si aucun élève ne présente les capacités préalables requises pour être admis dans l'unité de formation considérée.

5 Pour rappel, il s'agit ici de la somme des inscriptions dans l'ensemble de 15 unités de formation relevées comme ouverte par l'/les école(s). Vu le caractère modulaire de l'EPS, une même personne physique peut s'inscrire à plusieurs unités de formations au cours d'une même année scolaire. Ce chiffre ne représente pas le nombre de personnes physiques suivant la section, mais celui de l'ensemble des inscriptions relevées pour les établissements organisant les unités de formation de la section.

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><b>Projet REINSERT</b>  <b>Formation Alpha en milieu carcéral</b></p>	<p><u>Année civile 2008</u>  157.120,00€</p> <p><u>Année civile 2009</u>  71.351,36,00€</p> <p><u>Année civile 2010</u>  Information non disponible</p>			<p><u>Année civile 2009</u>  Nombre de périodes dans le cadre du programme «REINSERT»: <b>7280</b> périodes</p> <p><u>Année civile 2010</u>  Nombre de périodes dans le cadre du programme «REINSERT»: <b>6728</b> périodes</p>			

**MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE – SERVICE GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (SGJEP) –**  
**SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**

**DONNÉES DES ANNÉES 2009, 2010, 2011 & 2012 COMPARÉES À L'ANNÉE 2008**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS				
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<b>Décret du 17 juillet 2003</b> relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente	<b>Données 2008</b> DO 23 AB 33.06 AB 33.08 AB 33.30.31  Budget global EP: 38.965.000,00 €  <b>Part des organismes spécialisés en Alpha</b> <b>2.141.373,00 €</b> Estimation de la part consacrée à l'Alpha pour les opérateurs non spécialisés est non calculable	Tout public adulte	-Détection -Formation non formelle du public apprenants : groupes de discussions, formations Alpha- Alpha FLE, activités culturelles, compétences de base... -Sensibilisation	Non recensé	<b>Données 2008</b> <b>33 organismes</b> dont 4 spécialisés : -Alpha Mons - Borinage -Alpha 5000 -Collectif Alpha -Lire et Ecrire (mouvement d'éducation permanente regroupant les Régionales)	Non recensé	Pour organismes spécialisés Alpha <Lire et Ecrire, Collectif Alpha et Alpha Mons-Borinage>  <b>Données 2008</b> <b>36 ETP</b> (19 permanents + 6,5 ACS +10,5 APE (ex FBIE))
	<b>Données 2009</b> DO 23 AB 33.06 AB 33.08 AB 33.30.31 Budget global EP: 42.451.000,00 €  <b>Part des 4 organismes spécialisés en Alpha:</b> <b>2.372.660,00 €</b>  Estimation de la part consacrée à l'Alpha pour les opérateurs non spécialisés est non calculable		-Formation de formateurs -Animation  -Coordination de réseau -Publications -Outils		<b>Données 2009</b> <b>33 organismes</b> dont 4 spécialisés : -Alpha Mons - Borinage -Alpha 5000 -Collectif Alpha -Lire et Ecrire (mouvement d'éducation permanente regroupant les Régionales)		<b>Données 2009</b> <b>166,98 ETP</b> (dont 20,5 permanents et 18 ex-FBIE)
	<b>Données 2010</b> DO 23 AB 33.06 AB 33.08 AB 33.30.31 Budget global EP: 43.328.000,00 €				<b>Données 2010</b> <b>37 organismes</b> dont 4 spécialisés : -Alpha Mons - Borinage		<b>Données 2010</b> <b>166,98 ETP</b> (dont 20,5 permanents et 18 ex-FBIE)

\* organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p><b>Part des 4 organismes spécialisés en Alpha</b>  <b>2.372.660,00 €</b>            Estimation de la part consacrée à l'Alpha pour les opérateurs non spécialisés est non calculable</p> <p><b>Données 2011</b>            DO.23            AB 33.06 AB 33.08            AB 33.30.31            Budget global EP:            47.486.000,00 €</p> <p><b>Part des 4 organismes spécialisés en Alpha</b>  <b>2.558.949,00 €</b>            Estimation de la part consacrée à l'Alpha pour les opérateurs non spécialisés est non calculable</p>				<p>-Alpha 5000            -Collectif Alpha            -Lire et Ecrire (mouvement d'éducation permanente regroupant les Régionales)</p> <p><b>Données 2011</b>  <b>36 organismes</b>            dont 4 spécialisés :            -Alpha Mons - Borinage            -Alpha 5000            -Collectif Alpha            -Lire et Ecrire (mouvement d'éducation permanente regroupant les Régionales)</p>		<p><b>Données 2011</b>  <b>178,98 ETP</b>            (dont 20,5 permanents et 18 ex-FBIE)</p>
<p><b>Circulaire ministérielle relative aux subventions de projets « Alpha-Culture »</b> du 19 juillet 2007</p>	<p><b>Données 2008</b>            DO.23            AB 33.35  <b>60.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2009</b>            DO.23            AB 33.35  <b>62.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2010</b>            DO.23            AB 33.35  <b>46.500,00 €</b></p> <p><b>Données 2011</b>            DO.23            AB 33.35  <b>60.000,00 €</b></p>	Tout public adulte	-Pratiques artistiques et accès à la culture	Non recensé	<p><b>Données 2008</b>  <b>33 projets</b></p> <p><b>Données 2009</b>  <b>31 projets</b></p> <p><b>Données 2010</b>  <b>23 projets</b></p> <p><b>Données 2011</b>  <b>31 projets</b></p>	Non recensé	Non recensé

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<b>Circulaire ministérielle organisant le soutien des programmes de formation des cadres de l'animation et de l'action socioculturelle du 15 novembre 2001</b>	<b>Données 2008</b> DO 23 AB 33.10 Prog. 3 Budget global 593.000 € Part affectée à l'Alpha 12.710,00 €	Associations subventionnées ou reconnues en EP	Formation de formateurs	<b>Données 2008</b> 314 heures	<b>Données 2008</b> 1 (Lire et Ecrire)	<b>Données 2008</b> 314 participants	Non recensé
	<b>Données 2009</b> DO 23 AB 33.10 Prog. 3 Budget global 480.000,00 € Part affectée à l'Alpha 9.114,00 €			<b>Données 2009</b> 294 heures	<b>Données 2009</b> 1 (Lire et Ecrire)	<b>Données 2009</b> 39 participants	
	<b>Données 2010</b> DO 23 AB 33.10 Prog. 3 Budget global 441.000,00 € Part affectée à l'Alpha 5.460,91 €			<b>Données 2010</b> 32 heures	<b>Données 2010</b> 1 (Lire et Ecrire)	<b>Données 2010</b> 52 participants	
	<b>Données 2011</b> DO 23 AB 33.10 Prog. 3 Budget global 441.000,00 € Part affectée à l'Alpha 5.580,00 €			<b>Données 2011</b> 132 heures	<b>Données 2011</b> 1 (Lire et Ecrire)	<b>Données 2011</b> 60 participants	
<b>Convention hors décret secteur EP</b>	<b>Données 2009</b> 80.000,00 €	Conventions spécifiques avec certains opérateurs pour mener des actions en lien avec Alpha : - Alpha Mons - Borinage (2009) - Vie féminine (2009-2010 + avenant 2011-2014) - Lire et Ecrire Luxembourg (2012-2013)		<b>Données 2009</b> 2 (Vie féminine et Alpha Mons - Borinage)			
<b>Données 2010</b> 60.000,00 €	<b>Données 2010</b> 1 (Vie féminine)						
<b>Données 2011</b> 60.000,00 €	<b>Données 2011</b> 1 (Vie féminine)						
<b>Données 2012</b> 80.000,00 €	<b>Données 2012</b> 2 (Vie féminine et Lire et Ecrire Luxembourg)						



**COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COCOF**  
**FORMATION PROFESSIONNELLE SECTEUR ISP**

**DONNÉES DES ANNÉES 2009, 2010, 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2007 OU 2008**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	RÉALISATIONS			
				Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
(**) <b>Décret de la COCOF du 27 avril 1995 + Arrêté 2001/549</b> relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socioprofessionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle	AB 26.10.33.02 Agrément et fonctionnement de base cofinancement COCOF et FSE	Demandeurs d'emploi inoccupés qui ne sont pas détenteurs du CESS ou équivalent  (CEB ou équivalent pour l'Alpha)	Formation	<b>Données 2008</b> 221.426 heures conventionnées par Bruxelles Formation (sans les actions FLE= formation de base)  <b>Données 2009</b> 246.728 heures conventionnées par Bruxelles Formation (sans les actions FLE= formation de base)  <b>Données 2010</b> 258.538 heures conventionnées par Bruxelles Formation (sans les actions FLE= formation de base)  <b>Données 2011</b> 67.730 heures conventionnées par Bruxelles Formation (sans les actions FLE= formation de base)	9	<b>Données 2008</b> 672 stagiaires conventionnés (sans les actions FLE = Formation de base)  <b>Données 2009</b> 718 stagiaires conventionnés (sans les actions FLE = Formation de base)  <b>Données 2010</b> 872 stagiaires conventionnés (sans les actions FLE = Formation de base)  <b>Données 2011</b> 926 stagiaires conventionnés (sans les actions FLE = Formation de base)	
<b>Arrêté annuel</b> affectant le montant prévu au budget au Fonds de la formation continuée des travailleurs du secteur ISP	<b>Données 2008</b> AB 26.10.33.08 Financement de la formation continuée du personnel des organismes agréés <b>189.000,00 €</b>	Formation de formateurs et de personnel ISP		<b>Données 2008</b> 9 OISP			

\* Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE

\*\* Cette mesure fait l'objet d'un financement complémentaire de Bruxelles Formation (voir plus loin)

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p><b>Données 2009</b> AB 26.10.33.08 Financement de la formation continuée du personnel des organismes agréés <b>189.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2010</b> AB 26.10.33.08 Financement de la formation continuée du personnel des organismes agréés <b>191.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2011</b> AB 26.10.33.08 Financement de la formation continuée du personnel des organismes agréés <b>197.000,00 €</b></p>			<p><b>Données 2009</b> 9 OISP</p> <p><b>Données 2010</b> 9 OISP</p> <p><b>Données 2011</b> 9 OISP</p>			
<p><b>Arrêté 2001/549 du Collège de la COCOF</b> relatif à l'application du décret de la CCF du 12 juillet 2001 et relatif à la modification de divers arrêtés d'application concernant les secteurs de l'aide aux personnes, de la santé, des personnes handicapées et de l'insertion socioprofessionnelle</p>	<p><b>Données 2007</b> Analyse du budget 2007 Pour les 9 opérateurs Alpha COCOF et cofinancement FSE <b>2.575.542,71 €</b></p> <p><b>Données 2008</b> Analyse du budget 2008 Pour les 9 opérateurs Alpha COCOF et cofinancement FSE <b>2.451.252,00 €</b></p>		Financement de l'équipe de base agréée par la COCOF				<p><b>Données 2007</b> 691 ETP affectés à ISP, dont 92 subventionnés par COCOF. 123 ETP affectés aux 9 opérateurs Alpha dont 19,5 subventionnés par la COCOF</p> <p><b>Données 2008</b> 98,27 ETP affectés à ISP et subventionnés par COCOF dont 22,25 ETP affectés aux 9 opérateurs s-d'Alpha et subventionnés par la COCOF</p>

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p><b>Données 2009</b> Analyse du budget 2009 Pour les 9 opérateurs Alpha COCOF et cofinancement FSE <b>2.428.819,00 €</b></p>						<p><b>Données 2009</b> 99,02 ETP affectés à ISP, et subventionnés par la COCOF dont 22,5 ETP affectés aux 9 opérateurs d'Alpha et subventionnés par la COCOF</p>
	<p><b>Données 2010</b> Analyse du budget 2010 Pour les 9 opérateurs Alpha COCOF et cofinancement FSE <b>2.644.381,70 €</b></p>						<p><b>Données 2010</b> 97,79 ETP affectés à ISP et subventionnés par la COCOF dont 22,5 affectés aux 9 opérateurs d'Alpha et subventionnés par la COCOF</p>
	<p><b>Données 2011</b> Analyse du budget 2011 Pour les 9 opérateurs Alpha COCOF et cofinancement FSE Information non disponible</p>						<p><b>Données 2011</b> 101,79 ETP affectés à ISP, dont 22,5 affectés aux 9 opérateurs d'Alpha et subventionnés par la COCOF</p>

DONNÉES DES ANNEES 2009, 2010 ET 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2008

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS				
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><b>Décret du 27 avril 1995</b> relatif à l'Insertion socioprofessionnelle, son arrêté d'application du 12/12/2002/147 du Collège de la COCOF relatif aux conventions de partenariat conclues entre l'IBFFP et les OISP pris en exécution de l'article 4 § 2 du décret de la CCF du 27 avril 1995.</p> <p>Les cahiers des charges y afférents (adoption par le Collège de la Commission Communautaire française le 22 avril 2004).</p>	<p><b>Financement des indemnités stagiaires</b>  <b>Données 2008</b>                      Allocation AB 43.06  <b>265.714,00 €</b>                      (financement des indemnités stagiaires par heure prestée)  <b>(actions FLE non comptabilisées)</b></p>	<p>Public ISP-DE-Adulte + de 18 ans qui ne sont pas détenteurs, au début de l'activité, du certificat de l'enseignement secondaire supérieur décerné par le Ministère de l'Education (ou équivalent)</p> <p>Pour l'alphabétisation – qui ne sont pas détenteurs du CEB décerné par le Ministère de l'Education</p>	Formation	<p><b>Données 2008</b>                      221.426 heures sans les actions FLE-( formation de base )</p>	9 OISP	<p><b>Données 2008</b>                      672 stagiaires conventionnés (sans FLE = formation de base)</p>	Non recensé
	<p><b>Données 2009</b>                      Allocation AB 43.06  <b>319.416,00 €</b></p>			<p><b>Données 2009</b>                      246.728 heures sans les actions FLE-( formation de base )</p>		<p><b>Données 2009</b>                      718 stagiaires conventionnés (sans FLE = formation de base)</p>	
	<p><b>Données 2010</b>                      Allocation AB 43.06  <b>333.514,02 €</b></p>			<p><b>Données 2010</b>                      258.538 heures sans les actions FLE- (formation de base)</p>		<p><b>Données 2010</b>                      872 stagiaires conventionnés (sans FLE = formation de base)</p>	
	<p><b>Données 2011</b>                      Allocation AB 43.06  <b>310.566,80 €</b></p> <p>Financement de l'IBFFP                      Allocation AB 4306                      Subventions accordées à l'Institut pour les actions de formation organisées dans le cadre de partenariats avec des acteurs privés ou publics – Bxl Formation + cofinancement FSE</p>			<p><b>Données 2011</b>                      267.730 heures sans les actions FLE-( formation de base)</p>		<p><b>Données 2011</b>                      885 stagiaires conventionnés (sans FLE = formation de base)</p>	

\* organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<b>Arrêté de l'Exécutif de la COCOF du 12 mai 1987</b> relatif à la formation professionnelle (Article 6) - Plantes-formes pédagogiques de Lire et Ecrire - Convention avec Adeppi	<b>Données 2008</b> <b>• 27.268,00 €</b> (Lire et Ecrire) Adeppi : • <b>60.662,00 €</b> frais pédagogiques pour toutes les actions ISP dont les 2.000 heures d'Alpha • <b>2.385,00 €</b> prorata pour l'Alpha (Adeppi)	Public ISP demandeurs d'emplois Détenus et ex-détenus (publics d'Adeppi)	Convention pédagogique Formation	Coordination de Lire et Ecrire  2000 heures pour Adeppi	2 opérateurs conventionnés  - Adeppi - Lire et Ecrire Bruxelles	<b>Données 2008</b> <b>20 stagiaires</b> Adeppi	Non recensé
	<b>Données 2009</b> <b>87.962,00 €</b>					<b>Données 2009</b> <b>20 stagiaires</b> Adeppi	
	<b>Données 2010</b> <b>87.962,00 €</b>					<b>Données 2010</b> <b>20 stagiaires</b> Adeppi	
	<b>Données 2011</b> <b>87.962,00 €</b>					<b>Données 2011</b> <b>20 stagiaires</b> Adeppi	
<b>Arrêté de l'Exécutif de la COCOF du 12 mai 1987</b> relatif à la formation professionnelle (Article 6)  Formation des personnes handicapées  Alpha-Signes	Allocation AB 4305 Indemnités stagiaires/ heure prestée-frais pédagogiques Bxl Formation + FSE	Public de personnes handicapées	Formation		<b>1 opérateur</b> conventionné Alpha-Signes		
	<b>Données 2008</b> <b>104.000,00 €</b> (Alpha-Signes) frais pédagogiques (indemnités stagiaires = <b>27.456,00 €</b> )			<b>Données 2008</b> <b>17.160 heures</b> conventionnées		<b>Données 2008</b> <b>45 stagiaires</b> conventionnés	
	<b>Données 2009</b> <b>104.000,00 €</b> (Alpha-Signes) frais pédagogiques (indemnités stagiaires = <b>12.676,80 €</b> )			<b>Données 2009</b> <b>17.160 heures</b> conventionnées		<b>Données 2009</b> <b>45 stagiaires</b> conventionnés	
	<b>Données 2010</b> <b>104.000,00 €</b> (Alpha-Signes) frais pédagogiques (indemnités stagiaires = <b>13.837,60 €</b> )			<b>Données 2010</b> <b>17.160 heures</b> conventionnées		<b>Données 2010</b> <b>45 stagiaires</b> conventionnés	
<b>Données 2011</b> <b>104.000,00 €</b> (Alpha-Signes) frais pédagogiques (indemnités stagiaires = <b>12.972,75 €</b> )			<b>Données 2011</b> <b>17.160 heures</b> conventionnées		<b>Données 2011</b> <b>45 stagiaires</b> conventionnés		

ADMINISTRATION : COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COCOF  
COHÉSION SOCIALE

DONNÉES DES ANNÉES 2009, 2010 ET 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2008

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS				
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Décret du 13 mai 2004 relatif à la Cohésion sociale		Public défavorisé		Non recensé		Non recensé	Non recensé
Subventions pour contrats régionaux de Cohésion sociale (contrats régionaux y compris recours régional)	<p><b>Données 2008</b> Budget global pour les 58 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 1.446.000,00 € AB 22.20.33.07 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : 187.179,00 €</p> <p><b>Données 2009</b> Budget global pour les 58 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 1.505.000,00 € AB 22.20.33.07 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : 194.816,00 €</p> <p><b>Données 2010</b> Budget global pour les 58 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 1.505.000,00 € AB 22.20.33.07 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : 194.816,00 €</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil socio-juridique</li> <li>- Actions socio-culturelles</li> <li>- Formations Alpha/FLE</li> <li>- Animations citoyennes</li> <li>- Animations plurielles</li> <li>- Lutte contre la fracture numérique</li> <li>- Soutien scolaire...</li> </ul>		<p><b>Données 2008</b> 12 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p> <p><b>Données 2009</b> 12 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p> <p><b>Données 2010</b> 12 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p>		

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Nouveau quinquennat de Cohésion sociale	<p><b>Données 2011</b> Montant global pour les 54 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE / 1.538.000,00 € AB 22.20.33.07 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : <b>474.177,28 €</b></p>		<p><b>Depuis 2011 :</b> 3 priorités : 1. Le Soutien et l'accompagnement scolaire 2. L'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés 3. L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants</p>		<p><b>Données 2011</b> 20 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p>		
Subventions pour contrats communaux de cohésion sociale, en ce compris les subventions transitoires pour compensation en matière de contrats communaux de Cohésion sociale	<p><b>Données 2008</b> Budget global pour les 270 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 6.230.000,00 € (5.786.000,00 € + 444.000,00 €) AB 22.20.33.08 AB 22.20.33.09 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : <b>856.863,00 €</b></p> <p><b>Données 2009</b> Budget global pour les 270 opérateurs d'actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 6.485.000,00 € (6.023.000,00 € + 462.000,00 €) AB 22.20.33.08 AB 22.20.33.09 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : <b>891.935,00 €</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil socio-juridique</li> <li>- Actions socio-culturelles</li> <li>- Formations Alpha/FLE</li> <li>- Animations citoyennes</li> <li>- Animations plurielles</li> <li>- Lutte contre la fracture numérique</li> <li>- Soutien scolaire ...</li> </ul>		<p><b>Données 2008</b> 78 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p> <p><b>Données 2009</b> 78 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p>		

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Nouveau quinquennat de Cohésion sociale	<p><b>Données 2010</b> Budget global pour les 270 opérateurs d'actions en cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE : 6.483.000,00 € (6.020.000,00 € + 463.000,00 €) AB 22.20.33.08 AB 22.20.33.09 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : <b>891.935,00 €</b></p> <p><b>Données 2011</b> Budget global pour les 189 opérateurs d'actions en cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et FLE / 6.725.000,00 € (6.152.000,00 € + 573.000,00 €) AB 22.20.33.08 AB 22.20.33.09 Part estimée consacrée à l'Alpha et au FLE : <b>1.600.677,59 €</b></p>		<p><b>Depuis 2011 :</b> 3 priorités : 1. Le Soutien et l'accompagnement scolaire 2. L'alphabetisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés 3. L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants</p>		<p><b>Données 2010</b> 78 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p> <p><b>Données 2011</b> 79 opérateurs proposant notamment de l'Alpha et du FLE</p>		
<b>Arrêté 2008/ 378 relatif à l'octroi d'une subvention à l'asbl Lire et Ecrire dans le cadre du plan bruxellois pour l'alphabetisation</b>	<p><b>Données 2008</b> AB 22.20.33.02 Montant arrêté <b>765.000,00 €</b></p>	Public défavorisé	Financement d'emplois - Formations de formateurs - Frais de fonctionnement et d'équipement	Non recensé	<b>Données 2008</b> 6 Locales de Lire et Ecrire + 41 opérateurs conventionnés	<b>Données 2008</b> 2480 bénéficiaires dans les 6 locales et les 41 asbl conventionnées (année civile 2008)	<b>Données 2008</b> complément pour 40 travailleurs ACS : 13 formateurs, 4 conseillers pédagogique et 23 autres.



Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Arrêté 2009/ 313 relatif à l'octroi d'une subvention à l'asbl Lire et Ecrire dans le cadre du plan bruxellois pour l'alphabétisation	<b>Données 2009</b> AB 22.20.33.02 Montant arrêté : <b>796.000,00 €</b>				<b>Données 2009</b> 6 Locales de Lire et Ecrire <b>+ 44</b> opérateurs conventionnés	<b>Données 2009</b> <b>2541</b> bénéficiaires dans les 6 Locales et les asbl conventionnées (année civile 2009)	<b>Données 2009</b> complément pour les <b>47</b> travailleurs ACS : 18 formateurs, 3 conseillers pédagogiques et 26 autres.
Subvention 2010 à Lire et Ecrire désigné comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes par Décret du 15 janvier 2009 relatif à la cohésion sociale	<b>Données 2010</b> AB 22.20.33.02 Montant arrêté : <b>796.000,00 €</b>		6 missions : - Accueillir et orienter - Coordonner les dispositifs Alpha - Dispenser des cours d'alphabétisation - Dispenser des cours Alpha/FLE-FLE de base - Former les travailleurs du secteur Alpha - Détacher des formateurs formés auprès de ses partenaires		<b>Données 2010</b> 6 Locales de Lire et Ecrire + <b>46</b> opérateurs conventionnés	<b>Données 2010</b> <b>2366</b> bénéficiaires dans les 6 Locales et les asbl conventionnées (année civile 2010)	<b>Données 2010</b> complément pour <b>51</b> travailleurs ACS : 23 formateurs, 5 conseillers en pédagogie et 23 autres
Subvention 2011 à Lire et Ecrire désigné comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes par Décret du 15 janvier 2009 relatif à la Cohésion sociale	<b>Données 2011</b> AB 22.20.33.02 Montant arrêté : <b>814.000,00 €</b>		6 missions - Accueillir et orienter - Coordonner les dispositifs Alpha - Dispenser des cours d'alphabétisation - Dispenser des cours Alpha/FLE-FLE de base		<b>Données 2011</b> 6 Locales de Lire et Ecrire <b>+ 44</b> opérateurs conventionnés	<b>Données 2011</b> <b>2394</b> bénéficiaires dans les 6 locales et les asbl conventionnées (année civile 2011)	<b>Données 2011</b> complément pour les formateurs ACS et intervention dans le salaire de travailleurs dont conseillers en pédagogie ...

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
			- Former les travailleurs du secteur Alpha - Détacher des formateurs formés auprès de ses partenaires				

#### FIPI COMMUNAL

Arrêté 2008/983 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2008</b> Montant global pour 9 communes (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Molenbeek, St-Gilles, St-Josse, Schaerbeek) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE <b>448.000,00 €</b> AB 22.20.43.05			Projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel			
Arrêté 2009/1277 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes - frais d'investissement et d'infrastructure - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2009</b> Montant global pour 3 communes (Anderlecht, Etterbeek, Schaerbeek) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>127.334,00 €</b> AB 22.20.63.01						
Arrêté 2009/1278 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes - frais de personnel et fonctionnement - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2009</b> Montant global pour 7 communes (Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Molenbeek, St-Gilles, St-Josse) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>339.916,00 €</b> AB 22.20.43.05						

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Arrêté 2010/1138 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes - frais de personnel et fonctionnement - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2010</b> Montant global pour 7 communes (Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Molenbeek, St-Gilles, St-Josse) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>336.611,00 €</b> AB 22.20.43.05						
Arrêté 2010/1137 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes - frais d'investissement et d'infrastructure - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2010</b> Montant global pour 3 communes (Anderlecht, Etterbeek, Schaerbeek) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>129.000,00 €</b> AB 22.20.63.01						
Arrêté 2011/729 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes - frais de personnel et fonctionnement - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2011</b> Montant global pour 7 communes (Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Molenbeek, St-Gilles, St-Josse) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>336.611,00 €</b> AB 22.20.43.05						
Arrêté 2011/730 octroyant une subvention aux projets présentés par les Communes – frais d'investissement et d'infrastructure - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI communal)	<b>Données 2011</b> Montant global pour 3 communes (Anderlecht, Etterbeek, Schaerbeek) et l'ensemble des projets, en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>129.000,00 €</b> AB 22.20.63.01						

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<b>FIPI ASSOCIATIF</b>							
Arrêté 2008/982 octroyant une subvention aux projets associatifs dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2008</b> Montant global pour les 5 projets en ce compris l'Alpha et le FLE : 93.000,00 € AB 22.20.33.03		Projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel				
Arrêté 2009/1276 octroyant une subvention aux projets associatifs – frais d'investissement et infrastructure – dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2009</b> Montant global pour les projets en ce compris l'Alpha et le FLE : 24.000,00 € AB 22.20.52.01						
Arrêté 2009/1279 octroyant une subvention aux projets associatifs – frais de personnel et de fonctionnement – dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2009</b> Montant global pour les projets en ce compris l'Alpha et le FLE : 73.000,00 € AB 22.20.33.03						
Arrêté 2010/1136 octroyant une subvention aux projets associatifs – frais d'investissement et d'infrastructure – dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2010</b> Montant global pour les projets en ce compris l'Alpha et le FLE : 24.527,00 € AB 22.20.52.01						

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Arrêté 2010/1139 octroyant une subvention aux projets associatifs - frais de personnel et de fonctionnement - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2010</b> Montant global pour les projets en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>71.786,00 €</b> AB 22.20.33.03						
Arrêté 2011/ 728 octroyant une subvention aux projets associatifs – frais de personnel et de fonctionnement - dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI associatif)	<b>Données 2011</b> Montant global pour les projets en ce compris l'Alpha et le FLE : <b>93.000,00 €</b> AB 22.20.33.03						
<b>NON MARCHAND</b>							
Arrêté 2008/1483 relatif aux mesures prévues dans le cadre de l'Accord avec le non-marchand conclu en 2000 à certaines associations ayant conclu une convention spécifique ou un contrat régional de Cohésion sociale avec la COCOF	<b>Données 2008</b> Montant arrêté : <b>960.000,00 €</b> AB 22.20.00.01	Associations qui réalisent des actions en Cohésion sociale, en ce compris l'Alpha et le FLE	Régularisation barémique et formation	Non recensé	<b>Données 2008</b> environ 184 asbl		<b>Données 2008</b> Environ 481 ETP (équivalent temps plein)
Arrêté 2009/1396 relatif aux mesures prévues dans le cadre de l'Accord avec le non-marchand conclu en 2000 à certaines associations ayant conclu une convention spécifique ou un contrat régional de Cohésion sociale avec la COCOF	<b>Données 2009</b> Montant arrêté : <b>945.000,00 €</b> AB 22.20.00.01		Régularisation barémique et formation		<b>Données 2009</b> Environ 187 asbl		<b>Données 2009</b> Environ 479 ETP (équivalent temps plein)

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
Arrêté 2010/1312 relatif aux mesures prévues dans le cadre de l'Accord avec le non-marchand conclu en 2000 à certaines associations ayant conclu une convention spécifique ou un contrat régional de Cohésion sociale avec la COCOF	<b>Données 2010</b> Montant arrêté : <b>978.000,00 €</b> AB 22.20.00.01		Régularisation barémique et formation		<b>Données 2010</b> environ <b>187</b> asbl		<b>Données 2010</b> Environ <b>501</b> ETP (équivalent temps plein)
Arrêté 2011/867 relatif aux mesures prévues dans le cadre de l'Accord avec le non-marchand conclu en 2000 à certaines associations ayant conclu une convention spécifique ou un contrat régional de Cohésion sociale avec la COCOF	<b>Données 2011</b> Montant arrêté : <b>884.000,00 €</b> AB 22.20.00.01		Régularisation barémique et formation		<b>Données 2011</b> Environ <b>170</b> asbl		<b>Données 2011</b> Environ <b>488</b> ETP (équivalent temps plein)

**ADMINISTRATION : LA WALLONIE  
LE FOREM**

**DONNÉES DES ANNÉES 2009, 2010 COMPARÉES À L'ANNÉE 2008**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS				Vol. personnel attaché
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes*	Nombre de bénéficiaires	
<p><b>Application de l'article 7 § 5 du décret du 13 mars 2003</b> tel que modifié par l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi : convention Lire et Ecrire Wallonie et ses 8 Régionales, la FUNOC et le Forem</p>	<p><b>Données 2008</b> 2.735.378,00 € (2.360.960,50 € pour LEE 374.417,50 € pour la FUNOC)</p> <p><b>Données 2009</b> 2.880.256,00 € (2.484.873,00 € pour L&amp;E 395.383,00 € pour la FUNOC)</p> <p><b>Données 2010</b> 2.880.256,00 € (2.484.873,00 € pour L&amp;E 395.383,00 € pour la FUNOC)</p> <p>Plus de convention à partir de 2011. Les budgets ont été transférés à la DGO 5</p>	<p>Personnes de plus de 18 ans n'ayant jamais été scolarisées ou ayant été peu ou mal scolarisées en Belgique ou à l'étranger</p>	<p>Alphabétisation Socialisation Structuration Formation Générale de base</p>	<p><b>Données 2008</b> 222.900 heures pour 1200 stagiaires</p> <p><b>Données 2009</b> 222.900 heures</p> <p><b>Données 2010</b> 222.900 heures</p>	<p><b>Données 2008</b> 9 (L&amp;E en Wallonie + la FUNOC)</p> <p><b>Données 2009</b> 9 (L&amp;E en Wallonie + la FUNOC)</p> <p><b>Données 2010</b> 9 (L&amp;E en Wallonie + la FUNOC)</p>	<p><b>Données 2008</b> 1200 stagiaires</p> <p><b>Données 2009</b> 1200 stagiaires</p> <p><b>Données 2010</b> 1200 stagiaires</p>	
<p><b>Appel à initiatives – Plan Alpha</b> dans le cadre du Plan stratégique transversal 3 – Inclusion social (PST3)</p> <p><b>Plus d'appel Plan d'Alpha à partir de 2010</b></p>	<p><b>3.850.000,00 € sur 4 ans</b></p> <p><b>Données 2008</b> 1.197.102,50 € octroyé</p> <p><b>Données 2009</b> 1.209.788,00 € octroyé</p> <p><b>Plus d'appel Plan d'Alpha en 2010</b></p>	<p>Public francophone et non francophone en difficultés de lecture et d'écriture susceptibles de suivre des formations dans des OISP, écoles de Promotion sociale et services d'éducation permanente</p>	<p>- Alpha - Préparation au CEB - Français oral - FLE</p>	<p><b>Données 2008</b> 127.898 heures</p> <p><b>Données 2009</b> 144.958 heures</p>	<p><b>Données 2008</b> 45 projets</p> <p><b>Données 2009</b> 44 projets</p>	<p><b>Données 2008</b> 557 stagiaires</p> <p><b>Données 2009</b> 391 stagiaires</p>	

\* Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE

**ADMINISTRATION : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE ÉCONOMIE, EMPLOI ET RECHERCHE (DGO 6)**  
**FORMATION PROFESSIONNELLE : ISP**

**DONNÉES DES ANNÉES 2008, 2009, 2010 ET 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2007**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS						
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes *	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché		
<p><b>Décret du Conseil de la CF du 17 juillet 1987</b> relatif à l'agrément et au subventionnement de certains organismes d'insertion socioprofessionnelle ou de formation professionnelle continuée (MB 11/9/87)</p> <p>Arrêtés de l'Exécutif de la CF du 5 octobre 1987 (MB du 9/7/96) et du 8 novembre (MB 30/3/89)</p>	<p><b>Données 2007</b> DO 11 prog 13 AB 32.12 et 43.12 RW Budget global 7.618.656,00 € <b>Part affectée à l'Alpha 1.744.672,00 €</b></p>	<p>OISP : 18 ans et + <b>EFT non titulaires CESI ou CQ4 :</b> 18/25 ans &gt; 25 ans et soit bénéficiaire aide sociale, minime ou sans ressource, soit demandeur d'emploi (1 jour au moins de chômage) ou personne réintégrant le marché du travail</p>	Formation	<p><b>Données 2007</b> 732.611 heures (formation/stagiaires/an)</p>	<p><b>Données 2007</b> 26 OISP</p>	<p><b>Données 2007</b> 4.777 stagiaires</p>	<p><b>Données 2007</b> 247 ETP</p>		
	<p><b>Données 2008</b> DO 11 prog 13 AB 32.12 et 43.12 RW Budget global 17.763.245,00 € Part affectée à l'Alpha : <b>3.429.182,00 €</b></p>			<p>OISP : 18 ans et + <b>EFT non titulaires CESI ou CQ4 :</b> 18/25 ans &gt; 25 ans et soit bénéficiaire aide sociale, minime ou sans ressource, soit demandeur d'emploi (1 jour au moins de chômage) ou personne réintégrant le marché du travail</p>	Formation	<p><b>Données 2008</b> 575.173 heures (formation/stagiaires/an)</p>	<p><b>Données 2008</b> 26 OISP</p>	<p><b>Données 2008</b> 2.771 stagiaires</p>	<p><b>Données 2008</b></p>
	<p><b>Données 2009</b> DO 11 prog 13 AB 32.12 et 43.12 RW Budget global 19.184.838,00 € Part affectée à l'Alpha : <b>4.354.177,00 €</b></p>					<p><b>Données 2009</b> 653.492 heures (formation/stagiaires/an)</p>	<p><b>Données 2009</b> 26 OISP</p>	<p><b>Données 2009</b> 2.662 stagiaires</p>	<p><b>Données 2009</b> 189,75 ETP</p>
<p><b>Données 2010</b> DO 11 prog 13 AB 32.12 et 43.12 RW Budget global 19.461.283,00 €</p>	<p><b>Données 2010</b> 834.288 heures (formation/stagiaires/an)</p>	<p><b>Données 2010</b> 24 OISP</p>	<p><b>Données 2010</b> 2.904 stagiaires</p>	<p><b>Données 2010</b> 192,75 ETP</p>					

\* Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE



Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	Part affectée à l'Alpha : <b>4.364.954,00 €</b>  <b>Données 2011</b> DO 11 prog 13 AB 32.12 et 43.12 RW Budget global 23.137.416,00 €  Part affectée à l'Alpha : <b>4.902.753,00 €<sup>2</sup></b>			<b>Données 2011</b> <b>702.981</b> heures (formation/ stagiaires/an)	<b>Données 2011</b> <b>24 OISP</b>	<b>Données 2011</b> <b>2.783 stagiaires</b>	<b>Données 2011</b> <b>2011</b>
<b>Décret budgétaire</b> <b>Subventions allouées dans le cadre de conventions spécifiques à destination d'asbl (Espaces Ecrivains publics/Lire et Ecrire Wallonie/ Lire et Ecrire Namur/ Lire et Ecrire Hainaut occidental/Lire et Ecrire Huy-Waremme)- Convention se terminant en 2009.</b>  <b>2007</b> <b>Décret budgétaire</b> Subventions allouées dans le cadre de <b>conventions spécifiques</b> à destination d'asbl (Lire et Ecrire en Wallonie/ Lire et Ecrire Hainaut occidental/Lire et Ecrire Huy-Waremme)	<b>Données 2007</b> DO 11 prog 13 AB 33.12 AB 33.21 AB 33.42  <b>546.000,00.€</b>	<b>2007 - 2008</b> Formation des travailleurs fragilisés et des demandeurs d'emploi infra scolarisés. Assurer la sensibilisation et les partenariats pour des demandeurs d'emploi et des travailleurs infra scolarisés. Action de sensibilisation, de repérage de l'analphabétisme. Action d'orientation vers des actions, vers des formations. Enseignement en alphabétisation, dans les sous-régionales de Tournai-Mouscron et de la zone urbaine de Liège.			<b>Données 2007</b> <b>3 asbl</b>	Non communiqué	

2 Ce montant est provisoire car l'estimation du budget OISP affecté à l'Alpha se base sur les heures de formation agréées en 2011 alors que pour les autres années l'estimation se base sur les heures de formation prestées.

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><b>2008</b>  <b>Décret budgétaire</b>            Subventions allouées dans le cadre de conventions spécifiques à destination d'asbl (Lire et Ecrire en Wallonie)  <b>Convention 2006-2008 et Convention 2008-2010</b></p>	<p><b>Données 2008</b>            DO 18 prog 21            AB 33.42            AB 33.21            AB 33.15            AB 33.41</p> <p><b>620.000,00 €</b></p>	<p><b>A partir de 2008</b>            ▪ Développement de l'offre de formation            1. Formation des travailleurs fragilisés et des demandeurs d'emploi infrascolarisés            2. Sensibilisation des relais et des entreprises            3. Création de partenariats autour de la question de l'analphabétisme            ▪ Sensibilisation d'agents relais (CPAS, Forem) pour l'accueil et l'orientation en formation            Alpha des demandeurs d'emploi infrascolarisés</p>			<p><b>Données 2008</b>            L&amp;E Wallonie et ses Régionales.            L&amp;E Wallonie redistribue lesdites subventions au prorata des dépenses encourues par ses Régionales et leurs partenaires (CIEP, Alpha 5000...)</p>		
<p><b>2009</b>  <b>Décret budgétaire</b>            Subventions allouées dans le cadre de conventions spécifiques à destination d'asbl (Lire et Ecrire en Wallonie)            (1) Convention-cadre 2009-2010 entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant le développement d'une politique globale et coordonnée de l'alphabétisation en RW.            (2) Convention 2008-2010 entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant la sensibilisation et les partenariats à destination des demandeurs d'emploi infrascolarisés.            (3) Convention pluriannuelle (2008-2010) entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant la sensibilisation, le développement, de partenariats et le développement.</p>	<p><b>Données 2009</b>            DO 11 prog 21            AB 33.42:            25.000,00 €            AB 33.21 :            50.000,00 €            AB 33.15 :            245.000,00 €            AB 33.41 :            125.000,00 €</p> <p><b>445.000,00 €</b></p>				<p><b>Données 2009</b>            L&amp;E Wallonie et ses Régionales.            L&amp;E Wallonie redistribue lesdites subventions au prorata des dépenses encourues par ses Régionales et leurs partenaires (CIEP, Alpha 5000...)</p>		

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p>d'une offre de formation à destination des travailleurs infrascolarisés.</p> <p>(4) Arrêté ministériel visant la sensibilisation autour de la question de l'illettrisme, ses causes et ses conséquences (2009)</p> <p><b>2010</b>  <b>Décret budgétaire</b>            Subventions allouées dans le cadre de conventions spécifiques à destination d'asbl            (1) Convention-cadre 2009- 2010 entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant le dév. d'une politique globale et coordonnée de l'alphabétisation en RW.</p> <p>(2) Convention 2008-2010 entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant la sensibilisation et les partenariats à destination des demandeurs d'emploi infrascolarisés.</p> <p>(3) Convention pluriannuelle (2008-2010) entre la RW et L&amp;E en Wallonie visant la sensibilisation, le dév. de partenariats et le dév. d'une offre de formation à destination des travailleurs infrascolarisés.</p> <p>(4) Arrêté ministériel visant la sensibilisation autour de la question de l'illettrisme, ses causes et ses conséquences (2010)</p>	<p><b>Données 2010</b>            DO 11 prog 21            AB 33.42: 25.000,00 €            AB 33.21 : 50.000,00 €            AB 33.15 : 245.000,00 €            AB 33.41 : 125.000,00 €  <b>445.000,00 €</b></p>						
					<p><b>Données 2010</b>            L&amp;E en Wallonie et ses Régionales. L&amp;E en Wallonie redistribue lesdites subventions au prorata des dépenses encourues par ses Régionales et leurs partenaires (CIEP, Alpha 5000...)</p>		

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><b>Convention globale (Lire et Ecrire en Wallonie et FUNOC) :</b> Convention DG05 + DG06</p> <p>Convention (2011-2013) entre la RW et l'asbl L&amp;E visant les actions de sensibilisation, de détection et de formation auprès des demandeurs d'emploi, des personnes en réaffiliation sociale et des travailleurs</p>	<p><b>Données 2011</b> DO11 PG 25</p> <p>AB 33.12 <b>1.185.916,00 €</b></p>	<p><b>2011</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actions de sensibilisation</li> <li>- actions de détection</li> <li>- actions de formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- demandeurs d'emploi</li> <li>- personnes en réaffiliation sociale</li> <li>- travailleurs</li> </ul> </li> </ul>			<p><b>Données 2011</b> L&amp;E en Wallonie et ses Régionale FUNOC.</p>		

**ADMINISTRATION : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE POUVOIRS LOCAUX, ACTION SOCIALE ET SANTÉ (DGO 5)**

**DONNÉES DES ANNÉES 2009, 2010 ET 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2008**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	RÉALISATIONS			
			Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes*	Nombre de bénéficiaires
<b>Décret du 4 juillet 1996</b> relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (Ch. IV – initiatives locales de développement social)	DO 17 prog 03 AB 33.04.00 <b>Données 2008</b> Budget global (de l'A.B) 1.615.220,00 €  <b>Part globale affectée à l'Alpha</b> (estimation) : <b>229.050,00 €</b> Appel à projets + FIPI  <b>Données 2009</b> Budget global (de l'A.B) 1.657.000,00 €  <b>Part globale affectée à l'Alpha</b> (estimation) : <b>269.900,00 €</b> (Appel à projets initiatives locales de développement social + cofinancement du FIPI)  <b>Données 2010</b> Budget global de l'A.B 2.020.000,00 €  <b>Part globale affectée à l'Alpha</b> (estimation) : <b>446.900,00 €</b> Appel à projets initiatives locales de développement social + cofinancement du FIPI					

\* Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p><b>Données 2011</b> Budget global de l'A.B 2.020.000,00 €</p> <p><b>Part globale affectée à l'Alpha</b> (estimation) : <b>559.150,00 €</b> Appel à projets initiatives locales de développement social + cofinancement du FIPI</p>						
<p><b>Appel à projets annuel</b> (M.B du 6 mars 2008) 2009 : M.B du 06/02/2009 2010 : M.B du 11/03/2010 2011 : M.B du 07/02/2011</p> <p>Depuis 2007, l'appel à projets prévoit la possibilité, pour des projets évalués positivement et selon le respect de certains critères, de s'inscrire dans une convention pluriannuelle (d'une durée de trois ans).</p> <p>De plus, le décret et l'AGW (modifiés en 2009) prévoient l'agrément d'initiatives locales de développement social sous certaines conditions.</p> <p>Les montants repris ci-contre constituent une estimation de la part des activités consacrées à l'Alpha-FLE (y compris appel à projets, conventions, et depuis 2011 agréments).</p>	<p><b>Données 2008</b> <b>Part consacrée à l'Alpha</b> <b>202.050,00 €</b></p> <p><b>Données 2009</b> <b>Part consacrée à l'Alpha -FLE</b> <b>235.900,00€</b> <b>Données 2010</b> <b>Part consacrée à l'Alpha-FLE :</b> <b>411.900,00 €</b></p> <p><b>Données 2011</b> <b>Part consacrée à l'Alpha-FLE :</b> <b>519.150,00 €</b></p>	<p>Public adulte - personnes étrangères ou d'origine étrangère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveaux arrivants (personnes arrivées par regroupement familial, réfugiés reconnus ou en attente de régularisation)</li> <li>- Personnes installées depuis plusieurs années mais pas encore familiarisées avec la langue française</li> </ul> <p>Prioritairement, adultes non alphabétisés dans leur langue maternelle ou ayant un faible niveau de scolarité. De façon minoritaire, public d'adolescents</p>	Formations Animations	Non recensé	<p><b>Données 2008</b> <b>48 organismes</b></p> <p><b>Données 2009</b> <b>52 organismes</b></p> <p><b>Données 2010</b> <b>64 organismes</b></p> <p><b>Données 2011</b> <b>40 organismes</b></p>	Non recensé	

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p><b>Cofinancement du Fonds d'Impulsion pour la Politique de l'immigration (FIPI)</b></p> <p>Avis officiel de la Ministre de l'Égalité des Chances publié au MB</p> <p>Appel à projets 2008 (MB 08/02/2008)</p> <p>Appel à projets 2009 (MB 17/04/2009)</p> <p>Appel à projets 2010 (MB 31/05/2010)</p> <p>Appel à projets 2011 (MB 21/03/2011)</p>	<p><b>Données 2008</b> (estimation) <b>27.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2009</b> (estimation) <b>34.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2010</b> (estimation) <b>35.000,00 €</b></p> <p><b>Données 2011</b> (estimation) <b>40.000,00 €</b></p>	Idem ci-dessus	Formation	Non recensé	<p><b>Données 2008</b> 11 organismes</p> <p><b>Données 2009</b> 12 organismes</p> <p><b>Données 2010</b> 12 organismes</p> <p><b>Données 2011</b> 15 organismes</p>	Non recensé	
<p><b>Convention entre le Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances de la Région wallonne et l'ASBL Lire et Ecrire en Wallonie pour le développement d'actions spécifiques au bénéfice d'un public belge, ou étranger, en décrochage social, au sein de l'ASBL de coordination et de ses Régionales</b></p>	<p>DO 17 prog 03 AB 33.01.00</p> <p><b>Données 2008</b> 150.000,00 €</p> <p><b>Données 2009</b> 175.000,00 €</p>	Public belge ou étranger en décrochage social	Formation Diffusion outils pédagogiques Encadrement formateurs Coordination		Lire et Ecrire en Wallonie et ses 8 Régionales		

**ADMINISTRATION : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE POUVOIRS LOCAUX, ACTION SOCIALE ET SANTÉ (DG05)**  
**DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE - DIC5**

**DONNÉES DES ANNÉES 2010 ET 2011 COMPARÉES À L'ANNÉE 2009**

Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	RÉALISATIONS			
				Volume de l'activité	Nombre d'organismes*	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
<p>Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie</p> <p>Décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré de la Communauté française</p> <p>Arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008 portant exécution du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie</p> <p>Arrêté du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008 portant exécution du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré de la Communauté française</p>	<p><b>Données 2009</b>  <b>PCS :</b>            16.038.337,00 €  <b>DO 17 Prog 02</b>            AB 43.17  <b>Article 18 :</b>            1.000.000,00 €  <b>DO 17 Prog 11</b>            AB 43.01  <b>RW</b>  <b>APE :</b>            1.153 points *            2.813,29 €            = 3.243.723,37 €  <b>Part communale :</b>            25% du subsidie PCS            4.009.584,25 €  <b>Budget global :</b>            24.291.644,62 €</p> <p><b>Part affectée à l'Alpha :</b>            463.115,91 €, soit 8,43% du budget consacré à l'axe ISP du Plan (chiffre calculé sur base des prévisions transmises dans les plans validés par le Gouvernement wallon)</p>	<p>Tout public dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne d'origine étrangère</li> <li>- Personnes peu alphabétisées -analphabètes</li> <li>- Public jeune et adulte en difficulté d'apprentissage : Personnes qui éprouvent des difficultés à la rédaction, à la lecture ou à la compréhension de documents écrits et dans l'utilisation de la langue française</li> <li>- Parents d'enfants de 3 à 12 ans</li> <li>- Demandeurs d'emploi</li> <li>- Travailleurs sociaux du PCS</li> <li>- Professionnels de l'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Atelier d'alphabétisation orale</li> <li>-Cours FLE</li> <li>-Remises à niveau</li> <li>-Atelier d'écritain public</li> <li>-Alphabétisation familiale, soutien à la parentalité</li> <li>-Mise en place d'une plate-forme d'alphabétisation comme outil de développement culturel et personnel par le biais d'ateliers et d'activités diverses</li> <li>-Accompagnement dans les démarches administratives de la vie courante</li> <li>-Campagnes d'information</li> <li>-Sensibilisation du personnel communal</li> <li>-Ateliers d'écriture et de lecture</li> <li>-Accès à l'information et la formation</li> <li>-Ateliers d'estime et de la confiance en soi</li> <li>-Développement du lien social</li> <li>-Formation des travailleurs sociaux en alphabétisation et animations au sein des quartiers</li> <li>-Création d'un groupe d'experts en vue de mutualiser les savoirs pour ensuite organiser un processus de formation grâce aux subsides récoltés</li> <li>-Insertion socioprofessionnelle des stagiaires et suivi post-emploi</li> <li>-Favoriser l'émergence de la demande d'un public difficile à toucher</li> <li>-Soutien matériel aux dispositifs locaux déjà existants</li> <li>-Renforcement des collaborations entre services et institutions qui promeuvent l'utilisation de l'écrit (par exemple, bibliothèques)</li> </ul>	<p><b>Données 2009</b></p> <p>51 actions</p>	<p><b>Données 2009</b></p> <p>Non disponible</p>	<p>Non disponible</p>	<p><b>Données 2009</b></p> <p>Non disponible</p>

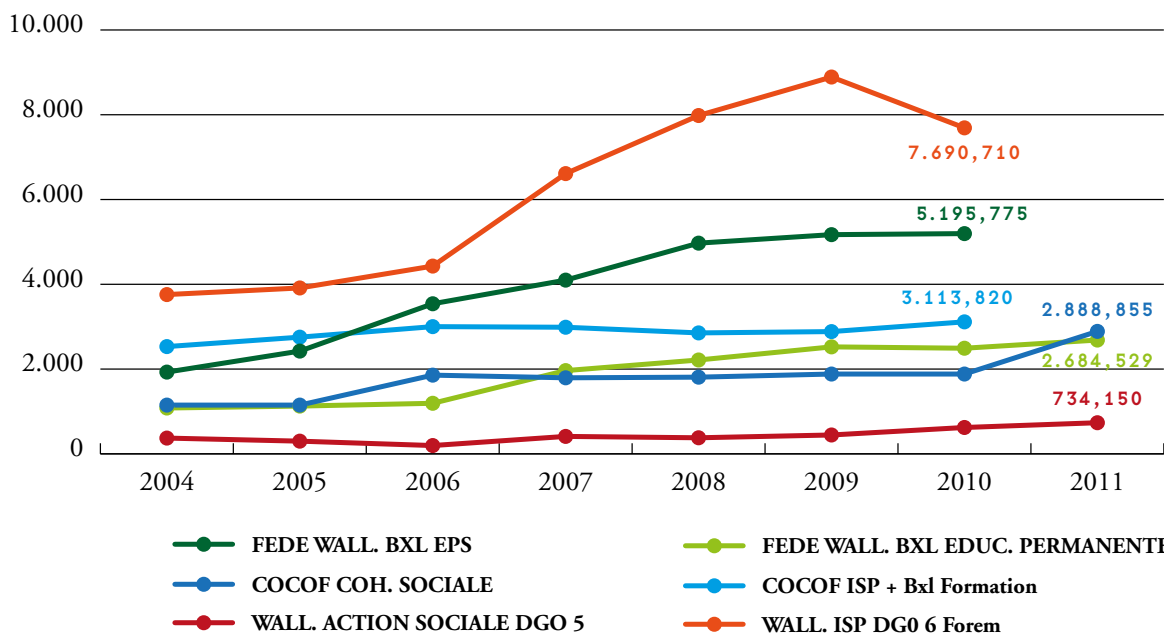
\* Organismes partiellement ou totalement actifs dans l'Alpha/Alpha FLE



Cadre réglementaire et législatif	Budget	Conditions d'accès et/ou profils de publics	Type d'actions	Volume de l'activité	Nombre d'organismes <sup>1</sup>	Nombre de bénéficiaires	Vol. personnel attaché
	<p><b>Données 2010</b></p> <p><b>PCS :</b> 21.338.888,00 € DO 17 Prog 02 AB 43.17 RW</p> <p><b>Article 18 :</b> 1.333.333,33 € DO 17 Prog 11 AB 43.01 RW</p> <p><b>APE :</b> 1.153 points * 2.813,29 € = 3.243.723,37 €</p> <p><b>Part communale :</b> 25% du subside PCS 5.334.722 € Budget global : 26.673.610 €</p> <p><b>Part affectée à l'Alpha :</b> <b>468.115,91 €</b>, soit 8,37% du budget consacré à l'axe ISP du Plan (chiffre calculé sur base des prévisions transmises dans les plans validés par le Gouvernement wallon et sur base des modifications de plan transmises en 2010)</p>			<p><b>Données 2010</b></p> <p>45 actions</p>	<p><b>Données 2010</b></p> <p><b>206 partenaires pour 41 communes :</b></p> <p>Les actions majoritairement développées avec l'asbl <b>Lire et Ecrire</b> <u>Autres opérateurs :</u> <b>Administration communale</b> <b>CPAS</b> <b>Croix rouge</b> <b>Bibliothèque</b> <b>Régie des quartiers</b> <b>CRI</b> <b>Vie féminine asbl locales</b> <b>Centre culturel</b> <b>Maison de l'emploi.</b></p>	<p><b>Données 2010</b></p> <p>Non disponible</p>	<p><b>Données 2010</b></p> <p>Non disponible</p>
	<p><b>Données 2011</b></p> <p><b>PCS :</b> 21.195.409, 50 € DO 17 Prog 02 AB 43.17 RW</p> <p><b>Article 18 :</b> 1.360.000 € DO 17 PROG 11 AB 43.01 RW</p> <p><b>APE :</b> 1.153 points * 2.866,74 € = 3.305.351,22 €</p> <p><b>Part communale :</b> 25% du subside PCS 5.298.852,37 € Budget global 31.159.613,09 €</p> <p><b>Part affectée à l'Alpha :</b> Disponible ultérieurement</p>			<p><b>Données 2011</b></p> <p>Non disponible</p>	<p><b>Données 2011</b></p> <p>Non disponible</p>	<p><b>Données 2011</b></p> <p>Non disponible</p>	<p><b>Données 2011</b></p> <p>Non disponible</p>

## BUDGETS

EVOLUTION DES BUDGETS PAR ADMINISTRATION 2004-2010 (EN MILLIERS D'EUROS)



Sources: les administrations régionales et communautaires représentées au Comité de pilotage de l'alphabétisation. Les budgets repris dans ce graphique ne sont pas exhaustifs. Ils ne reprennent pas les subventions ACS/APE et FSE.

## SUBVENTIONNEMENTS DE L'ALPHABETISATION PAR SECTEUR ET PAR ADMINISTRATION 2004 - 2011 (EN MILLIERS D'EUROS)

SECTEUR/ ADMINISTRATION	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		2011	EVOLUTION 2009-2010	
						UNITÉS	UNITÉS	%	UNITÉS	%	UNITÉS
ENSEIGNT. PROMOTION SOCIALE (1)	1.928,554	2.423,996	3.540,670	4.098,437	4.970,822	5.171,242	5.195,775	67,14%	ND	0,47%	24,532
EGALITE des CHANCES (2)	146,000	93,000	91,367	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00%	0,000		0,000
EDUCATION PERMANENTE (3)	1.081,083	1.126,809	1.192,725	1.963,818	2.214,083	2.523,774	2.491,551	32,20%	2.684,529	-1,28%	-32,223
LECTURE PUBLIQUE (4)	0,000	0,000	0,000	0,000	50,983	50,983	50,983	0,66%	0,000	0,00%	0,000
<b>Total FEDERATION WALLONIE-BXL</b>	<b>3.155,637</b>	<b>3.643,805</b>	<b>4.824,762</b>	<b>6.062,255</b>	<b>7.235,888</b>	<b>7.746,000</b>	<b>7.738,309</b>	100,00% 36,77%			-0,10% 7,691
COHESION SOCIALE (5) - COCOF	1.150,000	1.150,000	1.856,760	1.794,042	1.809,042	1.882,751	1.882,751	37,68%	2.888,855	0,00%	0,000
INSERTION SOCIOPROF. - COCOF	2.157,507	2.352,259	2.598,631	2.575,543	2.451,252	2.428,819	2.644,382	52,92%	ND	8,88%	215,563
BXL FORMATION	373,003	400,539	402,496	411,245	401,751	455,340	469,438	9,40%	446,490	3,10%	14,098
ISP+ Bxl Formation	2.530,510	2.752,798	3.001,127	2.986,788	2.853,003	2.884,159	3.113,820	62,32%	ND	7,96%	229,661
<b>Total REGION BXL</b>	<b>3.680,510</b>	<b>3.902,798</b>	<b>4.857,887</b>	<b>4.780,830</b>	<b>4.662,045</b>	<b>4.766,910</b>	<b>4.996,571</b>	100,00% 23,74%			4,82% 229,661
ACTION SOCIALE DGO 5	371,819	299,368	195,800	411,350	379,050	444,900	621,900	7,48%	734,150	39,78%	177,000
INSERTION SOCIOPROF. DGO 6 (6)	1.407,543	1.563,387	2.079,559	2.605,672	4.049,182	4.799,677	4.810,454	92,52%	6.088,669 <sup>31</sup>	0,22%	10,777
FOREM (8)	2.350,000	2.350,000	2.350,000	4.005,781	3.932,481	4.090,044	2.880,256		0,000	-29,58%	-1.209,788
<b>WALLONIE</b>	<b>4.129,362</b>	<b>4.212,755</b>	<b>4.625,359</b>	<b>7.022,803</b>	<b>8.360,713</b>	<b>9.334,621</b>	<b>8.312,610</b>	100,00% 39,49%	<b>6.822,819</b>	-10,95%	-1.022,011
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10.965,509</b>	<b>11.759,358</b>	<b>14.308,007</b>	<b>17.865,888</b>	<b>20.258,646</b>	<b>21.847,531</b>	<b>21.047,490</b>	<b>100,00%</b>		<b>-2,49%</b>	<b>-537,088</b>

Sources : Les Administrations régionales et communautaires représentées au Comité de pilotage sur l'alphabétisation.  
Les budgets repris dans ce tableau ne sont pas exhaustifs : ne sont pas reprises les données relatives aux ACS/APE et au FSE.

(1) Enseignement de Promotion sociale : à partir de 2006, 20.000 périodes de formation ont été injectées dans le dispositif d'alphabétisation

(2) Jusqu'en 2006, L'Égalité des Chances intervenait pour les actions des 'Ecrivains publics'. Ce secteur s'est recentré sur la question de l'égalité des genres.

(3) Le montant de la subvention du Décret 2003 sur l'Éducation permanente ne reprend que la subvention des 4 organismes dont l'action est exclusivement centrée sur l'Alpha: Alpha Mons-Borinage, Alpha 5000, Collectif d'alphabétisation et Lire et Écrire, alors qu'il y a une trentaine d'organismes reconnus mais dont les activités Alpha sont une partie des activités déployées par ces organismes. La part consacrée à l'alphabétisation par chaque organisme est très variable et difficilement calculable.

(4) Depuis 2008, le secteur de la Lecture publique dispose d'un dispositif permettant

de soutenir des projets de développement de la lecture, notamment avec des publics Alpha.

(5) Le décret bruxellois sur la Cohésion sociale du 13/05/2004 est entré en vigueur en 1er janvier 2006.

(6) Le décret de 2004 sur l'Insertion socioprofessionnelle est entré en vigueur le 1/1/2008.

(7) Montant provisoire : l'estimation du budget se base sur le volume des heures de formation agréées en 2011, alors que, pour les autres années, elle se base sur les heures de formation prestées.

(8) Le plan Alpha a été mis en œuvre à partir de 2007 et a pris fin en 2009. A partir de 2011, le budget « Conventions » du Forem a été transféré à la DGO 6.

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE 2004-2010

LEGISLATION	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Décret 1991</b> - Traitement des enseignants (toutes formations)	128.570.264,60 €	134.592.214,98 €	143.838.135,17 €	148.243.432,94 €	170.101.145,58 €	158.366.675,35 €	155.836.763,65 €
<b>Décret 1991</b> - Traitement des enseignants (sur dotation des établissements) pour l'Alpha	1.928.554,00 €	2.423.996,00 €	3.540.670,00 €	4.098.437,00 €	4.970.821,90 €	3.240.221,39 €	3.195.055,39 €
<b>Décret 2009</b> Le décret du 30 avril 2009 est entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> septembre 2009. Intervention prises sur la dotation globale des périodes de formation de l'EPS	Offre de formation Alpha, FLE, CEB dans l'EPS				817.564,00 €	1.931.021,71 €	2.000.359,87 €
	Formation Alpha en milieu carcéral (Projet Reinsert)				157.120,00 €		
<b>TOTAL</b>						<b>5.171.243,10 €</b>	<b>5.195.415,26 €</b>

180

**Commentaire**

Pour les budgets de l'Enseignement de Promotion sociale, qui ne sont pas intégralement dévolus à l'alphabétisation, la méthode et le calcul des budgets affectés à l'alphabétisation sont les suivants:

A partir de l'Etat des lieux 2012, et pour les années 2009 et 2010:

1. Recherche, pour une année civile, des valeurs suivantes:

- 1.1. traitements des enseignants versés pour l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale;
- 1.2. nombre de périodes-professeurs utilisé pour l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale;
- 1.3. nombre de périodes-professeurs utilisé pour les formations suivantes: alphabétisation (UF 1 à 4), Français langue étrangère niveau débutant (UFDA et UFDB), Formation de base (diverses UF), section «Certificat d'études de base» (composée de 2 UF) et section «Formateur en alphabétisation» (composée de 15 UF).

2. Sur la base des valeurs 1.2 et 1.3. calcul du rapport (exprimé en pourcentage) entre le nombre de périodes-professeurs utilisées par l'ensemble de l'Enseignement de Promotion sociale et le nombre de périodes-professeurs utilisées pour les formations énumérées en 1.3.

3. Application de ce pourcentage à la valeur en 1.1.

## FEDERATION WALLONIE – BRUXELLES EDUCATION PERMANENTE 2004 – 2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Décret 2003</b> - Actions associatives en éducation permanente (associations spécialisées Alpha)	528.442 €	581.746 €	647.662 €	1.917.359 €	2.141.373 €	2.372.660 €	2.372.660 €	2.558.949 €	2.629.522 €
<b>Conventions</b> avec opérateurs spécialisés	447.000 €	447.000 €	447.000 €	pas de convention	pas de convention	80.000 €	60.000 €	60.000 €	80.000 €
<b>Sous-total</b>	975.442 €	1.028.746 €	1.094.662 €	1.917.359 €	2.141.373 €	2.452.660 €	2.432.660 €	2.618.949 €	2.709.522 €
Programmes de <b>formation des cadres</b> de l'animation et de l'action socioculturelle	105.641 €	98.063 €	98.063 €	46.459 €	12.710 €	9.114 €	5.461 €	5.580 €	-
<b>Subventions ponctuelles</b> Education permanente et Créativité							6.930,00 €	0 €	0 €
Projets <b>Alpha-Culture (1er appel en 2008)</b>					60.000 €	62.000 €	46.500 €	60.000 €	50.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.081.083 €</b>	<b>1.126.809 €</b>	<b>1.192.725 €</b>	<b>1.963.818 €</b>	<b>2.214.083 €</b>	<b>2.523.774 €</b>	<b>2.491.551 €</b>	<b>2.684.529 €</b>	<b>2.759.522 €</b>

**Commentaire**

Seuls les 'opérateurs spécialisés' qui ne font que des actions dans le domaine de l'alphabétisation dans le cadre du décret de 2003 sont pris en compte: le mouvement d'Education permanente Lire et Ecrire, le Collectif d'alphabétisation, Alpha 5000 et Alpha Mons-Borinage.

Pour les autres opérateurs reconnus dans le cadre du décret de 2003, la part budgétaire consacrée aux activités d'alphabétisation n'est pas calculable.

181

## FEDERATION WALLONIE – BRUXELLES LECTURE PUBLIQUE 2004 – 2010

LEGISLATION	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Plan PLURIANNUEL De Développement de la Lecture - PPDL (1<sup>er</sup> plan en 2009)</b>	-	-	-	-	50.983,33 €	50.983,33 €	50.983,33 €	2.558.949,00 €	2.629.522,00 €

**COCOF COHESION SOCIALE 2004 – 2011**

<b>LEGISLATION</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Circulaire de l' <b>insertion sociale via les associations</b>	400.000 €	400.000 €	n'existe plus	n'existe plus	n'existe plus	n'existe plus	n'existe plus	n'existe plus
<b>Décret 2004 - Contrats régionaux</b> de cohésion sociale	n'existe pas	n'existe pas	177.417 €	187.179 €	187.179 €	194.816 €	194.816 €	474.177,28 €
<b>Décret 2004 - Contrats communaux</b> de cohésion sociale	n'existe pas	n'existe pas	929.343 €	856.863 €	856.863 €	891.935 €	891.935 €	1.600.677,59 €
Subvention <b>Lire et Ecrire Bxl</b>	750.000 €	750.000 €	750.000 €	750.000 €	765.000 €	796.000 €	796.000 €	814.000 €
<b>Arrêté FIPI communal (1)</b>	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré
<b>Arrêté FIPI associatif (1)</b>	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré	non chiffré
<b>TOTAL</b>	<b>1.150.000 €</b>	<b>1.150.000 €</b>	<b>1.856.760 €</b>	<b>1.794.042 €</b>	<b>1.809.042 €</b>	<b>1.882.751 €</b>	<b>1.882.751 €</b>	<b>2.888.854,87 €</b>

(1) On ne dispose que des montants globaux. La part alpha n'a pu être calculée

**Commentaire**

Les projets de Cohésion sociale menés dans le cadre du décret 2004 proposent souvent d'autres actions également subventionnées mais qui ne concernent pas du tout l'alphabétisation comme une école de devoirs, une permanence sociale pour primo-arrivants... De plus, il faut rappeler qu'en Cohésion sociale, de nombreux opérateurs répertoriés dans la priorité alphabétisation développent également des activités permettant notamment de s'approprier la langue française sous forme d'ateliers très divers tels des ateliers d'expression, de bien-être, de jeux, de recherche d'emploi, d'apprentissage en chanson, des visites...

Une division « arbitraire » a donc été appliquée pour estimer la part dévolue à l'alphabétisation au sein des budget alloués. Pour ce faire, le montant total de la subvention accordée a été divisé par le nombre d'actions subventionnées. Cela permet d'avoir une indication du montant alloué à l'alphabétisation en cohésion sociale.

## COCOF INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE BRUXELLES FORMATION 2004 - 2011

LEGISLATION/ ADMINISTRATION		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Décret 1995- Agrément et subven- tionne- ment des OISP	CO- COF	Opérations Alpha, FLE et formation de base (1)	2.157.507,00 €	2.352.259,00 €	2.598.631,00 €	2.575.543,00 €	2.451.252,00 €	2.428.819,00 €	2.644.381,70 €	ND
	Bru- xelles For- ma- tion (2)	Conventions spécifiques (3)	30.243,01 €	30.243,01 €	30.243,01 €	32.037,31 €	32.037,31 €	31.923,63 €	31.923,63 €	31.923,63 €
		Convention Alpha - Signes	116.499,80 €	91.500,00 €	104.000,0 €	104.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €	104.000,00 €
		Financement des indem- nités des stagiaires	226.260,00 €	278.796,00 €	268.253,00 €	275.208,00 €	265.714,00 €	319.416,00 €	333.514,02 €	310.566,80 €
		S/TOTAL	373.002,81 €	400.539,01 €	402.496,01 €	411.245,31 €	401.751,31 €	455.339,63 €	469.437,65 €	446.490,43 €
<b>TOTAL</b>		<b>2.530.509,81 €</b>	<b>2.752.798,01 €</b>	<b>3.001.127,01 €</b>	<b>2.986.788,31 €</b>	<b>2.853.003,31 €</b>	<b>2.884.158,63 €</b>	<b>3.113.819,35 €</b>		

(1) Financement (COCOF+FSE) portant sur 9 opérateurs Alpha.

(2) Hors FLE et formation de base.

(3) 2 conventions destinées aux asbl Lire et Ecrire et Adeppi. Pour cette dernière, l'estimation du budget est établie en appliquant au montant de la convention le % que représentent les heures d'Alpha sur le total des heures de la convention. La série a été ajustée sur toute la période par rapport à ce mode de calcul.

#### Commentaire

La convention spécifique d'Adeppi ne concerne que 2.000 heures d'Alpha sur les 26.240 conventionnées. Le montant exact dévolu à l'Alpha est donc de 4.623,63 € (de 2009 à 2011) sur les 60.662,00 € de subvention (règle de trois).

WALLONIE ACTION SOCIALE – DGO 5 2004 – 2011

LEGISLATION		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>DECRET - Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère</b>	Appel à projets annuel «initiatives locales de développement social» (y compris conventions et agréments)	198.138 €	87.750 €	154.650 €	203.150 €	202.050 €	235.900 €	411.900 €	519.150 €
	FIPI (Cofinancement)	13.650 €	19.670 €	23.650 €	25.700 €	27.000 €	34.000 €	35.000 €	40.000 €
	FER (Cofinancement)	10.083 €	42.000 €	17.500 €	32.500 €	-	-	-	-
Convention Lire et Ecrire		149.948 €	149.948 €		150.000 €	150.000 €	175.000 €	175.000 €	175.000 €
<b>TOTAL</b>		<b>371.819 €</b>	<b>299.368 €</b>	<b>195.800 €</b>	<b>411.350 €</b>	<b>379.050 €</b>	<b>444.900 €</b>	<b>621.900 €</b>	<b>734.150 €</b>

**Commentaire**

Le décret relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère précise que des initiatives locales de développement social peuvent être subventionnées en référence à six domaines d'activités dont un cible plus particulièrement l'apprentissage du français langue étrangère, la compréhension des codes sociaux et culturels, ainsi que la connaissance des institutions du milieu d'accueil. Sur l'ensemble des subventions octroyées dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, les montants repris ci-dessus constituent donc une estimation des activités «d'apprentissage du français» réalisées par les promoteurs.

Les opérateurs réalisent soit une action d'apprentissage du français identifiée comme telle (le montant est alors intégralement repris dans le calcul ci-dessus), soit celle-ci s'intègre dans un ensemble d'autres activités organisées à destination d'un public issu de l'immigration (une estimation de la part consacrée à l'activité d'apprentissage du français est dès lors réalisée sur base du volume de cette action par rapport à l'ensemble des actions présentées et subventionnées).



## WALLONIE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DGO 6 ET FOREM 2004 – 2011

LEGISLATION / ADMINISTRATION		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
ISP insertion socio profession nelle	DGO 6	DECRET (1)	842.543,00 €	1.073.387,00 €	1.149.559,00 €	1.744.672,00 €	3.429.182,00 €	4.354.177,00 €	4.364.954,00 €	4.902.753,00 € (4)
		CONVEN- TIONS	565.000,00 €	490.000,00 €	930.000,00 €	861.000,00 €	620.000,00 €	445.500,00 €	445.500,00 €	1.185.916,00 €
		SOUS - TOTAL	1.407.543,00 €	1.563.387,00 €	2.079.559,00 €	2.605.672,00 €	4.049.182,00 €	4.799.677,00 €	4.810.454,00 €	6.088.669,00 €
	FOREM	CONVEN- TIONS (2)	2.350.000,00 €	2.350.000,00 €	2.350.000,00 €	2.397.000,00 €	2.735.378,00 €	2.880.256,00 €	2.880.256,00 €	
		PLAN ALPHA (3)	-	-	-	1.608.781,00 €	1.197.102,50 €	1.209.788,00 €	-	
		SOUS - TOTAL	2.350.000,00 €	2.350.000,00 €	2.350.000,00 €	4.005.781,00 €	3.932.480,50 €	4.090.044,00 €	2.880.256,00 €	
	<b>TOTAL</b>		<b>3.757.543,00 €</b>	<b>3.913.387,00 €</b>	<b>4.429.559,00 €</b>	<b>6.611.453,00 €</b>	<b>7.981.662,50 €</b>	<b>8.889.721,00 €</b>	<b>7.690.710,00 €</b>	<b>6.088.669,00 €</b>

(1) Décret entré en vigueur au 1/1/2008.

(2) En 2011, la gestion des conventions et des budgets a été intégralement transférée à la DGO 6.

(3) Mis en œuvre en 2007 et pris fin en 2010.

(4) Montant provisoire : l'estimation du budget se base sur le volume des heures de formation agréées en 2011 alors que, pour les autres années, l'estimation se basait sur les heures de formation prestées.

### Commentaire

Pour les OISP, l'estimation budgétaire a été établie en rapportant le nombre des heures prestées en alphabétisation au total des heures des OISP, toutes filières de formation confondues. Le résultat de ce calcul exprimé en % a été appliqué au budget global annuel des OISP pour établir le budget dévolu annuellement à l'alphabétisation.



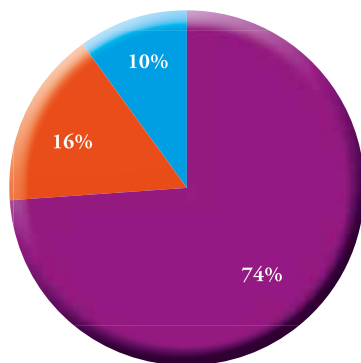
## B.2. OFFRE et besoins

186

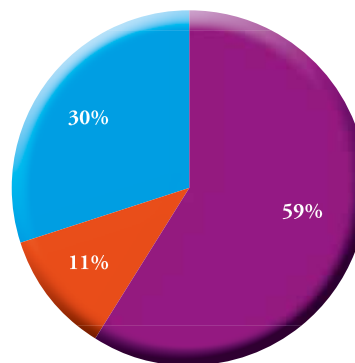
### 1. ENQUÊTE DE LIRE ET ECRIRE 2010 : TABLEAUX ET GRAPHIQUES

#### ORGANISMES ET GROUPES DE FORMATION

ORGANISMES DE L'ENQUÊTE 2010 / 2009-10  
PAR TYPE [EN DISTINGUANT L&E DES AUTRES ASSOC.]

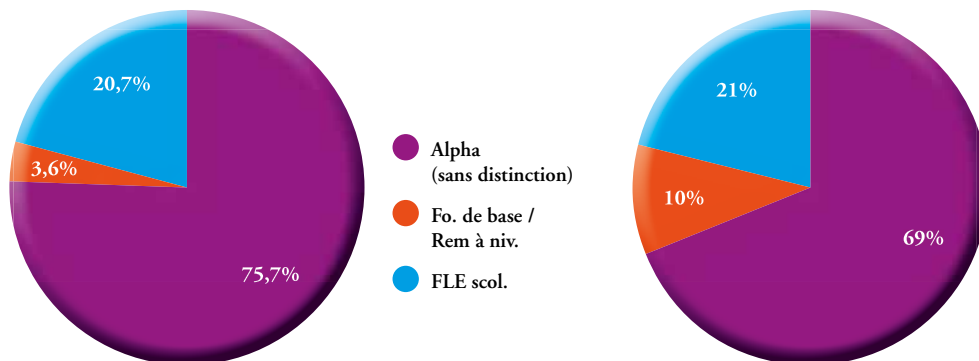


APPRENANTS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISMES  
[EN DISTINGUANT L&E DES AUTRES ASSOC.]



- autres assoc
- [para]public
- L&E

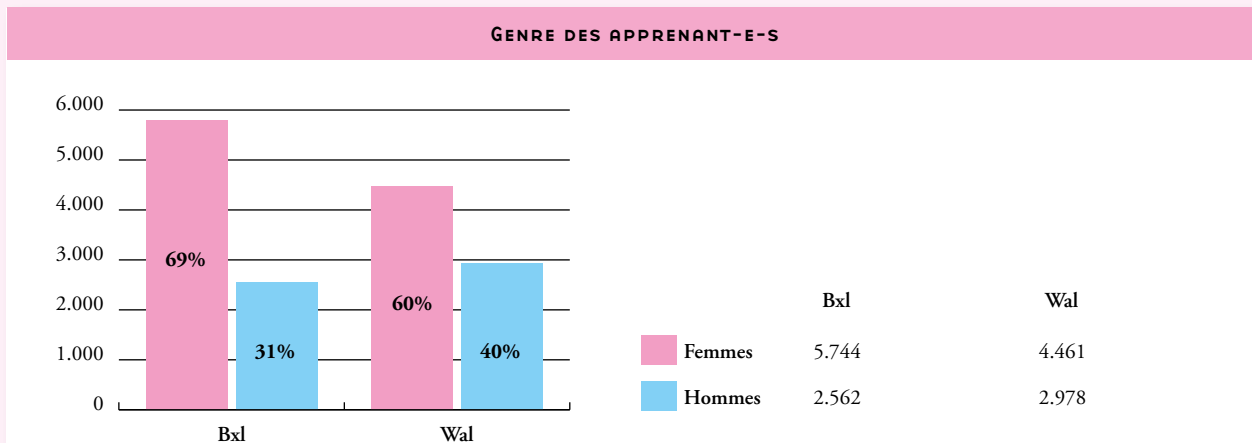
## RÉPARTITION DES GROUPES SELON LES TYPES DE FORMATIONS (1)



2010 / 2009-10	NOMBRE TOTAL DE GROUPES	ALPHA (SANS DISTINCTION)	FO. BASE / REM À NIV.	FLE SCOL.	TOTAL	NON PRÉCISÉ OU MULTI-HÉTÉROGÈNE
BRUXELLES	630	468	22	128	618	12
%		75,7%	3,6%	20,7%	100%	2%
WALLONIE	516	342	49	103	494	22
%		69%	10%	21%	100%	4%
TOTAL (sans Adeppi)	1.146	810	71	231	1.112	34
%		73%	6%	21%	100%	3%
ADEPPI	24	2	21	1	24	0
%		8%	88%	4%	100%	
TOTAL CF	1.170	812	92	232	1.136	34

(1) Groupes, sans formations individuelles ni ateliers complémentaires

## GENRE DES APPRENANTS



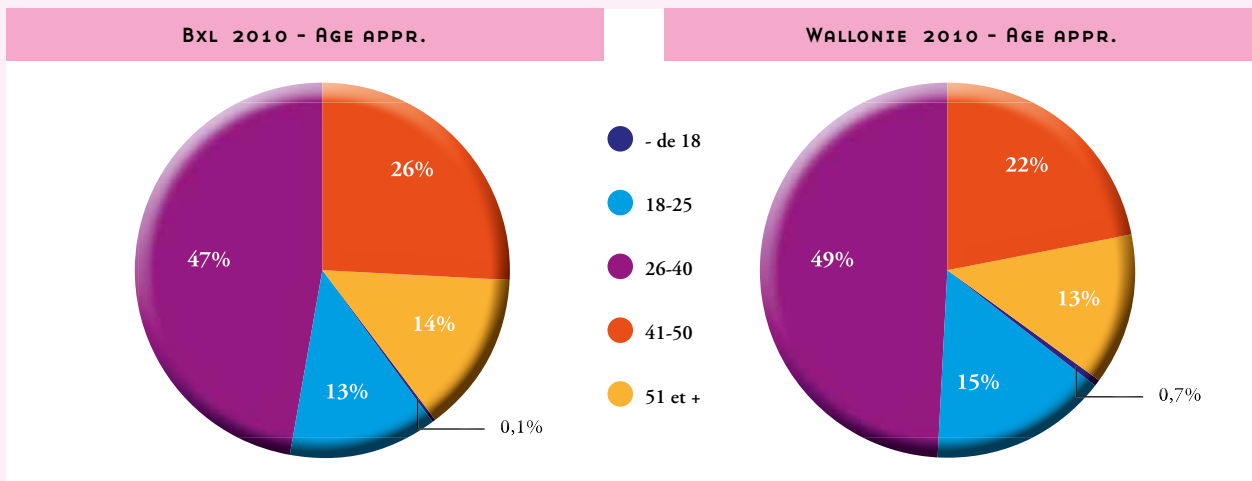
188

RÉPARTITION DES GROUPES SELON LE GENRE DES PARTICIPANTS									
Nbre d'op.	2010 / 2009-10	Nbre total de groupes *	Genre des groupes			Nbre d'opérateurs organisant :			
			Gr. Fem	Gr. Hom	Gr. mixte	Seulement Groupes Femmes	Seulement Groupes Mixtes	Groupes Femmes & Groupes Mixtes	
121	Bruxelles	615	197	4	414	39	63	13	115
	%		32%	1%	67%	100%	34%	55%	11%
68	Wallonie	516	57	11	448	8	41	14	63
	%		11%	2%	87%	100%	13%	65%	22%
189	<b>Total (sans Adeppi)</b>	1.131	254	15	862	47	104	27	178

\* hors Formations individuelles  
(en «tête à tête» ou en Centre de ressources)

op. uniquement formations individuelles 5  
op. Group Fem + Group Hom 3  
op. uniquement Groupes Hom (détenus) 1  
op. NC groupes ou genre groupes 2  
Total 189

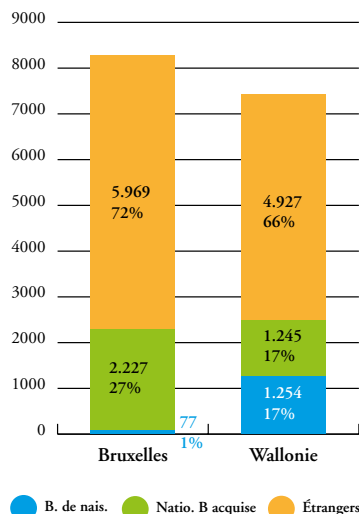
ÂGE DES APPRENANTS



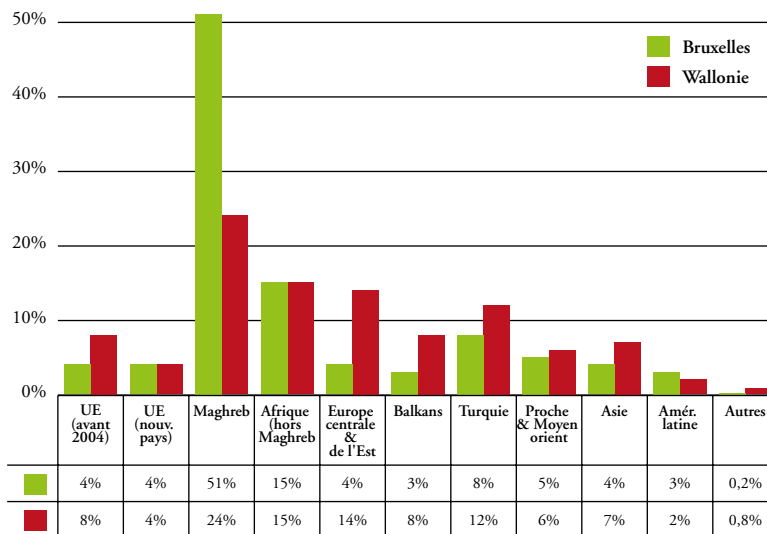
NATIONALITÉ DES APPRENANTS

Nbre d'app.	2010/2009-10	BELGE À LA NAISSANCE	NATIO. BELGE ACQUISE	APPRENANTS ÉTRANGERS	TOTAL	NC
8.306	<b>Bxl</b>	77 1%	2.227 27%	5.969 72%	8.273 100%	33
7.439	<b>Wal</b>	1.254 17%	1.245 17%	4.927 66%	7.426 100%	13
15.745	<b>Total sans Adeppi</b>	1.331 8,5%	3.472 22,1%	10.896 69,4%	15.699 100%	46
806	<b>Adeppi</b>	416 52%		390 48%	806 100%	0

## NATIONALITÉS



## NATIONALITÉ DES AP. ÉTRANGERS (ET/OU D'ORIGINE ÉTRANGÈRE)

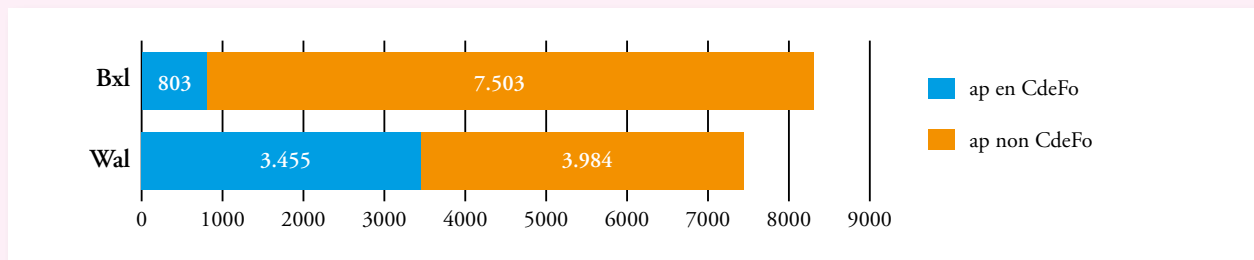


## STATUT SOCIOPROFESSIONNEL DES APPRENANTS

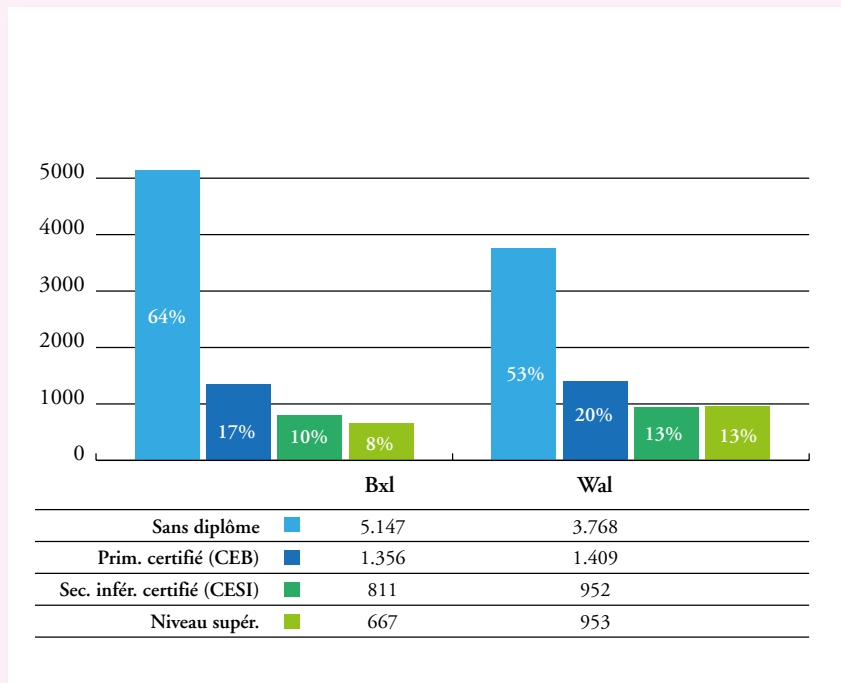
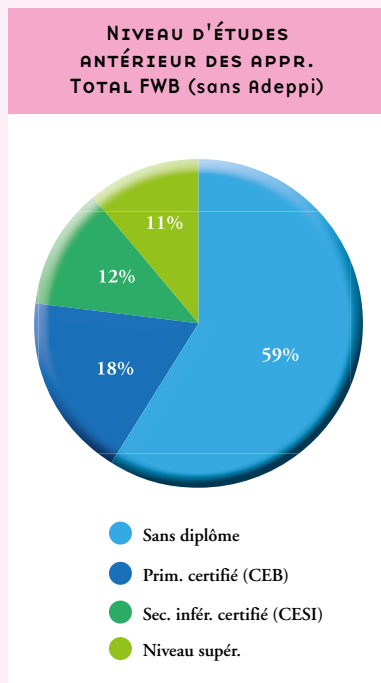
STATUT DES APPRENANTS (BXL ET WAL, SANS ADEPPI)	NBRE D'AP.		%	
	BXL	WAL	BXL	WAL
Travaillent	504	507	7,1%	7,0%
Chômeurs indemnisés	1.267	1.674	18,0%	23,2%
CPAS (hormis ILA)	2.312	2.014	32,8%	28,0%
Sans revenus personnels	2.717	2.764	38,5%	38,4%
(Pré) pensionnés	132	116	1,9%	1,6%
Alloc. Handicap / mutuelle	123	127	1,7%	1,8%
<b>Total</b>	<b>7.055</b>	<b>7.202</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

AP. SANS REVENU PERSONNEL = ni de leur propre activité, ni titulaires d'un droit	BXL	WAL
« au foyer »	1.821	1.478
Etudiants, jeunes en famille	51	88
Détenus (NB : sans les 806 apprenants auprès d'Adeppi)	3	85
Demandeurs d'asile en 1 <sup>ère</sup> phase ou en attente de régularisation	174	738
Autres (dont DE non indemnisés) et non précisé	668	375
	<b>2.717</b>	<b>2.764</b>

APPRENANTS EN CONTRAT DE FORMATION ISP

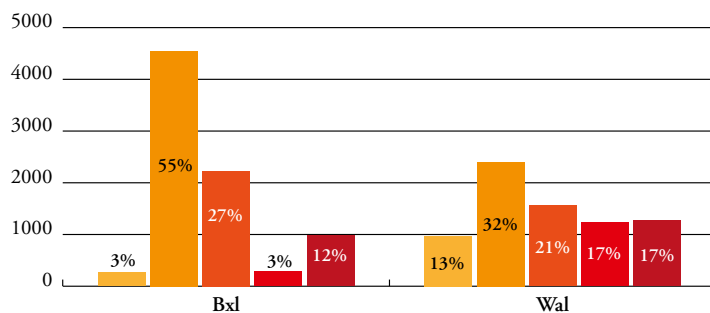


NIVEAUX DE SCOLARITÉ ANTÉRIEURS



## NOMBRE D'HEURES SUIVIES/SEMAINE

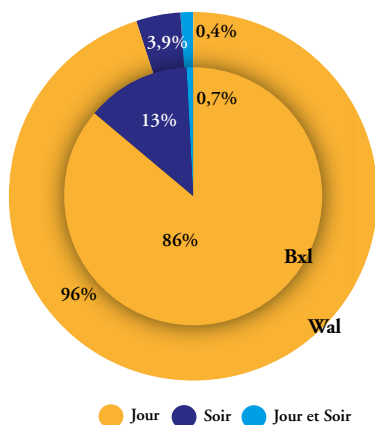
### HORAIRE SUIVI PAR LES APPRENANTS



	Bxl	Wal
Moins de 4 h.	270	968
4 à 8 h.	4.548	2.406
9 à 12 h.	2.226	1.562
13 à 17 h.	285	1.236
18 h. et plus	977	1.267

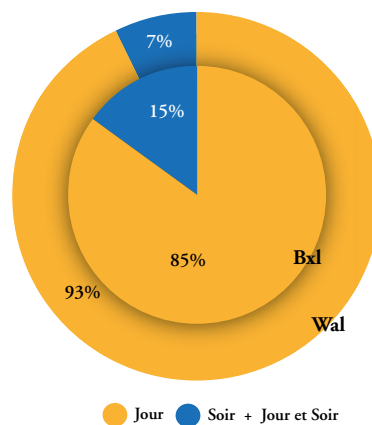
192

### AP. SUIVANT LES COURS EN JOURNÉE/SOIRÉE/LES DEUX



● Jour ● Soir ● Jour et Soir

### NOMBRE DE GROUPES JOUR / SOIR

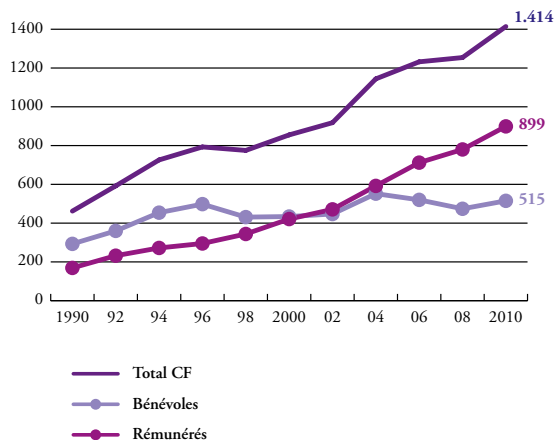


● Jour ● Soir + Jour et Soir

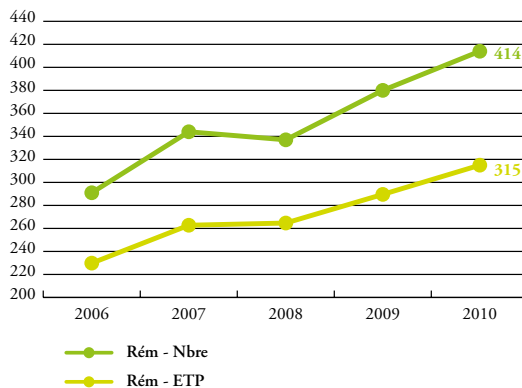


ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT

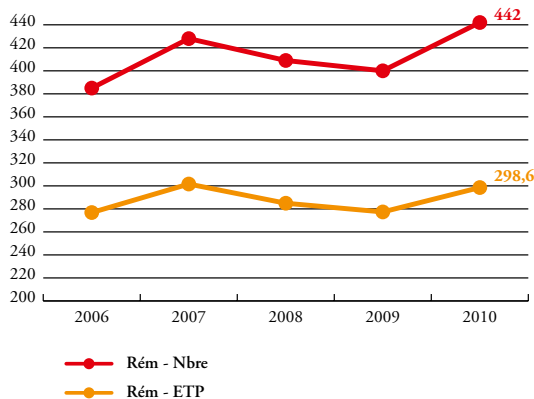
ÉVOLUTION 1990-2010 DU PERSONNEL -  
TOTAL FWB - En nombre de personnes



ÉVOLUTION 2006-2010 RÉMUNÉRÉS BRUXELLES  
En nombre de personnes



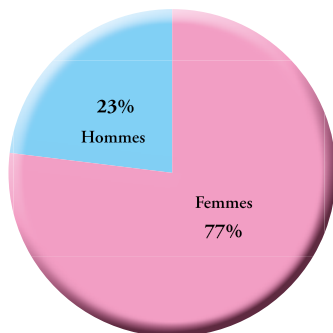
ÉVOLUTION 2006-2010 RÉMUNÉRÉS WALLONIE  
En nombre de personnes



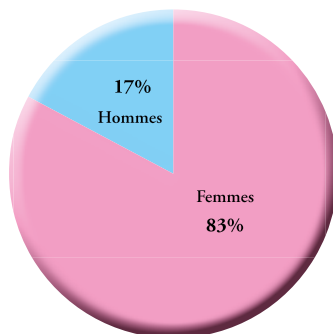
## CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL

### RÉMUNÉRÉS - PAR GENRE

2010 - BRUXELLES

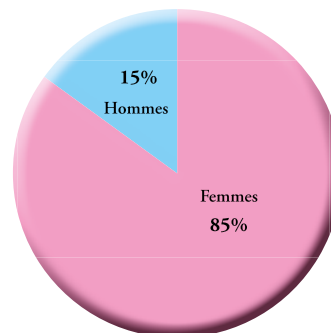


2010 - WALLONIE

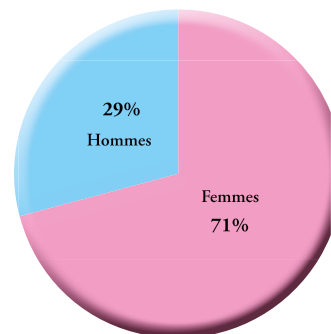


### BÉNÉVOLES - PAR GENRE

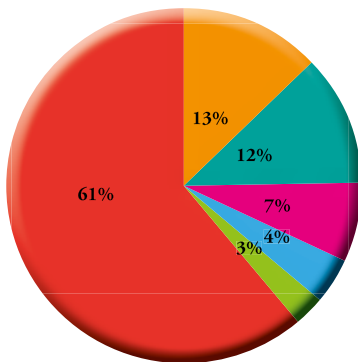
2010 - BRUXELLES



2010 - WALLONIE

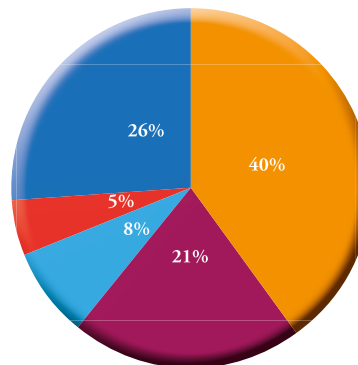


## FONCTION PRINCIPALE DES RÉMUNÉRÉS (FWB)



- Pédagogique
- Direction, Coordin.
- Administr.
- Accueil, orienta, suivi...
- Dévelop., Sensi, R-D...
- Autre

## NIVEAU D'ÉTUDES DES RÉMUNÉRÉS - TOTAL FWB



- Sup. non univ.
- CESS
- CESI
- CEB au max
- Univ.

195

Niveau d'études rémunérés - 2010	UNIV	SUP. NON UNIV	CESS	CESI	CEB AU MAX	Total
Bruxelles	103	140	86	44	35	408
% sur total Bxl	25%	34%	21%	11%	9%	100%
Wallonie	116	198	92	26	5	437
% sur total Wal	27%	45%	21%	6%	1%	100%
Adeppi et L&E com	16	18	6	2	0	42
Total FWB	235	356	184	72	40	887
% sur total FWB	26%	40%	21%	8%	5%	100%

Taux de réponse : 99%

**TABLEAU DE SYNTHÈSE 1 – NOMBRE D'APPRENANTS, DE RÉMUNÉRÉS, DE BÉNÉVOLES, ET NOMBRE D'ORGANISMES  
(DE 2008 À 2010)**

SYNTHÈSE FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	2010 ou 2009-10							2009 / 2008-09					2008 / 2007-08	
	Nbre d'appr.			Opérateur d'alpha [sans don- nées]	Rémunérés		Bén.	Nbre d'appr.	Op. d'alpha [sans don- nées]	Rémunérés		Bén.	Nbre d'appr.	Op. d'alpha [sans don- nées]
	F	H	Total		Nbre	Eq Tplein	Nbre			Nbre	Eq Tplein	Nbre		
<b>TOTAL BRUXELLES</b>														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	5.744	2.562	<b>8.306</b>		414	314,97	171	<b>7.834</b>		380	289,57	167	<b>7.428</b>	
Sous-total Lire et Ecire (inclus Conventions <b>Plan Bruxellois Alpha</b> )	1.489	894	<b>2.383</b>		109	100,70	0	<b>2.541</b>		107	99,75	0	<b>2.480</b>	
.	4.255	1.668	<b>5.923</b>		305	214,27	171	<b>5.293</b>		273	189,82	167	<b>4.948</b>	
<b>% Lire &amp; Ecire (&amp; conventions PBA) sur Total Bruxelles</b>	26%	35%	<b>29%</b>		26%	32%	0%	<b>32%</b>		28%	34%	0%	<b>33%</b>	
<b>Nombre «brut» d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *</b>			<b>122</b>	15				<b>108</b>	26				<b>101</b>	29
* Nombre 'brut' : les op. conventionnés dans le cadre du «Plan Alpha» et qui organisent en propre d'autres formations alpha sont comptés deux fois <b>Nombre net : voir page suivante</b>														
Nbre d'opérateurs impliqués ds la mise en œuvre du <b>Plan d'Alpha</b> bruxellois			<b>55</b>	0				<b>51</b>	0				<b>48</b>	0
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			<b>41</b>					<b>43</b>					<b>40</b>	
<b>TOTAL WALLONIE</b>														
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	4.461	2.978	<b>7.439</b>		442	298,55	344	<b>6.867</b>		400	277,35	332	<b>7.179</b>	
Ss-total Lire et Ecire (& parten. L&E Namur)	1.512	1.056	<b>2.568</b>		181	147,43	102	<b>2.640</b>		172	142,00	104	<b>3.006</b>	
Sous-total Autres opérateurs	2.949	1.922	<b>4.871</b>		261	151,12	242	<b>4.227</b>		228	135,35	228	<b>4.173</b>	
<b>% Lire &amp; Ecire (+ partenaires de L&amp;E Namur) sur Total Wallonie</b>	34%	35%	<b>35%</b>		41%	49%	30%	<b>38%</b>		43%	51%	31%	<b>42%</b>	
<b>Nombre «brut» d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête *</b>			<b>72</b>	28				<b>67</b>	29				<b>76</b>	20
* Nombre 'brut' : les op. conventionnés avec L&E Namur et qui organisent en propre d'autres formations alpha [2 sur 3 en 2010] sont comptés deux fois <b>Nombre net : voir page suivante</b>														
Nbre d'op. organisant une école de devoirs (EDD) (parmi les op. ayant participé à l'enquête)			<b>23</b>					<b>22</b>					<b>20</b>	

**TABLEAU DE SYNTHÈSE 1 – NOMBRE D'APPRENANTS, DE RÉMUNÉRÉS, DE BÉNÉVOLES, ET NOMBRE D'ORGANISMES  
(DE 2008 À 2010)**

SYNTHÈSE FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES (SUITE ET FIN)	2010 ou 2009-10							2009 / 2008-09					2008 / 2007-08				
	Nbre d'appren.			Opérat. d'alpha [sans don- nées]	Rémun		Bén	Nbre d'ap. [sans don- nées]	Rémun		Bén	Nbre d'ap. [sans don- nées]	Op. d'alpha [sans don- nées]				
	F	H	Total		Nbre	Eq Tp- leïn	Nbre		Nbre	Eq Tp- leïn	Nbre						
Lire et Ecrire en Communauté française					15	11,80	0			14	11,10	0					
ADEPPI (formations en prisons & maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie)	58	748	806		28	19,90	0	815		25	15,85	0	810				
Nbre d'organismes agissant s/ l'ensemble de la CF :	2							2					2				
<b>TOTAL COMMUNAUTE FRANCAISE</b>																	
Apprenants / Rémunérés (+ETP) / Bénévoles	10.263	6.288	16.551		899	645,22	515	15.516		819	593,87	499	15.417				
Sous-total Lire et Ecrire (inclus partenariats)	3.001	1.950	4.951		305	259,93	102	5.181		293	252,85	104	5.486				
Sous-total Autres opérateurs	7.262	4.338	11.600		594	385,29	413	10.335		526	341,02	395	9.931				
% Lire & Ecrire (& partenariats) sur Total CF	29%	31%	30%		34%	40%	20%	33%		36%	43%	21%	36%				
Nombre «brut» d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête	196			43				177		55				179	49		
Nombre «net» d'organismes ayant / n'ayant pas participé à l'enquête PAR TYPE D'ORGANISME	Nbre «net» d'organismes = en comptant <u>une seule fois</u> les org. partenaires de Lire et Ecrire (Plan Alpha Bxl et L&E Namur) organisant aussi des formations d'alpha en dehors de ces conventions.																
<b>A Bruxelles</b>																	
Associations	78			14				68		23				69	26		
Opér. (para) publics	18			1				17		3				13	3		
	96			15				85		26				82	29		
<b>En Wallonie</b>																	
Associations	61			20				55		22				60	16		
Opér. (para) publics	9			8				10		7				14	4		
	70			28				65		29				74	20		
<b>Com. Franç.</b>																	
Associations	2			0				2		0				2	0		
Nombre d'organismes - Total «net»	168			43	211				152		55	207				158	49
Taux de réponse :	80%			[168 sur 211]				73%		[152 s/ 207]				76%			

**TABLEAU DE SYNTHÈSE 2 : TEMPS DE TRAVAIL EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, ET ESTIMATION DU TAUX D'ENCADREMENT**

2010 / 2009-2010	Nombre d'apprenants	Rémunérés		Bénévoles			Total			Taux d'encadrement	
		Nombre de rém.	équiv. tps plein	Nombre de bén	Nbre bén. tps de trav connu	équiv. tps plein (1)	Nombre. B + R	B + R tps de trav. connu	équiv. tps plein	Taux brut (2)	Taux net (3)
<b>Temps de travail inconnu pour 1 bénévole</b>											
<b>Bruxelles</b>	<b>8.306</b>	414	314,97	171	<b>170</b>	30,74	585	<b>584</b>	345,7	14	<b>24</b>
% rém / bén, en nbre de pers.		71%		29%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		91%		9%			100%				
<b>Wallonie</b>	<b>7.439</b>	442	298,55	344	<b>344</b>	38,70	786	<b>786</b>	337,3	9	<b>22</b>
% rém / bén, en nbre de pers.		56%		44%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		89%		11%			100%				
L&E Commun. fr.	<b>0</b>	15	11,80	0		0	15	<b>15</b>	11,8		
Adeppi	<b>806</b>	28	19,90	0		0	28	<b>28</b>	19,9	29	<b>41</b>
<b>Total CF</b>	<b>16.551</b>	899	645,2	515	<b>514</b>	69,4	1.414	<b>1.413</b>	714,7	12	<b>23</b>
% rém / bén, en nbre de pers.		64%		36%			100%				
% rém / bén, en éq. tps plein		90%		10%			100%				

(1) Calcul temps de travail des bénévoles (données en h/sem.) : 36 h/sem. = 1 équivalent temps plein.

(2) Taux brut = nombre total d'apprenants divisé par nombre total de membres du personnel (rémunérés + bénévoles)

(3) Taux net = nombre total d'apprenants divisé par nombre total d'équivalents temps plein pour l'ensemble du personnel (rém. + bén.)

N.B. : L'estimation du taux d'encadrement est basée sur une moyenne, et comporte en ce sens un **biais important** (un même poids est donné à chaque apprenant, quel que soit le nombre d'heures de formation suivies par semaine).

## 2. EVOLUTION DE L'OFFRE EN WALLONIE ET A BRUXELLES

### COMPARAISON DES DONNÉES REPRISSES DANS LES TABLEAUX 2007-2008 ET CELLES DES TABLEAUX 2010-2011

#### LA WALLONIE

Par rapport à la quatrième édition de l'Etat des lieux où est repris le dernier recensement du Comité de pilotage, il n'a pas été possible d'identifier une action d'alphabétisation pendant la période 2010-2011 pour les organismes suivants :

- Asbl Santé Nord (Liège),
- Ecole de commerce et d'informatique (Liège),
- Association Interrégionale de la Guidance et de la Santé (AIGS) (Liège),
- Collectif de femmes africaines Ebène Plus (Liège),
- CPAS de Seraing-AMO la Débrouille (Ougrée),
- Centre d'Action Interculturelle-CAI (Namur),
- CPAS (Floreffe),
- Solidarité Emploi Logement-SEL (Ciney),
- Centre de Formation de Treignes-CFT (Treignes),
- Institut d'enseignement technique commercial (Charleroi),
- CPAS (Châtelet),
- IEPSCF de Thuin,
- Centre Alpha Barvaux,
- Maison de la Jeunesse à Soignies,
- Institut supérieur Plus Oultré (Binche),
- Transvia (Hornu),
- Ecole industrielle et commerciale de Saint-Ghislain.

D'une édition à l'autre, certains organismes peuvent être renseignés dans une autre commune en raison d'un déménagement ou d'un changement de siège social par exemple

ou de l'identification plus précise d'une structure porteuse :

- Le projet Edit (Equipe d'insertion au travail) renseigné par le Forem et localisé à 4000 Liège dans l'édition précédente est désormais signalé à 4020 Liège par l'action sociale qui subventionne ce projet,
- Accompagnement et sensibilisation aux nouvelles technologies repris à Saint-Nicolas est repris à 4000 Liège
- Le service 'Lecture publique de la Ville de Liège est repris à 4000 Liège pour Espace Lecture & Langage de Droixhe
- Le Centre culturel Alevi de Charleroi a transféré son siège social de Farciennes à 6000 Charleroi
- API- Accueil et Promotion des Immigrés a son siège d'activités à Charleroi, mais son siège social est situé 6030 Mont-sur-Marchienne
- Le siège social du service de médiation interculturelle et sociale de Charleroi est situé à 6041 Gosselies

Par rapport à la liste publiée pour l'Etat des lieux portant sur les données 2007-2008, les 52 nouveaux organismes renseignés sont les suivants<sup>1</sup> :

- IEPSCF de Rixensart (1330 Rixensart – EPS)
- AID BW EFT (AID-Tubize) (1480 Tubize – AS)
- Le coude à coude (Tubize – AS)
- Centre liégeois de formation (4000 Liège – AS + ISP)
- Créasol ( reprise 'Créneau') (4000 Liège – ISP)
- Ecole de la Femme prévoyante – Ecole d'Ans (4000 Liège – EPS)
- Infor Famille Education permanente Liège (4000 Liège – EP)
- Jcube (4000 Liège – AS)
- ProForma (4020 Liège – AS)

1 La commune et le secteur de subventionnement sont indiqués quand ils sont connus.

- Les péniches (4031 Angleur – AS)
- Form'anim (4100 Seraing – non identifié pour action Alpha)
- Processus (4400 Flémalle – AS)
- AZ-Solution (4500 Huy – AS)
- COF (4540 Amay – AS)
- Action Langues Verviers (4800 Verviers – AS)
- Asbl Active (4800 Verviers – AS)
- Centre de jeunes des Récollets (4800 Verviers – AS)
- CIEP Verviers (4800 Verviers – EP)
- Espace 28 (4800 Verviers – AS)
- IPEPS Orientation commerce (4800 Verviers – EPS)
- Institut technique Don Bosco (4800 Verviers – EPS)
- Isocèle (4800 Verviers – AS)
- La Grappa (4800 Verviers – AS)
- Terrain d'aventure d'Hodimont (4800 Verviers – AS)
- Vis-à-vis (5000 Namur – AS)
- Sambre-et-Meuse laïque (CAL Province de Namur) (5000 Namur – EP)
- CEFAG (5030 Gembloux – AS)
- Service Entraide Migrants (5030 Gembloux – AS)
- Ecole industrielle et commerciale de Sauvetage (5060 Auvelais – EPS)
- CPAS Assesse – ILA (5336 Assesse – AS)
- Centre de formation professionnel des FPS (6000 Charleroi – EPS)
- Institut d'enseignement technique communal (6000 Charleroi – EPS)
- Asbl Femmes africaines (6010 Couillet, non identifié)
- Odeta (6010 Couillet, non identifié)
- Le Gazo (6060 Gilly, non identifié)
- Vie des communautés africaines du Hainaut (6220 Fleurus, AS)
- Espace Formation Enseignement de Promotion sociale (6230 Pont-à-Celles – EPS)
- Ecole industrielle et commerciale communale (6530 Thuin – EPS)

- Ecole d'arts et métiers (6560 Erquelines – EPS)
- CPAS (6690 Vielsalm, non identifié)
- Centre d'Education permanente de Promotion sociale des travailleurs (6700 Arlon – AS)
- CIEP Luxembourg (6700 – EP)
- Institut libre luxembourgeois d'Enseignement de Promotion sociale (6761 Latour – EPS)
- Association internationale des russophones de Belgique (7000 Mons – AS)
- Maison internationale de Mons (7000 Mons – AS)
- M'Sourire (7000 Mons, non identifié)
- SERCOM (7000 Mons – AS)
- Guidance et Entraides brainoises (7090 Braine-le-Comte, non identifié)
- Vie féminine Centr'Hainaut (7100 La Louvière – EP)
- The Young Computer School (7100 La Louvière – AS)
- Symbiose (7160 Chapelle-lez-Herlaimont–AS)
- Maison de l'Eveil et de la Santé (7340 Colfontaine – AS)

#### **BRUXELLES**

---

Par rapport à la quatrième édition de l'Etat des lieux où est repris le dernier recensement du Comité de pilotage, il n'a pas été possible d'identifier une action d'alphabetisation ou de reprendre ces organismes comme organismes porteurs pendant la période 2010-2011. Certains de ces organismes peuvent avoir disparu, d'autres ont réorienté leur action ou peuvent avoir changé de statut par rapport à leur action d'alphabetisation et être devenus des lieux de cours d'autres organismes porteurs et poursuivre une action d'alphabetisation en nouant une convention avec un autre opérateur dont il devient une antenne de formation. Voici la liste des organismes concernés:

- Institut technique de mécanique, électricité et radio-télévision (1000 Bruxelles)



- Maison de la Solidarité (1000 Bruxelles)
- APAB (1030 Bruxelles)
- Institut supérieur Cardinal Mercier (1030 Bruxelles)
- Media Femmes international (1030 Bruxelles)
- Soleil du Nord (1030 Bruxelles)
- Institut d'optique Raymond Thibaut (1030 Bruxelles)
- Nadi (1060 Bruxelles)
- Resto du Cœur (1060 Bruxelles)
- AMLA (Amis de la morale laïque) (1070 Bruxelles)
- Bibliothèque communale Maurice Carême (1070 Bruxelles)
- Institut Roger Lambion (1070 Bruxelles)
- Administration communale de Molenbeek (1080 Bruxelles)
- Le Jardin ensoleillé (1080 Bruxelles)
- CPAS de Koekelberg (1081 Koekelberg)
- Cohésion sociale de Jette (1090 Jette)
- Union des locataires du quartier Nord (1120 Neder-over-Hembeek)

D'une édition à l'autre, certains organismes peuvent être renseignés dans une autre commune en raison d'un déménagement ou d'un changement de siège social par exemple ou de l'identification plus précise d'une structure porteuse :

- CASG La Rosée dont le siège social est à Ixelles, mais le lieu de cours à Anderlecht
- Le Centre hellénique et interculturel de Bruxelles
- Proforal qui a déménagé d'Etterbeek à Molenbeek

Certains sièges sociaux ne sont pas situés dans les communes où ils organisent les cours. A titre d'exemple, citons :

- le Cati dont le siège social est à Etterbeek mais qui organise ses formations à Schaerbeek
- Habitat et Rénovation dont le siège social est situé à Ixelles mais qui organise ses formations à Bruxelles-Ville.

Par rapport à la liste publiée pour l'Etat des lieux portant sur les données 2007-2008, les 32 nouveaux organismes renseignés sont les suivants<sup>2</sup> :

- CIEP du MOC (100 Bruxelles, EP)
- EMECOJ (1000 Bruxelles, CS)
- Entraide Marolles (1000 Bruxelles, CS)
- Institut des carrières commerciales (1000 Bruxelles, EPS)
- Objectif – Mouvement pour l'égalité des droits (1000 Bruxelles, CS)
- Service d'éducation et de formation populaire (1000 Bruxelles, CS)
- Agissons ensemble asbl (1030 Schaerbeek, non identifié)
- Bouillon de culture (1030 Schaerbeek, CS)
- CIPROC (1030 Schaerbeek, CS)
- Espace de dialogue interculturel (1030 Schaerbeek, CS)
- FEZA (1030 Schaerbeek, CS)
- GR Santé Josaphat (1030 Schaerbeek, CS)
- Mondial Sport (1030 Schaerbeek, CS)
- VIDEP (1030 Schaerbeek, CS)
- Réseau 89 (1040 Etterbeek, CS)
- EPF C4 (1050 Ixelles, EPS)
- Association Belgique Djibouti (1060 Saint-Gilles, CS)
- Femmes actives du monde (1060 Saint-Gilles, CS)
- Mandji (1060 Saint-Gilles, CS)
- SAAC- Somali Arts and Culture (1060 Saint-Gilles, FIPI)
- Centre culturel Alevi de Bruxelles (1070 Anderlecht, FIPI)
- Infor femmes asbl-ADIF (1070 Anderlecht, EP)
- Institut de la vie (1070 Anderlecht, CS)
- SAFA (1070 Anderlecht, CS)

2 La commune et le secteur de subventionnement est indiqué quand il est connu.

- Sesame (1070 Anderlecht, CS)
- ULAC Anderlecht (1070 Anderlecht, CS)
- Maison de la Culture et de la Cohésion sociale de Molenbeek (1080 Molenbeek, CS)
- Vivre à Koekelberg (1081 Koekelberg, CS)
- Le troisième œil (1083 Ganshoren, CS)
- Apprenti-sage (1210 Saint Josse, CS)
- Centre culturel arabe (1210 Saint-Josse, CS)
- Maison de Turquie Eyad (1210 Saint-Josse, EP-CS)

#### **TABLEAUX DES ORGANISMES CLASSÉS PAR SIÈGES SOCIAUX EN WALLONIE ET À BRUXELLES - DONNÉES 2010 ET 2011**

Les chiffres indiqués dans ces tableaux concernant les participants aux formations, le personnel affecté aux actions d’alphabétisation et le type de formation ont été repris sur base des données disponibles.

202

Deux sources ont fourni les données :

- l’enquête 2010 de Lire et Ecrire
- les informations fournies par la Direction de l’Enseignement de Promotion sociale pour l’année scolaire 2010-2011.

Pour les autres opérateurs qui n’ont pas participé à l’enquête de Lire et Ecrire, l’information n’est pas connue (NC).

Des informations relatives à l’appel à projets FIPI et au soutien du FSE sont également reprises.

#### **TABLEAU DES ORGANISMES WALLONS CLASSES PAR SIEGES SOCIAUX –**

**Données 2010 et 2011 (p.204 à 239)**

L’intitulé de colonne ‘Formation professionnelle’ reprend l’intervention du Forem, du secteur de l’ISP (Formation professionnelle – DGO 6) et de la Direction des Politiques Transversales (DPT – DGO6).

Il n’y a pas de colonne ‘Cohésion sociale’ puisque le principe des PCS est de fournir une subvention aux communes et non directement à un opérateur. Il est impossible de compléter le tableau des organismes classés par siège social. Il y a par contre une colonne ‘Action sociale’. (DGO 5)

#### **TABLEAU DES ORGANISMES BRUXELLOIS CLASSES PAR SIEGES SOCIAUX –**

**Données 2010 et 2011 (p.240 à 265)**



## DONNÉES 2010-2011

### Organismes wallons (siège social)

CP	Com-mune du siège social de l'Or-ganisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nom-bre de lieux im-plan-tation <sup>1</sup>	Nombre Appre-nants	Personnel Alpha				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Forma-tion de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>				
						Nombre de formateurs, de coordinateurs ...		Nombre + ETP ou heures/semaine			NC = Non communiqué	FNB		RW	
						Rémunérés	Bénévoles					Enseigne-ment Prom soc.	Edu-cation perma-nente	Ac-tion so-ciale	For-mation profes-sion-nelle
						Nom-bre	ETP	Nom-bre	h/ sem						
1300	Wavre		Ta'Awun	SO	57	2	1,1	13	37,5h	2,4,8			X		
1330	Rixensart	Nv	IEPSCF Rixensart	NC	29	NC	NC	SO	SO	4	X				
1348	Louvain-la-Neuve		Collectif des femmes	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X		
1400	Nivelles		IPEPS de Nivelles	NC	65	NC	NC	SO	SO	1,2,6	X				
1400	Nivelles		Lire et Ecrire Brabant wallon	15	352	19	14,92	35	124h	1,2,4		X		X	
1420	Braine-l'Alleud		SAN (Solidarités alternatives nouvelles)	SO	97	6	2,8	9	46,5h	1,8			X		
1450	Chastre		Alpha Chastre	SO	18	0	0	8	34h	NC					
1480	Tubize	Nv	AID BW EFT (AID-Tubize)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1480	Tubize		Alpha Tubize	SO	35	0	0	11	44h	2			X		
1480	Tubize		Cadreci	NC	29	NC	NC	NC	NC	NC				X	
1480	Tubize	Nv	Le coude à coude	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

Financement non identifié ou autre		Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>														
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Au-tres	
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O		X											
								O			X										
			X					O							X	X					
								O		X											
			X					N													
								O		X						X					
	X							N													

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW			
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	FIPI	
4000	Liège		Accompagnement & sensibilisation aux nouvelles technologies (ds EDL précédent repris à 4420 Saint-Nicolas)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						X
4000	Liège		Action sociale au Bernalmont	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4000	Liège		Agora-Centre hellénique et interculturel Agora	SO	149	12	8	2	12h	2				X		
4000	Liège		CAP Migrants (ex-Service social Aumônerie étrangers)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4000	Liège	Nv	Centre liégeois de formation	SO	155	NC	NC	NC	NC	2,8			X	X		
4000	Liège		Centre multimedia Don Bosco	SO	20	1	0,33	3	12h	1,2,8						
4000	Liège		CLAJ- Centre liégeois d'aide aux jeunes	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
4000	Liège	Nv	Créasol (reprise Créneau)	NC	45	NC	NC	NC	NC	NC				X		
4000	Liège		Eclat de rire	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			X
4000	Liège	Nv	Ecole de la femme prévoyante - Ecole d'Ans	NC	84	NC	NC	SO	SO	2	X					
4000	Liège		Ecole de la femme prévoyante - Ecole de Seraing	NC	60	NC	NC	SO	SO	6	X					

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres		
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O		X						X					
								O							X						
	X																				
	X					X	X	O		X											
								O		X						X					
								O			X										
								O			X										

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Ensei- gnement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle		
4000	Liège		Ecole des Arts et Métiers - Enseignement de Promotion sociale	NC	5	NC	NC	SO	SO	2	X					
4000	Liège		GASS (Cela - Cellule Alpha du GASS)	SO	48	1	0,17	7	28h	2,4,8		X	X			
4000	Liège	Nv	Infor Famille Education permanente Liège	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	X				
4000	Liège		Institut de formation continuée - Enseignement de Promotion sociale	NC	958	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
4000	Liège		Institut Saint-Laurent - Promotion sociale	NC	182	NC	NC	SO	SO	1,2,4	X					
4000	Liège	Nv	Jcube asbl	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4000	Liège		Jeunes Emploi Formation - JEF	SO	18	1	0,11	0	0	2			X			
4000	Liège		La Marguerite	SO	49	4	1,75	0	0	1,8			X			
4000	Liège	Siège social à 4000 Liège	Lecture publique Ville Liège - Espace lecture & langage de Droixhe Ville de Liège (Edition précédente repris 4020 Liège Espace Lecture de Droixhe)	SO	57	11	5,91	0	0	1,2						



	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW					Oui = O Non = N		Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP		Santé	
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O			X										
										X											
								O							X						
								O			X										
								O			X										
							X	O		X						X					
	X					X															

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle		
4000	Liège		Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente (LEEP) asbl - Régionale de Liège	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
4000	Liège		Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme	7	377	31	25,2	2	NC	1,2		X		X		
4000	Liège		Maison Blanche de Glain	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4000	Liège		Revers	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
4000	Liège		Sainte-Walburge	SO	74	3	0,56	1	2h	2			X			
4000	Liège		Service social des étrangers (S.S.E.)	SO	27	3	2,8	2	8h	1,2			X			
4000	Liège		Vie féminine Liège-Seraing-Verviers	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
4020	Liège		Aide à la population en difficulté APODI	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4020	Liège		Aide aux personnes déplacées (APD)	SO	123	8	4,8	2	19h	2,8			X			
4020	Liège		Dignité humaine - DiHU	SO	26	3	1,7	0	0	2			X		X	
4020	Liège		Ecole de la femme prévoyante - Ecole de Liège	NC	85	NC	NC	SO	SO	2,5,7	X					
4020	Liège		Envies d'avenir - Les amis d'Eric	NC	65	NC	NC	NC	NC	2,4				X		

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres		
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
			X			X		N													
			X			X		O		X						X					
			X					O							X						
						X		O		X						X					
								O								X					
								O		X											
								O								X					
								O		X											
								O			X										
			X					O					X								

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Ensei- gnement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Acti- on so- ciale	For- mation profes- sion- nelle		
4020	Liège	Dém	Equipe d'insertion au travail - EDIT	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
4020	Liège		Institut de technologie - Enseignement de Promotion sociale	NC	125	NC	NC	SO	SO	2,6	X					
4020	Liège		La Bobine	SO	172	12	9,09	0	0	2,8		X	X	X		
4020	Liège		La Tchicass	SO	50	3	0,47	0	0	2,8			X			
4020	Liège		Le Monde des possibles	SO	315	4	2,4	10	72h	2,8			X			
4020	Liège	Nv	ProForma	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4020	Liège		Télé-service Rive droite (Natolo)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4031	Angleur	Nv	Les péniches	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					X	
4040	Herstal		Congo Santé (depuis 2012 changement de nom: 'Au petit soleil')	SO	25	2	1,5	1	8h	2,3,8			X			
4040	Herstal		IPEPS de Herstal	NC	449	NC	NC	SO	SO	1,2,4,6	X					
4040	Herstal		La Charlemagn'rie	SO	75	9	5,88	0	0	1,2,3,4,8				X		
4040	Herstal		Sentiers vers la réussite (SVR) Asbl dissoute en 2011	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
4051	Chaudfontaine		CPAS - ILA	SO	33	2	0,6	0	0	2,8						

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres	
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
	X																				
								O			X										
			X			X		O								X					
			X													X					
										X											
			X					O								X					
								O			X										
								O		X					X	X					
	X															X					
	X																				

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Formation professionnelle		
4100	Seraing	Nv	Form'anim	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4100	Seraing		Institut provincial d'Enseignement secondaire de Promotion sociale de Seraing	NC	871	NC	NC	SO	SO	1,2,4,6,7	X					
4101	Jemeppe-sur-Meuse		Msaada Foundation	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4101	Jemeppe-sur-Meuse		Tshintu - Association de solidarité et d'aide belgo-congolaise	SO	25	2	0,66	2	9h	2,8			X			
4300	Waremme		Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Waremme	NC	6	NC	NC	SO	SO	1	X					
4400	Flémalle	Nv	Processus	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4400	Flémalle		Télé-Service Flémalle	SO	3	0	0	1	3h	1,2						
4432	Ans		IEPSCF d'Ans	NC	74	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
4460	Grâce-Hollogne		IEPSCF de Grâce-Hollogne	NC	154	NC	NC	SO	SO	1,2,5	X					
4500	Huy		Aide et Reclassement	4	46	9	1,95	0	0	1,2		X				
4500	Huy		Association des femmes albanaises Dora Dores	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4500	Huy	Nv	AZ Solution	SO	17	0	0	2	30h	2,8			X			

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
															X						
							O			X											
							O			X											
	X																				
			X				O			X											
							O			X											
			X				O					X									
							O									X					

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Enseignement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle		
4500	Huy		IPEPS de Huy Waremme	NC	381	NC	NC	SO	SO	1,6,7	X					
4520	Wanze		Réussir à l'école	2	51	3	2,25	0	0	1,8						
4540	Amay	Nv	COF	SO	66	NC	NC	NC	NC	1				X		
4600	Visé		Zéphyr-Formation	4	108	6	2,08	0	0	1,8		X	X			
4670	Blégny		CPAS	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
4670	Blégny		IEPSCF de Blégny	NC	38	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
4680	Oupeye		CPAS de Oupeye Ecole de la Connaissance	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
4800	Verviers	Nv	Action Langues Verviers	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
4800	Verviers	Nv	Asbl Active	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
4800	Verviers		A.V.E.C. - Le Baobab	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
4800	Verviers		Centre culturel et éducatif somalien (CCES)	SO	44	4	1,67	0	0	2				X		
4800	Verviers	Nv	Centre de jeunes des Récollets	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
4800	Verviers		Centre femmes-hommes Verviers	SO	135	3	3	19	39h	1,2,8		X	X			
4800	Verviers	Nv	CIEP Verviers	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			



	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres		
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O			X										
	X							O		X											
	X							O			X										
	X																				
						X		O		X							X				
								O							X	X					

CP	Com-mune du siège social de l'Or-ganisme porteur	NV	Nom de l'Orga-nisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nom-bre de lieux im-plan-tation <sup>1</sup>	Nombre Appre-nants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Forma-tion de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
																Rémunérés
						Nom-bre	ETP	Nom-bre	h/sem		Ensei-gnement Prom soc.	Edu-cation perma-nente	Ac-tion so-ciale	For-mation profes-sion-nelle	FIPI	
4800	Verviers		Ecole de Promotion sociale FPS Verviers	NC	125	NC	NC	SO	SO	1,2,5,6	X					
4800	Verviers	Nv	Espace 28	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4800	Verviers	Nv	IPEPS Orientation commerciale	NC	165	NC	NC	SO	SO	1,5,7	X					
4800	Verviers		IPEPS Orientation technologique	NC	575	NC	NC	SO	SO	1,4,6	X					
4800	Verviers	Nv	Institut technique Don Bosco	NC	19	NC	NC	SO	SO	1,5	X					
4800	Verviers	Nv	Isocèle	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4800	Verviers	Nv	La Grappa	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4800	Verviers		Lire et Ecrire Verviers	SO	293	21	15,83	9	NC	2,4		X		X	X	
4800	Verviers		Prévention Aide à la jeunesse - La Paje	SO	33	1	0,28	0	0	2			X			
4800	Verviers		SIMA Verviers	NC	197	NC	NC	NC	NC	NC			X	X		
4800	Verviers	Nv	Terrain d'aventures de Hodimont	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
4800	Verviers		Vie féminine Verviers	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
4960	Malmédy		Couleur Café	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X			
4960	Malmédy		Options education permanente - développement communautaire	6	82	1	0,8	10	30h	1,2,4		X				

Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>															
	FWB		RW				Oui = O Non = N		Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres	
	Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW		
							O			X											
							O			X											
							O			X											
							O			X											
					X			X													
		X			X		O	X	X												
		X			X		O		X						X						
					X																
							O							X							
							O							X	X						
							O							X							

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>						
						Nombre de coordinateurs ...		Nombre + ETP ou heures/semaine			NC = Non communiqué		FWB		RW		FIPI
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Formation professionnelle			
5000	Namur		Alpha 5000*	NC	96 + convention L&E	NC	NC	NC	NC	NC		X	X	X			
5000	Namur		CIEP Namur* (Centre d'Information et d'Education Populaire du Moc)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X				
5000	Namur		Ecole industrielle et commerciale de la Ville de Namur	NC	101	NC	NC	SO	SO	2	X						
5000	Namur		IEPSCF Namur - cadets	NC	459	NC	NC	SO	SO	1,2,4	X						
5000	Namur		Institut libre de formation permanente - ILFOP	NC	249	NC	NC	SO	SO	2	X						
5000	Namur		Lire et Ecrire Namur ( + conventions avec organismes namurois: Vie féminine, CIEP, CAI, Alpha 5000	13	71 + 301*	24	18,8	NC	NC	1		X		X			
5000	Namur		Vie féminine Namur*	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X					
5000	Namur	Nv	Vis-à-vis	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X				
5002	Saint-Servais	Nv	Sambre et Meuse Laïque - Régionale du CAL Province de Namur	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X					

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP		Santé	Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
				X				N													
		X						O							X	X					
								O			X										
								O			X										
						X	X	N													
								O							X						
		X																			

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
																Rémunérés
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Educa-tion permanente	Action sociale	Formation profes-sion-nelle	FIPI	
5030	Gembloux	Nv	CEFAG	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
5030	Gembloux		Groupe Alpha Gembloux - GAG	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
5030	Gembloux	Nv	Service Entraide Migrants	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
5060	Auvelais (Sambreville)		CAIBS (Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X			
5060	Auvelais (Sambreville)		Ecole industrielle et commerciale de la Ville d'Auvelais	NC	44	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
5060	Auvelais (Sambreville)	Nv	Ecole industrielle et commerciale de Sauvetage	NC	19	NC	NC	SO	SO	2	X					
5060	Auvelais (Sambreville)		Sambre-Alpha (SOS Entraide) Moignelie-Sambreville	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
5060	Sambreville		Sambre Ville (service ISP du CPAS)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5300	Andenne		L'Envol-Service communal d'alphabétisation	NC	54	NC	NC	NC	NC	1				X		
5310	Eghezée		Alpha Eghezée	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5336	Assesse	Nv	CPAS Assesse - ILA	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5340	Gesves		CPAS - Cellule ISP	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
			X					N													
								O							X	X					
								O		X											
								O		X						X					
	X																				
								O		X											
	X																				
	X																				
	X																				

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Enseignement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle	FIPI
5500	Dinant		SAD Solidarité et alternative dinantaise	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5500	Dinant		Tremplin	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5550	Vresse-sur-Semois		Alpha Vresse (CPAS)	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5580	Rochefort		Centre d'éducation sociale. La Farandole	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5590	Ciney		CIEP Ciney-Dinant (Centre d'Information et d'Education Permanente)	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
5590	Ciney		Le Cap cinacien	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
5600	Philippeville		IEPSCF Philippeville-Florennes	NC	48	NC	NC	SO	SO	2	X				
5650	Walcourt		Carrefour	NC	38	NC	NC	NC	NC	1				X	
6000	Charleroi	dém nv adresse	Centre culturel Alevi de Charleroi (Transfert siège social de Farciennes à Charleroi)	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
6000	Charleroi	Nv	Centre de formation professionnelle des FPS	NC	60	NC	NC	SO	SO	5,7	X				
6000	Charleroi		Collège technique des aumôniers du travail	NC	42	NC	NC	SO	SO	2	X				



	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	Fo-rem	RW	Fo-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW
	X									X										
	X																			
	X																			
	X							O		X										
			X					O							X					
	X							O			X									
								O			X									
								O			X									

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Enseignement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle		
6000	Charleroi		Contre-poing	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
6000	Charleroi		FUNOC	4	688	35	23,6	3	18h	1,2,4				X		
6000	Charleroi	Nv	Institut d'enseignement technique communal	NC	59	NC	NC	SO	SO	2	X					
6000	Charleroi		Lire et Ecrire Charleroi-Hainaut sud	14	244	16	12,5	7	31,5h	1,2		X		X		
6000	Charleroi		Maison de quartier de Brouchetterre	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X	X	
6000	Charleroi		SIMA Charleroi	NC	58	NC	NC	NC	NC	NC				X	X	
6000	Charleroi		Université du Travail	NC	60	NC	NC	SO	SO	2	X					
6000	Charleroi		Vie féminine Fédération de Charleroi	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				X
6010	Couillet	Nv	Asbl femmes africaines	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
6010	Couillet	Nv	Odeta	5	29	1	0,6	0	0	4						
6030	Mont-sur-Marchienne	dem siège social	API - Accueil et Promotion des immigrés (API a un siège activités à Charleroi, mais siège social à Marchienne)	2	247	14	11,7	9	27h	2,8				X	X	

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>											
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP		Santé	Log.
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	Forem	RW	Forem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW
										X										
			X					O								X				
								O		X										
		X				X		N												
	X							O		X										
								O			X									
								O							X					
	X					X														
	X																			

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
																Rémunérés
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Educa-tion permanente	Action sociale	Formation profes-sion-nelle	FIPI	
6030	Mont-sur-Marchienne		Ecole industrielle communale	NC	112	NC	NC	SO	SO	1,2,5	X					
6040	Jumet		Cours techniques du secondaire et professionnels de Jumet	NC	176	NC	NC	SO	SO	1,2,5	X					
6041	Gosselies	dem siège social	Service de médiation interculturelle et sociale (Enq L&E - avant Charleroi)	5	121	7	2,7	0	0	2,8						
6060	Gilly		Cours techniques et professionnels de Gilly	NC	76	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6060	Gilly	Nv	Le Gazo	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
6180	Courcelles		Service Espace projets (Commune de Courcelles)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC						
6180	Courcelles		Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	NC	28	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6200	Châtelet		Etablissement communal d'Enseignement technique industriel et commercial	NC	60	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6220	Fleurus	Nv	Vie des communautés africaines du Hainaut	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O			X										
								O			X										
	X																				
								O			X										
	X					X		O		X											
	X																				
								O			X										
								O			X										

CP	Com-mune du siège social de l'Or-ganisme porteur	NV	Nom de l'Or-ganisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nom-bre de lieux im-plan-tation <sup>1</sup>	Nombre Appren-nants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Forma-tion de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW			
						Nom-bre	ETP	Nom-bre	h/sem		Ensei-gnement Prom soc.	Edu-cation perma-nente	Acti-on so-ciale	For-mation profes-sion-nelle	FIPI	
6230	Pont-à-Celles	Nv	Espace Formation - Enseignement de Promotion sociale	NC	38	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6240	Farciennes		Institut provincial d'En-seignement technique et professionnel	NC	21	NC	NC	SO	SO	2	X					
6500	Beaumont		Vie-Esem (Régionale du Cepag)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
6530	Thuin	Nv	Ecole industrielle et commerciale communale	NC	13	NC	NC	SO	SO	1	X					
6560	Erquelinnes		Cap Info asbl	SO	20	2	1,33	0	0	1,2,4						
6560	Erquelinnes	Nv	Ecole d'arts et métiers	NC	46	NC	NC	SO	SO	2,5	X					
6690	Vielsalm	Nv	CPAS										X			
6690	Vielsalm	Nv	IEPSCF Vielsalm Stavelot	NC	89	NC	NC	SO	SO	2	X					
6700	Arlon	Nv	Centre d'Education permanente et de Promotion sociale des travailleurs	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
6700	Arlon	Nv	CIEP Luxembourg	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X				
6700	Arlon		Ecole industrielle et commerciale	NC	66	NC	NC	SO	SO	2,4	X					
6700	Arlon		IEPSCF Arlon-Musson	NC	28	NC	NC	SO	SO	2	X					

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O			X										
								O			X										
								O							X						
								O			X										
	X							O													
								O			X										
								O			X										
								O			X										
								O			X										
								O			X										
								O			X										

CP	Com-mune du siège social de l'Or-ganisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nom-bre de lieux im-plan-tation <sup>1</sup>	Nombre Appre-nants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Forma-tion de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI	
						Nom-bre	ETP	Nom-bre	h/sem		Ensei-gnement Prom soc.	Edu-cation perma-nente	Ac-tion so-ciale	For-mation profes-sion-nelle		
6761	Latour	Nv	Institut libre luxembourgeois d'Enseignement de Promotion sociale	NC	284	NC	NC	SO	SO	2	X					
6800	Libramont		IEPSCF Libramont-Bertrix	NC	160	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6800	Libramont		Lire et Ecrire Luxembourg	13	374	21	14,93	10	50,8h			X		X		
6900	Marche-en-Famenne		IEPSCF Marche-en-Famenne	NC	51	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
6990	Hotton		Le Miroir Vagabond	3	190	2	1,75	35	120h	1,2,8				X		
7000	Mons		Alpha Mons-Borinage	2	115	11	6,34	0	0	2,4,8		X				
7000	Mons	Nv	Association internationale des russophones de Belgique	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC				X		
7000	Mons		CIEP Hainaut Centre - Mons	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X			
7000	Mons		CPAS de Mons - Cellule ISP- Atelier de développement interculturel	SO	35	2	2	0	0	2				X		
7000	Mons		Ecole de Promotion sociale - Vie féminine	NC	35	NC	NC	SO	SO	1,4	X					



	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>												
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP		Santé	Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O			X										
		X						O			X										
		X						N													
								O			X										
		X						O							X	X					
		X						N													
							X	O							X	X					
								O			X										

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					
																Rémunérés
						Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Educ-ation permanente	Action sociale	Formation professionnelle	FIPI	
7000	Mons		Ecole industrielle supérieure de la Ville de Mons	NC	214	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
7000	Mons		Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (service de Colfontaine)	4	100	5	0,3	0	0	4						
7000	Mons	Nv	Maison internationale de Mons	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
7000	Mons	Nv	M'Sourire	SO	56	1	0,2	1	4h	2,8						
7000	Mons	Nv	SERCOM	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
7012	Jemappes		IEPSCF Jemappes Quiévrain	NC	109	NC	NC	SO	SO	1,4	X					
7080	Frameries		IEPSCF Fameries	NC	66	NC	NC	SO	SO	1,2	X					
7080	Frameries		Maison de la Jeunesse et de la Solidarité (MJS)	SO	21	0	0	6	12h	1,2,8						
7090	Braine-le-Comte		Ecole industrielle et commerciale	NC	56	NC	NC	SO	SO	2	X					
7090	Braine-le-Comte	Nv	Guidance et Entraides brainoises	SO	12	1	0,05	5	11h	1,2						
7100	La Louvière		Espace Centre (ex-Ecole d'alphabétisation de la Ligue des Familles. Régionale de Soignies-La Louvière)	2	114	3	2	3	12h	3,8			X			

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW				Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres	
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O				X									
	X																				
	X																				
								O				X									
								O				X									
	X							O									X				
								O				X									
	X																				
																X					

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>				
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Enseignement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle	FIPI
7100	La Louvière		Format 21. Centre de formation continue Gustave Pitou	NC	231	NC	NC	SO	SO	1,2,6	X				
7100	La Louvière		Lire et Ecrire Centre Mons-Borinage	9	289	21	16,55	6	34,5h	1,2		X		X	
7100	La Louvière	Nv	Vie féminine Centr'Hainaut	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X			
7110	La Louvière	Nv	The Young Computer School	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
7140	Morlanwelz		IEPSCF Morlanwelz-Mariemont	NC	33	NC	NC	SO	SO	2,4	X				
7160	Chapelle-lez-Herlaimont	Nv	Symbiose	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
7334	Saint-Ghislain		Espace'&Change(s) Alpha	SO	30	0	0	5	29h	1,8					
7340	Wasmes/Colfontaine/Pâturages		Creaform	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X	X	
7340	Colfontaine		IEPSCF Colfontaine	NC	134	NC	NC	SO	SO	1,4	X				
7340	Colfontaine	Nv	Maison de l'Eveil et de la Santé	SO	14	1	0,2	2	12h	1,2			X		
7380	Quiévrain		Alpha Centre Quiévrain	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>							Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>											
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP		Santé	Log.
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-em	RW	For-em	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW
								O			X									
			X					N												
								O			X									
	X																			
								O								X				
								O			X									
	X																			

CP	Commune du siège social de l'Organisme porteur	NV	Nom de l'Organisme porteur (siège social) Convention L&E =*	Nombre de lieux implantation <sup>1</sup>	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, de coordinateurs ... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		RW		FIPI
						Nom- bre	ETP	Nom- bre	h/ sem		Enseignement Prom soc.	Edu- cation perma- nente	Ac- tion so- ciale	For- mation profes- sion- nelle	
7390	Quaregnon		APAM-Association de la pensée d'Ataturk à Mons	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X			
7390	Quaregnon		Enseignement communal de Promotion sociale Quaregnon	NC	53	NC	NC	SO	SO	1,2	X				
7500	Tournai		CIEP-Hainaut Occidental (Centre d'Information et d'Education Permanente-MOC)	3	62	6	3,2	19	65h	4,1		X			
7500	Tournai		IEPSCF Tournai-Antoing-Templeuve	NC	79	NC	NC	SO	SO	2,4	X				
7500	Tournai		Lire et Ecrire Hainaut Occidental	13	267	19	15,24	23	102h	1,2		X		X	
7600	Péruwelz		IEPSCF Péruwelz	NC	10	NC	NC	SO	SO	2	X				
7700	Mouscron		IEPSCF Mouscron-Comines	NC	136	NC	NC	SO	SO	2	X				
7800	Ath		IEPSCF Ath-Flobecq	NC	56	NC	NC	SO	SO	2	X				
7860	Lessines		Cours technique commercial et professionnel du secondaire	NC	19	NC	NC	SO	SO	2	X				
7900	Leuze-en-Hainaut		IPEPS du Hainaut Occidental	NC	48	NC	NC	SO	SO	1	X				

	Financement non identifié ou autre	Autres activités complémentaires et liées au secteur Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha <sup>4</sup>													
		FWB		RW					Oui = O Non = N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Culture hors EP	Santé		Log.	Autres
		Enseignement Prom soc.	Educ. permanente	Action sociale	Form prof	FIPI	FSE		FIPI	FWB	FWB	For-rem	RW	For-rem	FWB	RW	FWB	FWB	RW	RW	
								O								X					
								O			X										
								O							X						
								O			X										
			X				X	N													
								O			X										
								O			X										
								O			X										
								O			X										

# DONNÉES 2010-2011

## Organismes bruxellois (siège social)

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
				X*= Convention L&E (*) * = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	x *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles												
1000	Bruxelles		Arc-en-ville	1	37	0	0	11	44h	2,8					
1000	Bruxelles		ASE Anneessens*- Association sportive et éducative	1	116 + (8*)	1	1	6	51h	1,2,8			X		
1000	Bruxelles		Ateliers du Soleil	1	315	10	7,2	0	0	1,8		X	X	X	X
1000	Bruxelles		Bruxelles laïque (Régionale du CAL)	5	225	8	4,23	0	0	2,8		X	X		
1000	Bruxelles		Camélia - Maison d'émancipation	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					
1000	Bruxelles		Caria (Centre d'accueil, de recherche, d'information et d'animation)	2	162	6	2,75	18	60h	1,2,8		X	X		
1000	Bruxelles	Nv	CIEP du Moc (Centre d'information et d'éducation populaire du MOC)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X			
1000	Bruxelles		Centre social du Béguinage	3	192	4	2,32	15	103h	1,8			X		
1000	Bruxelles		Centre TEFO*	1	84 + (47*)	4	1,78	3	16h	2,8			X		



		Fi- nan- ce- ment non iden- ti- fié ou autre	Autres activités com- plémentaires et liées aux secteurs Alpha/ Apha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																		
			FWB		COCOF				FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.		Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP		Santé		FIPI	Log.	Au- tres		
	FIPI	FSE	Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	
			X																								
								O		X							X		X								
		X		X	X			X	O	X	X						X	X		X							
	X							X	O								X	X		X							
			X																								
					X				O		X	X					X	X									
									O								X										
							X																				
					X				O		X	X							X								

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subvention formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X* = Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X * = Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

242

1000	Bruxelles		Comité général d'action des Marolles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X			
1000	Bruxelles		Cours du soir langue	1	132	NC	NC	SO	SO	2	X				
1000	Bruxelles	Nv	EMECOJ - Espace de médiation, de communication, de cultures et de conseils juridiques	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1000	Bruxelles	Nv	Entraide Marolles	1	38	4	0,21	3	37h	1,2			X		
1000	Bruxelles		Formosa	1	98 + (37*)	2	2	2	95h				X		
1000	Bruxelles	Nv	Institut des carrières commerciales	NC	16	NC	NC	SO	SO	2	X				
1000	Bruxelles		Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente (LEEP)	11	110	9	6,6	NC	NC	1,2,3,8			X		
1000	Bruxelles		Maison culturelle belgo-roumaine Arthis	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1000	Bruxelles		Maisons de quartier - Buurthuizen Centre d'animation sociale de quartier	4	44 + (9*)	2	2	1	NC	NC					
1000	Bruxelles		Maison de quartier Joseph Swinnen*	1	80 + (35*)	8	3,6	0	0	1,2,8		X	X		
1000	Bruxelles	Nv	Objectif, mouvement pour l'égalité des droits	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres			
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation			FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	
					X											X								
								O				X												
					X			O							X	X				X				
								O	X						X					X				
		X						O			X													
					X			O		X					X			X				X		

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subvention formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
1000	Bruxelles		Projet Alpha - Département de l'Insertion socioprofessionnelle - DISP-CPAS de Bruxelles	1	105	5	2,95	0	0	2,8					
1000	Bruxelles	Nv	Service d'éducation et de formation populaires	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1000	Bruxelles		Union des locataires du quartier Nord- Projet de Cohésion sociale «Quartier Nord»	2	26 + (15*)	1	0,33	1	12h						
1000	Bruxelles		Vie féminine Bruxelles* (a déménagé, avant à 1030)	5 (3 enq L&E)	100 (+61*)	1	0,8	7	NC	NC		X	X		
1020	Laeken		Entraide de Bruxelles* (Alpha Laeken)	NC	(12*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1020	Laeken		La Chôm Hier (AID + EP)* <CIEP MOC>	1	119 + (45*)	16	13,43	0	0	NC		X	X	X	X
1030	Schaerbeek	Nv	Agissons ensemble asbl	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					
1030	Schaerbeek		Atelier des Petits Pas	1	28	2	1	0	0	1			X		
1030	Schaerbeek	Nv	Bouillon de culture	1	50 + (14*)	1	0,25	5	15h	1,2			X		
1030	Schaerbeek		Cedas	1	48	5	4	0	0	2		X	X		

			Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/ Alpha-FLE <sup>3</sup>						Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																	
				FWB		COCOF				FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres				
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	
		X																									
		X																									
				X	X				O			X					X	X	X								
					X				O			X							X								
	X								O		X	X							X								
		X						X																			
				X	X				O		X	X					X	X	X	X							
X								X	O		X	X							X	X							
					X				O		X	X							X								

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X* = Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X * = Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

246

1030	Schaerbeek	Nv	CIPROC (Centre d'impulsion socioprofessionnel et culturel)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek		Cours commerciaux du soir	NC	492	NC	NC	SO	SO	1,2	X				
1030	Schaerbeek	Nv	Espace de dialogue interculturel	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek	Nv	Femmes épanouies et actives (FEZA)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek		Gaffi* (Culture et Développement)		257 + (53*)	18	12,62	1	4h	1,2,4,8		X	X	X	X
1030	Schaerbeek	Nv	GR Santé Josaphat	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek		Harmonisation sociale schaarbeekoise	6	200	5	4,3	0	0	NC			X		
1030	Schaerbeek		Inférences	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek		Le Figuier Service social musulman	1	45	3	1,5	0	0	1,2			X		
1030	Schaerbeek		L'Esperluète	1	47	1	1	0	0	3,8			X		
1030	Schaerbeek		Maison de quartier d'Helmet	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X	X	X
1030	Schaerbeek	Nv	Mondial Sport	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

		Fi-nance-ment non identi-fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																					
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de-voirs	Ensei-gnement Pro-motion sociale	For-mation profes-sionnelle	Educ. perm.	Créa-tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au-tres								
	FIPI	FSE	Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF			
									O				X																
		X		X	X			X	O		X	X					X									X			
									O		X										X								
				X	X				O													X							
	X								O													X							
	X	X		X				X	O		X	X										X							
																						X							

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha FLE 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

248

1030	Schaerbeek		Partenariat D+* de Schaerbeek et Saint-Josse	NC	(42*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1030	Schaerbeek	Nv	VIDEP (Vidéo Education permanente)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1040	Etterbeek		CATI (Centre d'alphabétisation pour travailleurs immigrés)	1 (lieu de cours à Schaerbeek)	85	0	0	15	68h	1,2,8			X		
1040	Etterbeek		Centre culturel d'Etterbeek* (Espace Senghor)	NC	(38*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1040	Etterbeek		L'Aile (Association d'Insertion, de Liberté et d'Echange)	1	7	1	0,28	0	0	2			X		
1040	Etterbeek		Le Pivot	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X			
1040	Etterbeek	Nv	Réseau 59	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1040	Etterbeek		Welcome Babelkot	1	70	4	2,5	11	95,5	2,8			X		
1050	Ixelles	Dém	CASG La Rosée* ( Nv adresse siège social)	lieu de cours situé à 1070	33 + 11*	2	1	2	NC	NC					
1050	Ixelles		Centre de phonétique appliquée de Bruxelles	NC	39	NC	NC	SO	SO	1,2	X				
1050	Ixelles		Cohésion sociale ixelloise	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		



		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																		
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres					
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation			FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	

									O							X			X								
					X				O	X	X					X		X	X								
									O	X	X							X									
									O						X												
					X				O	X	X							X									
		X		X																							
									O			X															
																			X								

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Dé-mé-na-gement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X* = Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X * = Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
1050	Ixelles	Nv	EPFC 4	NC	19	NC	NC	SO	SO	2	X				
1050	Ixelles		EPFC 5	NC	365	NC	NC	SO	SO	1,2	X				
1050	Ixelles		EPFC 6	NC	147	NC	NC	SO	SO	1,6	X				
1050	Bruxelles		Habitat et Rénovation*	lieu de cours situé à 1000 Bruxelles	30 + (29*)	1	0,2	3	24h	2					
1050	Ixelles		Institut Fernand Cocq - Cours de Promotion sociale d'Ixelles	NC	113	NC	NC	SO	SO	2	X				
1050	Ixelles		Institut de formation des cadres pour le développement (IFCAD)	NC	2358	NC	NC	SO	SO	1,2,3	X				
1050	Ixelles		Le Maître Mot*	NC	(12*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1050	Ixelles		Maison de l'Amérique latine	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X		
1060	Saint-Gilles	Nv	Association Belge - Djibouti (ABED)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1060	Saint-Gilles		Centre familial belgo-immigré	SO	59	2	1,32	NC	NC	2			X		
1060	Saint-Gilles	Dem	Centre hellénique et interculturel de Bruxelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

			Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																			
Financement non identifié ou autre			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de-voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres						
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation			FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF		
								O				X															
								O				X															
								O				X															
		X						O		X																	
								O				X															
								O				X															
				X	X			O			X										X						
																					X						
				X	X			O		X	X										X						

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB		COCOF		
		Dé-mé-na-gement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

252

1060	Saint-Gilles		Collectif d'alphabétisation (Collectif Alpha)	3 implantations dans 3 communes + 2 écoles	671	49	42,18	0	0	1,2		X	X	X	X
1060	Saint-Gilles		Cours de Promotion sociale	1	781	NC	NC	SO	SO	1,2,6	X				
1060	Saint-Gilles	Nv	Femmes actives du monde	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1060	Saint-Gilles		Hispano Belga* (Sociedad hispano belga asbl)	1	(42*)	NC	NC	NC	NC	1,2		X	X		
1060	Saint-Gilles	Nv	Mandji	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1060	Saint-Gilles		Quef (Quartier et Famille)	1	48	6	1,31	0	0	2,8			X		
1060	Saint-Gilles	Nv	SAAC- Somali Arts and Culture	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					
1070	Anderlecht		Centre anderlechtois de formation (CAF)	1	91	8	8	0	0	1,4				X	X
1070	Anderlecht	Nv	Centre culturel Alevi de Bruxelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					
1070	Anderlecht		Cohésion sociale au Peterbos* Samenlevingsopbouw (ex-Riso)	1	15 + (17*)	1	0,3	0	0	1,2					
1070	Anderlecht		Convergences	1	60	3	1,2	3	21h	1,2,8			X		

		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																			
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres						
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	
	X		X	X				N																			
								O			X																
				X				O		X	X							X	X								
				X				O		X	X							X									
X																											
	X																										
X																											
		X																									
				X			X	O											X								

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

254

1070	Anderlecht		Cours de Promotion sociale Erasme	NC	819	NC	NC	NC	NC	1,2	X				
1070	Anderlecht	Nv	Infor-Femmes asbl - ADIF* (Association pour tous de participation, de formation, d'information pour une citoyenneté active et responsable)	1	(9*)	NC	NC	NC	NC	NC		X			
1070	Anderlecht	Nv	Institut de la vie	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1070	Anderlecht		La Maison des enfants d'Anderlecht*	1	31 + (65*)	2	1	1	4h	1,2			X		
1070	Anderlecht		Le Cactus	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X		
1070	Anderlecht		Le Manguier en fleurs*	1	115 + (56*)	3	3	1	NC	2,8		X	X		
1070	Anderlecht		Les Amis de l'Étincelle	1	14	1	0,56	0	0	4 (public pas/ peu scolarisé)					
1070	Anderlecht		Projet de Cohésion sociale - Syndicat des locataires *	NC	(32*)	NC	NC	NC	NC	NC					
1070	Anderlecht	Nv	SAFA	1	10	1	0,25	0	0	2			X		
1070	Anderlecht		Service d'accompagnement de Bruxelles	1	24	1	1	0	0	1					

			Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																				
Financement non identifié ou autre			FWB		COCOF			FIPI	Oui = 0 Non = N	FIPI	Ecole de de-voirs	Enseignement Pro-motion sociale	For-mation profes-sionnelle	Educ. perm.	Créa-tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au-tres							
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF				
								O					X															
								O									X											
					X			X	O		X						X			X								
			X	X				O												X								
		X						O			X	X																
		X																										
							X	O			X	X								X								
		X																										

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

256

1070	Anderlecht		Service ISP - CPAS Anderlecht	1	16	1	0,8	0	0	2					
1070	Anderlecht	Nv	Sesame	1	(8*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1070	Anderlecht	Nv	Union des locataires d'Anderlecht - ULAC asbl	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1080	Molenbeek		Alpha-Signes	1	45	7	6,8	0	0	2					X
1080	Molenbeek		Foyer vzw (ex- Dar El Amal)*	NC	(28*)	NC	NC	NC	NC	NC					
1080	Molenbeek		Institut Emile Machetens - Enseignement communal de Promotion sociale	NC	129	NC	NC	SO	SO	2	X				
1080	Molenbeek		La Porte verte* - Snijboontje	2	134 + (38*)	4	3	7	80h	2,8					
1080	Molenbeek		La Rue	2	54	3	0,77	0	0	4		X	X		
1080	Molenbeek		Le Piment	1	185	11	8,75	0	0	1,4,8		X	X	X	X
1080	Molenbeek		Lire et Ecrire Bruxelles (siège social Régionale - 6 Locales)	6 Locales + 48 conventionnés*	1231+ 1152*	112	100,7	NC	NC	1,2		X	X		X
1080	Molenbeek	Nv	Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean	1	NC	NC	NC	NC	NC	2,3			X		



		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/ Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																				
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres							
	FIPI	FSE	Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF		
		X																										
												X																
									O		X																	
									O				X															
									O		X																	
									O		X																	
		X			X				O								X											
		X		X	X				N																			
				X					O																			

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X* = Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X * = Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation

258

1080	Molenbeek		Maison de la femme 'Clés'	1	220	10	9	4	20h	1,2,8					
1080	Molenbeek		MEDES - Maison d'entraide pour le développement social	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1080	Molenbeek	Dém	Proforal (Nv adresse - avant 1040)	1	20	2	2	0	0	1				X	X
1080	Molenbeek		SAMPA (Service d'aide aux Molenbeekois primo-arrivants)- Cellule de Lutte contre l'exclusion- CLE (encore actif en 2010 - a disparu en Alpha - 2011: Maison des Cultures)	1	316 + (16*)	9	7,4	0	0	2,8			X		
1081	Koekelberg		Maison en couleurs (Maison de quartier de Koekelberg)	1	91	4	1,46	1	4h	2,8			X		
1081	Koekelberg	Nv	Vivre à Koekelberg	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1082	Berchem-Sainte-Agathe		Mes-Tissages*	NC	(12*)	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1083	Ganshoren		Centre culturel de Ganshoren La Villa	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																		
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres					
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation			FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	
		X																								
									O					X												
					X																					
					X				O		X	X														
				X								X														

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subventionnement formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X* = Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X * = Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
1083	Ganshoren	Nv	Le troisième œil	Lieu de formation situé à 1000 Bruxelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1090	Jette		Centre d'Entraide de Jette - CEJ	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1140	Evere		Centre culturel d'Evere* (Alpha Evere)	1	140 + 49*	2	1,5	12	49h	1,8			X		
1140	Evere		IEPSCF Evere-Laeken-Bruxelles	NC	302	NC	NC	NC	SO	SO	X				
1150	Woluwe-Saint-Pierre		IEPSCF Woluwe-Saint-Pierre	NC	109	NC	NC	SO	SO	1,2	X				
1160	Auderghem		Institut Auderghemois de Promotion sociale	NC	261	NC	NC	SO	SO	2	X				
1160	Auderghem		Le Pavillon* - Maison de quartier	1	71 + (6*)	4	2,8	8	36h	2,8			X		
1170	Watermael-Boitsfort		Watermael-Boitsfort en plein air (Maison de quartier du Dries)	1	48 + (15*)	1	0,5	3	14h	NC			X		
1180	Uccle		Animation-Prévention socioculturelle (Le Pas)	1	30	0	0	5	14h	2,4,8			X		
1180	Uccle		Cours de Promotion sociale d'Uccle	NC	234	NC	NC	SO	SO	2	X				
1180	Uccle		IEPSCF Uccle-Anderlecht-Bruxelles	NC	217	NC	NC	SO	SO	1	X				

			Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																					
Financement non identifié ou autre			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de-voirs	Enseignement Pro-motion sociale	For-mation profes-sionnelle	Educ. perm.	Créa-tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au-tres								
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF			

											X	X																									
					X		O			X							X			X	X																
								O				X																									
								O				X																									
					X			O											X																		
				X															X																		
					X			O		X	X							X																			
								O				X																									

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subvention formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Dé-mé-nage-ment Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
1190	Forest		ADEPPI (Atelier d'Education Permanente pour Personnes Incarcérées)	Prisons 3 à Bruxelles + 8 en Wallonie	806	28	19,9	0	0	2,4,8					X
1190	Forest		Convivialités (Ecoute et insertion des réfugiés)	1	37	2	1,1	1	3h	2			X		
1190	Forest		Entraide et Culture*	1	128 + (24*)	5	4,6	2	12h	2,8			X		
1190	Forest		Maison des femmes* (n'existe plus en 2012)	2	57 + (49*)	2	2	0	0	2			X		
1190	Forest		Partenariat Marconi * (Maison de quartier)	1	15	1	0,28	0	0	1			X		
1200	Woluwe-Saint-Lambert		CASG Wolu-Services* (Alpha Andromède)	1	22 + (10*)	4	0,9	0	0	NC					
1200	Woluwe-Saint-Lambert		Cours communaux de la langues modernes	NC	233	NC	NC	SO	SO	2	X				
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Africa sub Sahara	1	25	2	0,52	0	0	1,4			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Nv	Apprenti-sage	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Avenir*	1	60	1	0,42	2	42h	1,2,8			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Nv	Centre culturel arabe	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		

		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																	
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- gnement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres				
	FIPI	FSE	Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation			FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF
				X												X									
					X			O														X			
					X			O		X												X			
					X			O		X															
			X					O		X															
																						X			
					X			O		X															

CP	Commune du siège social de l'organisme porteur	Nv	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux implantations (antennes de cours + siège social si = lieu de formation)	Nombre Apprenants	Personnel Alpha Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué SO= sans objet				Types de Formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niv. 6. CEB 7. Comp. gén. de base 8. FLE scolarisés	Secteur de subvention formation Alpha/ FLE <sup>2</sup>				
						Rémunérés		Bénévoles			FWB	COCOF			
		Déménagement Nouveau	* = Convention avec L&E Bruxelles	X*= Convention L&E (*) = chiffre global non donné détail repris pour chaque opérateur conventionné	X *= Conv. L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		CTL La Barricade	1	24	2	0,6	2	12h	1,2		X	X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Dialogue Afrique-Europe (DAE)	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC					
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Dém	GAMS - Groupement pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines (a déménagé en 2012 à 1080)	NC	20	1	0,5	2	18h	2,4			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Institut Kurde de Bruxelles*	1	30 + (19*)	2	1	0	0	1,2			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		ISPAT (Insertion Socioprofessionnelle Action Travail)	1	68	15	10,6	4	44h	1				X	X
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		La Voix des femmes*	1	98 + (47*)	5	5	2	12h	1,8			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Nv	Maison de Turquie - Eyad	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC		X	X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Progrès	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		SIMA Bruxelles* (Service d'Intégration Mission Action)	1	80 + (22*)	4	2	0	0	2,8		X	X		
1210	Saint-Josse-Ten-Noode		Turkish Lady*	1	(24*)										

264



		Fi- nance- ment non identi- fié ou autre	Autres activités complémentaires et liées aux secteurs Alpha/ Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champ Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																			
			FWB		COCOF			FIPI	Oui = O Non = N	FIPI	Ecole de de- voirs	Ensei- nement Pro- motion sociale	For- mation profes- sionnelle	Educ. perm.	Créa- tivité	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	FIPI	Log.	Au- tres						
FIPI	FSE		Enseignement Prom soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation				FWB	COCOF	FWB	Bxl Form	COCOF	Bxl Form	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	FWB	COCOF	

				X	X			X																				
		X																										
				X																								
					X				O		X																	
	X																											
				X	X				O		X						X	X										
					X				O		X																	
		X							N																			

**TABLEAU SYNTHÉTIQUE ACTIVITÉS DE LIRE ET ECRIRE**

	<b>Nombre Conventions en 2010</b>	<b>Nombre apprenants 'Formations propres L&amp;E'</b>	<b>Nombre apprenants 'Convention'</b>	<b>Personnel Rémunéré</b> Nombre de travailleurs ETP		<b>Secteur(s) de subventionnement</b>	<b>Particularités</b>
Informations sur les apprenants et conventions sur base de l'enquête 2010 de Lire et Ecrire				<b>2010</b>	<b>2011</b>		
<b>Lire et Ecrire Communauté française</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	<b>15</b> 11,8 ETP	<b>14</b> 11,8 ETP	EP	Entité fédérante mouvement d'Education permanente – missions de coordination, de recherche, de formation de formateurs et de sensibilisation
<b>Lire et Ecrire Bruxelles</b> Coordination régionale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	<b>31</b> 26,7 ETP	<b>35</b> 28,9 ETP	EP - CS	Coordination régionale des Locales bruxelloises – Cellule Recherche –développement – Cellule RAE
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Nord Est</b>	<b>10</b>	<b>218</b>	<b>319</b>	<b>16</b> 13,4 ETP	<b>14</b> 11,1 ETP	EP - CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Nord Ouest</b>	7	<b>256</b>	<b>127</b>	<b>17</b> 14 ETP	<b>16</b> 12,5 ETP	EP -CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Ouest</b>	9	<b>214</b>	<b>254</b>	<b>13</b> 12,2 ETP	<b>12</b> 11,2 ETP	EP -CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Sud</b>	5	<b>189</b>	<b>152</b>	<b>12</b> 11,6 ETP	<b>11</b> 11 ETP	EP -CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Sud Est</b>	6	<b>202</b>	<b>91</b>	<b>11</b> 11 ETP	<b>12</b> 11,9 ETP	EP -CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Bruxelles</b> <b>Locale Centre</b>	11	<b>73</b>	<b>288</b>	<b>12</b> 11,8 ETP	<b>11</b> 11 ETP	EP -CS	Lieu de formation et coordination locale
<b>Lire et Ecrire Wallonie</b> Coordination régionale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	<b>8</b> 7 ETP	<b>11</b> 8 ETP	ISP	Coordination régionale wallonne- Cellule Recherche – développement
<b>L&amp;E Brabant wallon</b>	Sans objet	<b>352</b>	Sans objet	<b>19</b> 14,92 ETP	<b>19</b> 13,77 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Centre Mons</b> <b>Borinage</b>	Sans objet	<b>289</b>	Sans objet	<b>21</b> 16,55 ETP	<b>17</b> 14,75 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Charleroi Sud</b> <b>Hainaut</b>	Sans objet	<b>244</b>	Sans objet	<b>16</b> 12,5 ETP	<b>16</b> 12,5 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Hainaut</b> <b>occidental</b>	Sans objet	<b>267</b>	Sans objet	<b>19</b> 15,24 ETP	<b>18</b> 15,44 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;e Liège Huy</b> <b>Waremme</b>	Sans objet	<b>377</b>	Sans objet	<b>31</b> 25,2 ETP	<b>32</b> 23,9 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Luxembourg</b>	Sans objet	<b>374</b>	Sans objet	<b>21</b> 14,93 ETP	<b>26</b> 18,8 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Namur</b>	3	<b>71</b>	<b>301</b>	<b>24</b> 18,8 ETP	<b>26</b> 21 ETP	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>L&amp;E Verviers</b>	Sans objet	<b>293</b>	Sans objet	<b>21</b> 15,83 ETP	<b>20</b> 15,35	EP-ISP	Lieu de formation et coordination locale
<b>TOTAL</b>	<b>51</b> Conventions	<b>3419</b> apprenants dans les formations Lire et Ecrire	1522 apprenants dans les formations conventionnées	<b>307</b> <b>travailleurs</b> 253,47 ETP	<b>310</b> <b>travailleurs</b> 252,24 ETP		

## CARTOGRAPHIE

Les adresses précises des 543 lieux d'alphabétisation repris pour établir la cartographie 2010-2011 sont repris dans la troisième partie intitulée Annexes en fin d'ouvrage.

## Evolution

CP	code INS	N° carte	COMMUNE	Nombre de lieux alpha EDL 007	Nombre de lieux alpha EDL 008	Nombre de lieux alpha EDL 009	Nombre de lieux alpha EDL 012	Ecart 007-009	Ecart 009-012	
1070	21001		ANDERLECHT	22	18	21	25	-1	4	
1160	21002		AUDERGHEM	2	2	2	2	0	0	
1082	21003		BERCHEM Ste AGATHE	1	1	1	1	0	0	
1000	21004		BRUXELLES	25	20	30	37	5	7	
1040	21005		ETTERBEEK	6	6	5	7	-1	2	
1140	21006		EVERE	2	2	2	2	0	0	
1190	21007		FOREST	9	7	8	10	-1	2	
1083	21008		GANSHOREN	2	2	1	1	-1	0	
1050	21009		IXELLES	14	13	11	11	-3	0	
1090	21010		JETTE	6	6	3	2	-3	-1	
1081	21011		KOEKELBERG	1	1	1	2	0	1	
1080	21012		MOLENBEEK	19	24	17	20	-2	3	
1060	21013		SAINT-GILLES	18	15	14	17	-4	3	
1210	21014		ST-JOSSE-ten-NOODE	15	14	15	19	0	4	
1030	21015		SCHAERBEEK	19	16	23	31	4	8	
1180	21016		UCCLE	3	3	3	3	0	0	
1170	21017		WATERMAEL-BOITSFORT	1	1	1	1	0	0	
1200	21018		WOLUWE St LAMBERT	3	2	2	2	-1	0	
1150	21019		WOLUWE St PIERRE	1	1	1	1	0	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>2000</b>		<b>REGION BRUXELLES-CAPITALE</b>	<b>169</b>	<b>154</b>	<b>161</b>	<b>194</b>	<b>-8</b>	<b>33</b>	<b>20,50%</b>
1420	25014	49	BRAINE -L'ALLEUD	2	4	4	5	2	1	
1440	25015	70	BRAINE-LE-CHÂTEAU	1	0	0	0	-1	0	
1490	25023	89	COURT-SAINT-ETIENNE	3	3	3	2	0	-1	

1470	25031	88	GENAPPE	1	1	1	1	0	0	
1460	25044	79	ITTRE	2	1	1	1	-1	0	
1370	25048	29	JODOIGNE	3	1	1	0	-2	-1	
1310	25050	37	LA HULPE	1	1	1	1	0	0	
1400	25072	102	NIVELLES	3	2	3	4	0	1	
1360	25084		PERWEZ	0	0	0	1	0	1	
1330	25091	43	RIXENSART	3	3	1	2	-2	1	
1480	25105	51	TUBIZE	4	4	3	5	-1	2	
1410	25110	48	WATERLOO	1	2	1	1	0	0	
1300	25112	33	WAVRE	1	1	2	1	1	-1	
1450	25117	107	CHASTRE	1	1	1	1	0	0	
1348	25121	73	OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE	6	4	4	5	-2	1	
<b>S/TOT.</b>	<b>25000</b>		<b>PROVINCE DU BRABANT WALLON</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>30</b>	<b>-6</b>	<b>4</b>	<b>15,38%</b>
7800	51004	71	ATH	4	4	3	4	-1	1	
7971	51008	127	BASECLES 51007 (BELOEIL)	1	0	1	1	0	0	
7320	51009	156	BERNISART	1	1	1	2	0	1	
7911	51065	47	FRASNES-les-BUISSENAL 51022 (FRASNES-LES-ANVAING)	1	1	1	0	0	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>51000</b>		<b>ARRONDISSEMENT D'ATH</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>16,67%</b>
7160	52010	162	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	2	0	0	1	-2	1	
6000	52011	163	CHARLEROI	21	20	26	35	5	9	
6200	52012	180	CHÂTELET	6	3	6	4	0	-2	
6180	52015	152	COURCELLES	3	2	3	4	0	1	
6240	52018	177	FARCIENNES	4	5	5	2	1	-3	
6220	52021	143	FLEURUS	1	1	2	5	1	3	
6140	52022	178	FONTAINE-L'ÉVÊQUE	0	0	1	1	1	0	
7170	52043	153	MANAGE	1	1	1	1	0	0	
6230	52055	138	PONT-A-CELLES	1	0	2	3	1	1	
6250	52074	181	AISEAU-PRESLES	1	1	1	3	0	2	
<b>S/TOT.</b>	<b>52000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>47</b>	<b>59</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>25,53%</b>
7300	53014	176	BOUSSU	1	1	1	0	0	-1	
7370	53020		DOUR	0	0	0	1	0	1	
7080	53028	187	FRAMERIES	2	4	4	3	2	-1	

7050	53044	139	JURBISE	0	1	0	0	0	0	
7000	53053	157	MONS	11	10	11	16	0	5	
7390	53065	175	QUAREGNON	2	2	3	2	1	-1	
7380	53068	188	QUIEVRAIN	0	2	1	1	1	0	
7330	53070	142	SAINT-GHISLAIN	0	2	3	1	3	-2	
7340	53082	182	COLFONTAINE	2	4	5	4	3	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>53000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE MONS</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	0,00%
7700	54007	31	MOUSCRON	6	5	5	4	-1	-1	
7780	54010	20	COMINES	0	1	0	0	0	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>54000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE MOUSCRON</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	-20,00%
7090	55004	82	BRAINE-LE-COMTE	1	1	2	2	1	0	
7100	55022	151	LA LOUVIERE	7	8	8	6	1	-2	
7860	55023	39	LESSINES	1	1	1	2	0	1	
7060	55040	104	SOIGNIES	1	1	1	0	0	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>55000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>-2</b>	-16,67%
6150	56001	186	ANDERLUES	1	1	1	0	0	-1	
6500	56005	218	BEAUMONT	1	1	1	1	0	0	
7130	56011	179	BINCHE	1	1	2	0	1	-2	
6460	56016		CHIMAY	0	0	0	1	0	1	
6560	56022	210	ERQUELINNES	1	1	2	2	1	0	
6440	56029	225	FROIDCHAPELLE	0	0	1	0	1	-1	
6540	56044	197	LOBBES	1	1	1	0	0	-1	
6567	56049	205	MERBES-LE-CHÂTEAU	1	1	1	0	0	-1	
6530	56078	203	THUIN	1	0	1	1	0	0	
6120	56086	208	JAMIOULX 56037 (HAM-SUR-HEURE-NALINNES)	1	1	1	0	0	-1	
7140	56087	168	MORLANWELZ	4	4	2	2	-2	0	
6470	56088	230	SIVRY-RANCE	1	2	1	0	0	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>56000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE THUIN</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>-7</b>	-50,00%
7600	57064	128	PERUWELZ	3	2	1	2	-2	1	
7500	57081	76	TOURNAI	3	5	4	4	1	0	
7620	57093	134	BRUNEHAUT	1	1	1	1	0	0	

7900	57094	96	LEUZE-EN-HAINAUT	1	2	2	1	1	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>57000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE TOURNAI</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0,00%
<b>S/TOT.</b>	<b>50000</b>		<b>PROVINCE DU HAINAUT</b>	<b>102</b>	<b>105</b>	<b>120</b>	<b>123</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	2,50%
4540	6103		AMAY	0	0	0	1	0	1	
4120	61010	115	MARNEFFE 61040 (BURDINNE)	1	1	1	1	0	0	
4500	61031	144	HUY	3	3	4	6	1	2	
4520	61072	125	WANZE	1	1	1	1	0	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>61000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE HUY</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	50,00%
4432	62003	52	ALLEUR 62001 (ANS)	1	1	1	3	0	2	
4610	62015		BEYNE-HEUSAY	0	0	0	1	0	1	
4051	62022	108	CHAUDFONTAINE	1	1	1	1	0	0	
4040	62051	65	HERSTAL	5	4	3	4	-2	1	
4450	62060	38	LANTIN 62062 (JUPRELLE)	1	0	0	0	-1	0	
4000	62063	75	LIÈGE	31	31	35	45	4	10	
4680	62079	36	OUPEYE	1	2	1	1	0	0	
4420	62093	91	SAINTE-NICOLAS	1	0	1	0	0	-1	
4100	62096	105	SERAING	3	3	4	6	1	2	
4630	62099	81	SOUMAGNE	1	1	0	0	-1	0	
4140	62100	137	SPRIMONT	0	1	0	1	0	1	
4600	62108	19	VISÉ	1	4	3	4	2	1	
4460	62118	83	GRÂCE-HOLLOGNE	1	1	2	3	1	1	
4670	62119	61	BLEGNY	2	2	2	2	0	0	
4400	62120	103	FLEMALLE-HAUTE 62037 (FLEMALLE)	1	1	1	2	0	1	
<b>S/TOT.</b>	<b>62000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE LIEGE</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>73</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	35,19%
4820	63020	97	DISON	1	0	0	0	-1	0	
4650	63035	63	HERVE	1	1	1	0	0	-1	
4960	63049	147	MALMEDY	1	2	4	4	3	0	
4900	63072	154	SPA	1	0	0	0	-1	0	
4970	63073	161	STAVELOT	0	0	2	2	2	0	
4800	63079	100	VERVIERS	14	12	9	19	-5	10	
4840	63084	64	WELKENRAEDT	0	0	1	1	1	0	

<b>S/TOT.</b>	<b>63000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE VERVIERS</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>-1</b>	<b>9</b>	52,94%
4280	64034	59	HANNUT	1	1	1	0	0	-1	
4300	64074	50	WAREMME	0	2	1	2	1	1	
<b>S/TOT.</b>	<b>64000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE WAREMME</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	0,00%
<b>S/TOT.</b>	<b>60000</b>		<b>PROVINCE DE LIEGE</b>	<b>74</b>	<b>75</b>	<b>79</b>	<b>110</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	39,24%
6700	81001	265	ARLON	2	2	2	4	0	2	
6791	81004	271	AUBANGE-ATHUS	1	1	1	1	0	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>81000</b>		<b>ARRONDISSEMENT D'ARLON</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	66,67%
6600	82003	237	BASTOGNE	2	2	2	1	0	-1	
6690	82032	209	VIELSALM	3	1	1	4	-2	3	
6971	82037	220	BOVIGNY 82007 (GOUVY)	1	0	0	0	-1	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>82000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>-3</b>	<b>2</b>	66,67%
6940	83012	183	(DURBUY)	1	2	2	1	1	-1	
6990	83028	214	HOTTON	2	1	1	1	-1	0	
6900	83034	219	MARCHE-EN-FAMENNE	3	3	3	2	0	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>83000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	-33,33%
6880	84009	253	BERTRIX	2	3	3	2	1	-1	
6840	84043	255	NEUFCHÂTEAU	1	1	1	1	0	0	
6850	84050		PALISEUL	0	0	0	1	0	1	
6870	84059	242	SAINT-HUBERT	2	0	0	1	-2	1	
6927	84068	241	TELLIN	1	1	1	0	0	-1	
6800	84077	248	LIBRAMONT	2	3	2	3	0	1	
<b>S/TOT.</b>	<b>84000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	14,29%
6820	85011	264	FLORENVILLE	0	0	2	1	2	-1	
6760	85045	269	VIRTON	5	4	3	2	-2	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>85000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE VIRTON</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	-40,00%
<b>S/TOT.</b>	<b>80000</b>		<b>PROVINCE DU LUXEMBOURG</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>-4</b>	<b>1</b>	4,17%
5574	91013	233	PONDROME 91108 (BEAURAING)	1	1	0	1	-1	1	
5555	91015	250	BIEVRE	1	1	1	0	0	-1	
5590	91030	212	CINEY	4	5	2	2	-2	0	
5500	91034	217	DINANT	4	4	3	2	-1	-1	

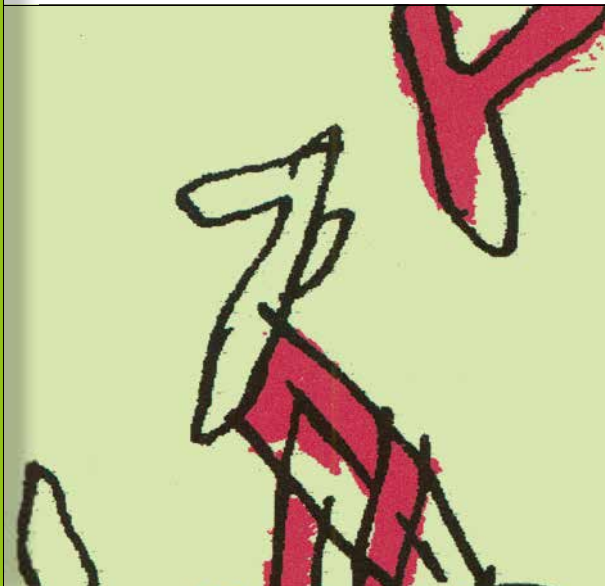
5575	91054	245	GEDINNES	1	2	2	1	1	-1	
5360	91059	199	NATOYE 91099 (HAMOIS)	1	1	0	1	-1	1	
5580	91114	226	ROCHEFORT	2	1	1	1	-1	0	
5530	91141	206	YVOIR	1	0	0	1	-1	1	
5540	91142	223	HASTIERES	2	1	1	0	-1	-1	
5550	91143	254	VRESSE-SUR-SEMOIS	3	2	2	2	-1	0	
<b>S/TOT.</b>	<b>91000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE DINANT</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>-8</b>	<b>-1</b>	<b>-8,33%</b>
5300	92003	145	ANDENNE	3	4	2	3	-1	1	
5336	92006		ASSESE				1		1	
5310	92035	94	EGHEZEE	1	1	1	1	0	0	
5150	92045	169	FLOREFFE	2	2	1	2	-1	1	
5070	92048		FOSES-LA-VILLE	0	0	0	1	0	1	
5340	92054	174	GESVES	0	0	1	1	1	0	
5640	92087	200	METTET	0	1	0	1	0	1	
5000	92094	146	NAMUR	13	14	12	18	-1	6	
5140	92114	135	SOMBREFFE	1	1	1	0	0	-1	
5060	92137	164	SAMBREVILLE	6	6	5	7	-1	2	
5030	92142	114	GEMBLOUX	1	2	3	7	2	4	
<b>S/TOT.</b>	<b>92000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE NAMUR</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>42</b>	<b>-1</b>	<b>16</b>	<b>61,54%</b>
5660	93014	235	COUVIN	2	3	3	3	1	0	
5620	93022	215	FLORENNES	2	2	2	2	0	0	
5600	93056	229	PHILIPPEVILLE	1	1	1	2	0	1	
5650	93088	214	WALCOURT	1	1	1	1	0	0	
5670	93090	240	VIROINVAL	1	0	1	0	0	-1	
<b>S/TOT.</b>	<b>93000</b>		<b>ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>S/TOT.</b>	<b>90000</b>		<b>PROVINCE DE NAMUR</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>46</b>	<b>61</b>	<b>-8</b>	<b>15</b>	<b>32,61%</b>
<b>TOT.</b>			<b>WALLONIE</b>	<b>290</b>	<b>288</b>	<b>295</b>	<b>349</b>	<b>5</b>	<b>54</b>	<b>18,31%</b>
<b>TOT. GEN.</b>			<b>FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES</b>	<b>459</b>	<b>442</b>	<b>456</b>	<b>543</b>	<b>-3</b>	<b>87</b>	<b>19,08%</b>





# B.3. PLACE DE L'ALPHA- BÉTISATION

dans les dispositifs  
européens



274

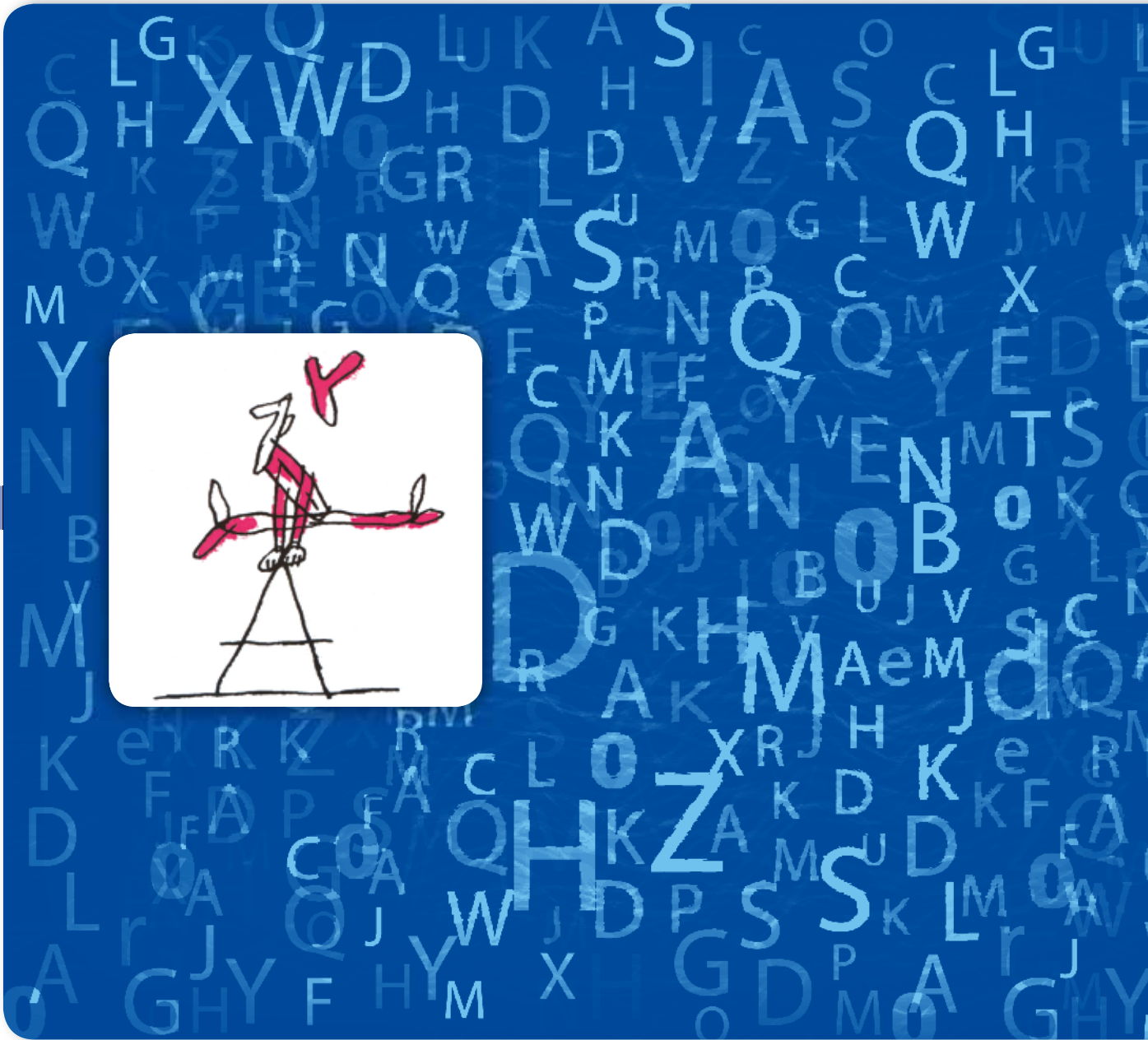
## 1. ORGANISMES SOUTENUS DANS LE CADRE DU FSE

Organismes	Montant FSE 2007-2013
<b>Projets du portefeuille 'Alphabétisation, français langue étrangère, formation de base'</b>	
Lire et Ecrire (7 projets)	5.326.839,10 €
Centre d'Information et d'Education populaire - CIEP ( 1 projet)	87.998,33 €
Ville de Liège – Echevinat de la Culture - Service de la Lecture ( 1 projet)	512.166,00 €
PAC (3 projets)	544.740,26 €
<b>Total</b>	<b>6.471.743,69 €</b>
<b>Projets bruxellois pour des organismes d'Insertion socioprofessionnelle organisant notamment des actions d'alphabétisation</b>	
Atelier du soleil	478.800,00 €
La Chôm'Hier AID	1.480.969,00 €
GAFFI	726.224,50 €
Maison de quartier d'Helmet	603.258,80 €
Proforal (Promotion de la Formation en Alternance)	899.969,00 €
Collectif alphabétisation	2.666.651,00 €
Centre anderlechtois de formation (CAF)	781.651,00 €
Le Piment asbl	1.793.499,93 €
Insertion Socioprofessionnelle Action Travail	445.431,00 €
<b>Total</b>	<b>9.876.454,23 €</b>

<b>Projet REINSERT</b>	
	<b>Part Alpha non calculable</b>

## 2. ORGANISMES SOUTENUS DANS LE CADRE DU FEI

Appel annuel	Nombre de projets agréés	Organismes bénéficiaires	Montant global
2007-2008	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et Ecrire Communauté française</li> <li>- Cire Asbl</li> <li>- Sétis wallon</li> <li>- SPZ Eupen</li> </ul>	434.852,23 €
2009	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et Ecrire Communauté française</li> <li>- Cire asbl</li> <li>- Sétis wallon</li> <li>- CRIPEL</li> <li>- CBAI</li> <li>- ULB/Metices</li> <li>- Ephata asbl</li> <li>- Pour la solidarité asbl</li> <li>- Dispositif de concertation et appui aux CRI</li> <li>- SPZ Eupen</li> <li>- OSHZ Kelmis</li> </ul>	699.996,00 €
2010	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et Ecrire Communauté française</li> <li>- Cire asbl</li> <li>- Sétis wallon</li> <li>- Sétis bruxellois</li> <li>- CRIPEL</li> <li>- CBAI</li> <li>- Université de Liège</li> <li>- Pour la solidarité asbl</li> <li>- Dispositif de concertation et appui aux CRI</li> <li>- Association Cultures et Progrès</li> <li>- Agence Alter</li> </ul>	741.398,31 €
2011	13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire et Ecrire Communauté française</li> <li>- Sétis wallon</li> <li>- Sétis bruxellois</li> <li>- CAI</li> <li>- CBAI</li> <li>- CERAIC</li> <li>- Asbl Lutte contre l'exclusion sociale à Molenbeek</li> <li>- La Voix des femmes</li> <li>- Dispositif de concertation et appui aux CRI</li> </ul>	932.487,19 €





C. 3<sup>e</sup> partie

# ANNEXES

## 1. LEXIQUE ET LISTE DES ABRÉVIATIONS

AB	Allocation de base ou Article de base
ACS	Agent contractuel subventionné
ACTIRIS	Office régional de l'Emploi bruxellois
ADEPPI	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées (asbl)
AEF-Europe	Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie
AELE	Association européenne de libre échange
AFT	Association de formation par le travail
AGERS	Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
A GT/ AG	Arrêté du Gouvernement
AGW	Arrêté du Gouvernement wallon
AIGS	Association interrégionale de guidance et de santé
ALPHA	Alphabétisation – catégorie de formation qui concerne les personnes francophones n'ayant pas le Certificat d'étude de base (CEB) ou les compétences équivalentes à celui-ci.
ALPHA FLE	Contraction d'alphabétisation et de Français langue étrangère : catégorie de formation qui concerne des personnes allophones devant suivre des formations d'alphabétisation
AMEF	Service d'Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation (le Forem)
AMO	Association en milieu ouvert
Ap	Apprenant
APE	Aide à la promotion de l'emploi
APEF	Association paritaire pour l'emploi et la formation
Appr	Apprenant
APP	Ateliers personnalisés (formations individualisées)
APS	Accompagnement de publics spécifiques
Article 60/ Art.61	Bénéficiaire d'un CPAS mis à l'emploi soit dans une commune, CPAS, asbl, hôpital public, intercommunale, société à finalité sociale (article 60), soit via l'engagement chez un employeur privé (article 61). Ce dispositif permet l'obtention de subside pour la structure employeuse.
ASBL	Association sans but lucratif
B	Belge
BD	Bande dessinée
BAGIC	Brevet d'aptitude à la coordination d'organismes culturels et socioculturels

Bén	Bénévole
BES	Brevet d'enseignement supérieur
CA	Commission d'accompagnement
CAAP	Coordination des associations actives en prison
CAL	Centre d'action laïque
CBAI	Centre bruxellois d'Action interculturelle
CCFEE	Commission consultative Formation Emploi Enseignement
CD	Compact disc
CdeFo	Contrat de formation 'F70 bis'
CEB	Certificat d'Etudes de Base
CESEP	Centre socialiste d'Education permanente
CESI	Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur
CESS	Certificat d'Enseignement secondaire supérieur
CF	Communauté française (de Belgique)/Fédération Wallonie-Bruxelles
CFS	Collectif Formation Société
CFWB	Communauté française Wallonie-Bruxelles/ Fédération Wallonie-Bruxelles
CIEP	Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (asbl)
CIM	Conférence interministérielle
CLAJ	Centre liégeois d'aide aux jeunes
COCOF	Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale
Collectif Alpha	Collectif d'alphabétisation (asbl)
CP	Comité de pilotage
CPAS	Centre public d'action sociale
CRACS	Centre régional d'appui en Cohésion sociale (Bruxelles)
CRIPEL	Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères (Wallonie)
CSC	Cadre stratégique commun
DE	Demandeur d'emploi
DEI	Demandeur d'emploi inoccupé
DG	Direction générale
DGO 5	Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé du Service public de Wallonie (SPW) depuis 2008 (fusion de la DGASS <Direction générale de l'Action sociale et de la Santé> et de la DGPL <Direction générale des politiques locales> (MRW))

DOGO 6	Direction générale opérationnelle Economie, Emploi et Recherche du Service public de Wallonie (SPW) depuis 2008 (fusion du MET <Ministère de l'Équipement et des Transports> et de la DGEE Direction générale de l'Économie et de l'Emploi (MRW))
DGSIE	Direction générale Statistique et Information économique (SPF Economie)
DiCS	Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (SPW)
DIISP	Dispositif intégré d'Insertion socioprofessionnelle
DISCRI	Dispositif de concertation et d'appui aux centres régionaux d'intégration (Wallonie)
DO	Division organique
DPT	Direction politiques transversales (SPW)
DR	Direction régionale
EAD	Enseignement à distance (MFWB)
EAN	Espace associatif numérique
EBSN	European Basic Skill Network
EDD	Ecole de devoirs
EDL	Etat des lieux
EDRLR	Espace de développement renforcé du logement et de la rénovation (Bruxelles)
EFT	Entreprise de formation par le travail
EP	Education permanente
EPFC	Enseignement de Promotion et de Formation continue
EPN	Espace public numérique
EPS	Enseignement de Promotion sociale
ETHIAS	Groupe d'assurance d'inspiration mutualiste
ETNIC	Entreprise de Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication (FWB)
ETP	Equivalent temps plein
FBIE	Fonds budgétaire interdépartemental de l'emploi
FEI	Fonds européen d'intégration
FER	Fonds européen pour les réfugiés
FIPI	Fonds d'impulsion pour la politique d'immigration
FLE	Français langue étrangère
FLE de base	Catégorie de formation qui concerne les personnes allophones qui ont le certificat d'étude de base (CEB) et les compétences équivalentes, mais pas de diplôme au-delà.
Fo	Formation
FOREM	Voir Le Forem : Office régional de la formation et de l'emploi (RW)



FSE	Fonds social européen
F70 bis	Contrat de formation (ISP)
FUNOC	Formation pour l'Université ouverte de Charleroi
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GIRSEF	Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (UCL)
IALS	International Adult Literacy Survey (enquête de l'OCDE)
IBFPP	Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (Bruxelles Formation)
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française
IGEAT	Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (Bruxelles)
ILA	Initiative locale d'accueil
INAMI	Institut national d'assurances maladie invalidité
INS	Institut national de statistique (Belgique)
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
IPEPS	Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale
IRG	Institut Roger Guilbert
ISADF	Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux
ISP	Insertion socioprofessionnelle
IVQ	Enquête française 'Information et Vie Quotidienne'
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
L&E	Lire et Ecrire
LEE	Lire et Ecrire
Le Forem	Office régional de la formation et de l'emploi (RW)
MAP	Projet pluriannuel du FEI
MB	Moniteur belge
MFWB	Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
MOC	Mouvement ouvrier chrétien
OISP	Organisme d'Insertion socioprofessionnelle
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
ONEM	Office national de l'emploi
OP.	Opérateur(s)
OPER.	Opérateur(s)
OPC	Observatoire des Politiques culturelles

ORBEM	Office régional bruxellois de l'Emploi, devenu Actiris en juin 2007
OSS	Observatoire de la santé et du social (Bruxelles)
Parapubl.	Parapublic
PBA	Plan bruxellois pour l'alphabétisation
PC	Personal Computer
PCS	Plan Cohésion sociale (Région wallonne)
PIB	Produit intérieur brut
PPDL	Projets pluriannuels de développement de la lecture (FWB)
PRC	Programme de résorption chômage
PRIME	Projets régionaux d'insertion dans le marché de l'emploi
PST 3	Plan stratégique transversal 3 (Région wallonne)
PTP	Programme de Transition professionnelle
RAE	Recherche active d'emploi
R D	Recherche – Développement
Rém	Rémunéré
RIS	Revenu d'intégration sociale
RW	Région wallonne
SEL	Solidarité Emploi logement
SINE	Mesure 'Economie d'Insertion sociale'
SPF	Service public fédéral
SPW	Service public de Wallonie
TCT	Troisième circuit de travail
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
Tx rép	Taux de réponse
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Union européenne
UF	Unité de formation
UFDA	Unité de formation FLE débutant niveau A
UFDB	Unité de formation FLE débutant niveau B
ULB	Université Libre de Bruxelles.

## 2. ADRESSES DES LIEUX DE FORMATION IDENTIFIÉS EN 2010-2011 POUR ÉTABLIR LA CARTOGRAPHIE

Le tableau ci-dessous reprend les 543 adresses de lieux où ont eu lieu une formation en 2010 et 2011. Certains lieux peuvent être les sièges sociaux d'organismes, d'autres des antennes externes ou des lieux conventionnés.

Une liste de coordonnées plus complètes et actualisées suit au point 3 des annexes. Les adresses reprises ici sont celles qui ont été communiquées pour la période de référence.

Par rapport à la cartographie établie pour l'Etat des lieux portant sur les données 2007-2008, les nouvelles implantations identifiées en 2010-2011 sont indiquées en bleu.

Données 2010-2011	Adresse	n°	CP	COMMUNE
Antenne Jeunesse (CPAS de Bruxelles)	Rue de l'Infirmier	4	1000	BRUXELLES
Arc-en-Ville	Rue d'Anderlecht	78	1000	BRUXELLES
Ateliers du Soleil	Rue de Pavie	53	1000	BRUXELLES
Bruxelles laïque (CAL BXL)	Avenue de Stalingrad	18-20	1000	BRUXELLES
Camelia Maison d'émancipation	Rue Marcq	17	1000	BRUXELLES
Caria (siège social)	Rue Haute	135	1000	BRUXELLES
Centre communautaire Anneessens	Rue du Vautour	2	1000	BRUXELLES
Centre social du Béguinage	Rue du Béguinage	3	1000	BRUXELLES
Centre Tefo	Boulevard du Midi	58	1000	BRUXELLES
Comité général d'action des Marolles	Rue de la Prévoyance	56	1000	BRUXELLES
Cours du soir de langue	Rue Ernest Allard	49	1000	BRUXELLES
Ecole Charles Buls (LEEP)	Boulevard du Midi	86	1000	BRUXELLES
Ecole du Canal (LEEP)	Rue du Canal	57	1000	BRUXELLES
EMECOJ	Rue Saint Ghislain	34	1000	BRUXELLES
Entr'aides Marolles	Rue des Tanneurs	169	1000	BRUXELLES
Formosa	Rue du Grand Serment	10 bte 1	1000	BRUXELLES
Habitat et Rénovation	Rue des Tanneurs	124	1000	BRUXELLES
Institut des carrières commerciales	Rue de la Fontaine	4	1000	BRUXELLES
Le 3 <sup>e</sup> œil	Rue du Moniteur	18	1000	BRUXELLES
Maison culturelle belgo-roumaine (Arthis)	Rue de Flandres	33	1000	BRUXELLES
Maison de Quartier Millénaire (Centre de contact Millennium)	Chaussée d'Anvers	150a	1000	BRUXELLES
Maison de Quartier Buanderie	Rue de la Buanderie	1	1000	BRUXELLES
Maison de Quartier «Querelle»	Rue du Lavoir	32	1000	BRUXELLES
Maison de Quartier Nord-Est	Rue Van Campenhout	16	1000	BRUXELLES
Objectif, mouvement pour l'égalité des droits	Rue des Alexiens	35	1000	BRUXELLES

Projet Alpha (DISP-CPAS de Bruxelles)	Rue Saint-Ghislain	35	1000	BRUXELLES
Progrès	Rue des Guildes	14	1000	BRUXELLES
Service d'Education et de formation populaire	Rue Saint-Ghislain	26	1000	BRUXELLES
Swinnen - Maison de quartier le 35	Rue du Pont de l'Avenue	35	1000	BRUXELLES
Athénée royal 'Rive Gauche'	Rue Marie-Christine	83	1020	BRUXELLES
Alpha Laeken Entraide de Bruxelles	Place Willems	10	1020	BRUXELLES
Cité modèle (Maison de quartier)	Avenue de la Cité Modèle	Bloc 3	1020	BRUXELLES
Ecole du Tivoli (LEEP)	Rue Claessens	59	1020	BRUXELLES
La Chôm'Hier (CIEP)	Rue Fransman	131	1020	BRUXELLES
Lire et Ecrire Bruxelles zone Centre	Rue Tivoli	45	1020	BRUXELLES
VF - Maison Mosaïque de Laeken	Rue Tielemans	11	1020	BRUXELLES
Agissons ensemble asbl	Chaussée d'Helmet	321	1030	BRUXELLES
Antenne Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente (ex-Atelier Petits Pas)	Rue Navez	110	1030	BRUXELLES
Atelier des Petits Pas	Rue de la Marne	12	1030	BRUXELLES
Atelier Alpha Ecole n°1 (Bruxelles laïque)	Rue Josaphat	229	1030	BRUXELLES
Bouillon de Cultures	Rue Philomène	39	1030	BRUXELLES
CATI (Antenne de cours de Schaerbeek)	Rue Philomène	39	1030	BRUXELLES
Cedas	Rue Verte	210	1030	BRUXELLES
Centre culturel (Cours HSS)	Rue de Locht	91	1030	BRUXELLES
CIPROC (Centre d'impulsion socioprofessionnel et culturel)	Avenue Emile Zola	21	1030	BRUXELLES
Cours commerciaux du soir	Avenue Ernest Renan	12	1030	BRUXELLES
Ecole n°1 (Cours Bxl laïque)	Rue de la ruche	30	1030	BRUXELLES
Ecole n°2 (Cours HSS)	Rue Gallait	131	1030	BRUXELLES
Ecole n°10 (Cours HSS)	Grande rue aux Bois	57	1030	BRUXELLES
Ecole Saint Gabriel (Antenne L&E)	Rue des Secours	39	1030	BRUXELLES
Espace de dialogue interculturel	Avenue de la Reine	101	1030	BRUXELLES
Femmes épanouies et actives (FEZA)	Rue Vogler	38	1030	BRUXELLES
GAFFI (antenne de cours)	Rue de la Fraternité	7	1030	BRUXELLES
GR Santé Josaphat	Rue Lefrancq	68	1030	BRUXELLES
Inférences	Chaussée de Haecht	154	1030	BRUXELLES
Inférences (Antenne Maison du peuple)	Rue Rubens	1	1030	BRUXELLES
Institut Saint Augustin ( Antenne Partenariat D+)	Rue de la Ruche	28	1030	BRUXELLES
Le Figuier (Service social musulman)	Avenue Princesse Elisabeth	169	1030	BRUXELLES
L'Esperluète	rue de l'Agriculture	182	1030	BRUXELLES
Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente	Rue Capronnier	1	1030	BRUXELLES
Lire et Ecrire Bruxelles (zone Nord-Est)	Chaussée de Haecht	237	1030	BRUXELLES
Maison de quartier Dailly (Cours HSS)	Avenue Dailly	208	1030	BRUXELLES
Maison de quartier d'Helmet	Square François Riga	39	1030	BRUXELLES

Mondial Sport	Chaussée d'Helmet	75	1030	BRUXELLES
Partenariat D+	Rue de la Poste	156	1030	BRUXELLES
Soleil du Nord (Antenne HSS)	Place Gaucheret	20	1030	BRUXELLES
VIDEP (Vidéo education permanente)	Rue de la Poste	111	1030	BRUXELLES
Espace Senghor (Centre culturel d'Etterbeek)	Avenue du Maelbeek	18	1040	BRUXELLES
L'Aile	Avenue Jean Massart	6 bte 4	1040	BRUXELLES
Le Pivot asbl- promotion communautaire	Rue Louis Hap	51	1040	BRUXELLES
LEEP ( Ecole Claire Joie)	Rue Beckers	129	1040	BRUXELLES
Maison mosaïque Etterbeek (VF)	Avenue Eudore Pirmez	47	1040	BRUXELLES
Réseau 59	Rue Chambéry	24	1040	BRUXELLES
Welcome Babelkot	Avenue Eudore Pirmez	47	1040	BRUXELLES
Centre de phonétique appliquée de Bruxelles	Chaussée d'Ixelles	29-30	1050	BRUXELLES
CSI - Cohésion sociale ixelloise (Ecole 4)	Rue Souveraine	38	1050	BRUXELLES
EPFC 4	Boulevard du Triomphe	1	1050	BRUXELLES
EPFC 5	Boulevard du Triomphe	1	1050	BRUXELLES
EPFC 6 - Campus de la Plaine CP 200	Boulevard du Triomphe	1	1050	BRUXELLES
Institut de formation de cadres pour le développement	Avenue Legrand	57	1050	BRUXELLES
Institut Fernand Cocq - Cours de Promotion sociale d'Ixelles	Rue du Président	54	1050	BRUXELLES
Le Maître Mot	Chaussée de Wavre	282	1050	BRUXELLES
Lire et Ecrire Bruxelles (Zone Sud-Est)	Rue du Viaduc	133	1050	BRUXELLES
Maison de l'Amérique Latine	Rue du Collège	27	1050	BRUXELLES
VF - Espace Couleurs Femmes	Rue Malibran	45	1050	BRUXELLES
ABED - Association Belgique-Djibouti	Rue du Monténégro	59	1060	BRUXELLES
AGORA - Centre hellénique et interculturel	Rue des étudiants	14	1060	BRUXELLES
Atelier du Web (LEEP)	Rue du Fort	37	1060	BRUXELLES
Centre familial Belgo-Immigré	Rue Dethy	56	1060	BRUXELLES
Collectif Alpha - Saint-Gilles	Rue de Rome	12	1060	BRUXELLES
Cours de Promotion sociale - Saint Gilles	Rue Hôtel des Monnaies	128A	1060	BRUXELLES
Ecole Ulenspiegel (Antenne Collectif Alpha)	Place des Héros	5	1060	BRUXELLES
Femmes actives du monde	Rue du Fort	11	1060	BRUXELLES
Hispano belga (Sociedad hispano belga de ayuda mutua asbl)	Chaussée de Forest	244	1060	BRUXELLES
LEEP < Ecole 1-2>	Rue de la Perche	11	1060	BRUXELLES
LEEP <Ecole 4>	Place de Bethléem	10	1060	BRUXELLES
Lire et Ecrire Bruxelles (Zone Sud)	Rue de la Victoire	26	1060	BRUXELLES
Mandji	Rue Fontainas	27	1060	BRUXELLES
Prison de Saint-Gilles (ADEPPI)	Avenue Ducpétiaux	106	1060	BRUXELLES
Quef (Quartier et Famille)	Rue de Hollande	74	1060	BRUXELLES
VF - Maison Mosaïque de St-Gilles	Rue Jean Robie	31	1060	BRUXELLES
SAAC - Somali Arts and Culture	Rue Cricks	29	1060	BRUXELLES

AMLA (Amis de la morale laïque d'Anderlecht - Bruxelles laïque)	rue Veeweyde	38	1070	BRUXELLES
Bibliothèque Communale «Espace Maurice Carêmes» (Convention L&E)	Rue du Chapelain	1-7	1070	BRUXELLES
CASG - La Rosée	Rue de la Rosée	9	1070	BRUXELLES
Centre anderlechtois de Formation (CAF)	Rue du Chimiste	34-36	1070	BRUXELLES
Centre socioculturel Alevi de Bruxelles	Chaussée de Mons	439	1070	BRUXELLES
Cohésion sociale - ULAC (union des locataires d'Anderlecht)	Rue des Goujons	59	1070	BRUXELLES
Convergences	Boulevard de la Révision	36	1070	BRUXELLES
Cours de Promotion sociale Erasme	Rue de la Procession	78	1070	BRUXELLES
De Rinck (antenne du Manguier en fleurs)	Rue du Chapitre	11	1070	BRUXELLES
Infor-Femmes asbl-ADIF	Avenue Clémenceau	23	1070	BRUXELLES
Institut de la vie	Rue Van Lint	18	1070	BRUXELLES
La Maison des Enfants d'Anderlecht - section Alpha	Rue Van Lint	18	1070	BRUXELLES
Le Cactus	Rue Van Lint	16	1070	BRUXELLES
Le Manguier en fleurs	Avenue Edmond Delcourt	23	1070	BRUXELLES
LEEP <Ecole P6/13>	Rue de Douvres	80	1070	BRUXELLES
LEEP <Ecole P8> (implantation maison des chimistes)	Rue des Chimistes	37-38	1070	BRUXELLES
LEEP <Ecole P7>	Rue Odon	22	1070	BRUXELLES
SAFA (ex- antenne LEEP)	Avenue R. Vander Bruggen	61	1070	BRUXELLES
Les Amis de l'Étincelle	Rue des Vétérinaires	11	1070	BRUXELLES
Lire et Ecrire Bruxelles (Zone Ouest)	Square Albert 1er	11	1070	BRUXELLES
Projet de cohésion sociale Peterbos (RIZO)	Parc du Peterbos	bloc 3	1070	BRUXELLES
Projet de Cohésion sociale - Syndicat des locataires	Square Albert 1er	21	1070	BRUXELLES
Service d'accompagnement de Bruxelles	Rue de la poterie	20	1070	BRUXELLES
Service ISP (CPAS d'Anderlecht)	Square Albert 1er	22	1070	BRUXELLES
Sésame	Rue de la Sympathie	1	1070	BRUXELLES
Campus Saint Jean- Institut Imelda	Chaussée de Ninove	132	1080	BRUXELLES
Centrum West-Le Cri (convention L&E)	Rue de Menin	24	1080	BRUXELLES
Alpha-Signes	Rue Piers	48	1080	BRUXELLES
Collectif Alpha - Molenbeek	Rue Piers	48	1080	BRUXELLES
Ecole communale francophone n°9 (Convention Lire et Ecrire)	Rue du Gulden Boden	4	1080	BRUXELLES
Foyer des Jeunes (Dar el Amal)	Rue des Ateliers	25	1080	BRUXELLES
Institut Machtens	Rue Tazieaux	25	1080	BRUXELLES
La Porte Verte	Rue Haeck	44A	1080	BRUXELLES
La Porte verte (antenne de cours 2) -	Boulevard du Jubilé	124	1080	BRUXELLES
La Rue	Rue Ransfort	61	1080	BRUXELLES
La Rue (Formation de base- ex-antenne L&E)	Rue de la Colonne	1	1080	BRUXELLES
Le Piment	Rue de la Colonne	56	1080	BRUXELLES

LEEP <Ecole n°1>	Rue des 4 Vents	10	1080	BRUXELLES
LEEP <Ecole n°5>	Place de la Duchesse de Brabant	27	1080	BRUXELLES
Lire et Ecire Bruxelles (Zone Nord-Ouest)	Rue Jean Dubrucq	82	1080	BRUXELLES
Maison de la femme Clés	Boulevard Léopold II	102-104	1080	BRUXELLES
MEDES - Maison d'Entraide pour le Développement social	Rue Van Meyel	90	1080	BRUXELLES
Maison des Cultures et de la Cohésion sociale	Rue Mommaerts	4	1080	BRUXELLES
Proforal (Nv adresse- avant 1040)	Chaussée de Jette	229	1080	BRUXELLES
Sampa (service d'aide aux molenbeekoïso primo-arrivants)	Rue du Comte de Flandre	15	1080	BRUXELLES
Maison de quartier Koekelberg (Maison en couleurs)	Rue Herkoliers	61	1081	BRUXELLES
Vivre à Koekelberg	Rue de l'Eglise Sainte-Anne	6	1081	BRUXELLES
Mes tissages	Rue Egide Winteroy	34	1082	BRUXELLES
Centre culturel de Ganshoren (la Villa)	rue Charles-Quint	140	1083	BRUXELLES
Centre d'entraide de Jette (CEJ)	rue Henri Werrie	11	1090	BRUXELLES
VF - Espace Femmes de Jette	Place Cardinal Mercier	29	1090	BRUXELLES
Union des locataires Quartier Nord	Rue de Beyseghem	131	1120	BRUXELLES
Centre culturel d'Evere - Alphabétisation	Rue de Paris	108	1140	BRUXELLES
IEPSCF Evere	Avenue Constant Permeke	4	1140	BRUXELLES
IEPSCF Woluwé-St-Pierre	Avenue Orban	73	1150	BRUXELLES
Institut Auderghemoïso de Promotion sociale	Chaussée de Wavre	1649	1160	BRUXELLES
Le Pavillon - Maison de quartier	Rue de la Stratégie	3	1160	BRUXELLES
Maison de quartier du Dries (Watermael Boisfort en plein air)	Rue Dries	38	1170	BRUXELLES
Animation Prévention socioculturelle (Le Pas)	Chaussée de Neerstalle	489	1180	BRUXELLES
Cours de Promotion sociale d'Uccle	Avenue De Fré	62a	1180	BRUXELLES
IEPSCF Uccle-Anderlecht-BXL	Rue Gatty de Gamond	95	1180	BRUXELLES
Collectif Alpha – Forest	Avenue de la 2e Armée britannique	27	1190	BRUXELLES
Convivialités (écoute et insertion des réfugiés)	Rue du Charroi	33-35	1190	BRUXELLES
Ecole Sainte Alène (Cours alpha)	Avenue Kersbeeck	7	1190	BRUXELLES
Entraide et Culture	Avenue Van Volxem	525	1190	BRUXELLES
Maison des femmes (Antenne 1)	Avenue Van Voxem	391	1190	BRUXELLES
Maison des femmes (Antenne 2)	Rue Berthelot	2	1190	BRUXELLES
Maison des femmes (siège social)	Rue de Mérode	331-333	1190	BRUXELLES
Partenariat Marconi (Maison de Quartier)	Rue Van Den Corput	47	1190	BRUXELLES
Prison de Berkendael (ADEPPI)	Rue Berkendael	44	1190	BRUXELLES
Prison de Forest (ADEPPI)	Avenue de la Jonction	52	1190	BRUXELLES
Alpha Andromède CASG Wolu service	Avenue Andromède	63 bte 2	1200	BRUXELLES
Cours communaux de langues modernes	Rue Abbé Jean Heymans	29	1200	BRUXELLES
Africa Sub-Sahara-As-S	Rue Saint-François	68	1210	BRUXELLES
Apprenti-sages	Rue Saint-François	19-21	1210	BRUXELLES
Avenir	Rue du Moulin	150	1210	BRUXELLES

Bruxelles Laïque (Ecole J. Delclef)	Rue Potagère	52	1210	BRUXELLES
Bruxelles Laïque (Ecole «Les Tournesols»)	Rue Saint-François	21	1210	BRUXELLES
Bruxelles Laïque (Ecole Arc-en-ciel)	Rue de l'Abondance	19	1210	BRUXELLES
Centre culturel arabe	Rue de l'Alliance	2	1210	BRUXELLES
CTL - La Barricade	Chaussée de Haecht	66	1210	BRUXELLES
Dialogue Afrique-Europe (DAE)	Rue Saint François	24	1210	BRUXELLES
Ecole Saint Gabriel	Rue des secours	39	1210	BRUXELLES
GAMS (a déménagé en 2012 à 1080)	Rue Brialmont	11	1210	BRUXELLES
Institut Kurde de Bruxelles	Rue Bonneels	16	1210	BRUXELLES
ISPAT (Insertion Socio-Professionnelle Action Travail)	Rue Brialmont	21	1210	BRUXELLES
Lycée Guy Cuddell	Rue de Liedekerke	66	1210	BRUXELLES
La Voix des Femmes	Rue de l'Alliance	18	1210	BRUXELLES
Maison de Turquie – Eyad	Chaussée de Haecht	75	1210	BRUXELLES
Progrès	Rue de la Pacification (Galerie Pacific 18-19)	2	1210	BRUXELLES
SIMA Bruxelles - Service d'Education sociale	Rue Brialmont	21	1210	BRUXELLES
Turkish Lady	Chaussée de Louvain	200	1210	BRUXELLES
Ta'Awun	Avenue des Déportés	79/2	1300	WAVRE
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne CPAS de La Hulpe)	Rue de la Grotte	2	1310	LA HULPE
IEPSCF Rixensart	Rue Albert Croy	3	1330	RIXENSART
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Genval: Bibliothèque)	Place Communale	1	1332	GENVAL
Ecole de devoirs	Clos Marie Doudouye	28	1340	OTTIGNIES
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne d'Ottignies: Maison de la Citoyenneté)	Rue des Deux Ponts	15	1340	OTTIGNIES
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Ceroux-Mousty: Maison de quartier chapelle aux Champs)	Avenue des Hirondelles	1	1341	CEROUX-MOUSTY
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Limelette)	Avenue des Sorbiers	91	1342	LIMELETTE
Collectif des Femmes	Rue de la Citronnelle	77	1348	LOUVAIN-LA-NEUVE
Centre culturel 'Le Foyer'	Grand Place	32	1360	PERWEZ
Antenne L&E - Cellule de reconversion-Zoning Nivelles	Rue de la Science	13	1400	NIVELLES
Institut provincial d'enseignement de Promotion sociale et de formation continuée	Rue Demulder	1	1400	NIVELLES
Lire et Ecrire Brabant wallon (Régionale)	Boulevard des Archers	21	1400	NIVELLES
Prison de Nivelles (ADEPPI)	Avenue de Burlet	4	1400	NIVELLES
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Waterloo: Espace Bernier)	Place communale	1	1410	WATERLOO
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Braine-l'Alleud: SAN)	Avenue Léon Jourez	37	1420	BRAINE-L'ALLEUD



Lire et Ecrire Brabant wallon (antenne de Braine-l'Alleud: Local des pensionnés)	Avenue Sainte-Anne	29	1420	BRAINE-L'ALLEUD
Lire et Ecrire Brabant wallon (antenne de Braine-l'Alleud: Mutualités Caritas)	Avenue Schepers	33	1420	BRAINE-L'ALLEUD
SAN (Solidarités alternatives nouvelles)	Rue Sainte-Anne	29	1420	BRAINE-L'ALLEUD
ETA Village n°1	Rue Sart Moulin	1	1421	OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC
Alpha Chastre (centre d'alphabétisation)	Rue de la Poste	4	1450	CHASTRE
Prison de Ittre (ADEPPI)	Route de Clabecq	1	1460	ITTRE
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Genappe: Centre culturel)	Rue de Bruxelles	14	1470	GENAPPES
AID BW EFT (AID-Tubize)	Boulevard Derijck	78 bis	1480	TUBIZE
Alpha Tubize	Rue de la Déportation	125	1480	TUBIZE
CADRECI	Rue de la Déportation	141B	1480	TUBIZE
Le coude à coude	Clos des Charmes	403	1480	TUBIZE
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Tubize)	Rue de Nivelles	13	1480	TUBIZE
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne de Beaurieux: OISP Cours Reinsert)	Rue du Grand Philippe	4	1490	BEAURIEUX (Court-St-Etienne)
Lire et Ecrire Brabant wallon (Antenne Habitation moderne sc de Court-St-Etienne)	Rue des Pavots	1	1490	LIEGE
ASNT (Accompagnement et sensibilisation aux nouvelles technologies)	Rue Saint-Léonard	304	4000	LIEGE
Action sociale du Bernalmont ( Antenne maison de quartier)	Rue de la Solidarité	13	4000	LIEGE
AGORA - Centre hellénique et interculturel	Rue Vivegnis	73	4000	LIEGE
CAP migrants	rue des Anglais	33	4000	LIEGE
Centre liégeois de formation	Rue Jonuelle	11	4000	LIEGE
CELA (Cellule d'Alpha du Gass)	Degré des Tisserands	33	4000	LIEGE
Centre multimédia Don Bosco (Bibliothèque)	Rue des Wallons	59	4000	LIEGE
CLAJ Centre liégeois d'aide aux jeunes	Avenue de la Croix Rouge	256	4000	LIEGE
Courant d'air (Antenne du S.S.E. <service social des étrangers>)	Rue du Ponçay	87	4020	LIEGE
Creasol	Rue Saint-Léonard	161	4000	LIEGE
Eclat de Rire Asbl	Rue Xhovémont	172	4000	LIEGE
Ecole de la femme prévoyante de liège - Ecole d'Ans	Rue Darchis	20	4000	LIEGE
Ecole de la femme prévoyante de liège - Ecole de Seraing	Rue Darchis	20	4000	LIEGE
Ecole des Arts et Métiers- Enseignement de promotion sociale	Rue d'Agimont	9	4000	LIEGE
Infor Famille Education permanente Liège	En Feronstrée	129	4000	LIEGE
Institut de formation continuée	Rue Jonfosse	80	4000	LIEGE
Institut Saint Laurent Promotion sociale	Rue Saint-Laurent	33	4000	LIEGE

Jcube asbl	Quai Paul Van Hoegaarden	2	4000	LIEGE
Jeunes Emploi Formation	Rue de Serbie	48	4000	LIEGE
La Marguerite	Rue Sainte-Marguerite	362	4000	LIEGE
Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme (siège social)	Rue Wiertz	37b	4000	LIEGE
Liège quartier Saint-Léonard (Antenne L&E)	Rue du Pommier	25	4000	LIEGE
Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente	Rue Fabry	19	4000	LIEGE
Maison blanche de Glain	Rue Emile Vandervelde	193	4000	LIEGE (Glain)
Revers	Rue Maghin	19	4000	LIEGE
Sainte Walburge	Rue Sainte-Walburge	71	4000	LIEGE
Service social des Etrangers de Liège	rue Lambert-le-Bègue	8	4000	LIEGE
Vie féminine - Antenne Alphabelles	rue Chevaufosse	72	4000	LIEGE
Aide aux personnes déplacées (APD)	Rue Jean d'Outremeuse	93	4020	LIEGE
Aide aux personnes déplacées (APD) Antenne 1	Rue Jean d'Outremeuse	26	4020	LIEGE
Aide aux personnes déplacées (APD) Antenne 2	Rue Jean d'Outremeuse	91	4020	LIEGE
APODI (Centre socio-culturel d'aide à la population en difficulté)	Place de la Libération	1	4020	LIEGE
Dignité humaine (Dihu)	Rue de l'Ambève	2	4020	LIEGE
Ecole de la Femme Prévoyante (Ecole de Liège)	Quai de Longdoz	22	4020	LIEGE
Envies d'avenir (Les Amis d'Eric)	Rue des Maraîchers	67	4020	LIEGE
Equipe d'insertion au travail - EDIT	Rue du Moulin	320b	4020	LIEGE
Espace Lecture et Langage Droixhe-Bressoux	Place de la Libération	2	4020	LIEGE
Institut de Technologie Enseignement de Promotion sociale	Quai du Condroz	15	4020	LIEGE
La Bobine	Square Micha	3 bte 1	4020	LIEGE
La Tchicass	Place Sainte-Barbe	16	4020	LIEGE
Le Monde des Possibles	Rue des champs	97	4020	LIEGE
Liège Louis Jamme- (Antenne Vie féminine)	Rue Louis Jamme	36	4020	LIEGE
ProForma	Place Delcour	17	4020	LIEGE
Télé-Service Rive droite Liège ( ex-Natolo)	Rue Basse-Wez	66	4020	LIEGE
Les Péniches	Rue de Renory	14	4031	ANGLEUR
Congo Santé 2012 : changement nom : Au petit soleil'	Rue Saint Lambert	41	4040	HERSTAL
Institut provincial d'Enseignement secondaire de Promotion sociale de Herstal	Rue de l'Ecole technique	36	4040	HERSTAL
La Charlemagn'rie	Rue Henri Nottet	11	4040	HERSTAL
Sentiers vers la réussite (SVR)	Rue Hoyoux	93	4040	HERSTAL
ILA/ CPAS Chaudfontaine	Rue des Combattants	28	4051	CHAUDFONTAINE
Form'anim	rue du Papillon	45	4100	SERAING
Institut provincial d'Enseignement secondaire de Promotion sociale de Seraing	Rue Jean de Seraing	55	4100	SERAING
Leonardo	Rue John Cockerill	86	4100	SERAING

Lire et Ecire Liège-Huy-Waremme (antenne de Seraing) -Maison des Combattants	Rue Moschamps	31	4100	SERAING
Asbl Tshintu	Rue Gustave Baivy	139	4101	JEMEPPES-SUR-MEUSE
Msaada Foundation	Rue Joseph Wettinck	15	4101	JEMEPE-SUR-MEUSE
CPE Marneffe (cours Adeppi + Aide & Reclassement)	Rue du Sart	11	4210	MARNEFFE
Institut provincial d'enseignement de promotion sociale et de formation continuée- IPEPS de Seraing-Sclessin (implantation de Sprimont)	Place J. Wauters	15	4140	SPRIMONT
Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Waremme	Rue de Huy	28c	4300	WAREMME
ETA Jean Gielen	Chaussée Romaine	178	4300	WAREMME
Processus	Rue de Flémalle Grande	22	4400	FLEMALLE
Télé- Service Flémalle - Formation Alpha	Place Emile Vinck	1	4400	FLEMALLE
Antenne Vie féminine	Rue de l'Egalité	24	4430	ANS
Bibliothèque d'Ans (Antenne de formation L&E)	Rue W. Jamar	168	4430	ANS
IPEPSCF d'Ans (Promotion sociale d'Alleur)	Rue Georges Truffaut	37	4432	ANS (Alleur)
Ateliers Jean Delcour	Rue de l'Expansion	29	4460	GRACE-HOLLOGNE
IPEPSCF (Prom soc de l'Etat de Grâce Hollogne)	Rue Antoine Degive	1	4460	GRÂCE-HOLLOGNE
Lire et Ecire Liège-Huy-Waremme ( Antenne Grâce- Hollogne) Ateliers du Monceau	Rue de l'Avenir	75	4460	GRÂCE-HOLLOGNE
Association des femmes albanaises Dora Dores	Rue Joseph Durbuy	4	4500	HUY
AZ-Solutions	Rue Rioul	12	4500	HUY
CPAS de Huy	Ruelle Mottet	1	4500	HUY
IPEPS de Huy Waremme	Quai de Compiègne	4	4500	HUY
Lire et Ecire Liège-Huy-Waremme (Antenne de Huy) -MOC	Avenue Albert 1er	6	4500	HUY
Prison de Huy (Aide et reclassement + Adeppi)	Rue de la Résistance	4	4500	HUY
Réussir à l'Ecole	Place Faniel	8	4520	WANZE
COF	Rue du Parc industriel	6	4540	AMAY
Zéphyr (implantation 1) - siège social	Rue Dodémont	5	4600	WISE
Zéphyr (implantation 2) -Centre culturel	Rue du Collège	31	4600	WISE
Zéphyr (implantation 3) - Ecole de devoirs Cheratte	Rue de l'Eglise	50	4602	CHERATTE
Zéphyr (Implantation 4) - Ecole Notre-Dame	Rue Pierre Andrien	6	4602	CHERATTE
Antenne de formation APODI	Grand Route	366	4610	BEYNE-HEUSAY
CPAS de Blégny	Rue de la Station	56	4670	BLEGNY
IPEPSCF de Blégny (Promotion sociale)	Espace Simone Veil	7	4670	BLEGNY
Ecole des Connaissances - CPAS	Rue sur les Vignes	37	4680	OUPEYE
Action langues Verviers	Place Général Jacques	5	4800	VERVIERS
Asbl Active	Rue Messieurs	18	4800	VERVIERS
A.V.E.C. le Baobab	Rue Peltzer de clermont	4	4800	VERVIERS
Centre culturel et éducatif somalien (CCES)	Rue de Hodimont	28	4800	VERVIERS

Centre de jeunes des Recollets	Enclos des Recollets	100	4800	VERVIERS
Centre Hommes - Femmes Verviers	rue de Hodimont	44	4800	VERVIERS
CIEP Verviers	Rue du Centre	81	4800	VERVIERS
Ecole de promotion sociale FPS Verviers	Pont Saint-Laurent	25	4800	VERVIERS
Espace 28	Rue du Centre	81	4800	VERVIERS
IPEPS (orientation commerciale)	Rue de la Station	3	4800	VERVIERS
IPEPS (orientation technologique)	rue aux Laines	69	4800	VERVIERS
Institut technique Don Bosco	Rue des Alliés	57	4800	VERVIERS
Isocèle	Rue Bériveau	4	4800	VERVIERS
La Grappa	Rue Jardon	44	4800	VERVIERS
Lire et Ecrire Verviers	Boulevard de Gérardchamps	4	4800	VERVIERS
Prévention et aide à la jeunesse (la Paje asbl)	Rue Hombiet	9	4800	VERVIERS
SIMA Verviers	Rue de la Grappe	22	4800	VERVIERS
Terrain d'aventures de Hodimont	Rue de Hodimont	113	4800	VERVIERS
Vie féminine Liège-Seraing-Verviers (Groupe Verviers)	Rue Courte Dupont	1	4800	VERVIERS
CPAS de Waimès - cours Alpha-FLE	Rue de Malmédy	1	4950	WAIMES
Académie de musique (Antenne d'Options)	Ruelle des Capucins	2	4960	MALMEDY
Couleur Café	Rue Cavens	49	4960	MALMEDY
Maison de la Laïcité (Antenne d'Options)	Ruelle Grognet	1	4960	MALMEDY
Options asbl (développement communautaire)	Place du Châtelet	7A	4960	MALMEDY
Local accueil extrascolaire (Antenne d'Options)	Basse-Cour	1	4970	STAVELOT
Maison de l'emploi (Antenne d'Options)	Place Saint Remacle	33	4970	STAVELOT
Alpha 5000	Rue Muzet	22	5000	NAMUR
Atelier Passages CNE5 (Antenne L&E)	Rue Harscamp	9	5000	NAMUR
Ciep Namur	Place l'Ilon	17	5000	NAMUR
Ecole industrielle et commerciale Ville de Namur	Rue Pépin	2 B	5000	NAMUR
Forma EFT - Antenne Alpha CIEP	Rue Pepin	48	5000	NAMUR
Groupe Plomcot Ville - Antenne L&E	Avenue des Champs Elysées	50	5000	NAMUR
IEPSCF Namur-cadets	Place de l'Ecoles des Cadets	6	5000	NAMUR
Institut libre de formation permanente - ILFOP	Rue des Carmes	12	5000	NAMUR
Institut Sainte Ursule - Antenne Alpha CIEP	Rue de Bruxelles	78	5000	NAMUR
Lire et Ecrire Namur	Rue Relis Namurwes	1	5000	NAMUR
Prison de Namur (ADEPPI)	Place Abbé André	7	5000	NAMUR
Salle Tabora - Antenne L&E	Avenue Tabora	21	5000	NAMUR
Vie Féminine - Namur	Place de l'Ilon	17	5000	NAMUR
Lire et Ecrire Namur (antenne CPAS + EFT L'Outil de Saint Servais)	Place Chapelle Saint-Donat	1	5002	SAINT-SERVAIS
Lire et Ecrire Namur (antenne Régie des quartiers Hastedon de Saint-Servais)	Plateau d'Hastedon	1	5002	SAINT-SERVAIS
Sambre et Meuse laïque - CAL Province Namur	Rue de Gembloux	48	5002	SAINT-SERVAIS

CEFAG	Rue Sainte-Adèle	15	5030	GEMBOLOUX
Cinéma royal (Antenne Groupe Alpha Gembloux)	Rue Moulin	55	5030	GEMBOLOUX
CPAS (Antenne Groupe Alpha Gembloux)	Rue Chapelle Marion	13	5030	GEMBOLOUX
Groupe Alpha Gembloux (GAG)	Rue Chapelle Marion	13	5030	GEMBOLOUX
Régie des Couteliers (Antenne du Groupe Alpha Gembloux)	Rue du 8 mai	12	5030	GEMBOLOUX
Service Entraide Migrants	Rue Chapelle Marion	13	5030	GEMBOLOUX
Foyer de vie pour handicapés (Antenne du Groupe Alpha Gembloux)	Rue Louis Burteau	48	5032	BOTHEY
CAIBS (Centre d'animation interculturelle de la Basse-Sambre)	Rue des Glaces Nationales	145	5060	SAMBREVILLE (AUVELAIS)
Ecole industrielle et commerciale d'Auvélais	Rue Hicquet	19	5060	SAMBREVILLE (AUVELAIS)
Ecole industrielle et commerciale de Sauveteage	Rue du Collège	27	5060	SAMBREVILLE
GABS (OISP) - Antenne Alpha 5000	Rue des Glaces Nationales	144	5060	SAMBREVILLE
Sambre Alpha - SOS Entraide	Place de Moignelée	5	5060	SAMBREVILLE (MOIGNELEE)
Sambrelle (Vie féminine)	Rue de la Falisolle	7	5060	SAMBREVILLE (AUVELAIS)
Sambreville (Service ISP du CPAS)	Rue Sainte-Barbe	73	5060	SAMBREVILLE
Formation Alpha Fosses - antenne Alpha 5000	Rue des Zolos	22	5070	FOSSES-LA-VILLE
Lire et Ecrire Namur (Groupes synergie emploi)	Rue de Dave	165	5100	JAMBES
Phénix asbl - Antenne Alpha 5000	Avenue Bourgmestre Jean Materne	165	5100	JAMBES
CPAS de Floreffe	Rue de la Glacière	6	5150	FRANIERE
Centre culturel (Lire et Ecrire Namur et CPAS de Floreffe)	Chemin Privé	1	5150	FRANIERE (FLOREFFE)
Anden Alpha (L'Envol - Service Communal d'Alphabétisation)	Rue Delcourt	4	5300	ANDENNE (Seilles)
L'Envol (antenne de Seilles) - Maison de la Convivialité	Rue de la Résistance	41	5300	ANDENNE (Seilles)
Prison d'Andenne (Aide et reclassement + ADEPPI+ CIEP)	Rue du Géron	2	5300	ANDENNE (Seilles)
Alpha Eghezée	Route de Gembloux	19	5310	EGHEZEE
CPAS d'Assesse - ILA	Rue de la Pavée	1	5336	ASSESE
CPAS de Gesves	Rue de la Pichelotte	9	5340	GESVES
CIEP Alpha Dinant-Philippeville + CPAS (Centre pour réfugiés)	Rue Raoul Delgrange	1	5360	NATOYE
Solidarité et alternatives dinantaises (SAD)	Rue En Rhée	39	5500	DINANT
Tremplin	Rue Bribosia	16	5500	DINANT
Centre Croix Rouge Yvoir - implantation SAD	rue du Redeau	64	5530	YVOIR
Centre Alpha Vresse (CPAS de Vresse)	Rue du Ruisseau	1	5550	VRESSE-sur-SEMOIS
Centre d'accueil Sugny (Centre Alpha Vresse)	Voies de Bohan	245	5550	SUGNY (Vresse-sur-Semois)
CFP Centre Fedasil Pondrôme	Rue du Tombois	4	5574	PONDROME
Fourmillières de Gedinnes (CPAS de Vresse)	Rue Albert Marchal	7	5575	GEDINNE
La Farandole	Rue d'Austerlitz	56	5580	ROCHFORT
CIEP Alpha Dinant-Philippeville + CPAS	Rue Edouard Dinot	10	5590	CINEY

Le Cap cinacien	Rue du Condroz	1a	5590	CINEY
ETA le Carp	Rue de la Gendarmerie	38	5600	PHILIPPEVILLE
IEPSCF de Philippeville-Florennes	Avenue de Samart	2	5600	PHILIPPEVILLE
Centre culturel de Florennes (Vie Féminine Florennes)	Rue de Mettet	15	5620	FLORENNES
CIEP Alpha Philippeville-Dinant (Centre d'accueil Fedasil de Florennes)	Rue Henry de Rohan Chabor	120	5620	FLORENNES
EFT Pontauray	Rue de Pontauray	1	5640	METTET
Carrefour asbl	Rue de Fraire	4	5650	WALCOURT
Carrefour (Antenne 1 de Couvin)	Rue Parc Saint-Roch	1	5660	COUVIN
Carrefour (Antenne 2 de Couvin)	Route de Pesche	21	5660	COUVIN
CIEP Dinant-Philippeville + CPAS	Route de Pesche	21	5660	COUVIN
Accueil et Promotion des immigrés API- Antenne	Rue Léon Bernus	35	6000	CHARLEROI
Antenne de formation L&E Charleroi -Hainaut Sud	Avenue des Alliés	17	6000	CHARLEROI
Centre culturel Alevi de Charleroi	Boulevard Paul Janson	12	6000	CHARLEROI
Centre de formation professionnelle des FPS	Boulevard Jacques Bertrand	48	6000	CHARLEROI
Collège technique des aumôniers du travail	Grand'rue	185	6000	CHARLEROI
Contre-Poing	Grand'rue	119	6000	CHARLEROI
CPAS de Charleroi cellule ISP (Antenne Lire et Ecrire Charleroi)	Rue Jules Destrée	45	6000	CHARLEROI
Ecole Saint-André (Vie féminine Charleroi)	Rue du Parc	6	6000	CHARLEROI
FUNOC (Antenne de cours)	Rue de la Digue	5	6000	CHARLEROI
Institut d'Enseignement technique communal	Square J. Hiernaux	2	6000	CHARLEROI
Le Caillou blanc (Vie féminine Charleroi)	Rue de Cayauderie	67	6000	CHARLEROI
Lire et Ecrire Charleroi- Sud Hainaut (Cours siège social)	Rue de la Digue	1	6000	CHARLEROI
Maison de Quartier de Broucheterre (Salle annexe)	Rue Bayemont	28	6000	CHARLEROI
Passage 45 (Antenne de la FUNOC)	Rue Jules Destrée	45	6000	CHARLEROI
SIMA Charleroi	Rue Zénobe Gramme	57	6000	CHARLEROI
Stade du pays de Charleroi (Service de Médiation interculturelle et sociale)	Boulevard Zoé Drion	19	6000	CHARLEROI
Université du Travail Institut d'Enseignement technique secondaire.	Boulevard Gustave Roullier	1	6000	CHARLEROI
Asbl Femmes africaines	Rue du Congo	109	6010	COUILLET
ODETA	Route de Philippeville	196	6010	COUILLET
Maison des Jeunes et de la Culture (Service de médiation interculturelle et Sociale de la Ville de Charleroi)	Rue Ferrer	62	6010	COUILLET
Espace Citoyen (Vie féminine Charleroi)	Place Albert 1er	40	6020	DAMPREMY
Centre de Formation FLE (siège social- Aide et Promotion des immigrés)	Rue de la Providence	10	6030	MARCHIENNE-AU-PONT
Ecole Industrielle communale	Rue Georges Tourneur	1	6030	MONT-SUR-MARCHIENNE
Espace Citoyen Porte Ouest (Vie féminine Charleroi)	Rue de la Providence	20	6030	MARCHIENNE-AU-PONT

La Maison ouverte (Vie féminine Charleroi)	Rue Jules Jaumet	159	6030	MARCHIENNE-DOCHERIE
Ecole communale mixte (Service de médiation interculturelle et sociale de la Ville de Charleroi)	Rue Ferrer	13	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE
FUNOC (Antenne de Monceau-sur-Sambre)	Rue de Trazegnies	41	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE
L&E Antenne de Monceau-sur-Sambre	Rue de Trazegnies	41	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE
Cours techniques du secondaire et professionnel de Jumet	Rue J.B. Ledoux	23A	6040	JUMET
Ecole communale des Hamendes (Service de Médiation interculturelle et sociale de la Ville de Charleroi)	Rue Lambert	32	6040	JUMET
Local communautaire paroissial (Vie féminine Charleroi)	Rue Don Berlière	30	6041	GOSELIES
Cours techniques et professionnels de Gilly	Place Jules Destrée	9	6060	GILLY
FUNOC (Antenne de Gilly)	Place Chantraine	10	6060	GILLY
Le Gazo	Rue du Calvaire	2a	6060	GILLY
Ecole communale des Trieux (Service de médiation interculturelle et sociale de la Ville de Charleroi)	Rue de la Solidarité	2	6061	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Cité des Oiseaux - antenne de L&E	Rue Cité des Oiseaux	8	6140	FONTAINE-L'EVEQUE
Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	Place Fr. D. Roosevelt	2	6180	COURCELLES
L'Entraide (Antenne Vie féminine)	Rue Saint-Roch	2	6180	COURCELLES
Service Espace projet de Courcelles (Ateliers créatifs du français et de l'information)	Rue Jean Jaurès	2	6180	COURCELLES
Bibliothèque (Lire et Ecrire Charleroi Sud-Hainaut)	Place Larsimont	1	6183	TRAZEGNIES
Antenne L&E Charleroi Sud-Hainaut	Rue du 8 mai	32	6200	CHATELINEAU
Casa local (Lire et Ecrire Charleroi Sud-Hainaut)	Rue Chavepeyer	Bloc 400	6200	CHATELET
Ecole Pie X (Vie féminine Charleroi)	Rue Georges Lloyd	15	6200	CHATELINEAU
Etablissement d'enseignement technique industriel et commercial	Place de l'Hôtel de Ville	6	6200	CHATELET
CPAS de Fleurus	Rue Vandervelde	90	6220	FLEURUS
Espace Citoyen (CPAS de Fleurus)	Place Albert 1er	20	6220	FLEURUS
Hôtel de ville de Fleurus	Place Ferrer	1	6220	FLEURUS
Salle Cercle Saint-Victor	Rue Emile Vandervelde	5	6220	FLEURUS
Vie des communautés africaines du Hainaut	Chaussée de Gilly	124	6220	FLEURUS
APAC	Rue J. Wauters	25	6230	PONT-A-CELLES
Espace Formation-Enseignement Promotion sociale	Rue Atelier central	2	6230	PONT-A-CELLES
Local de la Promotion sociale (Vie féminine Charleroi)	Rue de l'Arsenal	3	6230	PONT-A-CELLES
Institut provincial d'enseignement technique et professionnel	Rue du Puits communal	114	6240	FARCIENNES
Lire et Ecrire Charleroi Sud-Hainaut (Antenne de Farciennes) Administration Communale(Oxygène)	Rue de la Liberté	40	6240	FARCIENNES
Cité solaire de Presles	Clos du Bois des Chiens	30	6250	AISEAU-PRESLES
CPAS d'Aiseau (Lire et Ecrire Charleroi Sud-Hainaut)	Rue du Centre	79	6250	AISEAU-PRESLES

Radio Columbia - antenne de L&E	Rue J Wauters	25	6250	ROSELIES
Carrefour asbl- Implantation de Chimay	Place Froissart	27	6460	CHIMAY
Valorisation initiative économique de l'entre Sambre et Meuse (Vie Esem)	Rue d'En haut	2	6500	BEAUMONT
Ecole industrielle et commerciale communale	Rue Verte	1	6530	THUIN
Cap info asbl	Rue Albert 1er	269	6560	ERQUELINNES
Ecole d'arts et métiers	Rue Sainte-Thérèse	47	6560	ERQUELINNES
Lire et Ecrire Luxembourg (antenne de Bastogne) Institut St-Joseph (Académie de musique)	Rue des Remparts	45	6600	BASTOGNE
CPAS de Vielsalm	Rue Povredroux	24	6690	VIELSALM
Lire et Ecrire Luxembourg (Antenne de Vielsalm) Ecole du Sacré Cœur	Rue des Chars à Bœufs	12	6690	VIELSALM
IEPSCF Vielsalm Stavelot	Rue des Chasseurs ardennais	1	6690	VIELSALM
Institut libre luxembourgeois -Implantation de Vielsalm (Promotion sociale)	Rue des Chars à Bœufs	12	6690	VIELSALM
Centre d'Education permanente et de Promotion sociale des travailleurs	Rue Léon Castillon	86	6700	ARLON
CIEP Luxembourg	Rue des Déportés	39	6700	ARLON
Ecole industrielle et commerciale	Rue Godefroid Kurth	2	6700	ARLON
IEPSCF Arlon-Musson	Chemin de Weyler	2	6700	ARLON
Lire et Ecrire Luxembourg (Antenne de Virton) Bibliothèque de Jeunesse «Le Domino»	Rue Croix Lemaire	2	6760	VIRTON
Institut libre luxembourgeois d'enseignement de promotion sociale	Rue de Pierrard	112	6761	VIRTON
Lire et Ecrire Luxembourg (antenne d'Athus) Centre culturel	Rue du Centre	17	6791	ATHUS
Bibliothèque de Libramont	Avenue de Houffalize	56	6800	LIBRAMONT
IEPSCF Libramont Bertrix	Avenue Herbofin	39	6800	LIBRAMONT
Lire et Ecrire Luxembourg (Siège social)	Place Communale	2b	6800	LIBRAMONT
Bibliothèque de Florenville (Antenne Lire et Ecrire Luxembourg)	Rue de l'Eglise	13	6820	FLORENVILLE
Lire et Ecrire Luxembourg (Antenne de Neufchâteau) Bibliothèque - Centre du Lac	Rue Cheravoie	2	6840	NEUFCHATEAU
Bibliothèque de Paliseul - Paliseul Alpha	Rue des Prés	3	6850	PALISEUL
Prison de Saint-Hubert	Thier del Borne		6870	SAINT_HUBERT
Lire et Ecrire Luxembourg (Antenne de Bertrix) Académie de Musique	Rue de la Retraite	15	6880	BERTRIX
Lire et Ecrire Luxembourg (Antenne de Bertrix)	Rue des Pères	24	6880	BERTRIX
Bibliothèque provinciale de Marche (Le Miroir vagabond)	Chaussée de l'Ourthe	74	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
IEPSCF Marche-en-Famenne	Avenue de la Toison d'or	7	6900	MARCHE-EN-FAMENNE



Centre Alpha Barvaux (Antenne Lire et Ecrire Luxembourg)	Route de Marche	54	6940	DURBUY
Le Miroir Vagabond (bibliothèque d'Hotton)	Rue des Ecoles	55	6990	HOTTON (Bourdon)
Alpha Mons-Borinage (Ecole d'Alpha Mons Borinage)	Rue de l'Athénée	17	7000	MONS
Association internationale des russophones de Belgique	Rue des Glycines	3	7000	MONS
CIEP - Hainaut Centre	Rue Marguerite Bervoets	10	7000	MONS
CPAS de Mons: Atelier de développement interculturel (ADI)	Rue du Trieu	53	7000	MONS
Ecole de promotion sociale - Vie féminine	Rue des Canonniers	1	7000	MONS
Ecole industrielle supérieure de la Ville de Mons	Avenue du Tir	10	7000	MONS
Lire et Ecrire Centre Mons Borinage (ALE Mons)	Rue de Seuwe	21	7000	MONS
Maison de quartier de l'Allée des Oiseaux	Allée des Oiseaux	7	7000	MONS
Maison internationale de Mons	Rue d'Havré	97	7000	MONS
M'Sourire	Rue de la Seuwe	10	7000	MONS
Prison de Mons (ADEPPI)	Boulevard Churchill	24	7000	MONS
SERCOM	Rue d'Havré	98	7000	MONS
La Source (Groupe Ghlin - Antenne Vie féminine)	Rue de la Culture	14	7011	GHLIN
Centre de services CSC (CIEP Hainaut Centre)	Rue Docteur Liénard	2	7012	JEMAPPES
IEPSCF Jemappes Quiévrain	Avenue Roi Albert	643	7012	JEMAPPES
SAC de Jemappes (Régie des quartiers Mons-Frameries-Colfontaine)	Place du Cocq	17	7012	JEMAPPES
IEPSCF Frameries	Rue du 11 Novembre	2	7080	FRAMERIES
Maison de la Jeunesse et de la Solidarité	Rue Ferrer	108	7080	FRAMERIES
SAC de Frameries (Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine)	Clos des Tilleuls	14	7080	FRAMERIES
Ecole industrielle et commerciale	Rue de Mons	87	7090	BRAINE-LE-COMTE
Guidances et Entraïdes brainoises	Rue Henri Neuman	19	7090	BRAINE-LE-COMTE
Espace Centre (ex-Ecole Alpha - Ligue des Familles Rg Soignies-La Louvière)	Rue Nicaise	2	7100	LA LOUVIERE
Format 21 (Centre de formation continue Gustave Piton)	Rue JB Berger	1	7100	LA LOUVIERE
Lire et Ecrire Centre Mons Borinage (Antenne 1)	Rue Charles Nicaise	9	7100	LA LOUVIERE
Lire et Ecrire Centre Mons Borinage (Contrepoint)	Rue Thiriau de Luc	11	7100	LA LOUVIERE
Lire et Ecrire Centre-Borinage (Antenne de Haine-St-Pierre)	Rue de la Station	1	7100	LA LOUVIERE (Haine-St-Pierre)
The Young computer School	Rue Saint-Donat	32	7110	HOUDENG-GOEGNIES
IEPSCF (Prom soc. de Morlanwelz-Mariemont)	Rue Raoul Warocqué	46	7140	MORLANWELZ
Lire et Ecrire Centre Borinage (Antenne de Carnières) Centre culturel «Le Sablon»	Place de Carnières	36	7141	CARNIERES
Symbiose	Rue des Bleuets	1	7160	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
Lire et Ecrire Centre-Borinage (Antenne Manage) Ecole communale	Rue Delval	1	7170	BOIS D'HAINE (Manage)

Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne de Bernissart) Maison de l'Emploi de Bernissart	Ruelle des Médecins	5	7320	BERNISSART
Maison du Préau	Rue du Tilleul	33	7320	BERNISSART
Espace & Change(s) Alpha	Place d'Hautrage	6	7334	SAINT-GHISLAIN
Creaform	Rue des Champs	1	7340	PÂTURAGES
IEPSCF Colfontaine	Rue Clémenceau	60	7340	WASMES
SAC du Cul du Q'vau	Rue Issue	42	7340	COLFONTAINE
Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (service de Colfontaine)	Résidence les Rouges Gorges	0	7340	COLFONTAINE
Maison de quartier Elouges - Antenne formation CIEP	Rue du Commerce	43	7370	DOUR
Alpha Centre Quiévrain	Rue Grande	9	7380	QUIÉVRAIN
Association culturelle de la pensée d'Ataturk (APAM)	Rue Jules Destrée	203	7390	QUAREGNON
Enseignement communal de Promotion sociale de Quaregnon	Rue Alphonse Brenez	13	7390	QUAREGNON
Ciep - Notre Maison (siège social du CIEP Hainaut Occidental)	Avenue des Etats-Unis	10	7500	TOURNAI
IEPSCF Tournai, Antoing, Templeuve	Rue Saint Brice	53	7500	TOURNAI
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (siège social)	Quai Sakharov	31	7500	TOURNAI
Prison de Tournai (ADEPPI)	Rue du Chantier	1	7500	TOURNAI
IEPSCF Peruwelz	Boulevard Léopold III	40	7600	PERUWELZ
CPAS de Peruwelz	Ruelle Preud'homme		7600	PERUWELZ
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne de Brunehaut) Bibliothèque de Bléharies	Rue des Déportés	13	7620	BRUNEHAUT
Ciep du Moc ( Antenne du CIEP Hainaut Occidental)	rue Saint-Pierre	52	7700	MOUSCRON
IEPSCF Mouscron-Comines	Place de la Justice	1	7700	MOUSCRON
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne de Mouscron) -CPAS	Avenue Royale	5	7700	MOUSCRON
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne de Mouscron) Femmes Prévoyantes Socialistes	Rue du Val	7	7700	MOUSCRON
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne d'Ath) Maison Culturelle d'Ath - Château Burbant	Rue du Gouvernement	2	7800	ATH
Ciep du Moc (antenne du CIEP Hainaut occidental)	Rue de Gand	28	7800	ATH
IEPSCF Ath-Flobecq	Rue de Liessies	11	7800	ATH
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Antenne Alpha Ath) – IEAPME	Rue Gérard Dubois	51	7800	ATH
Bibliothèque de Lessines - Antenne L&E	Grand Place	11	7860	LESSINES
Cours techniques commercial et professionnel du secondaire	Ancien chemin d'Ollignies	2	7860	LESSINES
Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale -IPEPS du Hainaut Occidental	Rue Paul Pastur	49	7900	LEUZE-EN-HAINAUT
Maison de l'Emploi (Lire et Ecrire Hainaut occidental)	Grand Place	1a	7971	BASECLES

### 3. ADRESSES DES SIÈGES SOCIAUX DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION ACTIFS EN 2010-2011 EN BELGIQUE FRANCOPHONE ET DES IMPLANTATIONS DE FORMATION PENDANT CETTE PÉRIODE

Cette liste a été établie sur base des informations fournies par les Administrations et Lire et Ecrire concernant les formations 'Alpha', 'Alpha FLE', 'Formation de base' et 'FLE de base' destinées aux participants du Secteur associatif et de l'Enseignement de Promotion sociale. Les organismes qui mènent des actions complémentaires sont repris dans cette liste puisqu'ils font l'objet d'un agrément spécifique de la part du secteur de la Cohésion sociale à Bruxelles.

Cette liste a été remise à jour dans la mesure du possible. Si le secrétariat du Comité de pilotage a connaissance d'un déménagement depuis 2010-2011, il en a été tenu compte.

La nomenclature implique que les organismes sélectionnés organisent au moins un cours d'alphabétisation en français pour des personnes francophones ou non qui n'ont pas le certificat d'Etudes de base ou les compétences équivalentes à celui-ci.

PUBLIC VISE	FRANCOPHONE (ou parlant français)		NON FRANCOPHONE
	N'a pas le Certificat d'Etudes de base (ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB)	Alpha écrit	
A le Certificat d'Etudes de base et les compétences correspondant au CEB, <u>mais pas de diplôme au-delà</u>	Formation de base		<u>FLE de base</u> (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

299

Dans la mesure où les informations ont été communiquées, les adresses ont été mises à jour pour être actualisées en cas de déménagement et correspondre à la situation au moment de la sortie de cet ouvrage.

Le tableau reprend l'adresse des sièges sociaux et des lieux d'implantation des cours et formations en 2010-2011 et le numéro de téléphone. Si pour certains, aucun cours n'est organisé à l'adresse du siège social, pour d'autres le siège social est l'unique lieu de formation ou l'un des lieux de formation.

Certains lieux ou organismes peuvent ne plus être actifs en 2012-2013, soit parce que l'organisme a arrêté ce type de formation, soit parce que l'organisme n'a organisé ce type d'activités que dans le cadre d'un appel à projets.

## Code de couleurs

Les lieux de cours ou antennes de formation d'un organisme dont le siège social est situé ailleurs sont reprises en couleur aubergine. Les informations se basent sur celles fournies par l'enquête 2010 de Lire et Ecrire ainsi que celles des Administrations.

Les sièges sociaux des organismes du secteur associatif sont repris en bleu. Ils peuvent être des lieux de cours dans certains cas, dans d'autres cas, les cours organisés par l'organisme sont décentralisés dans d'autres lieux.

Les lieux qui ne proposent que des activités complémentaires aux formations sont repris en vert foncé.

Les coordinations de Lire et Ecrire, qui n'organisent pas directement de formations destinées aux apprenants mais coordonnent le mouvement, les Régionales ou Locales, sont reprises en vert kaki

Les adresses des établissements de Promotion sociale sont signalées en rouge.

Les lieux de cours en milieu carcéral sont signalés en rose.

La mention de convention avec Lire et Ecrire est faite sur base des informations de l'enquête de Lire et Ecrire 2010. Pour rappel, certains opérateurs conventionnés peuvent également organiser d'autres formations en alphabétisation hors du cadre d'une convention avec Lire et Ecrire.

Nom	Adresse	CP localité	Téléphone	Secteurs de subventions des organismes	Ecole de devoir-EDDs	Type d'activité avec public Alpha
Antenne Jeunesse (CPAS DE Bruxelles) - Cours Alpha	Rue de l'Infirmier, 4	1000 BRUXELLES	02/219.12.51			Antenne de formation-Centre social du Béguinage (1000 Bruxelles)
Arc-en-Ville	Rue d'Anderlecht, 78	1000 BRUXELLES	02/511.00.61	Sans objet		Organisme de formation
Arthis - Maison culturelle belgo-roumaine	Rue de Flandres, 33	1000 BRUXELLES	02/511.34.20	CS, EP		Organisme de formation
ASE Anneessens -Association sportive et éducative Anneessens	Rue de Soignies, 26-30	1000 BRUXELLES	02/513.65.95	CS	EDD	Organisme de formation-siège social Pas de cours au siège social, antenne à 1000 Bruxelles et convention L&E
Ateliers du Soleil	Rue de Pavie, 53	1000 BRUXELLES	02/736.78.95	EP, CS, ISP	EDD	Organisme de formation
Bruxelles laïque	Avenue de Stalingrad, 18-20	1000 BRUXELLES	02/289.69.00	EP, CS		Organisme de formation - Siège social asbl qui a d'autres lieux de formation dans plusieurs communes bruxelloises
Camélia Maison d'émancipation	Rue Marq, 17	1000 BRUXELLES				Organisme de formation

Caria (Centre d'accueil, de recherche, d'information et d'animation)	Rue Haute, 135	1000 BRUXELLES	02/513.00.14	EP, CS	EDD	Organisme de formation
Centre communautaire Anneessens (siège d'activité ASE Anneessens)	Rue du Vautour, 2	1000 BRUXELLES	02/513.62.83	CS		Antenne de formation (Siège d'activités ASE Anneessens – Siège social à 1000 Bruxelles)
Centre culturel Bruxelles Nord	Rue Champs de l'Eglise, 2	1000 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Centre de contact Millenium (Cours Alpha Projet Cohésion sociale quartier Nord)-Maison de quartier Millénaire	Caussée d'Anvers, 150 a	1000 BRUXELLES	02/203.05.56			Antenne de formation Projet Cohésion sociale + Convention L&E
Centre social du Béguinage	Rue du Béguinage, 3	1000 BRUXELLES	02/219.12.51	CS		Organisme de formation
Centre Tefo	Boulevard du Midi, 58	1000 BRUXELLES	02/502.97.73	CS	EDD	Organisme de formation Convention L&E
Comité général d'actions des Marolles	Rue de la Prévoyance, 56	1000 BRUXELLES	02/511.54.68	EP		Organisme de formation
Cours du soir de langue	Rue Ernest Allard, 49	1000 BRUXELLES	02/500.72.50	EPS		Etablissement scolaire
Ecole d'application Charles Buls (Antenne de formation Alpha-FLE LEEP)	Boulevard du Midi, 86	1000 BRUXELLES		FIPI CS		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole du Canal (Antenne de formation Alpha-FLE LEEP)	Rue du Canal, 57	1000 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole de cirque de Bruxelles	Rue Picard, 11	1000 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
EMECOJ- Espace de médiation, de communication, de cultures et de conseils juridiques	Rue Saint-Ghislain, 34	1000 BRUXELLES	02/503.33.35	CS		Organisme de formation
Entr'Aide Marolles	Rue des Tanneurs, 169	1000 BRUXELLES	02/510.01.80	CS, EP		Organisme de formation
Formosa	Rue du Grand Serment, 10 bte 1	1000 BRUXELLES	02/503.19.03	CS	EDD	Organisme de formation Convention L&E

Habitat et Rénovation	Rue des Tanneurs, 124	1000 BRUXELLES	02/639.60.10 02/514.52.04		EDD	Antenne de formation "Querelle" (Siège social à 1050 Ixelles) + Convention L&E
Institut des carrières commerciales	Rue de la Fontaine, 4	1000 BRUXELLES	02/279.58.40	EPS		Etablissement scolaire
IS - Ideal Standard	Boulevard Barthélémy, 11	1000 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
J.Swinen - Maison de quartier le 35	Rue du Pont de l'Avenue, 35	1000 BRUXELLES	02/203.56.13	CS , EP	EDD	Organisme de formation Convention L&E
Le troisième œil (Siège activité)	Rue du Moniteur, 18	1000 BRUXELLES	02/427.75.42	CS		Antenne de formation (Siège social à 1083 Bruxelles)
Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente - LEEP	Rue de la Fontaine, 2	1000 BRUXELLES		EP, CS		Siège social organisme Pas de cours au siège social
Maisons de quartier de Bruxelles - Centre d'animation sociale de quartier	Quai aux bois de construction, 1-2	1000 BRUXELLES	02/209.62.72			Siège social organisme Pas de cours sur place mais dans différentes maisons de quartier + Convention L&E
Maison de quartier Buanderie	Rue de la Buanderie, 1	1000 BRUXELLES	02/546.22.82			Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Maison de Quartier «Querelle»	Rue du Lavoir, 32	1000 BRUXELLES	02/512.15.89			Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Maison de Quartier Nord-Est	Rue Van Campenhout, 16	1000 BRUXELLES	02/279.36.62			Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles) + Convention L&E
Objectif, mouvement pour l'égalité des droits	Rue des Alexiens, 35	1000 BRUXELLES	02/512.67.27	CS		Organisme de formation
Progrès	Rue des Guildes, 14	1000 BRUXELLES	02/280.09.46	CS		Antenne de formation (Siège social à 1210 Saint Josse)
Projet Alpha - Département de l'Insertion socioprofessionnelle (DISP) - CPAS de Bruxelles	Rue Saint-Ghislain, 35-37	1000 BRUXELLES	02/563.09.50			Organisme de formation
Service d'éducation et de formation populaire	Rue Saint-Ghislain, 26	1000 BRUXELLES		CS		Organisme de formation

Union des locataires du quartier Nord (Projet de cohésion sociale)	Chaussée d'Anvers, 332	1000 BRUXELLES	02/201.87.57			Organisme de formation Pas de cours au siège social, antenne de formation Centre contact Millenium-MQ Millénaire à 1000 Bruxelles
Vie féminine Bruxelles	Boulevard de l'Abattoir, 27-28	1000 BRUXELLES	02/513.69.00	CS-EP		Organisme de formation pas de cours au siège social, antennes : Maison Mosaïque ou Espace femmes dans différentes communes
Athénée royal 'Rive gauche' - 'École du Tivoli (Cours Alpha FLE/ antenne LÉEP)	Rue Marie-Christine, 83	1020 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Cité modèle - Maison de quartier Modèle (Cours Alpha-FLE)	Cité Modèle – Bloc 2-3 (annexe)	1020 BRUXELLES	02/479.15.23			Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles) + Convention L&E
Ecole fondamentale Tivoli	Rue Claessens, 59	1020 BRUXELLES	02/422.03.28			Convention L&E
Entr'Aide Bruxelles (Alpha Laeken)	Place Willems, 10	1020 BRUXELLES	02/427.57.01	CS		Organisme de formation + Convention L&E
Lire et Ecrire Bruxelles zone Centre	Rue Tivoli, 45	1020 BRUXELLES	02/421.24.42	CS, EP		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
La Chôm'Hier AID	Rue Fransman, 131	1020 BRUXELLES	02/241.32.30	CS, ISP	EDD	Organisme de formation + Convention L&E
Maison Mosaïque de Laeken (Vie féminine)	Rue Tielemans, 11	1020 BRUXELLES	02/427.71.69	CS, EP		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles) + Convention L&E
Agissons ensemble asbl	Chaussée d'Helmet, 321	1030 BRUXELLES				Organisme de formation
Antenne Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente (Salle 1 <sup>er</sup> étage)	Rue Navez, 110	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ateliers des Petits pas	Rue de la Marne, 12	1030 BRUXELLES	02/216.52.04	CS (EP)		Organisme de formation
Atelier Alpha Bruxelles Laïque (Ecole n°1)	Rue Josaphat, 229	1030 BRUXELLES	02/289.69.00			Antenne de formation de Bruxelles laïque (Siège social à 1000 Bruxelles)

Bouillon de Cultures - Cours Alpha	Rue Philomène, 41	1030 BRUXELLES	02/210.94.20	CS, (EP)		Organisme de formation +Convention L&E Bxl – Locale NE
CATI (Centre d'alphabétisation pour travailleurs immigrés) - Antenne de cours	Rue Philomène, 39	1030 BRUXELLES	02/640.34.61			Antenne de formation (Siège social à 1040 Etterbeek)
CEDAS Centre de développement et d'animation schaarbeekoise	Rue Verte, 210	1030 BRUXELLES	02/242.20.83	CS, EP	EDD	Organisme de formation
Centre culturel (Cours Harmonisation sociale schaarbeekoise)	rue de Locht, 91-93	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1030 Schaarbeek)
CIEP/Moc Bruxelles (Centre d'information et d'éducation populaire du Moc)	Chaussée de Haecht, 579/50	1030 BRUXELLES		EP		Siège social organisme Pas de cours au siège social mais dans différentes antennes dont Chôm'Hier à 1020 et Partenariat D+ à 1030
CIPROC (Centre d'impulsion socioprofessionnel et culturel)	Avenue E. Zola, 21	1030 BRUXELLES	02/608.37.08	CS		Organisme de formation
Cours commerciaux du soir	Avenue Ernest Renan, 12	1030 BRUXELLES	02/215.95.55	EPS		Etablissement scolaire
Ecole n° 1 (Cours Bruxelles laïque)	Rue de la Ruche, 30	1030 BRUXELLES		CS, EP		Antenne de formation de Bruxelles laïque (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole n°2 (Cours Harmonisation sociale schaarbeekoise)	Rue Gallait, 131	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1030 Schaarbeek)
Ecole n°10 (Cours Harmonisation sociale schaarbeekoise)	Grande rue au Bois, 57	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation (Siège social à 1030 Schaarbeek)
Ecole Saint-Gabriel	Rue des Secours, 39	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation de L&E dans le cadre d'une Convention
Espace de dialogue interculturel	Avenue de la Reine, 161	1030 BRUXELLES	02/703.08.21	CS		Organisme de formation
Femmes épanouies et actives - FEZA	Rue Vogler, 38	1030 BRUXELLES	02/242.36.42	CS		Organisme de formation
GAFFI (Groupe d'animation et de formation pour femmes immigrées)	Rue de la Fraternité, 7	1030 BRUXELLES	02/221.10.10	CS,ISP, EP (mouvement Culture et développement)	EDD	Organisme de formation Convention L& E



GR Santé Josaphat	Rue Lefrancq, 68	1030 BRUXELLES		CS		Organisme de formation
Harmonisation Sociale Schaerbeekoise (HSS)	Rue Vifquin, 2	1030 BRUXELLES	02/245.83.48	CS	EDD	Organisme de formation Pas de cours au siège social, mais antennes décentralisées
Inférences	Chaussée de Haecht, 154	1030 BRUXELLES	02/245.27.29	CS		Organisme de formation
Inférences - Maison du peuple	Rue Rubens, 1	1030 BRUXELLES	02/245.27.29	CS		Antenne de formation Inférences (Siège social à 1030 Schaerbeek)
Institut Saint-Augustin (Antenne Alpha-FLE-Partenariat D+)	Rue de la Ruche, 28	1030 BRUXELLES		CS, EP		Antenne de formation Partenariat D+ (Siège social à 1030 Schaerbeek)
Le Figuier (Service social musulman)	Rue Nestor De Tière, 56	1030 BRUXELLES	02/243.03.30	CS	EDD	Organisme de formation
L'Esperluète	Rue de l'Agriculture, 182, b 9	1030 BRUXELLES	02/216.22.57	CS	EDD	Organisme de formation
Ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente - Schaerbeek	Rue Capronnier, 1	1030 BRUXELLES	02/512.97.81	CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Lire et Ecrire Bruxelles (zone Nord-Est)	Chaussée de Haecht, 237	1030 BRUXELLES	02/245.19.41	CS, EP		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
Maison de quartier Dailly (Cours Harmonisation sociale schaerbeekoise)	Avenue Dailly, 208	1030 BRUXELLES		CS		Antenne de formation HSS (Siège social à 1030 Schaerbeek)
Maison de quartier d'Helmet	Square François Riga, 39	1030 BRUXELLES	02/215.04.96	CS, ISP, EP	EDD	Organisme de formation
Mondial Sport	Chaussée d'Helmet, 75	1030 BRUXELLES	02/216.07.97	CS		Organisme de formation
Partenariat D+ de Schaerbeek et Saint-Josse	Rue de la Poste, 156	1030 BRUXELLES	02/217.11.14	CS		Organisme de formation Convention L&E
Soleil du Nord (Cours Harmonisation sociale schaerbeekoise)	Place Gaucheret, 2	1030 BRUXELLES	02/204.05.46			Antenne de formation HSS (Siège social à 1030 Schaerbeek) – Convention L&E
VIDEP (Vidéo Education permanente)	Rue de la Poste, 111	1030 BRUXELLES		CS		Organisme de formation

Vie féminine	Rue de la Poste, 111	1030 BRUXELLES		EP		Siège social de la Régionale de Vie féminine Pas de cours au siège social
CATI (Centre d'alphabétisation pour travailleurs immigrés)	Rue Camille Coquillat, 35	1040 BRUXELLES		CS		Organisme de formation Pas de cours au siège social mais à 1030 Bruxelles
Ecole Claire Joie (Antenne Alpha LEEP)	Rue Beckers, 129	1040 BRUXELLES	02/512.97.81	CS		Antenne de cours LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Espace Senghor (Centre culturel d'Erterbeek)	Avenue du Maelbeek, 18	1040 BRUXELLES	02/230.31.40	CS	EDD	Organisme de formation + Convention L&E
L'Aile (Association d'Insertion, de Liberté et d'Echange)	Avenue Jean Massart, 6 bte 4	1040 BRUXELLES	02/733.84.33	CS	EDD	Organisme de formation et antenne de formation de LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Le Pivort asbl	Rue Louis Hap, 41	1040 BRUXELLES		EP		Organisme de formation
Maison Mosaïque d'Erterbeek (Vie féminine)	Avenue Eudore Pirmez, 47	1040 BRUXELLES		EP, CS		Locale de Vie féminine – Antenne de formation (Siège social Régionale à 1000 Bruxelles)
Réseau 59	Rue de Chambéry, 24	1040 BRUXELLES		CS		Organisme de formation
Welcome Babelkot (siège social)	Rue Peter Benoît, 23	1040 BRUXELLES	02/640.80.98	CS	EDD	Organisme de formation Pas de cours au siège social mais antenne à 1040 Bruxelles
Welcome Babelkot (Cours Alpha)	Avenue Eudore Pirmez, 47	1040 BRUXELLES	02/640.80.98	CS		Antenne de formation (Siège social à 1040 Erterbeek)
CAL – Centre d'Action laïque	Campus Plaine CP 236 Av. Arnaud Fraiteur	1050 BRUXELLES	02/627.68.11	EP		Siège social Régionale bruxelloise Pas de cours au siège social
CASG – La Rosée (Centre d'action sociale globale)	Avenue Emile de Beco, 109	1050 BRUXELLES	02/523.30.25			Siège social Pas de cours au siège social (Lieu de cours voir 1070)
Centre de phonétique appliquée de Bruxelles	Chaussée d'Ixelles, 29-30	1050 BRUXELLES	02/511.01.09	EPS		Etablissement scolaire
CSI - Cohésion sociale ixelloise (Ecoles n° 4 et n°5)	Rue Souveraine, 38	1050 BRUXELLES	02/515.64.64	CS		Organisme de formation
EPFC 4	Boulevard du Triomphe, 1 Campus de la Plaine Bâtiment H - CP 220	1050 BRUXELLES	02/650.59.59	EPS		Etablissement scolaire

EPFC 5	Boulevard du Triomphe, 1 Campus de la Plaine- Bâtiment H - CP 220	1050 BRUXELLES	02/650.59.59	EPS		Etablissement scolaire
EPFC 6	Boulevard du Triomphe, 1 Campus de la Plaine Bâtiment H - CP 220	1050 BRUXELLES	02/650.59.59	EPS		Etablissement scolaire
Espace Couleurs Femmes (Vie féminine)	Rue Malibran, 45	1050 BRUXELLES	02/640.76.67	EP, CS		Locale de Vie féminine – Antenne de formation (Siège social Régionale à 1030 Schaerbeek) + Convention L&E
Habitat et Rénovation	Rue Sans Souci, 110 a	1050 BRUXELLES	02/639.60.10	CS	EDD	Siège social Pas de cours au siège social (Lieu de cours à 1000 Bruxelles)
Institut de formation de cadres pour le développement	Avenue Legrand, 57	1050 BRUXELLES	02/640.46.69	EPS		Etablissement scolaire
Institut Fernand Cocq	Rue du Président, 54	1050 BRUXELLES	02/515.78.10	EPS		Etablissement scolaire
Le Maître Mot	Chaussée de Wavre, 282	1050 BRUXELLES	02/649.05.15	CS		Organisme de formation + Convention L&E
Lire et Ecrire Bruxelles (zone Sud-Est)	Rue du Viaduc, 133	1050 BRUXELLES	02/648.09.26	CS, EP		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
Maison de l'Amérique Latine	Rue du Collège, 27	1050 BRUXELLES	02/535.93.80	EP, CS		Organisme de formation
Sireas (Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale)	Rue du Champ de Mars, 5	1050 BRUXELLES	02/274.15.51	CS, EP		Activités complémentaires
ABED - Association Belgique- Djibouti	Rue du Monténégro, 59	1060 BRUXELLES	02/265.02.01	CS		Organisme de formation
Atelier du WEB	Rue du Fort, 37	1060 BRUXELLES		CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Centre familial Belgo-Immigré - CFBI	Rue Dethy, 58	1060 BRUXELLES	02/537.28.00	CS	EDD	Organisme de formation
Centre hellénique et interculturel de Bruxelles	Rue des Etudiants, 14	1060 BRUXELLES	02/538.62.12	CS		Organisme de formation

Collectif Alpha - Saint-Gilles	Rue de Rome, 12	1060 BRUXELLES	02/538.36.57	EP, CS, ISP		Organisme de formation + antennes de formation à 1060 Saint Gilles, 1080 Molenbeek, 1190 Forest
Cours de Promotion sociale - Saint Gilles	Rue de l'Hôtel des Monnaies, 128 a	1060 BRUXELLES	02/537.97.21	EPS		Etablissement scolaire
Douzerome	Rue de la Victoire, 26	1060 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Ecole 4 (Cours Alpha LEEP)	Place de Bethléem, 10	1060 BRUXELLES	02/512.97.81	CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole 1-2 (Cours Alpha LEEP)	Rue de la Perche, 11	1060 Bruxelles				Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole Ulenspiegel - Antenne Collectif Alpha	Place des Héros, 5	1060 BRUXELLES				Antenne de formation Collectif Alpha (Siège social à 1060 Bruxelles)
Femmes actives du monde	rue du Fort, 11	1060 BRUXELLES		CS		Organisme de formation
FIJ - Formation Insertion Jeunes	Rue Franz Gaillard, 2	1060 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Hispano belga (Sociedad hispano belga de ayuda mutua asbl)	Chaussée de Forest, 244-246	1060 BRUXELLES	02/539.19.39	CS, EP		Organisme de formation + Convention L&E
Lire et Ecrire de Bruxelles (zone Sud)	Rue de la Victoire, 26	1060 BRUXELLES	02/534.49.55	CS, EP		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
Mandji	Rue Fontainas, 27	1060 BRUXELLES		CS		
Prison de Saint-Gilles (Cours ADEPPI)	Avenue Ducpétiaux, 106	1060 BRUXELLES				Antenne de formation milieu carcéral
Quef (Quartier et Famille)	Rue de Hollande, 74	1060 BRUXELLES	02/538.86.48	CS	EDD	Organisme de formation
Maison mosaïque (Vie féminine)	Rue Jean Robie, 31	1060 BRUXELLES		EP		Antenne de formation (Siège social à 1000 Bruxelles)
SAAC Somali Arts and Culture	Rue Cricks, 29	1060 BRUXELLES				Organisme de formation
Zorobabel	Rue de la Victoire, 132	1060 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires

AMLA (Les amis de la morale laïque)	Rue Veeweyde, 38	1070 BRUXELLES				
Assembl'ages	Chaussée de Mons, 44	1070 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Bibliothèque Communale «Espace Maurice Carême» (Cours Alpha FLE)	Rue du Chapelain, 17	1070 BRUXELLES	02/526.83.45			Convention L&E
CASG - La Rosée (Société Saint Vincent de Paul)	Rue de la Rosée, 7-9	1070 BRUXELLES	02/523.30.25	CS		Antenne de formation (Siège social à 1050 Ixelles) + Convention L&E
Centre anderlechtois de Formation (CAF)	Rue du Chimiste, 34-36	1070 BRUXELLES	02/523.24.16	ISP		Organisme de formation
Centre socioculturel Alevi de Bruxelles	Chaussée de Mons, 439	1070 BRUXELLES				
Cirqu'conflex	Rue Porselein, 17	1070 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Cohésion sociale Peterbos (samenlevingsopbouw)	Parc du Peterbos- bloc 3 (rez-de-chaussée)	1070 BRUXELLES	02/527.05.92			Organisme de formation + Convention L&E
Cohésion sociale Goujons - ULAC	Rue des Goujons, 59	1070 BRUXELLES	02/520.21.29			Antenne de formation ULAC (Siège social à 1070 Anderlecht)
Convergences	Bd de la Révision, 36-38	1070 BRUXELLES	02/523.82.46	CS	EDD	Organisme de formation
Cours de Promotion sociale Erasme	Rue de la Procession, 78	1070 BRUXELLES	02/522.25.86			Etablissement scolaire
De Rinck (Cours Alpha FLE 'Le Manguier en fleurs')	Rue du Chapitre, 11	1070 BRUXELLES		CS		Antenne de formation du Manguier en fleurs (Siège social à 1070 Bruxelles)
Ecole P6/13 (Cours alpha-FLE - Antenne LEEP)	Rue de Douvres, 80	1070 BRUXELLES		CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole P 7 - Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente - Anderlecht	Rue Odon, 22	1070 BRUXELLES	02/512.97.81	CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole P8 (Cours Alpha-FLE implantation à la maison des chimistes)	Rue des Chimistes, 37-38	1070 BRUXELLES		CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)

Infor-Femmes asbl-ADIF (Association pour tous de participation, de formation, d'information pour une citoyenneté active et responsable (en abrégé: Infor-Femmes)	Avenue Clémenceau, 23	1070 BRUXELLES	02/511.47.06	EP		Organisme de formation + Convention L&E
Institut de la vie	Rue Van Lint, 18	1070 BRUXELLES	02/649.50.70	CS		Organisme de formation
La Maison des Enfants d'Anderlecht - section Alpha	Rue Van Lint, 18	1070 BRUXELLES	02/522.26.06 02/524.39.89	CS	EDD	Organisme de formation + Convention L&E
Le Cactus	Rue Van Lint, 16	1070 BRUXELLES	02/524.64.05	CS, EP		Organisme de formation
Le Manguier en fleurs	Rue Edmond Delcourt, 23	1070 BRUXELLES	02/524.49.79	CS, EP	EDD	Organisme de formation + Convention L&E
Les Amis de l'Étincelle	Rue des Vétérinaires, 11	1070 BRUXELLES	02/522.64.01		EDD	Organisme de formation
Lire et Ecrire Bruxelles (Zone Ouest)	Square Albert Ier, 11-12	1070 BRUXELLES	02/521.30.08	CS, EP		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
Musique Plurielle	Rue Jean Van Lierde, 24	1070 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Projet Cohésion sociale Syndicat des locataires	Square Albert 1er, 21	1070 BRUXELLES	02/522.38.53			Organisme de formation + Convention L&E
SAFA	Rue Raymond Van der Bruggen, 61	1070 BRUXELLES	02/527.27.05	CS	EDD	Organisme de formation
Service d'accompagnement de Bruxelles	Rue de la poterie, 20 bte 4	1070 BRUXELLES	02/527.30.40		EDD	Organisme de formation
Service ISP - CPAS Anderlecht	Rue de Birmingham, 225	1070 BRUXELLES	02/528.88.00 02/521.81.44			Organisme de formation Pas de cours au siège social
Service ISP - CPAS (lieu de formation)	Square Albert Ier, 22	1070 BRUXELLES	02/528.88.00 02/521.81.44			Antenne de formation Service ISP-CPAS
Sesame	Rue de la Sympathie, 1-3	1070 BRUXELLES	02/520.23.82	CS		Organisme de formation + Convention L&E
Union des locataires d'Anderlecht - ULAC asbl	Chaussée de Mons, 211	1070 BRUXELLES	02/520.21.29	CS		Organisme de formation Pas de cours au siège social + Convention L&E
Walalou	Rue Otlet, 28	1070 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires

Alpha-Signes	Rue Piers, 48	1080 BRUXELLES	02/414.74.78	ISP (Bru Formation)		Organisme de formation
Campus saint Jean - institut Imelda asbl	Chaussée de Ninove, 132	1080 BRUXELLES	02/412.04.90			Convention L&E
Centrum West- Le Cri	Rue de Menin, 24	1080 BRUXELLES	02/411.09.04			Convention L&E
Collectif Alpha - Molenbeek	Rue Piers, 48	1080 BRUXELLES		CS, EP, ISP		Antenne de formation (Siège social à 1060)
Dar al Amal	Rue de Ribaucourt, 51	1080 BRUXELLES				Organisme de formation Pas de cours au siège social, Antenne de cours au foyer à 1080 Bruxelles
Ecole n°1 (Implantation LEEP)	Rue des Quatre-Vents, 71	1080 BRUXELLES	02/512.97.81	CS		Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole n°5 (Cours Alpha-FLE)	Place de la Duchesse de Brabant, 27	1080 BRUXELLES				Antenne du Collectif Alpha de Molrenbeek
Ecole communale francophone n°9 Cours Alpha-FLE	Rue du Gulden Bodem, 4	1080 BRUXELLES	02/411.18.73			Convention L&E
Foyer vzw (Dar al Amal)	Rue des Ateliers, 25	1080 BRUXELLES	02/411.84.44			Convention L&E
GAMS (Groupement pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines)	Rue Gabrielle Petit, 6	1080 BRUXELLES	02/219.43.40	CS		Organisme de formation (Nv adresse- déménagement en 2012 – En 2010-2011 se trouvait à 1210 Saint-Josse-ten-Noode)
Institut Machtens	Rue Tazieaux, 25	1080 BRUXELLES	02/411.99.99	EPS		Etablissement scolaire
La Porte Verte	Rue Haeck, 44	1080 BRUXELLES	02/427.09.31 02/426.57.92			Antenne de formation de La Porte verte Convention L&E
La Porte Verte	Boulevard du Jubilé, 124	1080 BRUXELLES	02/427.09.31			Organisme de formation
La Rue	Rue Ransfort, 61	1080 BRUXELLES	02/410.33.03	CS,EP		Organisme de formation
La Rue implantation - Cours formation de base	Rue de la Colonne,1	1080 BRUXELLES	02/414.03.28	CS, EP	EDD	Antenne de formation de 'La Rue'
Le Piment	Rue de la Colonne, 56	1080 BRUXELLES	02/218.27.29	CS, ISP (EP)		Organisme de formation
Lire et Ecrire Bruxelles (Régionale)	Rue de la Borne, 14	1080 BRUXELLES	02/412.56.10	EP, CS		Organisme de coordination des Locales bruxelloises + ARAE

Lire et Ecrire Bruxelles (zone Nord-Ouest)	Avenue Jean Dubrucq, 82	1080 BRUXELLES	02/411.28.20	EP, CS		Locale de Lire et Ecrire : Organisme de formation : accueil et antenne de cours + gestion conventions L&E
Maison d'entraide pour le Développement social (MEDES)	Bd du Jubilé, 153	1080 BRUXELLES	02/411.41.19	CS		Organisme de formation
Maison de la femme «Cles»	Boulevard Léopold II, 102-104	1080 BRUXELLES	02/411.91.70			Organisme de formation
Maison des cultures et de la cohésion sociale - Cours Alpha FLE créatifs (Implantation LEEP)	Rue Mommaerts, 4	1080 BRUXELLES		CS, EP		Organisme de formation et Antenne de formation LEEP (Siège social à 1000 Bruxelles)
Proforal	Chaussée de Jette, 229	1080 BRUXELLES	02/642.93.84	ISP		Organisme de formation
SAMPA (Lutte contre l'exclusion sociale à Molenbeek)	Rue Comte de Flandre, 15	1080 BRUXELLES	02/422.06.25	CS		Organisme de formation N'est plus actif en Alpha à partir de 2011 – Voir Maison des cultures à 1080 – Convention L&E
SMONERS	Chaussée de Merchtem, 7	1080 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Solidarité Savoir	Boulevard Léopold II, 100	1080 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Maison en couleurs (Maison de quartier Koekelberg)	Rue Herkoliers, 61	1081 BRUXELLES	02/414.03.31	CS	EDD	Organisme de formation
Vivre à Koekelberg	Rue de l'Eglise Sainte-Anne, 6	1081 BRUXELLES		CS		Organisme de formation + Convention L&E
Mes tissages (Convention L&E)	Rue Egide Winteroy, 34	1082 BRUXELLES	02/468.26.82	CS		Organisme de formation
Centre culturel de Ganshoren - La Villa (Cours Alpha FLE)	Place Guido Gezelle, 26	1083 BRUXELLES	02/420.37.27	CS		Organisme de formation
Le troisième œil	Clos Saint-Martin, 31/4	1083 BRUXELLES	02/427.75.42	CS		Organisme de formation – Pas de cours au siège social - Siège d'activités à 1000 Bruxelles
Centre d'entraide de Jette (CEJ)	Rue Henri Werrie, 11	1090 BRUXELLES	02/428.90.56	CS		Organisme de formation
Espace Femmes de Jette (Vie féminine)	Place cardinal Mercier, 29	1090 BRUXELLES	02/420.64.78	EP		Locale de Vie féminine – Antenne de formation (Siège social Régionale à 1030 Schaerbeek) Convention L&E



Union des locataires Quartier Nord	Rue de Beyseghem, 131	1120 BRUXELLES	02/268.32.44			Convention L&E
Alpha Evere (lieu de cours du Centre culturel)	Rue de Paris, 108	1140 BRUXELLES	02/247.62.68	CS		Antenne de formation du Centre culturel d'Evere
Centre culturel d'Evere (Alpha Evere)	Rue de Paris, 43	1140 BRUXELLES	02/247.62.68 02/241.15.83	CS	EDD	Organisme de formation Pas de cours au siège social Convention L&E
IEPSCF Evere	Avenue Constant Permeke,4	1140 BRUXELLES	02/701.97.97	EPS		Etablissement scolaire
IEPSCF Woluwe-St-Pierre	Avenue Orban, 73	1150 BRUXELLES	02/770.05.31	EPS		Etablissement scolaire
Le Pavillon - Maison de quartier	Rue de la Stratégie, 3	1160 BRUXELLES	02/733.66.58	CS	EDD	Organisme de formation
Institut auderghemois de Promotion sociale	Chaussée de Wavre, 1649	1160 BRUXELLES	02/673.09.25	EPS		Etablissement scolaire
Maison de quartier du Dries	Rue du Dries, 38	1170 BRUXELLES	02/660.71.05 02/673.25.00		EDD	Antenne de formation de Watermael-Boitsfort en plein air (Siège social à 1170 Bruxelles) + Convention L&E
Watermael Boitsfort en plein air (Maison de quartier du Dries)	Place Gilson, 1	1170 BRUXELLES	02/675.71.30	CS		Organisme de formation Pas de cours au siège social Cours Maison de quartier du Dries à 1170 Bruxelles
Animation Prévention socioculturelle (Le Pas)	Chaussée de Neerstalle, 489	1180 BRUXELLES	02/376.13.24	CS	EDD	Organisme de formation
Cours de Promotion sociale d'Uccle	Avenue De Fré, 62	1180 BRUXELLES	02/374.05.48	EPS		Etablissement scolaire
IEPSCF Uccle-Anderlecht-Bruxelles	Rue Gatti de Gamond, 95	1180 BRUXELLES	02/332.11.66	EPS		Etablissement scolaire
ADEPPI-Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées	Chaussée d'Alseberg, 303	1190 BRUXELLES	02/223.47.02	EP		Organisme de formation Pas de cours sur place, mais exclusivement en milieu carcéral
Convivialité (écoute et insertion des réfugiés) Convivium - (Cours Alpha)	Rue du Charroi, 33-35	1190 BRUXELLES	02/343.76.66 02/503.43.46	CS		Organisme de formation + Convention L&E
Collectif Alpha - Forest	Avenue de la 2e Armée britannique, 27	1190 BRUXELLES		CS, EP, ISP		Antenne de formation (Siège social à 1060)

Ecole Sainte-Alène – (Cours Alpha)	Avenue Kersbeek, 7	1190 BRUXELLES	02/376.72.39			Convention L&E
Entraide et Culture	Avenue Van Volxem, 525	1190 BRUXELLES	02/539.43.76 02/539.43.60	CS	EDD	Organisme de formation + Convention L&E
Maison des femmes - Forest en action (Antenne de cours)	Avenue Van Volxem, 391	1190 BRUXELLES				Antenne de formation (Siège social à 1190)
Maison des femmes - Forest en action (Antenne de cours)	Rue Berthelot, 2	1190 BRUXELLES				Antenne de formation (Siège social à 1190)
Maison des femmes - Forest en action	Rue de Mérode, 331-333	1190 BRUXELLES	02/334.72.40			Organisme de formation + Convention L&E
Partenariat Marconi (Maison de Quartier)	Rue Vanden Corput, 47	1190 BRUXELLES	02/343.86.49	CS	EDD	Organisme de formation
Prison de Berkendael (Cours d'Alpha-FLE ADEPPI) - section femmes	Rue de Berkendael, 44	1190 BRUXELLES				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest)
Prison de Forest (Cours Formation de base ADEPPI)	Avenue de la Jonction, 52	1190 BRUXELLES				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest)
Alpha Andromède (CASG Wolu Service)	Avenue Andromède, 63/2	1200 BRUXELLES	02/761.11.80		EDD	Organisme de formation + Convention L&E
Cours communaux de langues modernes	Rue Abbé Jean Heymans, 29	1200 BRUXELLES	02/761.75.27			Etablissement scolaire
Africa-Sub-Sahara- As-s	Rue des deux églises, 103a	1210 BRUXELLES	02/280.00.38	CS		Organisme de formation
Apprenti-sage	Rue Saint-François, 19/21	1210 BRUXELLES		CS		Organisme de formation
Avenir asbl	Rue du Moulin, 150	1210 BRUXELLES	02/219.16.45	CS	EDD	Organisme de formation
Brocoli	Rue de la Charité, 37	1210 BRUXELLES		CS		Activités complémentaires
Centre culturel arabe	Rue de l'Alliance, 2	1210 BRUXELLES	02/218.64.74	CS		Organisme de formation
CTL - La Barricade	Chaussée de Haecht, 66	1210 BRUXELLES	02/219.69.96	CS, EP	EDD	Organisme de formation
Dialogue Afrique-Europe (DAE)	Rue Saint-François, 24	1210 BRUXELLES				Organisme de formation

Ecole Joseph Delclef (Cours Alpha FLE)	Rue Potagère, 52	1210 BRUXELLES				Antenne de formation de Bruxelles laïque (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole «Les Tournesols» (Cours Alpha FLE)	Rue Saint François, 21	1210 BRUXELLES				Antenne de formation de Bruxelles laïque (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole Arc-en-ciel (Cours Alpha FLE)	Rue de l'Abondance, 19	1210 BRUXELLES				Antenne de formation de Bruxelles laïque (Siège social à 1000 Bruxelles)
Ecole Saint-Gabriel	Rue des Secours, 39	1210 BRUXELLES	02/217.57.49			Antenne de formation Bouillon de culture (Siège social à 1030 Bruxelles) Convention L&E
Institut Kurde de Bruxelles	Rue Bonneels, 16	1210 BRUXELLES	02/230.89.30	CS	EDD	Organisme de formation Convention L&E
ISPAT (Insertion socioprofessionnelle Action Travail)	Rue Brialmont, 21	1210 BRUXELLES	02/219.74.78	ISP		Organisme de formation
Lycée Guy Cudell - Cours soir Alpha EPCF	Rue de Liedekerke, 66	1210 BRUXELLES		EPS		Antenne de formation Etablissement scolaire
La Voix des Femmes	Rue de l'Alliance, 20	1210 BRUXELLES	02/218.77.87	CS	EDD	Organisme de formation
Lire et Ecrire Communauté française	Rue Charles VI, 12	1210 BRUXELLES	02/502.72.01	EP		Organisme de coordination de L&E pour Fédération Wallonie-Bruxelles
Maison de Turquie-Eyad	Chaussée de Haecht, 75/1	1210 BRUXELLES	02/218.05.07	CS, EP		Organisme de formation
Progrès	Galerie Pacific, 18	1210 BRUXELLES	02/280.09.46	CS		Organisme de formation + Antenne à 1000 Bruxelles
Sima Bruxelles - Service d'intégration et d'insertion missions actions	Rue Brialmont, 21	1210 BRUXELLES	02/223.39.81	CS,EP	EDD	Organisme de formation Convention L&E
Turkish Lady	Chaussée de Louvain, 200	1210 BRUXELLES	02/219.89.39			Organisme de formation Convention L&E
Ta'Awun	Avenue des Déportés, 79/2	1300 WAVRE	010/22.52.19		EDD	Organisme de formation
Salle du CPAS Antenne de La Hulpe (L&E)	Rue de la Grotte, 2	1310 LA HULPE				Antenne de formation de L&E

IPEPSF Rixensart	Rue Albert Croy, 3	1330 RIXENSART	02/654.00.30	EPS		Etablissement scolaire
Bibliothèque (Cours Alpha-FLE)	Place communale, 1	1332 GENVAL				Antenne de formation de L&E
Ecole de devoirs-Antenne L&E Cours CEB	Clos Marie Doudouye, 28	1340 OTTIGNIES				Antenne de formation de L&E
Maison de la citoyenneté (Antenne L&E)	Rue des Deux Ponts, 15	1340 OTTIGNIES				Antenne de formation de L&E
Antenne de Ceroux-Mousty (Maison de quartier Chapelle aux sabots)	Avenue des Hirondelles, 1	1341 CEROUX-MOUSTY				Antenne de formation de L&E
Antenne de Limelette	Avenue des Sorbiers, 91	1342 LIMELETTE				Antenne de formation de L&E
Collectif des Femmes - siège social	Rue de la Citronnelle, 77	1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	010/47.47.69	AS, EP		Organisme de formation
Centre culturel Le Foyer - Cours Alpha-FLE	Grand Place 32	1360 PERWEZ				Antenne de formation de L&E
Antenne L&E Cellule de reconversion Zoning de Nivelles	Rue de la Science, 13	1400 NIVELLES				Antenne de formation de L&E
IPEPS de Nivelles	Rue Demulder, 1	1400 NIVELLES	067/89.40.60	EPS		Etablissement scolaire
Lire et Ecrire Brabant wallon (Régionale)	Bd des Archers, 21	1400 NIVELLES	067/84.09.46	ISP, EP		Organisme de formation + gestion d'antennes dans d'autres communes du Brabant wallon
Prison de Nivelles (Cours ADEPPI)	Avenue Burlet, 4	1400 NIVELLES				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adepipi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Espace Bernier (Cours Alpha FLE)	Place communale, 1	1410 WATERLOO				Antenne de formation de L&E
Antenne de Braine-l'Alleud (L&E)	Avenue Léon Jourez, 37	1420 BRAINE-L'ALLEUD				Antenne de formation de L&E + Odeta
Local des pensionnés (Cours Alpha FLE)	Avenue Sainrte Anne, 29	1420 BRAINE-L'ALLEUD				Antenne de formation de L&E
Mutualités Caritas (Cours Alpha FLE)	Avenue Shepers, 33	1420 BRAINE-L'ALLEUD				Antenne de formation Odeta (Siège social à 6010 Couillet)

SAN (solidarités alternatives nouvelles)	Rue Sainte-Anne, 29	1420 BRAINE-L'ALLEUD	02/384.49.77 02/387.26.33	AS	EDD	Organisme de formation
ETA Village n°1	Rue Sart Moulin, 1	1421 OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC				Antenne de formation de L&E
Alpha Chastre	Rue de la Poste, 4	1450 CHASTRE	071/87.84.12			Organisme de formation
Prison d'Ittre (Cours ADEPPI)	Route de Clabecq, 1	1460 ITTRE				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Centre culturel (Cours Alpha FLE)	Rue de Bruxelles, 14	1470 GENAPPES				Antenne de formation de L&E
AID BW efit (AID - Tubize)	Bd Georges Deryck, 78 bis	1480 TUBIZE	02/355.62.61	AS		Organisme de formation
ALPHA-Tubize	Rue de Mons, 125	1480 TUBIZE	068/33.49.89	AS		Organisme de formation
CADRECI	Rue de la Déportation, 141b	1480 TUBIZE	02/355.45.16	ISP		Organisme de formation
Le coude à coude	rue de la Samme, 11	1480 TUBIZE	02/355.70.67	AS		Organisme de formation
Antenne de Tubize L&E (cours Alpha-FLE)	Rue de Nivelles, 13	1480 TUBIZE				Antenne de formation de L&E
Antenne de Beurieux (OISP Court Reinsert)	Rue du Grand Philippe, 4	1490 COURT-SAINT-ETIENNE				Antenne de formation de L&E
Habitation moderne sc (Antenne de cours Alpha-FLE)	Rue des Pavots, 1	1490 COURT-SAINT-ETIENNE				Antenne de formation de L&E
ASNT (Accompagnement & sensibilisation aux nouvelles technologies)	Rue Saint Léonard, 304	4000 LIEGE			Projet FIPI	Organisme de formation
Action sociale du Bernalmont	Rue de la Solidarité, 13	4000 LIEGE	04/227.77.54	EP	EDD	Organisme de formation
AGORA - Centre hellénique	Rue Vivegnis, 73	4000 LIEGE	04/227.21.89	ISP		Organisme de formation
CAP migrants	Rue de Fétinne, 98	4020 LIEGE	04/222.36.16	AS		Organisme de formation
Centre liégeois de formation	Rue Jonruelle, 11-13	4000 LIEGE	04/227.26.65	ISP, AS		Organisme de formation

Centre multimédia Don Bosco (Bibliothèque)	Rue des Wallons, 59	4000 LIEGE	04/252.66.88			Organisme de formation
CLAJ - Droixhe	Avenue de la Croix Rouge, 256	4000 LIEGE		Projet FSE		Antenne du CLAJ (Siège social à 4000 Liège)
CLAJ (Centre liégeois d'aide aux jeunes)	Rue Ernest de Bavière, 6	4000 LIEGE		Projet FSE	EDD	Siège social Pas de cours sur place
Créasol (ex-Créneau)	Rue Saint-Léonard, 161	4000 LIEGE	04/227.72.75	ISP		Organisme de formation
Eclat de Rire Asbl	Rue Xhovémont, 172	4000 LIEGE		AS		Organisme de formation
Ecole de la Femme prévoyante (Ecole d'Ans)	Rue Darchis, 20 (1er étage)	4000 LIEGE	04/223.13.74	EPS		Etablissement scolaire
Ecole de la Femme prévoyante (Ecole de Seraing)	Rue Darchis, 20 (3ème étage)	4000 LIEGE	04/223.68.61	EPS		Etablissement scolaire
Ecole des Arts et Métiers- Enseignement de promotion sociale	Rue d'Agimont, 9	4000 LIEGE	04/223.04.83	EPS		Etablissement scolaire
GASS- CELA (cellule Alpha du Gass)	Degrés des Tisserands, 33	4000 LIEGE	04/226.84.84	AS, EP	EDD	Organisme de formation
Infor Famille Education permanente - Liège	En Feronstrée, 129	4000 LIEGE	04/222.37.97	EP		Organisme de formation
Institut de formation continuée	Rue Jonfosse, 80	4000 LIEGE	04/223.34.70	EPS		Etablissement scolaire
Institut Saint-Laurent Promotion sociale	Rue Saint-Laurent, 33	4000 LIEGE	04/223.11.31	EPS		Etablissement scolaire
Jcube asbl	Quai Paul Van Hoegaerden, 2/0137	4000 LIEGE		AS		Organisme de formation
Jeunes Emploi Formation - asbl JEF	Rue de Serbie, 48	4000 LIEGE	04/349.55.00			Organisme de formation
La Marguerite	Rue Sainte Marguerite, 362	4000 LIEGE	04/225.04.73	AS	EDD	Organisme de formation
Lecture publique Ville Liège Espace Lecture & Langage Ancienne Halle aux viandes	Rue de la Boucherie, 4	4000 LIEGE	04/221.84.30	Projet FSE		Organisme de formation Pas de cours au siège social Lieu de formation Espace Lecture et Langage à Droixhe
Liège Quartier Saint-Léonard	Rue du Pommier, 25	4000 LIEGE	04/222.01.71	EP		Antenne de formation Vie féminine

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente – Régionale	Rue Fabry, 19	4000 LIEGE		EP (extra)		Organisme de formation
Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme (Régionale)	Rue Wiertz, 37b	4000 LIEGE	04/226.91.86	ISP, EP		Organisme de formation + gestion d'antennes dans d'autres communes de la zone Liège-Huy-Waremme
Maison blanche de Glain	Rue Emile Vandervelde, 193	4000 LIEGE (Glain)	04/225.90.19	AS	EDD	Organisme de formation
Revers (Siège activités cours Alpha-FLE)	Rue Maghin, 19	4000 LIEGE	04/351.74.93			Siège d'activités Revers-Antenne de formation
Revers (siège social)	Rue Maghin 76-78	4000 LIEGE		EP		Revers – Siège social Pas de cours au siège social
Sainte-Walburge	Rue Sainte-Walburge, 71	4000 LIEGE	04/226.43.38	AS	EDD	Organisme de formation
Service social des étrangers (S.S.E.)	Rue Lambert Le Bègue, 8	4000 LIEGE	04/223.58.98	AS		Organisme de formation Pas de cours au siège social, mais 'Courant d'air asbl à 4020 Liège
Vie féminine Liège-Seraing-Verviers - Antenne ALPHAbelles	Rue Chevaufosse,72	4000 LIEGE	04/222.00.33	EP		Organisme de formation
Aide à la population en difficulté APODI	Square Alfred Micha, 3	4020 LIEGE		AS	EDD	Organisme de formation
Aide aux personnes déplacées A.P.D. siège social	Rue Jean d'Outremeuse, 93	4020 LIEGE	04/342.14.44			Organisme de formation
Aide aux personnes déplacées A.P.D. Implantation cours 1	Rue Jean d'Outremeuse, 91	4020 LIEGE				Antenne de formation A.P.D. (Siège social 4020 Liège)
Aide aux personnes déplacées A.P.D. Implantation cours 2	Rue Jean d'Outremeuse, 26-28	4020 LIEGE				Antenne de formation A.P.D. (Siège social 4020 Liège)
Courant d'air (antenne de cours du S.S.E.)	Rue du Ponçay, 87	4020 LIEGE	04/223.58.98 (SSE)		EDD	Antenne de formation du Service social des étrangers (Siège social à 4020 Liège)
Dignité humaine – DIHU asbl	Rue de l'Amblève,2	4020 LIEGE	04/341.03.73	AS	EDD	Organisme de formation
Ecole de la Femme Prévoyante (Ecole de Liège)	Quai de Longdoz, 22	4020 LIEGE	04/223.02.53	EPS		Etablissement scolaire

Envies d'avenir (Les Amis d'Eric)	Rue des maraîchers, 67	4020 LIEGE	04/355.23.47	ISP		Organisme de formation
Equipe d'insertion au travail – EDIT	Rue du Moulin, 320b	4020 LIEGE	04/222.41.41	AS		Organisme de formation
Espace Lecture et Langage Droixhe-Bressoux	Place de la Libération, 2	4020 LIEGE		Projet FSE		Antenne de formation Service Lecture publique Ville de Liège
Institut de technologie Enseignement de Promotion sociale.	Quai du Condroz, 15	4020 LIEGE	04/343.48.60	EPS		Etablissement scolaire
La Bobine	Avenue G. Truffaut, 18/0001	4020 LIEGE	04/342.94.49	ISP, EP	EDD	Organisme de formation
La Tchicass	Place Saint-Barbe, 16	4020 LIEGE	04/342.52.50	AS		Organisme de formation
Le Monde des Possibles	Rue des Champs, 97	4020 LIEGE	04/232.02.92	AS, (EP)		Organisme de formation
Liège Louis Jamme - Antenne Vie féminine Régionale de Liège	Rue Louis Jamme, 36/01	4020 LIEGE	04/222.01.71	EP		Antenne de formation de Vie féminine
ProForma	Place Delcour, 17	4020 LIEGE	04/366.90.50	AS		Organisme de formation
Télé-Service Rive droite	Rue Basse Wez, 66	4020 LIEGE			EDD	Organisme de formation
Les Péniches	Rue de Renory, 14	4031 ANGLEUR	04/342.04.00	AS		Organisme de formation
Congo Santé	Rue Hayeneux, 60	4040 HERSTAL	04/265.48.17	AS		Siège social Pas de cours au siège social
Congo Santé	Rue Saint Lambert, 41	4040 HERSTAL				Antenne de formation Congo Santé
Institut provincial d'enseignement secondaire de Promotion sociale de Herstal	Rue de l'Ecole technique, 34-36	4040 HERSTAL	04/248.41.70	EPS		Etablissement scolaire
La Charlemagn'rie	Rue Henri Nottet, 11	4040 HERSTAL	04/240.57.21	ISP, (EP)	EDD	Organisme de formation
Sentiers vers la réussite (SVR)	Rue Houyoux, 93	4040 HERSTAL		ISP		
ILA/ CPAS Chaudfontaine	Rue des Combattants, 28	4051 CHAUDFONTAINE	04/36.15.412			Organisme de formation
Form'anim	Rue du papillon, 45	4100 SERAING	04/33816.35	AS, EP		Organisme de formation



Institut provincial d'enseignement secondaire de Promotion sociale de Seraing	Rue Jean de Seraing, 55	4100 SERAING	04/330.74.87	EPS		Etablissement scolaire
Leonardo	Rue John Cockerill, 86	4100 SERAING	04/253.39.30			Antenne de formation de l'asbl Tshintu (Siège social à 4101 Jemeppe-sur-Meuse)
Maison des Combattants - Antenne L&E	Rue de Moschamps, 31	4100 SERAING				Antenne de formation de L&E
Msaada foundation	Rue Joseph Wettinck, 15	4101 JEMEPPES-SUR-MEUSE	04/254.32.35	AS		Organisme de formation
Tshintu asbl - Association de solidarité et d'aide belgo-congolaise	Rue Gustave Baivy, 139	4101 JEMEPPES-SUR-MEUSE	04/253.39.30	AS, EP		Organisme de formation
Implantation de Sprimont (Cours Alpha - IPEPS Seraing)	Place J. Wauters, 15	4140 SPRIMONT		EPS		Etablissement scolaire
CPE Marneffe (Cours ADEPPI)	Rue du Sart, 11	4210 MARNEFFE				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
CPE Marneffe (Cours Alpha FLE Aide & Reclassement)	Rue du Sart, 11	4210 MARNEFFE				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Aide et Reclassement à 4500 Huy)
Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Waremme	Rue de Huy, 28c	4300 WAREMME	019/32.52.32	EPS		Etablissement scolaire
ETA Jean Gielen	Chaussée Romaine, 178	4300 WAREMME				Antenne de formation Odeta (Siège social à 6010 Couillet)
Processus	Rue de Flémalle-grande, 22	4400 FLEMALLE		AS		Organisme de formation
Téléservice Flémalle - Formation Alpha	Place Emile Vinck, 1	4400 FLEMALLE	04/273.01.00			Organisme de formation
Antenne Vie Féminine	Rue de l'Egalité, 24	4430 ANS	04/246.57.19	EP		Antenne de formation de Vie féminine
Bibliothèque d'Ans - Antenne L&E	Rue W. Jamar, 168	4430 ANS				Antenne de formation L&E

IEPSCF d'Ans	Rue Georges Truffaut, 37	4432 ANS (Aleur)	04/234.70.60	EPS		Etablissement scolaire
Ateliers Jean Delcour	Rue de l'Expansion, 29 - Zoning industriel	4460 GRACE-HOLLOGNE				Antenne de formation Odeta (Siège social à 6010 Couillet)
Ateliers du Monceau - Antenne Alpha	Rue de l'Avenir, 75	4460 GRACE-HOLLOGNE				Antenne de formation L&E
IEPSCF de Grâce-Hollogne	Rue Antoine Degive, 1	4460 GRACE-HOLLOGNE	04/234.70.60	EPS		Etablissement scolaire
Aide et Reclassement	Rue Rioul, 22-24	4500 HUY	085/21.45.83	EP		Organisme de formation Pas de cours au siège social, mais en milieu carcéral
Association des femmes albanaises Dora Dores	Cité Emile Vierset, 8	4500 HUY	085/51.43.46	AS		Organisme de formation
AZ-Solutions	Rue Rioul, 12	4500 HUY	085/71.32.74	AS	EDD	Organisme de formation
CPAS de Huy	Ruelle Mottet, 1	4500 HUY				Antenne de formation de 'Réussir à l'Ecole' (Siège social à 4520 Wanze)
IPEPS de Huy Waremme	Quai de Compiègne, 4	4500 HUY	085/27.37.37	EPS		Etablissement scolaire
MOC (Antenne Alpha L&E)	Avenue Albert 1er, 6	4500 HUY				Antenne de formation L&E
Prison de Huy (Cours Adeppi)	Rue de la Résistance, 4	4500 HUY				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Prison de Huy (Cours Alpha FLE Aide & Reclassement)	Rue de la Résistance, 4	4500 HUY				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Aide et Reclassement à 4500 Huy)
Réussir à l'Ecole	Place Flaniel, 8	4520 WANZE			EDD	Organisme de formation
COF	Rue du Parc industriel, 6 - (Allée 2)	4540 AMAY	085/32.84.50	ISP		Organisme de formation
Zéphyr - Siège social	Rue de Dodémont, 5	4600 VISE	04/374.31.43	AS, EP		Organisme de formation
Centre culturel de Visé projet Zéphyr	Rue du Collège, 31	4600 VISE				Antenne de formation Zéphyr (Siège social à 4600 Visé)
Ecole de devoirs de Cheratten projet Zéphyr	Rue de l'Eglise, 50	4602 CHERATTE				Antenne de formation Zéphyr (Siège social à 4600 Visé)

Ecole Notre Dame projet Zéphyr	Rue Pierre Andrien,6	4602 CHERATTE				Antenne de formation Zéphyr (Siège social à 4600 Visé)
APODI (Centre socioculturel d'Aide à la population en difficulté)	Grand Route, 336	4610 BEYNE-HEUSAY		AS		Antenne de formation Apodi (Siège social à 4020 Liège)
CPAS de Blégny	Rue de la Station, 56	4670 BLEGNY	04/345.94.49			Organisme de formation
IEPSCF de Blégny (Promotion sociale)	Espace Simone Veil, 7	4670 BLEGNY	04/387.94.11	EPS		Etablissement scolaire
Ecole des Connaissances - CPAS	Rue sur les Vignes, 37	4680 OUPEYE				Organisme de formation
Action langues Verviers	Place Général Jacques, 5	4800 VERVIERS	087/22.84.09	AS		Organisme de formation
Asbl Active	Rue Messieurs, 18	4800 VERVIERS		AS		Organisme de formation
A.V.E.C. le Baobab	Rue Peltzer de Clermont, 4 b 1	4800 VERVIERS	087/31.19.84	AS		Organisme de formation
Centre culturel et éducatif somalien (CCES)	Rue de Hodimont, 28	4800 VERVIERS	087/35.01.56	AS	EDD	Organisme de formation
Centre de jeunes des Récollets	Enclos des Récollets, 100	4800 VERVIERS	087/31.16.84	AS		Organisme de formation
Centre Femmes-Hommes-Verviers	Rue de Hodimont, 44	4800 VERVIERS	087/46.99.59	EP		Organisme de formation
CIEP Verviers	Rue du Centre, 81	4800 VERVIERS	087/33.77.07	EP		Organisme de formation
Ecole de promotion sociale FPS Verviers	Pont Saint-Laurent, 25 (2e étage)	4800 VERVIERS	087/30.01.87	EPS		Etablissement scolaire
Espace 28	Rue du Centre, 81	4800 VERVIERS		AS		Organisme de formation
IPEPS (orientation commerciale)	Rue de la Station, 3	4800 VERVIERS	087/35.36.80	EPS		Etablissement scolaire
IPEPS (orientation technologique)	Rue aux Laines, 69	4800 VERVIERS	087/39.44.74	EPS		Etablissement scolaire
Institut technique Don Bosco	Rue des Alliés, 57	4800 VERVIERS	087/30.01.87	EPS		Etablissement scolaire
Isocèle	Rue Beribou, 4 b 4	4800 VERVIERS	087/31.63.31	AS		Organisme de formation

Le Grappa	Rue Jardon, 44	4800 VERVIERS	087/35.21.48	AS		Organisme de formation
Lire et Ecrire Verviers (Régionale)	Bd de Gérardchamps, 4	4800 VERVIERS	087/35.05.85	ISP, EP	EDD	Organisme de formation
Prévention et aide à la jeunesse (la Page asbl)	Rue Hombiet, 9	4800 VERVIERS	087/31.09.43		EDD	Organisme de formation
SIMA Verviers	Rue de la Grappe, 22	4800 VERVIERS	087/32.26.60	AS- ISP	EDD	Organisme de formation
Terrain d'aventures de Hodimont	Rue de Hodimont, 113	4800 VERVIERS	087/31.12.15	AS	EDD	Organisme de formation
Vie féminine Verviers	Rue du Vieil Hopital, 12	4800 VERVIERS	087/33.02.47	EP		Organisme de formation Régionale Vie féminine Pas de cours au siège social
Groupe Verviers (Vie féminine) (Cours Alpha FLE)	Rue Courte Dupont, 20	4800 VERVIERS	087/33.02.47	EP		Antenne de formation Vie féminine Verviers
CPAS de Waimes - Cours Alpha-FLE	Rue de Malmédy, 1	4950 WAIMES				Antenne de formation Options (Siège social à 4960 Malmédy)
Académie de musique (Antenne Alpha FLE Options asbl)	Rue des Capucines, 2	4960 MALMEDY				Antenne de formation Options (Siège social à 4960 Malmédy)
Couleur café	Rue Cavens, 49	4960 MALMEDY	080/643.693	AS,EP	EDD	Organisme de formation
Options asbl (développement communautaire)	Place du Châtelet, 7a	4960 MALMEDY	080/79.96.49	EP		Organisme de formation
Maison de la laïcité (Antenne Alpha FLE Options)	Ruelle Grognet, 1	4960 MALMEDY				Antenne de formation Options (Siège social à 4960 Malmédy)
Local accueil extra-scolaire (Antenne Alpha FLE Options)	Basse Cour, 1	4970 STAVELOT				Antenne de formation Options (Siège social à 4960 Malmédy)
Maison Emploi (Antenne cours Alpha FLE Options)	Place Saint-Remacle, 33	4970 STAVELOT				Antenne de formation Options (Siège social à 4960 Malmédy)
Alpha 5000	Rue Muzet, 22	5000 NAMUR	081/74.60.96	ISP, EP		Organisme de formation + Convention L&E
Atelier Passages CNE5 - Antenne L&E	Rue Harscamp, 9	5000 NAMUR				Antenne de formation L&E

Ciep Namur	Place de l'Ilon, 17	5000 NAMUR	081/83.05.19	AS, EP		Organisme de formation + Convention L&E
Ecole industrielle et commerciale Ville de Namur	Rue Pepin, 2b	5000 NAMUR	081/25.74.70	EPS		Etablissement scolaire
Forma EFT - Antenne Alpha CIEP Namur	Rue Pepin, 48	5000 NAMUR				Antenne de formation CIEP (Siège social Régionale à 5000 Namur)
Groupe Plomcot/Ville - Antenne L&E	Avenue des Champs Elysées, 50	5000 NAMUR				Antenne de formation L&E
Institut Sainte Ursule - Antenne Alpha FLE CIEP Namur	Rue de Bruxelles, 78	5000 NAMUR				Antenne de formation CIEP (Siège social Régionale à 5000 Namur)
IEPSCF Namur-cadets	Place de l'Ecole des cadets,6	5000 NAMUR	081/22.29.03	EPS		Etablissement scolaire
Institut libre de formation permanente – ILFOP	Rue des Carmes, 12	5000 NAMUR	081/25.37.89	EPS		Etablissement scolaire
Lire et Ecrire Wallonie	Rue Artoisenet, 7	5000 NAMUR	081/24.25.00	ISP		Instance de coordination des Régionales wallonnes
Lire et Ecrire Namur (Régionale)	Rue Relis Namurwès, 1	5000 NAMUR	081/74.10.04	ISP, EP		Organisme de formation + gestion de Conventions
Prison de Namur (Cours Alpha FLE - ADEPPI)	Place abbé André, 7	5000 NAMUR				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Salle Tabora (Centre sportif- Antenne L&E)	Avenue Tabora, 21	5000 Namur				Antenne de formation L&E
Vie féminine* Alpha	Place l'Ilon, 17	5000 NAMUR		EP		Organisme de formation + Convention L&E
Vis-à-Vis	Rue de l'Etoile, 5	5000 NAMUR	081/23.10.74	AS		Organisme de formation
CPAS + EFT L'Outil - Implantation L&E	Place Saint-Donat, 1	5002 SAINT SERVAIS				Antenne de formation L&E
Régie des quartiers Hastodon (Implantation L&E)	Plateau d'Hastodon, 1 Résidence Hortensia A-D	5002 SAINT SERVAIS				Antenne de formation L&E
Sambre et Meuse laïque- CAL Province Namur	Rue de Gembloux, 48	5002 SAINT SERVAIS	081/73.01.31	EP		Organisme de formation
CEFAG	Rue Sainte-Adèle, 15	5030 GEMBLOUX	081/60.06.09	AS		Organisme de formation

Cinéma royal (Antenne Groupe Alpha Gembloux)	Rue Moulin, 55	5030 GEMBOUX				Antenne de formation du GAG (Siège social à 5030 Gembloux)
CPAS de Gembloux (Antenne groupe Alpha Gembloux)	Rue Chapelle Marion, 13	5030 GEMBOUX				Antenne de formation du GAG (Siège social à 5030 Gembloux)
Groupe Alpha Gembloux -GAG	Rue Chapelle Marion, 13	5030 GEMBOUX	081/60.06.09	AS		Organisme de formation
Régie des Couteliers (Antenne Groupe Alpha Gembloux)	Rue du 8 mai, 12	5030 GEMBOUX				Antenne de formation du GAG (Siège social à 5030 Gembloux)
Service Entraide Migrants	Rue Chapelle Marion, 13	5030 GEMBOUX		AS		
Foyer de vie pour handicapés (Antenne Groupe Alpha Gembloux)	Rue Louis Burteaux, 48	5032 BOTHEY				Antenne de formation du GAG (Siège social à 5030 Gembloux)
CAIBS - Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre	Rue des Glaces, 145	5060 AUVELAIS	071/77.45.08	EP		Organisme de formation
Ecole industrielle et commerciale d'Auvelais	Rue Hicquet, 19	5060 AUVELAIS	071/26.00.30	EPS		Etablissement scolaire
Ecole industrielle et commerciale de Sauveteage	Rue du Collège, 27	5060 SAMBREVILLE	071/77.82.02	EPS		Etablissement scolaire
GABS (OISP) - Antenne Alpha 5000	Rue des Gloires nationales, 144	5060 AUVELAIS				Antenne de formation Alpha 5000 (Siège social à 5000 Namur)
Sambre Alpha SOS Entr'aide (SASE)	Place de Moignelée, 3	5060 SAMBREVILLE	071/77.65.66	AS		Organisme de formation
Sambrelle - Vie féminine Alpha	Rue de la Fallissole, 7	5060 SAMBREVILLE (Auvelais)				Antenne de formation Vie féminine- L&E (Siège social à 5000 Namur)
Sambreville (Service ISP CPAS)	Rue Sainte-Barbe, 73	5060 SAMBREVILLE				Organisme de formation
Formation Alpha Fosses - Antenne Alpha 5000	Rue des Zolos, 22	5070 FOSSES-LA-VILLE				Antenne de formation Alpha 5000 (Siège social à 5000 Namur)
Antenne L&E Namur (Groupe Synergie Emploi)	Rue de Dave, 165	5100 JAMBES				Antenne de formation L&E

Phénix asbl - Antenne Alpha 5000	Avenue Bourgmestre Jean Matteredne 165	5100 JAMBES				Antenne de formation Alpha 5000 (Siège social à 5000 Namur)
CPAS de Floreffe - Implantation L&E	Rue de la Glacerie, 6	5150 FLOREFFE				Antenne de formation L&E
Centre culturel de Floreffe (Cours Alpha-FLE)	Chemin privé, 1	5150 FLOREFFE				Antenne de formation L&E
L'Envol à Andenne (Anden Alpha)	Rue Delcourt, 4	5300 ANDENNE	085/25.15.69	ISP		Organisme de formation
Maison de la Convivialité (Cours d'Alpha-FLE) Implantation L'Envol à Andenne	Rue de la Résistance, 41	5300 SEILLES				Antenne de formation de L'Envol (Siège social à 5300 Andenne)
Prison d'Andenne (Cours Fo base ADEPPI)	Rue du Géron, 2-3	5300 SEILLES				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Prison d'Andenne (Cours Alpha-FLE CIEP)	Rue du Géron, 3	5300 SEILLES				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège CIEP à 5000 Namur)
Prison d'Andenne (Cours d'Alpha-FLE Aide & Reclassement)	Rue du Géron, 2	5300 ANDENNE				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Aide et Reclassement à 4500 Huy)
Alpha Eghezée	Rue de Frocourt, 16	5310 EGHEZEE				Organisme de formation
CPAS d'Assesse - ILA	Rue de la Pavée, 1	5336 ASSESSE	083/22.43.63	AS		Organisme de formation
CPAS de Gesves (Cours Alpha-FLE Cellule ISP)	Rue de la Pichelotte, 9	5340 GESVES				Organisme de formation
Centre pour réfugiés Croix Rouge	Rue Raoul Delgrange, 1	5360 NATOYE		EP		Antenne de formation CAL Province de Namur Sambre et Meuse Laïque (Siège social à 5002 Saint-Servais)
SAD (Solidarités & Alternatives dinantaises)	Rue En Rhée, 39	5500 DINANT	082/22.43.63		EDD	Organisme de formation
Tremplin	Rue Bribosia, 16	5500 DINANT	082/22.61.21			Organisme de formation
Centre Croix Rouge Yvoir - Implantation SAD	Rue du Redeau, 64	5530 YVOIR				Antenne de formation SAD (Siège social à 5500 Dinant)
Centre Alpha Vresse	Rue du Ruisseau, 1	5550 VRESSE-SUR-SEMOIS	061/21.04.89			Organisme de formation

Centre d'accueil Sugny	Voies de Bohan, 245	5550 VRESSE-SUR-SEMOIS				Antenne de formation Alpha Vresse (Siège social à 5550 Vresse-sur-Semois)
Centre Fedasil Pondrome - Implantation SAD	Rue du Tombois, 4	5574 PONDROME				Antenne de formation SAD (Siège social à 5500 Dinant)
CPAS de Gedinne (La Fourmilière asbl) - Implantation Centre Alpha Vresse	Rue Albert Marchal, 7	5575 GEDINNE			EDD	Antenne de formation Alpha Vresse (Siège social à 5550 Vresse-sur-Semois)
La Farandole Centre d'éducation sociale	Rue d'Austerlitz, 56	5580 ROCHEFORT	084/36.75.85		EDD	Organisme de formation
Le Cap cinacien	Rue du Condroz, 1a	5590 CINEY	083/68.97.48			Organisme de formation
CIEP Ciney-Dinant	Rue Edouard Dinot, 21	5590 CINEY			EP	Organisme de Formation Pas de cours au siège social, Antennes de formation à 5660 Couvin et 5660 Florennes
ETA le CARP	Rue de la Gendarmerie, 38	5600 PHILIPPEVILLE				Antenne de formation Odeta (Siège social à 6010 Couillet)
IEPSCF de Philippeville-Florennes	Avenue de Samart, 2	5600 PHILIPPEVILLE	071/66.70.61	EPS		Etablissement scolaire
Fedasil	Rue H. de Rohan Chabot, 122	5620 FLORENNES				Antenne de formation CIEP (Siège social à 5590 Ciney)
Vie féminine Alpha (Centre culturel)	Route de Mettet, 15	5620 FLORENNES				Antenne de formation Vie féminine-L&E (Siège social à 5000 Namur)
EFT Pontauray - Antenne Alpha 5000	Rue de Pontauray, 1	5640 METTET				Antenne de formation Alpha 5000 (Siège social à 5000 Namur)
Carrefour asbl - siège social	Rue Fraire, 4	5650 WALCOURT	071/66.80.77	ISP		Organisme de formation Pas de cours au siège social – Antennes de formation à 5660 Couvin et 6460 Chimay
Carrefour asbl - implantation Couvin	Rue du Parc St-Roch, 1	5660 COUVIN				Antenne de formation Carrefour (Siège social à 5650 Walcourt)
CPAS de Couvin (Antenne du CIEP)	Route de Pesche, 21	5660 COUVIN				Antenne de formation CIEP (Siège social à 5590 Ciney)



Accueil et Promotion des immigrés (API)	Rue Léon Bernus, 35	6000 CHARLEROI	071/31.54.00			Antenne de formation API (Siège social à 6030 Marchienne-au-Pont)
Antenne de cours Lire et Ecrire Charleroi-Hainaut Sud	Avenue des Alliés, 17	6000 CHARLEROI				Antenne de formation L&E
Centre culturel Alevi de Charleroi	Bd Paul Janson, 12	6000 CHARLEROI		AS		Organisme de formation
Centre de formation professionnelle des FPS	Boulevard Jacques Bertrand, 48	6000 CHARLEROI	071/20.87.51	EPS		Etablissement scolaire
Collège technique des aumôniers du travail	Grand'Rue, 185	6000 CHARLEROI	071/28.50.05	EPS		Etablissement scolaire
Contre-poing	Grand'Rue, 119	6000 CHARLEROI		AS		Organisme de formation
CPAS – Cellule ISP (Cours Alpha)	Rue Jules Destrée, 45	6000 CHARLEROI				Antenne de formation L&E
Ecole Saint-André	Rue du Parc, 6	6000 CHARLEROI		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
FUNOC - Antenne de cours	Rue de la Digue, 5	6000 CHARLEROI				Antenne de formation FUNOC (Siège social à 6000 Charleroi)
FUNOC	Avenue des Alliés, 19	6000 CHARLEROI	071/27.06.00	ISP,AS		Organisme de formation Pas de cours au siège social. Antennes dans différentes communes
Institut d'enseignement technique communal	Square J. Hiernaux, 2	6000 CHARLEROI	071/53.17.56	EPS		Etablissement scolaire
Le Caillou blanc - Vie féminine (Antenne de cours Alpha FLE)	Rue de la Cayauderie, 67	6000 CHARLEROI	071/32.13.17	EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Lire et Ecrire Charleroi- Sud Hainaut (Régionale)	Rue de la Digue, 1	6000 CHARLEROI		ISP, EP		Organisme de formation + gestion d'antennes de formation
Maison de quartier de Brouchetterre	Rue Bayemont, 28/07	6000 CHARLEROI				Organisme de formation
Passage 45 (antenne FUNOC)	Rue Jules Destrée, 45	6000 CHARLEROI				Antenne de formation FUNOC (Siège social à 6000 Charleroi)

SIMA Charleroi	Rue Léopold, 19	6000 CHARLEROI		AS, ISP		
Stade au pays de Charleroi (Service de médiation interculturelle et sociale de la ville Charleroi – Antenne Alpha)	Boulevard Zoé Driion, 19	6000 CHARLEROI	071/86.88.30			Antenne de formation du service de médiation interculturelle et sociale de la ville de Charleroi (Siège social à 6041 Gosselies)
Université du Travail Institut d'Enseignement Technique Secondaire	Boulevard Gustave Roullier, 1	6000 CHARLEROI	071/53.17.55	EPS		Etablissement scolaire
Vie féminine Charleroi	Rue Montigny, 46	6000 CHARLEROI		EP		Organisme de formation Pas de cours au siège social Antennes de formation dans différentes communes
Asbl Femmes africaines	Rue du Congo, 109 bte 3	6010 COUILLET				Organisme de formation
ODETA (Observatoire de développement des ETA)	Route de Philippeville, 196	6010 COUILLET				Organisme de formation Pas de cours au siège social Antennes de formation dans différentes communes
Maison des jeunes et de la culture (Service de médiation interculturelle et sociale de la ville Charleroi – Antenne Alpha)	Rue Ferrer, 62	6010 COUILLET	071/86.88.30			Antenne de formation du service de médiation interculturelle et sociale de la ville de Charleroi (Siège social à 6041 Gosselies)
Espace citoyen - Vie féminine (Antenne Alpha FLE)	Place Albert 1er, 40	6020 DAMPREMY		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Accueil et Promotion des immigrés	Rue de la Providence, 10	6030 MARCHIENNE-AU-PONT		ISP		Organisme de formation
Ecole industrielle communale	Rue Georges Tourneur, 1	6030 MARCHIENNE-AU-PONT	071/51.60.88	EPS		Etablissement scolaire
Espace Citoyen Porte Ouest	Rue de la Providence, 20	6030 MARCHIENNE-AU-PONT		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Maison ouverte - Vie féminine (Antenne Alpha FLE)	Rue Jules Jaumet, 159	6030 MARCHIENNE-DOCHERIE		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)

Ecole communale mixte (Cours Alpha-FLE) (Service de médiation interculturelle et sociale de la ville)	Rue Ferrer,13	6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE				Antenne de formation du service de médiation interculturelle et sociale de la ville de Charleroi (Siège social à 6041 Gosselies)
Antenne de Monceau-sur-Sambre (L&E)	Route de Trazegnies, 41	6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE				Antenne de formation de L&E
Antenne de Monceau-sur-Sambre (FUNOC)	Rue de Trazegnies, 41	6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE				Antenne de formation FUNOC (Siège social à 6000 Charleroi)
Cours techniques du secondaire et professionnel de Jumet	Rue JB Ledoux, 23a	6040 JUMET	071/34.08.12	EPS		Etablissement scolaire
Ecole communale des Hamendes	Rue Lambert, 32	6040 JUMET				Antenne de formation du service de médiation interculturelle et sociale de la ville de Charleroi (Siège social à 6041 Gosselies)
Local paroissial -Vie féminine (Antenne Alpha FLE)	Rue Dom Berlière, 30	6041 GOSELIES		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Service de médiation interculturelle et sociale Ville de Charleroi	Chaussée de Nivelles, 177	6041 GOSELIES	071/86.88.30			Organisme de formation Pas de cours au siège social –Antennes dans différentes communes
Antenne de Gilly-FUNOC	Place Chantraine, 10	6060 GILLY				Antenne de formation FUNOC (Siège social à 6000 Charleroi)
Cours techniques et professionnels de Gilly	Place Jules Destrée, 9	6060 GILLY	071/41.26.64	EPS		Etablissement scolaire
Le Gazo asbl	Rue du Calvaire, 2a	6060 GILLY	071/28.51.20	Projet FIPI		Organisme de formation
Ecole communale des Trieux (Cours Alpha-FLE) (Service de médiation interculturelle et sociale de la ville)	Rue de la Solidarité, 2	6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	071/86.88.30			Antenne de formation du service de médiation interculturelle et sociale de la ville de Charleroi (Siège social à 6041 Gosselies)
Cité des oiseaux (Cours Alpha FLE- Antenne Lire et Ecrire)	Rue Cité des Oiseaux,8	6140 FONTAINE-LEVEQUE				Antenne de formation de L&E
Ecole industrielle et commerciale de Courcelles	Place Fr D Roosevelt, 2	6180 COURCELLES-FORRIERES	071/46.99.49	EPS		Etablissement scolaire

L'Entraide (Cours alpha-FLE/ Antenne Vie féminine)	Rue Saint-Roch, 2-4	6180 COURCELLES-FORRIERES		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Espace service projets de Courcelles (Ateliers créatifs du français et de l'information)	Rue Jean Jaurès, 2	6180 COURCELLES				Organisme de formation
Bibliothèque (Cours Alpha FLE)	Place Larsimont, 1	6183 TRAZEGNIES		EP-ISP		Antenne de formation de L&E
Casa local (Cours Alpha FLE L&E)	Rue Chavepeyer - Bloc 400	6200 CHATELET		EP-ISP		Antenne de formation de L&E
Antenne de cours Lire et Ecrire Charleroi-Hainaut Sud	Rue du 8 mai, 32	6200 CHATELINEAU		EP-ISP		Antenne de formation de L&E
Ecole Pie X - Vie féminine (Cours d'Alpha FLE)	Rue Lloyd, 15	6200 CHATELINEAU		EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Etablissement communal d'enseignement technique industriel et commercial	Place de l'Hôtel de Ville, 6	6200 CHATELET	071/38.59.72	EPS		Etablissement scolaire
CPAS (cours Alpha -FLE)	Rue Vanderveelde, 90	6220 FLEURUS				Antenne de formation de L&E
Espace Citoyen (Cours d'Alpha FLÉ Vie féminine)	Place Albert 1er, 20	6220 FLEURUS	071/32.13.17	EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Hôtel de ville de Fleurus (Cours Alpha-FLE)	Place Ferrer, 1	6220 FLEURUS				Antenne de formation de L&E
Salle le cercle Saint-Victor - Vie féminine (Cours d'Alpha-FLE)	Rue E. Vanderveelde, 5	6220 FLEURUS	071/32.13.17	EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)
Vie des communautés africaines de Hainaut	Chaussée de Gilly, 124	6220 FLEURUS	071/95.36.85	AS		
APAC	Rue J. Wauters, 25	6230 PONT-ACELLES				Antenne de formation Odeta (Siège social à 6010 Couillet)
Espace Formation-Enseignement de Promotion sociale	Rue Atelier central, 2	6230 PONT-ACELLES	071/84.70.00	EPS		Etablissement scolaire
Local des cours de Promotion sociale (Cours Vie féminine)	Rue de l'Arsenal, 3	6230 PONT-ACELLES	071/32.13.17	EP		Antenne de formation Vie féminine (Siège social à 6000 Charleroi)

Institut provincial d'enseignement technique et professionnel	Rue du puits communal, 114	6240 FARCIENNES	071/40.35.32	EPS		Etablissement scolaire
Oxyjeunes (Antenne L&E)	Rue de la Liberté, 40	6240 FARCIENNES				Antenne de formation de L&E
Cité solaire de Presles (Antenne L&E)	Clos du Bois des Chiens, 30	6250 AISEAU-PRESLES				Antenne de formation de L&E
CPAS d'Aiseau (Antenne Alpha FLE (L&E))	Rue du Centre, 79	6250 AISEAU-PRESLES				Antenne de formation de L&E
Radio Columbia (Antenne L&E)	Rue J. Wauters, 25	6250 ROSELIES				Antenne de formation de L&E
Carrefour asbl - Implantation de Chimay	Place Froissart, 27	6460 CHIMAY				Antenne de formation Carrefour (Siège social à 5650 Walcourt)
VIE ESSEM Valorisation initiative écon de l'entre Sambre et Meuse	Rue d'En Haut, 2	6500 BEAUMONT		EP		Organisme de formation mouvement CEPAG
Ecole industrielle et commerciale communale	Rue Verte, 1	6530 THUIN	071/59.04.69	EPS		Etablissement scolaire
Cap Info asbl	Rue Albert 1er, 269	6560 ERQUELINNES	071/55.65.06			Organisme de formation
Ecole d'arts et métiers	Rue Sainte-Thérèse, 47	6560 ERQUELINNES	071/55.51.27	EPS		Etablissement scolaire
Institut St-Joseph - Académie de musique (Antenne Alpha FLE L&E)	Rue des Remparts, 45	6600 BASTOGNE				Antenne de formation de L&E
CPAS de Vielsalm	Rue Povredroux, 24	6690 VIELSALM	080/21.41.85	AS		Organisme de formation
Ecole du Sacré Cœur (Antenne Alpha FLE L&E)	Rue des Chars à bœufs, 12	6690 VIELSALM				Antenne de formation de L&E
IEPSCF Vielsalm Stavelot	Rue des Chasseurs ardennais, 1	6690 VIELSALM	080/21.49.18	EPS		Etablissement scolaire
Implantation de Vielsalm (Promotion sociale)	Rue des Chars à bœufs, 12	6690 VIELSALM		EPS		Etablissement scolaire

Centre d'Education permanente et de Promotion sociale des travailleurs	Rue Léon Castillon, 86	6700 ARLON	063/21.91.83	AS		Organisme de formation
CIEP Luxembourg	Rue des Déportés, 39	6700 ARLON	063/21.87.26	EP		Organisme de formation
Ecole industrielle et commerciale	Rue Godefroid Kurth, 2	6700 ARLON	063/23.33.90	EPS		Etablissement scolaire
IEPSCF Arlon-Musson	Chemin de Weyler, 2	6700 ARLON	063/23.02.40	EPS		Etablissement scolaire
Bibliothèque de Jeunesse «Le Domino»	Rue Croix Lemaire, 2	6760 VIRTON				Antenne de formation de L&E
Institut libre luxembourgeois d'enseignement de promotion sociale	Rue de Pierrard, 112	6761 VIRTON	063/58.89.30	EPS		Etablissement scolaire
Centre culturel d'Athus (Cours d'Alpha FLE L&E)	Rue du Centre, 17	6791 ATHUS				Antenne de formation de L&E
Bibliothèque de Libramont	Avenue de Houffalize, 56f	6800 LIBRAMONT				Antenne de formation de L&E
IEPSCF Libramont Bertrix	Avenue Herbofin, 39	6800 LIBRAMONT	061/22.46.71	EPS		Etablissement scolaire
Lire et Ecrire Luxembourg (siège social)	Place communale, 2b	6800 LIBRAMONT	061/41.44.92	ISP, EP		Organisme de formation + gestion d'antennes de formation
Bibliothèque de Florenville (Antenne Alpha FLE L&E)	Rue de l'Eglise, 13	6820 FLORENVILLE				Antenne de formation de L&E
Centre du Lac - Neufchateau Alpha	Rue Cheravoie, 2	6840 NEUFCHATEAU				Antenne de formation de L&E
Bibliothèque de Paliseul- Paliseul Alpha	Rue des Prés, 3	6850 PALISEUL				Antenne de formation de L&E
Prison de Saint-Hubert	Thier del Borne	6870 SAINT HUBERT		EPS		Antenne de formation IEPSCF Libramont Bertrix
Académie de Musique (Cours d'Alpha L&E)	Rue de la Retraite, 15	6880 BERTRIX				Antenne de formation de L&E
Maison des Franciscains	Rue des Pères, 24	6880 BERTRIX				Antenne de formation de L&E

Bibliothèque provinciale de Marche-en-Famenne (Cours d'Alpha)	Chaussée de l'Ourthe, 74	6900 MARCHE-EN-FAMENNE				Antenne de formation du Miroir Vagabond (Siège social à 6990 Bourdon)
IEPSCF Marche-en-Famenne	Avenue de la Toison d'Or, 71	6900 MARCHE-EN-FAMENNE	084/32.16.48	EPS		Etablissement scolaire
Centre Alpha Durbuy (Centre Alpha Barvaux)	Route de Marche, 54	6940 DURBUY				Antenne de formation de L&E
Bibliothèque d'Hotton	Rue des Ecoles, 55	6990 HOTTON				Antenne de formation du Miroir Vagabond (Siège social à 6990 Bourdon)
Le Miroir Vagabond	Vieille Route de Marenne, 2	6990 BOURDON	084/31.19.46	ISP, EP		Organisme de formation Pas de cours au siège social -Antennes de formation en bibliothèques
ALE Mons	Rue de Seuwe, 21	7000 MONS				Antenne de formation de L&E
Alpha Mons-Borinage	Rue de l'Athénée, 17	7000 MONS	065/84.56.71	AS, EP		Organisme de formation
Association internationale des russophones de Belgique	Rue des Glycines, 3	7000 MONS	069/88.07.69	AS		Organisme de formation
CIEP Hainaut Centre - Mons	Rue Marguerite Bervoets, 10	7000 MONS		AS, EP, FSE		Organisme de formation
CPAS de Mons – Cellule ISP- atelier de développement interculturel	Rue de Bouzanton, 1	7000 MONS				Organisme de formation Pas de cours au siège social
CPAS de Mons - atelier de développement interculturel	Rue du Trieu, 53	7000 MONS				Antenne de formation CPAS de Mons
Ecole de Promotion sociale - Vie féminine	Rue Marguerite Bervoets, 10	7000 MONS	065/36.14.49	EPS		Etablissement scolaire
Ecole industrielle supérieure de la Ville de Mons	Avenue du Tir, 10	7000 MONS	065/39.89.39	EPS		Etablissement scolaire
Maison de quartier de l'Allée des Oiseaux	Allée des Oiseaux, 7	7000 MONS		ISP		Antenne de formation de L&E
Maison internationale de Mons	Rue d'Havré, 97	7000 MONS	065/39.55.00	AS		Organisme de formation

M'Sourire	Rue de la Seuwe, 10	7000 MONS	065/34.91.24			Organisme de formation
Prison de Mons – Cours ADEPPI	Boulevard Churchill, 24	7000 MONS				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
Régies des quartiers Mons-Frameries Colfontaine	Place du Chapitre, 2	7000 MONS	065/47.01.62			Organisme de formation Pas de cours au siège social. Antennes dans différentes communes
SERCOM	Rue d'Havré, 98	7000 MONS		AS		Organisme de formation
La Source (Groupe de Ghlin - Antenne de Vie féminine)	Rue de la Culture, 14	7011 GHLIN	065/34.67.25	EP		Antenne de formation de Vie féminine (Voir Siège social 7100 La Louvière)
Antenne de formation L&E et CIEP-Centre	Rue Docteur Liénard, 2	7012 JEMAPPES				Antenne de formation de L&E et CIEP
IEPSCF Jemappes Quiévrain	Avenue du Roi Albert, 643	7012 JEMAPPES	065/88.15.00	EPS		Etablissement scolaire
Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (Régie de Jemappes- SAC)	Place du Coq, 27	7012 JEMAPPES				Antenne de formation de Régie des quartiers (Siège social à 7000 Mons)
IEPSCF Frameries	Rue du onze novembre, 2	7080 FRAMERIES	065/67.22.28	EPS		Etablissement scolaire
Maison de la Jeunesse et de la Solidarité	Rue Ferrer, 108 bis	7080 FRAMERIES				Organisme de formation
Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (Régie de Frameries-SAC de Frameries)	Clos des Tilleuls, 14	7080 FRAMERIES (LA BOUVERIE)				Antenne de formation de Régie des quartiers (Siège social à 7000 Mons)
Ecole industrielle et commerciale	Rue de Mons, 87	7090 BRAINE-LE-COMTE	067/55.27.57	EPS		Etablissement scolaire
Guidance et Entraides brainoises	Rue Henri Neuman, 19	7090 BRAINE-LE-COMTE	067/56.16.11			Organisme de formation
Espace Centre (ex-Ecole Alpha - Ligue des Familles)	Rue Nicaise, 2	7100 LA LOUVIERE	064/21.12.89	AS		Organisme de formation cours siège + St Vaast
Format 21 - Centre de formation continuée G. Piton	Rue J. B. Berger, 1	7100 LA LOUVIERE	064/23.69.00	EPS		Etablissement scolaire
Contrepoint (Antenne de cours Alpha-FLE)	Rue Thiriau de Luc, 11	7100 LA LOUVIERE				Antenne de formation de L&E



Lire et Ecrire (Antenne de cours Alpha)	Rue Charles Nicaise, 9	7100 LA LOUVIERE				Antenne de formation de L&E
Antenne de Haine-St-Pierre (Cours Alpha L&E)	Rue de la Station, 1	7100 LA LOUVIERE				Antenne de formation de L&E
Lire et Ecrire Centre-Mons-Borinage (Régionale)	Place communale, 2	7100 LA LOUVIERE	064/31.18.80	ISP, EP		Organisme de formation Pas de cours siège social. Antennes dans différentes communes
Vie Féminine Centr Hainaut	Rue du Marché, 6	7100 LA LOUVIERE		EP		Organisme de formation Pas de cours siège social.
The Young computer School	Rue Saint-Donat, 32	7110 HOUDENG-GOEGNIES		AS		Organisme de formation
IEPSCF (Prom soc de Morlanwelz-Mariemont)	Rue Raoul Warocqué, 46	7140 MORLANWELZ	064/44.97.54	EPS		Etablissement scolaire
Antenne de formation L&E dans cadre PCS (Centre culturel «Le Sablon»)	Place de Carnières, 36	7141 CARNIERES		CS		Antenne de formation de L&E
Symbiose	Rue des Bleuets, 1	7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	064/44.99.94	AS		Organisme de formation
Ecole communale – Cours d’Alpha	Rue Delval, 1	7170 BOIS D’HAINE (MANAGE)				Antenne de formation de L&E
Croix-Rouge Bernissart - Antenne de cours L&E	Ruelle des Médecins, 5	7320 BERNISSART				Antenne de formation de L&E
Maison du Préau	Rue des Tilleuls, 33	7320 BERNISSART				Antenne de formation de L&E
Espace & Changes Alpha	Place d’Hautage, 6	7334 HAUTRAGE	065/62.03.01			Organisme de formation
Creaform	Rue des Champs, 1	7340 PÂTURAGES	065/61.36.20	AS		Organisme de formation
IEPSCF Colfontaine	Rue Clémenceau, 60-62	7340 WASMES	065/67.26.88	EPS		Etablissement scolaire
Maison de l’Eveil et de la Santé asbl	Rue de l’Eglise, 51	7340 COLFONTAINE	065/66.30.98	AS		Organisme de formation
Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (Régie de Colfontaine-SAC de Colfontaine)	Résidence les Rouges Gorges, 1/35	7340 COLFONTAINE (PÂTURAGES)				Antenne de formation de Régie des quartiers (Siège social à 7000 Mons)

Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (Régie de Qu'Vau -SAC Cul du Q'vau (Régie de quartier)	Rue Issue, 42	7340 WASMES				Antenne de formation de Régie des quartiers (Siège social à 7000 Mons)
Antenne de formation Alpha du CIEP à Elouges (Maison de quartier)	Rue du Commerce, 43	7370 DOUR (Elouges)		CS		Antenne de formation du CIEP
Alpha Centre Quiévrain	Rue Grande, 9 (2e)	7380 QUIEVRAIN				Organisme de formation
Association culturelle de la pensée d'Ataturk (APAM)	Rue Jules Destrée, 203	7390 QUAREGNON	065/60.17.25	AS		Organisme de formation
Enseignement communal de Promotion sociale Quaregnon	Rue Alphonse Brenez, 13	7390 QUAREGNON	065/79.32.93	EPS		Etablissement scolaire
Ciep- Notre Maison (siège social du CIEP Hainaut Occidental)	Av. des Etats-Unis, 10 b 9	7500 TOURNAI	069/88.07.62	EP		Organisme de formation + Antennes à 7700 Mouscron et 7800 Ath
IEPSCF Tournai, Antoing, Templeuve	Rue Saint Brice, 53	7500 TOURNAI	069/22.48.11	EPS		Etablissement scolaire
Lire et Ecrire Hainaut Occidental (Régionale)	Quai Sakharov, 31	7500 TOURNAI	069/22.30.09	ISP, EP		Organisme de formation + Antennes dans différentes communes
Prison de Tournai (Cours Alpha ADEPPI)	Rue du Chantier, 1	7500 TOURNAI				Antenne de formation pour personnes incarcérées (Siège Adeppi à 1190 Forest <Bruxelles>)
CPAS de Peruwelz	Ruelle Preud'homme	7600 PERULWEZ				Antenne de formation de L&E
IEPSCF Peruwelz	Boulevard Léopold III, 40	7600 PERULWEZ	069/77.10.35	EPS		Etablissement scolaire
Bibliothèque de Bléharies (Cours Alpha FLE)	Rue des Déportés, 13	7620 BRUNEAUT				Antenne de formation de L&E
Ciep du Moc - Antenne CIEP HO	Rue Saint Pierre, 52	7700 MOUSCRON				Antenne de formation de L&E et CIEP (Siège social à 7100 La Louvière et 7500 Tournai)
IEPSCF Mouscron-Comines	Place de la Justice, 1	7700 MOUSCRON	056/84.23.42	EPS		Etablissement scolaire

CPAS (Cours Alpha FLE)	Rue Royale, 5	7700 MOUSCRON				Antenne de formation de L&E
Femmes Prévoyantes Socialistes (Cours Alpha-FLE)	Rue du Val, 10	7700 MOUSCRON				Antenne de formation de L&E
Maison Culturelle d'Ath - Château Burbant (Cours Alpha FLE)	Rue du Gouvernement, 1	7800 ATH				Antenne de formation de L&E
Ateliers d'intégration Ciep du Moc	Rue de Gand, 28	7800 ATH				Antenne de formation de CIEP (Siège social à 7500 Tournai)
IEPSCF Ath-Flobecq	Rue de Liessies, 11	7800 ATH	068/28.17.44	EPS		Etablissement scolaire
IFAPME - Antenne Alpha Ath (L&E)	Rue Gérard Dubois, 51	7800 ATH				Antenne de formation de L&E
Bibliothèque de Lessines - Antenne de cours L&E	Grand Place, 11	7860 LESSINES				Antenne de formation de L&E
Cours techniques commerciaux et professionnels secondaires	Ancien chemin d'Ollignies, 2	7860 LESSINES	068/33.28.26	EPS		Etablissement scolaire
Institut provincial d'enseignement de promotion sociale -IPEPS du Hainaut Occidental	Rue Paul Pastur, 49	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	069/67.21.26	EPS		Etablissement scolaire
Maison de l'Emploi de Basècles (Beloeil)	Grand Place, 1a	7971 BASECLES				Antenne de formation de L&E

#### 4. ADRESSES DES ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION ORGANISANT DES FORMATIONS DE FORMATEURS

NOM	Adresse	Commune	Secteur de reconnaissance
IRG – Institut Roger Guilbert	Avenue Emile Gryzon, 1	1070 BRUXELLES	EPS
Lire et Ecrire Communauté française	Rue Charles VI, 12	1210 BRUXELLES	EP
Lire et Ecrire Bruxelles	Rue de la Borne, 14	1080 BRUXELLES	EP-CS
Lire et Ecrire Wallonie	Rue Artoisenet, 7	5000 NAMUR	EP- ISP

## 5. ADRESSES DES AGENCES EUROPÉENNES ET DES ADMINISTRATIONS CITÉES DANS L'OUVRAGE

### Agence Education Formation – Europe

Chaussée de Charleroi, 111  
1060 BRUXELLES  
Directeur : Albert RENARD  
Gestionnaire Grundtvig : Mélanie MIGNOT  
[melanie.mignot@aef-europe.be](mailto:melanie.mignot@aef-europe.be)  
Tél : + 32 (0)2 542 62 73  
[maria.verna@aef-europe.be](mailto:maria.verna@aef-europe.be)  
Tél : + 32 (0)2 542 62 78  
[www.aef-europe.be](http://www.aef-europe.be)

### Agence FSE

Chaussée de Charleroi, 111  
1060 BRUXELLES  
Directeur : Guy DESMEDT  
Directeur-adjoint : Jak PJETRI  
[jak.pjetri@fse.be](mailto:jak.pjetri@fse.be)  
Gestionnaire FSE-FEI : Juliette Bach  
[juliette.bach@fse.be](mailto:juliette.bach@fse.be)  
Tél : + 32 (0)2 234 39 53  
Gestionnaire FSE : Heloïsa PASSAREIRO  
[heloisa.passareiro@fse.be](mailto:heloisa.passareiro@fse.be)  
Tél : + 32 (0)2 234 39 47  
Fax : + 32 (0)2 234 39 96  
[www.fse.be](http://www.fse.be)

### Direction de l'Enseignement à distance

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

Tél : + 32 (0)2 690.82.82  
Fax : + 32 (0)2 690.82.99  
Directeur : Denis VAN LERBERGHE  
Conseiller en orientation : Jean-François VAN HENDE  
Tél : + 32 (0)2 690.82.57  
[www.ead.cfwb.be](http://www.ead.cfwb.be)

### Direction interdépartementale de la Cohésion sociale

Secrétariat général - SPW  
Service public de Wallonie  
Place Joséphine-Charlotte, 2  
5100 NAMUR  
Directrice : Carine JANSEN  
[carine.jansen@spw.wallonie.be](mailto:carine.jansen@spw.wallonie.be)  
Tél : + 32 (0)81 32 13 45  
Fax : + 32 (0)81 32 16 06

### Service de la Lecture publique

Service général des Lettres et du Livre  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES  
Directeur : Jean-François FUËG  
[jean-francois.fueg@cfwb.be](mailto:jean-francois.fueg@cfwb.be)  
Attaché : Nicolas BORGUET  
[nicolas.borguet@cfwb.be](mailto:nicolas.borguet@cfwb.be)  
Tél : + 32 (0)2 413 30 01  
Fax : + 32 (0) 413 33 87  
[www.bibliotheques.be](http://www.bibliotheques.be)

## 6. COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE

### MEMBRES EFFECTIFS

#### Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles

France LEBON (Présidente)  
Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente  
– DG Culture  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 413 25 19 - Fax : + 32 (0)2 413 30 63  
[france.lebon@cfwb.be](mailto:france.lebon@cfwb.be)

Michèle MINNE (Secrétariat)  
Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente  
– DG Culture  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 413 20 46 - Fax : + 32 (0)2 413 30 63  
[michele.minne@cfwb.be](mailto:michele.minne@cfwb.be)

Jean HANNECART  
Direction de l'Enseignement de Promotion sociale  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 690 87 19 - Fax : + 32 (0)2 600 09 37  
[jean.hannecart@cfwb.be](mailto:jean.hannecart@cfwb.be)  
**Délégation :** Olivier DATH  
Tél : + 32 (0)2 690 87 15  
[olivier.dath@cfwb.be](mailto:olivier.dath@cfwb.be)

Alexandra ADRIAENSSENS  
Direction de l'Egalité des Chances – Secrétariat général

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 413 30 65 - Fax : + 32 (0)2 413 20 75  
[alexandra.adriaenssens@cfwb.be](mailto:alexandra.adriaenssens@cfwb.be)

#### Pour la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

Marie-Pierre DURT  
Service de la Cohésion sociale  
COCOF  
Rue des Palais, 42  
1030 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 800 81 25 - Fax : + 32 (0) 2 800 80 01  
[mpdurt@cocof.irisnet.be](mailto:mpdurt@cocof.irisnet.be)

Agnès DE GOUY  
Enseignement - Formation professionnelle  
COCOF  
Rue des Palais, 42  
1030 BRUXELLES  
Tél : +32 (0)2 800 84 91 - Fax : + 32 (0)2 800 84 50  
[adegouy@cocof.irisnet.be](mailto:adegouy@cocof.irisnet.be)  
**Délégation:** Isabelle VAN MAAREN  
Tél : +32 (0)2 800 80 36  
[ivanmaaren@cocof.irisnet.be](mailto:ivanmaaren@cocof.irisnet.be)

Marie-Claude DONY  
Bruxelles Formation - Service partenariat  
Rue de Stalle, 67  
1180 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 371 74 75 - Fax : + 32 (0)2 371 74 62  
[mc.dony@bruxellesformation.be](mailto:mc.dony@bruxellesformation.be)

**Pour la Wallonie**

Sébastien LEMAITRE  
Le Forem - Relations partenariales  
Boulevard Tirou, 104  
6000 CHARLEROI  
Tél : + 32 (0)71 206 484 - Fax : + 32 (0)71 321 268  
[sebastien.lemaitre@forem.be](mailto:sebastien.lemaitre@forem.be)  
Délégation : Gaétane LEBRUN  
Tél : +32 (0)71 206 855  
[gaetane.lebrun@forem.be](mailto:gaetane.lebrun@forem.be)

Michel VILLAN  
DG05  
Direction générale opérationnelle Pouvoirs Locaux, Action  
sociale et Santé  
Service public de Wallonie  
Avenue Gouverneur Bovesse, 100  
5100 NAMUR (JAMBES)  
Tél : +32 (0)81 327 351 - Fax : +32 (0)81 327 215  
[michel.villan@spw.wallonie.be](mailto:michel.villan@spw.wallonie.be)

Délégation :  
Angélique BUCCELLA  
Tél : +32 (0)81 327 359  
[angelique.buccella@spw.wallonie.be](mailto:angelique.buccella@spw.wallonie.be)

Leïla ZAHOUR  
Tél : +32 (0)81 327 320 Fax : +32 (0)81 327 215  
[leila.zahour@spw.wallonie.be](mailto:leila.zahour@spw.wallonie.be)

Jacqueline JOURNEE  
DG06  
Direction générale opérationnelle Economie, Emploi et  
Recherche  
Direction des Politiques transversales Région/Communauté  
Service public de Wallonie  
Place de la Wallonie, 1 bat II  
5100 NAMUR (JAMBES)

Tél : + 32 (0)81 334 412 - Fax : + 32 (0)81 334 466  
[jacqueline.journee@spw.wallonie.be](mailto:jacqueline.journee@spw.wallonie.be)

**Pour le secteur associatif**

Sylvie PINCHART  
Lire et Ecrire Communauté française  
Rue Charles VI, 12  
1210 BRUXELLES  
Tél : +32 (0)2 502 72 01 - Fax : +32 (0)2 502 85 56  
[sylvie.pinchart@lire-et-ecrire.be](mailto:sylvie.pinchart@lire-et-ecrire.be)

Jean-Marie SCHREUER  
Lire et Ecrire Wallonie  
Rue Artoisenet, 7  
5000 NAMUR  
Tél : + 32 (0)81 24.25.00 - Fax : +32 (0)81 24 25 08  
[coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be](mailto:coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be)  
Délégation : Anne-Hélène LULLING  
[annehelene.lulling@lire-et-ecrire.be](mailto:annehelene.lulling@lire-et-ecrire.be)

Alain LEDUC  
Lire et Ecrire Bruxelles  
Crystal Palace  
Rue de la Borne, 14  
4<sup>e</sup> étage  
1080 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 412 56 10 - Fax : +32 (0)2 412 56 11  
[info.bruxelles@lire-et-ecrire.be](mailto:info.bruxelles@lire-et-ecrire.be)  
Délégation : Anne-Chantal DENIS  
Tél : + 32 (0)2 412 56 10 / 412 56 13  
[coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be](mailto:coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be)

## OBSERVATEURS

Michel GUERIN  
Observatoire des politiques culturelles  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue du Commerce, 68a  
1040 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 413 23 04  
[michel.guerin@cfwb.be](mailto:michel.guerin@cfwb.be)

Patrick DEZILLE  
Commission consultative Formation – Emploi – Enseignement (CCFEE)  
Rue de Stalle, 67  
1180 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 371 74 30 - Fax : + 32 (0)2 371 74 33  
[p.dezille@ccfee.be](mailto:p.dezille@ccfee.be)

Christine MAINGUET  
Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)  
Route de Louvain-la-Neuve, 2  
5001 NAMUR (BELGRADE)  
Tél : +32 (0)81 468 443 - Fax : +32 (0)81 468 412  
[c.mainguet@iweps.be](mailto:c.mainguet@iweps.be)

## EXPERTS DES CABINETS MINISTERIELS

Régis DOHOGNE  
Cabinet du Ministre-Président Rudy Demotte  
Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)475 26 18 87 - Fax : + 32 (0) 2 511 88 59  
[regis.dohogne@gov.cfwb.be](mailto:regis.dohogne@gov.cfwb.be)

Sophie LEQUERTIER  
Cabinet du Ministre-Président Rudy Demotte  
Gouvernement wallon  
Rue Mazy, 25-27  
5100 JAMBES  
Tél : + 32 (0)81 311 493 - Fax : + 32 (0) 331 346  
[sophie.lequertier@gov.wallonie.be](mailto:sophie.lequertier@gov.wallonie.be)

Patrick LIEBERMANN  
Cabinet de la Ministre Fadila Laanan  
Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances  
Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 801 70 44 - Fax : + 32 (0)2 801 70 11  
[patrick.liebermann@gov.cfwb.be](mailto:patrick.liebermann@gov.cfwb.be)

Jean-Marc DELBOVIER  
Cabinet de la Ministre Marie-Dominique Simonet  
Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale  
Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 BRUXELLES  
Tél : + 32 (0)2 801 78 46  
[jean-marc.delbovier@gov.cfwb.be](mailto:jean-marc.delbovier@gov.cfwb.be)

Laurent MONT  
Cabinet de la Ministre Eliane Tillieux  
Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances  
Gouvernement wallon  
Rue des Brigades d'Irlande, 4  
5100 JAMBES  
Tél : + 32 (0)2 323 411 - Fax : + 32 (0)81 232 029  
[laurent.mont@gov.wallonie.be](mailto:laurent.mont@gov.wallonie.be)



Sonia PENNETREAU  
 Cabinet du Ministre André Antoine  
 Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation, des Sports  
 Vice Président  
 Gouvernement wallon  
 Rue d'Harscamp, 22  
 5000 NAMUR  
 Tél : + 32 (0)81 253 811 - Fax : + 32 (0)81 253 999  
[sonia.pennetreau@gov.wallonie.be](mailto:sonia.pennetreau@gov.wallonie.be)

Philippe STERCKX  
 Cabinet du Ministre Rudi Vervoort  
 Membre du Collège de la Commission communautaire française en charge de la Cohésion sociale  
 Rue Ducale, 7-9  
 1000 BRUXELLES  
 Tél : + 32 (0)2 506 32 11 - Fax : + 32 (0)2 514 40 22  
[psterckx@vervoort.irisnet.be](mailto:psterckx@vervoort.irisnet.be)

Chantal JACQUEMART  
 Cabinet du Ministre Rachid Madrane  
 Membre du Collège de la Commission communautaire française en charge de la Formation professionnelle  
 Botanic building  
 Boulevard Saint-Lazare, 10 (12e étage)  
 1210 BRUXELLES  
 Tél : + 32 (0)2 506 34 11 - Fax : + 32 (0)2 511 88 59  
[cjacquemart@madrane.irisnet.be](mailto:cjacquemart@madrane.irisnet.be)

## **EXPERTS ASSOCIES AUX TRAVAUX DU COMITE DE PILOTAGE**

Catherine BASTYNS  
 Lire et Ecrire Communauté française  
 Rue Charles VI, 12  
 1210 BRUXELLES

Tél : + 32 (0)2 502 72 01 - Fax : + 32 (0)2 502 85 86  
[catherine.bastyns@lire-et-ecrire.be](mailto:catherine.bastyns@lire-et-ecrire.be)

Anne GODENIR  
 Lire et Ecrire en Wallonie  
 Rue Saint-Nicolas, 2  
 5000 NAMUR  
 Tél : + 32 (0)81 242 504 - Fax : +32 (0)81 242 508  
[anne.godenir@lire-et-ecrire.be](mailto:anne.godenir@lire-et-ecrire.be)

Dominique LEJEUNE  
 Directeur honoraire  
 Rue Moraifosse, 7  
 4802 VERVIERS  
 Tél : + 32 (0) 476 249 172  
[monbaudon@yahoo.fr](mailto:monbaudon@yahoo.fr)

Jean-Albert PIEROUX  
 Inspecteur de l'Enseignement de Promotion sociale  
 Rue Adolphe Dessy, 124  
 6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE  
 Tél + 32 (0) 71 317 148  
[jean-albert.pieroux@cfwb.be](mailto:jean-albert.pieroux@cfwb.be)

Corinne SPRINGAEL  
 Bruxelles Formation - Service partenariat  
 Rue de Stalle, 67  
 1180 BRUXELLES  
 Tél : + 32 (0)2 371 74 71 - Fax : + 32 (0)2 371 75 73  
[c.springael@bruxellesformation.be](mailto:c.springael@bruxellesformation.be)

Catherine STERCQ  
 Lire et Ecrire Communauté française  
 Rue Charles VI, 12  
 1210 BRUXELLES  
 Tél : + 32 (0)2 502 72 01 - Fax : + 32 (0)2 502 85 86  
[catherine.stercq@lire-et-ecrire.be](mailto:catherine.stercq@lire-et-ecrire.be)

## 7. REMERCIEMENTS

**L'Etat des lieux de l'alphabétisation est une réalisation collective du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes qui a bénéficié de l'éclairage et de l'aide d'experts associés à ses travaux ainsi que de l'expertise des invités qui ont pris part à une séance de travail ou apporté leur contribution à l'Etat des lieux.** Merci à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont contribué à la réalisation de cette publication, tout particulièrement les membres du Comité de pilotage, ceux du Groupe de travail 'Etat des lieux' et les experts externes associés.

Ont régulièrement participé aux travaux du Comité de pilotage en tant qu'experts invités et contribué à la réalisation de cette publication :

- Catherine Bastyns (Lire et Ecrire Communauté française),
- Anne Godenir (Lire et Ecrire Wallonie),
- Dominique Lejeune (expert),
- Marie-Françoise Sanglier (Cabinet du Ministre André Antoine)
- Stéphane Heugens (Cabinet de la Ministre Marie-Dominique Simonet)
- Julie Zandarin (Forem Conseil)
- Lucie Deffernez (COCOF)

Ont contribué à la réalisation du présent Etat des lieux en fournissant des informations, en rédigeant une contribution, en réalisant la cartographie ou en relisant le tapuscrit :

- Abdelkrim Abdelkhaled (ETNIC Développement)
- Jean-François Fueg et Nicolas Borguet (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Lecture publique)
- Nadia Baragiola et Frédérique Lemaître (Lire et Ecrire Communauté française)
- Magali Joseph (Lire et Ecrire Bruxelles)
- Aurélie Storme (Lire et Ecrire Wallonie)
- Nathalie Donnet (Lire et Ecrire Namur)
- Carine Janssen et Christophe Mairesse (SPW, DiCS)
- Jean-Christophe Jacobs (SPW, DGO 6)
- Magali Scourfield (COCOF, Formation professionnelle)
- Jack Pjetri, Juliette Bach et Heloïsa Passareiro (Agence FSE)
- Albert Renard, Mélanie Mignot et Maria Verna (AEF-Europe)
- Denis Vanlerberghe et Jean-François Van Hende (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement à distance)



---

## **Secrétariat du Comité de pilotage**

Michèle MINNE – [michele.minne@cfwb.be](mailto:michele.minne@cfwb.be) - + 32 (0)2 413 20 46

Cellule Alpha – Bureau 2A032  
Service général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente  
DG Culture  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles

**Site internet du Comité de pilotage** : [www.alpha-fle.be](http://www.alpha-fle.be)

## **Editrice responsable**

France LEBON  
Présidente du Comité de pilotage  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles

348

## **Cartographie**

Abdelkrim ABDELKHALED, ETNIC Développement

## **Bonhomme Alpha**

Benoît Jacques

## **Graphisme et mise en page**

[polygraph.be](http://polygraph.be)

## **Impression**

IPM Printing

© Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.  
Toute demande en ce sens doit être formulée par courrier  
au Secrétariat du Comité de pilotage de l'alphabétisation des adultes.

---